32 ne
U.S. 500

9370

GAZETTE ANECDOTIQUE

PREMIÈRE ANNÉE — TOME I

GAZETTE
ANECDOTIQUE

LITTÉRAIRE, ARTISTIQUE

ET BIBLIOGRAPHIQUE

PUBLIÉE PAR G. D'HEYLLI

Paraissant le 15 et le dernier jour de chaque mois

PREMIÈRE ANNÉE — TOME I

PARIS

LIBRAIRIE DES BIBLIOPHILES

Rue Saint-Honoré, 338

M DCCC LXXVI

AP
20
G25
annual
t.1

LIBRARY
UNIVERSITY OF TORONTO

321417

AVERTISSEMENT

Le titre même de notre nouvelle publication en indique suffisamment le but et l'esprit. Nous voulons donner, deux fois par mois, une rapide histoire de la quinzaine racontée par les faits curieux, nouveaux ou ignorés, les anecdotes, les détails biographiques, les documents, en un mot, toutes les particularités qui peuvent en augmenter l'intérêt. Nous voulons aussi recueillir ou signaler, en les choisissant parmi les meilleurs, les mille récits journaliers, les lettres saillantes, les articles ou fragments d'articles les plus marquants à divers points de vue, — la politique exceptée, — semés au jour le jour, et aussi vite disparus, dans les journaux de Paris ou de la province. On ne se figure pas, en effet, la quantité de verve et d'esprit qui se dépense, en même temps que le nombre de curiosités de tous genres qui se perdent ainsi.

Nous ferons également une place à la bibliographie, aussi bien pour signaler les livres nouveaux que pour donner les notes littéraires et biographiques qui s'y rapportent. Le théâtre, enfin, ne sera pas oublié non plus dans

notre publication, et la représentation des pièces nouvelles nous fournira également l'occasion de renseignements sur leurs auteurs et sur leurs interprètes.

Cet exposé constitue le programme de ce que nous appellerons la partie « actuelle » de la GAZETTE ANECDOTIQUE ; *mais notre intention est encore de compléter chaque numéro par une série de documents rétrospectifs, inédits ou oubliés.*

Nos lecteurs peuvent, d'ailleurs, nous aider beaucoup eux-mêmes dans cette dernière partie de notre petite revue, en nous communiquant — en original ou en copie — les pièces curieuses qu'ils jugeront convenable de livrer à la publicité. Notre recueil ne saurait, en effet, avoir de meilleurs collaborateurs que ses lecteurs et ses abonnés mêmes.

Des publications semblables à la nôtre ont déjà été faites en ces dernières années. Nous citerons surtout la REVUE ANECDOTIQUE *de Lorédan Larchey, la* PETITE REVUE *publiée chez Pincebourde, la* REVUE DE POCHE *d'Albert Millaud, la* REVUE RÉTROSPECTIVE *de d'Avrecourt, etc... Nous nous inspirerons certainement de l'esprit et de l'exemple de ces ingénieuses publications, aujourd'hui disparues, en apportant néanmoins toutes les améliorations possibles, aussi bien pour le fond que pour la forme, dans le nouveau recueil que nous entreprenons.*

GEORGES D'HEYLLI.

GAZETTE ANECDOTIQUE

NUMÉRO 1 — 15 JANVIER 1876

SOMMAIRE. — Mlle Déjazet. — M. de la Guéronnière. — M. Charles Laffitte. — Les journaux en 1875. — *Le Ralliement*. — *Les Trois Mousquetaires*. — *Les Danicheff*. — Mme Arnould-Plessy. — Mlle Schneider. — La musique au théâtre en 1875. — Le capitaine pianiste Voyer. — *Le Voyage sentimental* et Jules Janin. — Bibliographie. — *Varia*.

DÉJAZET. — Déjazet est morte depuis un mois à peine [1], et il est déjà question de ses mémoires. Il est douteux cependant qu'ils paraissent jamais, si son fils et

---

1. Le 1er décembre 1875, à l'âge de 78 ans. Voici, comme document curieux, l'acte de naissance de Mlle Déjazet :

« Le 15 fructidor an VI (1er septembre 1797), acte de naissance de Pauline-Virginie, née d'avant-hier (30 août), à quatre heures du matin, rue André-des-Arts, no 115, division du Théâtre-Français, fille de Jean Déjazet, tailleur, âgé de cinquante-trois ans, natif de

sa fille[1] se conforment scrupuleusement aux intentions de cette charmante et illustre comédienne, intentions exprimées dans des lettres qui deviennent en quelque sorte, sur ce point spécial, de véritables dispositions testamentaires. Ces mémoires ne seraient d'ailleurs qu'apocryphes, et n'auraient par conséquent aucune valeur.

Consultée une première fois, — il y a de cela déjà vingt ans, — par un auteur qui voulait attacher son nom à des souvenirs soi-disant autobiographiques sur la vie de la comédienne, elle lui répondit par un billet aussi spirituel que sensé, dont voici le principal passage :

Il y aurait folie à vouloir publier une histoire qui, d'après ce qu'on dit et d'après ce qu'on croit, ne pourrait espérer la vogue que dans les récits plus ou moins scandaleux que le public compterait y trouver. Ma vie est beaucoup plus simple qu'on ne le suppose ; l'écrire avec franchise n'offrirait donc rien de bien curieux, car je n'ai ni assez de vices pour piquer la curiosité, ni assez de vertus pour prétendre à l'admiration.

Pressentie de nouveau, et même pressée avec plus d'instance encore, en ces dernières années, par un éditeur qui supposait sans doute ses lecteurs friands de

---

Villefranche, département de Rhône-et-Loire, et de Charlotte-Aldegonde Le Conte, âgée de quarante ans, native de Royon, département du Pas-de-Calais, mariée à Paris, paroisse ci-devant Joseph, en l'année 1777. »

1. Eugène-Joseph et Hermine-Virginie Déjazet.

détails intimes sur l'existence privée de l'actrice, Mlle Déjazet lui adressa une remarquable lettre qui pose et résout, avec une grande verve et une incontestable raison, certaines questions de principe des plus élevées au sujet de la part qui appartient au public dans la vie des comédiens.

Voici cette lettre, donnée ces jours derniers comme inédite, et que nous avons tout lieu de regarder comme telle :

Mon cher monsieur,

Vous me proposez de faire écrire ma vie par une plume habile qui se mettrait à ma disposition pour recueillir, sous forme de *Mémoires*, ce qu'elle peut avoir d'intéressant pour le public, et aussi, tout naturellement, pour donner à mon style ce qui doit lui manquer à l'effet de lui mériter les honneurs de votre publicité. Je cherche en vain ce que, en dehors de ses rôles et de ses créations, la vie d'une comédienne peut offrir d'attraits pour un lecteur. Je ne sache pas que « mon privé » appartienne à un autre qu'à moi, et je suis d'ailleurs bien décidée à ne l'exploiter jamais, si piquant qu'il puisse paraître à première vue pour ceux qui ne le connaissent que par le bruit public.

Vous savez mieux que personne, mon cher monsieur, ce que vaut ce bruit public même fabriqué avec les cancans du jour et les histoires vraies et fausses du présent et du passé, où la calomnie se mêle à la vérité, et où il est bien difficile surtout de démêler ce qu'il serait bon d'en garder. Pour mon compte, cela se réduirait à peu de chose; la plupart de certains récits anecdotiques qu'on a faits sur moi sont exagérés ou tout à fait mensongers; je n'ai jamais, il est vrai, trouvé le temps de les rectifier ou de les démentir, et je veux aussi m'en ap-

plaudir, puisque je crois m'être fait le moins d'ennemis possible.

Je vous remercie donc de votre offre bienveillante et du prix que vous sembliez attacher à des indiscrétions dont le résultat n'eût probablement pas, d'ailleurs, répondu à votre attente. Je ne comprends — pour finir — qu'une seule manière d'écrire sérieusement la vie d'un artiste, c'est de rappeler seulement au public ce qui doit lui être déjà connu, c'est-à-dire notre vie des planches, si brillante et si décevante à la fois, et qui se résume le plus souvent pour nous par autant de douleurs que de gloire! Quant au reste, que lui importe? Notre vie privée, celle qui est à nous seuls, je vous le répète, ressemble, en somme, à celle de tout le monde; car, je vous prie, qui donc pourrait se vanter, à sa dernière heure, de n'avoir connu ou désiré ni le plaisir ni l'amour, et quelle triste idée ne faudrait-il pas avoir de celui qui renierait publiquement ces adorables sensations du cœur et de l'esprit qui n'ont pour nous qu'une si éphémère durée? Qu'on jette plutôt la pierre à celui-là — s'il s'en trouve un seul — car sa vie aura été sans doute inutile et à coup sûr ennuyée et absurde.

Recevez toutefois mes regrets, mon cher monsieur, et faites imprimer, si bon vous semble, tout ce qui regarde mon passé de théâtre, tout ce que les journaux en ont dit, tout ce que le public en a su et pensé; tout cela est à vous et à tous, et, croyez-moi, c'est cent fois plus intéressant et surtout plus vrai que tout le reste.

« DÉJAZET. »

Mercredi, 3 mai 1865.

Les derniers jours de Mlle Déjazet ont été à l'abri des privations de la vie matérielle, grâce à la généreuse initiative du journal *le Gaulois,* qui avait organisé l'an

dernier, en faveur de la célèbre comédienne, une représentation extraordinaire dont le produit général a été de 79,010 fr. 50 c., et, tous frais prélevés, de la somme nette de 65,016 fr. 75 c. On avait constitué avec cette somme, à Mlle Déjazet, une rente viagère de 4,038 fr., et une rente sur l'État de 1,750 fr. D'autre part, le journal *le Figaro* lui servait 1,200 fr. de rente; Sardou, qui a dû à l'éminente artiste l'aplanissement des premières difficultés de sa carrière dramatique, lui faisait également une rente de 500 fr.; la Société des auteurs dramatiques lui donnait annuellement la même somme, et enfin elle touchait du ministère des Beaux-Arts une pension de 2,000 fr. Le tout formait un revenu de 9,988 fr., dont 1,750 seulement restent aujourd'hui aux héritiers. La populaire artiste a donc dû à l'admiration du public pour son talent, aussi bien qu'à la sympathie inspirée par les précieuses qualités de son cœur et de son esprit, une fin d'existence relativement heureuse et douce.

M. de la Guéronnière. — Le publiciste distingué qui signe *une Cravate blanche* au journal *le Figaro* a donné aux lecteurs de ce journal un portrait détaillé et curieux de l'homme aimable et de l'écrivain éminent qui avait nom Arthur de la Guéronnière[1]. Nous n'avons pas

1. Il se nommait Dubreuil-Hellion, vicomte de la Guéronnière Louis-Étienne-Arthur. Né en 1816, il est mort subitement à Paris

à juger ici l'homme politique ; nous nous bornons à recueillir sur lui quelques notes biographiques intéressantes :

« Il s'était marié à dix-huit ans avec une femme supérieure qui fut la digne et fidèle compagne de toute sa vie, et dont, en ce moment, la douleur est immense. Ses deux fils, Marc et Georges de la Guéronnière, se sont déjà montrés dignes de suivre les traditions paternelles. L'un, membre du conseil général de la Haute-Vienne, ancien sous-préfet, décoré à vingt-cinq ans, se distingua dans la dernière guerre à la tête des mobilisés, et mérita par sa brillante conduite la croix d'officier de la Légion d'honneur. L'autre, qui fut un marin distingué, est actuellement trésorier-receveur général d'un de nos départements.

« M. de la Guéronnière avait des goûts très-simples. Il n'aimait ni le luxe, ni la table, ni les plaisirs de vanité. Son train de maison était simple et honorable. Il se plaisait surtout à s'entourer d'amis. Dès qu'il voyait paraître un de ses familiers, sa physionomie si ouverte et si sympathique s'éclairait comme d'une lueur de satisfaction. Cet homme, si occupé et mêlé à tant de grandes

---

le jeudi 23 décembre 1875. Il laisse un frère aîné, le comte Alfred, également publiciste. Un autre frère, de dix ans plus jeune que lui, le baron Charles de la Guéronnière, ancien préfet, est mort en 1865.

affaires, trouvait toujours le temps pour l'amitié. Dès le matin, sa porte était ouverte à ses amis, et nous ne nous souvenons pas que l'un d'eux ait jamais été renvoyé sans être reçu.

« Comment donc, au milieu de tant de soucis et de tant de responsabilités, pouvait-il écrire tant de pages éloquentes, tant de lettres particulières qui sont autant de bijoux de grâce, de bon sens, d'affabilité, et qui mériteraient d'être recueillies comme les lettres de Cicéron à Atticus? C'est que M. de la Guéronnière avait, comme son maître M. de Lamartine, une facilité qui tenait du prodige. C'était un véritable improvisateur. Il écrivait debout, comme en se jouant, sur le pupitre élevé du cabinet de travail où il a été frappé par la fatale apoplexie. Son écriture n'était guère lisible, parce que sa pensée marchait plus vite que sa plume. Il dictait volontiers, et nous lui conseillions souvent de prendre un sténographe, tant il mettait de promptitude à exprimer les idées les plus justes et les plus nobles pensées. »

En dehors de ses publications politiques, dont la plus connue est le volume de *Portraits politiques contemporains* (Napoléon III), publié chez Amyot en 1852 et réimprimé chez Plon, avec additions, en 1856, M. de la Guéronnière est l'auteur de brochures anonymes qui ont fait en leur temps le plus grand bruit, et qui ont même eu l'importance d'événements d'une haute gravité poli-

tique. Voici le titre des plus célèbres de ces brochures :

L'Empereur Napoléon III et l'Angleterre (1858).
Le Pape et le Congrès (1859).
L'Empereur Napoléon III et l'Italie (1863).

Ces trois brochures ont été mises en vente chez Dentu, qui était alors l'éditeur spécial de ce genre de publications.

M. Charles Laffitte. — M. Charles Laffitte, l'un des plus illustres membres-fondateurs du Jockey-club, qui est mort dans les derniers jours du mois de décembre, avait formé en janvier 1867, avec Khalil-cherif-Bey et le baron de Nivière, et sous la raison sociale *le Major Fridolin*, une écurie commune bien connue des amateurs de chevaux. L'association dura peu de temps d'ailleurs et fut dissoute, en 1868, à la suite d'un procès qui fit alors un certain bruit dans le monde sportique. Ce nom de *Major Fridolin* a été pris également par M. de Valbezen, dans les *Débats*, pour des articles littéraires. Ce publiciste avait déjà donné — en 1844 — une brochure d'actualité sous le même pseudonyme, *le Chien d'Alcibiade*.

M. A. de Saint-Albin nous révèle, à propos de M. Laffitte, une assez curieuse particularité, qu'il est bon de noter au passage comme étrangement caractéristique :

« M. Laffitte adorait les courses. Il avait été l'un des fondateurs des steeple-chases de la Croix de Berny, et de temps immémorial il remplissait, à Dieppe, les fonctions de commissaire; c'est là qu'il portait, chaque saison, sa légendaire blouse de toile grise soutachée de galons verts Il fit courir pour la première fois en 1822, à Bordeaux, une jument nommée *Légère*. De 1863 à 1865, il eut un cheval nommé *Torticolis*. Enfin il s'associa avec le baron Nivière, et gagna en 1870 le prix du Jockey-club avec *Bigarreau*, et le grand prix de Paris avec *Sornette*.

« Chose singulière! bien qu'il fût excellent cavalier et fervent sportsman, il ne connaissait pas le cheval.

« Quand il visitait son écurie de courses, dirigée par Charles Pratt, il ne distinguait parmi ses chevaux que ceux qui différaient de robe. Il reconnaissait un poulain alezan d'un poulain bai, mais il ne fallait pas lui en demander davantage. Pour éviter toute confusion en les montrant à ses amis, il n'avait trouvé qu'un moyen, il remarquait le box dans lequel ils étaient placés. Mais lorsqu'à son insu Charles Pratt les dérangeait, il s'y perdait, et quand par hasard il y en avait un grand de substitué à un petit :

« C'est curieux, disait le major en entrant dans l'écurie, comme cet animal a pris de la taille! »

Les Journaux nouveaux en 1875. — L'année qui

vient de finir a vu naître cent deux feuilles nouvelles, dont une seule, *l'Écho universel*, s'occupe de questions politiques; toutes les autres sont soit littéraires ou artistiques, soit financières, commerciales, ou encore sans programme bien exactement défini. On trouve dans le nombre quelques journaux curieux, tels que *le Libérateur*, journal d'études bibliques; *le Conseiller du Clergé et de la Famille; le Feu*, journal des sapeurs-pompiers; *l'Indicateur des bons livres à bon marché; le Journal de l'Écolier; la Philosophie de l'avenir*, ou coordination des sciences conduisant à la vérité sociale (*sic*); *le Moniteur de la Bazoche*, gazette judiciaire; *les Papillons de la baronne de Locmaria,* paraissant irrégulièrement; *l'Aurore,* journal des fiancés; *le Bien-être de la Famille,* organe principal de l'institut patriarcal et des œuvres qui s'y rattachent; *Bulletin de la Boucherie et de la Charcuterie; le Chemisier*, études et application du système des mesures et des conformations, se disant « journal artistique et littéraire, » etc...

Ajoutons que la plus grande partie de ces cent deux nouveaux journaux a déjà disparu; parmi les absents nous citerons avec regret, en raison de leur utilité et de leur intérêt, *le Théâtre*, créé par J. Bonnassies, et *la Revue illustrée des Deux-Mondes*, dirigée par Olivier Moquin-Tandon.

Le Journal *le Ralliement.* — Un procès récent vient

de nous initier à l'histoire secrète de l'enfantement d'un journal que le résultat de ce procès même va évidemment supprimer avant sa naissance.

M. Barbieux, ancien gérant du journal *le Rappel*, rêvait de fonder, en prévision d'une prochaine loi favorable à la suppression de l'état de siége, un journal nouveau sous le titre de : *le Ralliement*. Les rédacteurs annoncés de cette feuille donnent une idée assez exacte de la ligne politique et littéraire qu'elle voulait suivre : MM. Esquiros, Pelletan, Tolain, Germain Casse, tous députés, et enfin M. Henri Rochefort lui-même, bien qu'exilé, devaient donner leur concours à M. Barbieux. M. Rochefort était même en quelque sorte, et par avance, l'inspirateur et le conseiller du futur *Ralliement*. Ainsi M. Barbieux voulait engager, comme courriériste, le journaliste qui a donné, il y a deux ou trois ans seulement, de si mystérieux et aussi de si vigoureux articles dans le journal *l'Universel*, et ailleurs, sous le pseudonyme d'Alceste. Mais M. Rochefort ne veut pas entendre parler de l'homme — bien que républicain avéré — qui se cache sous ce pseudonyme. Il envoie bien vite à « son cher Barbieux » le petit mot suivant à ce sujet :

Mon cher Barbieux,

N'allez pas faire ce four épouvantable.

Alceste, tout le monde le sait, c'est Hippolyte Castille, dont le nom est sur toutes les listes de fonds secrets de l'Empire. Ce serait comme si vous preniez Jules Amigues.

Henri ROCHEFORT.

Il est aussi question de M. Zola pour un feuilleton, et la lettre dans laquelle Rochefort apprécie le talent de ce romancier ne se contente pas d'un mince éloge; elle donne aussi des détails curieux sur des projets de correspondances étrangères pour ledit journal et sur des questions de boutique relatives à sa vente au numéro.

Mon cher Barbieux,

Je vous écris à la hâte. L'affaire Zola est des plus importantes. C'est le romancier le plus lu de Paris... Nous avons ici des documents et des nouvelles toutes fraîches pour la chronique étrangère... Nous sommes en rapport avec Cuba et l'Herzégovine, ainsi qu'avec l'Italie, dont nous recevons des lettres tous les jours. Les réfugiés espagnols nous renseigneront également.

Je vous ferai le programme sur votre idée des républicains de raison, qui est bonne. Je ne voyais aucune raison pour mettre Gustave Naquet dans le journal. S'il était possible de le donner à 2 sous, même en province, ce serait en effet superbe. Un sou de plus ou de moins pour un provincial est une question grave.

Henri ROCHEFORT.

La dernière lettre de Rochefort, relative à la création du *Ralliement*, est de beaucoup la plus intéressante; elle met en scène d'une manière assez inattendue le fils même du trop fameux publiciste de la *Lanterne*, et révèle certains détails piquants à propos de nouvelles collaborations à solliciter :

Mon cher Barbieux,

J'ai reçu avec toutes vos lettres une lettre de G. Naquet;

mais je l'ai perdue, et son adresse avec. J'ai bien réfléchi. Ce nom d'Henri a denombreux inconvénients ; il a 16 ans à peine. Que faire si quelqu'un l'insulte ou le provoque ? Il faudra donc avouer que l'article est de moi. Bien qu'il tire brillamment, il ne peut se battre à cet âge.

Voilà le meilleur à mon avis, d'autant plus que le public est si drôle, qu'il croirait que mes articles sont réellement de mon fils. Je signerai simplement mes chroniques : *Le Lanternier*. Personne ne peut m'en empêcher. La loi même permet à un déporté d'écrire, mais non de signer. Ce ne sera pas ma faute si tout le monde me reconnaît.

N'est-ce pas que ça vaut mieux ?

Autre chose. Je tiens beaucoup à ce qu'Émile Bergerat fasse les théâtres ainsi que la musique, qu'il connaît très-bien. Il est très-lancé dans les jeunes gens de talent comme Léon Cladel, qui est en train d'écrire un roman très-beau qu'on pourra avoir.

Alphonse Daudet nous en donnerait un aussi...

Embrassez Naquet... Je vous serre énergiquement la main.

H. ROCHEFORT.

Nous ne saurions nous étonner de voir le nom de M. Naquet dans la liste des collaborateurs de MM. Barbieux et Rochefort ; mais M. Émile Bergerat ! mais M. Alphonse Daudet ! tous les deux rédacteurs du *Journal officiel*, mêlés, — sans leur aveu, point n'est besoin d'y insister, [1] — à cette liste de collaborateurs d'un jour-

1. M. Daudet a protesté par lettre quelques jours après le jugement rendu contre M. Barbieux, en déclarant « qu'il ne connaît pas M. Barbieux, qu'il n'a reçu aucune proposition du journal *le Ralliement*, qu'il n'a pas vu Rochefort depuis douze ans et ne lui a jamais

nal auprès duquel le *Rappel* eût, sans doute, paru modéré.

Les *Trois Mousquetaires*. — Une remarque assez curieuse à faire au sujet de la *Jeunesse des Mousquetaires*, que vient de reprendre le théâtre de la Porte-Saint-Martin, c'est que ce drame, qui commence, par le fait, la trilogie si connue d'Alexandre Dumas, et dont la première représentation date du 17 février 1849, est venu et a été joué seulement quatre ans après sa suite naturelle, *les Mousquetaires ou Vingt ans après*, représentés au théâtre de l'Ambigu le 27 octobre 1845. Aussi, dans l'édition du *Théâtre complet* de Dumas, le libraire Michel Lévy a-t-il eu la bonne idée de publier les deux pièces dans l'ordre inverse de leur époque de représentation, préférant ainsi, pour la commodité du lecteur, l'ordre logique à l'ordre chronologique.

Quant au fameux roman que met en scène cette *Jeunesse des Mousquetaires*, il a toujours autant de lecteurs qu'autrefois, et il demeure l'un des plus attrayants qu'ait écrits « le père Dumas ». Il est à constater cependant qu'il a subi, en librairie — comme valeur vénale, — une dépréciation progressive, qui a aidé d'ailleurs par le bon marché à sa plus grande popularité.

écrit, et que, par conséquent, il n'a pu lui promettre une collaboration, laquelle, d'ailleurs, ne lui a pas été demandée ».

Sa première édition date de 1844; elle comprenait huit volumes in 8° chez Baudry et se vendait 60 francs.

La deuxième — 1846 — chez le même Baudry, également en huit volumes in-8°, ne coûtait plus que 40 francs.

La troisième, chez Dufour, Mulat et Boulanger, et qui est la première publiée avec illustrations, forme un seul volume grand in-8° avec un portrait de Dumas d'après Giraud et trente-deux gravures. Nous sommes en 1849, et le livre ne vaut plus que 10 francs.

Il descend à 8 francs en 1853 dans l'édition Marescq et Cie, 2 vol. in-4°, avec dessins de Beaucé, Philippoteaux, etc.

Vient ensuite une édition tout à fait à bon marché en 2 volumes in-12, chez Michel Lévy (1859), à 2 francs le volume.

La même édition tombe à 1 franc le volume chez les mêmes libraires en 1860, dans leur nouvelle collection à couverture verte.

Enfin dans la même année les *Trois Mousquetaires*, publiés toujours chez Michel Lévy dans leur *Musée littéraire*, in-4° à deux colonnes, descend au prix de 1 fr. 65 cent.

Aujourd'hui, et depuis la guerre, l'édition à 1 franc le volume de 1860 est remontée à 1 fr. 25 cent., soit 2 fr. 50 l'ouvrage complet.

Les Danicheff. — La nouvelle pièce russe de l'Odéon, *les Danicheff*, vient de remporter un de ces succès litté-

raires dont le théâtre dirigé par M. Duquesnel nous avait un peu déshabitués. La *Jeunesse de Louis XIV* et même la *Maîtresse légitime*, deux des pièces à grande vogue de l'Odéon en ces derniers temps, ne s'élevaient pas en effet à un niveau bien supérieur comme littérature. Le drame nouveau est une œuvre de valeur, intéressante, et écrite dans une langue sobre et mesurée qui dénonce la participation d'un collaborateur illustre, demeuré volontairement anonyme, mais que tout le monde a nommé depuis longtemps, M. Alexandre Dumas fils.

L'auteur du *Demi-Monde* s'est en effet juré à lui-même de ne jamais faire publiquement de collaboration ; il ne collabore donc que sous le manteau de la cheminée ; mais il donne aux œuvres qu'il veut bien diriger et retoucher un coup de plume assez vigoureux pour les rendre excellentes. Les *Danicheff* sont dans ce cas. L'auteur, M. Corvin de Kroukoffskoï, qui a signé sa pièce du pseudonyme Pierre Newski, descend, paraît-il, de Mathias Corvin, roi de Hongrie. Il tenait déjà au théâtre par sa femme, Mlle Stella Collas, que nous avons vue un moment au Théâtre-Français, où elle a débuté le 6 décembre 1856 dans *Zaïre*, et le 19 du même mois dans *Mademoiselle de Belle-Isle*. M. Corvin avait apporté à Paris le manuscrit de sa pièce, et M. Dumas avait consenti à lui donner ses conseils, que l'auteur inexpérimenté avait écoutés avec la déférence qu'ils méritaient.

Ce n'est que longtemps après sa première visite à M. Dumas qu'il lui rapporta une fois encore son drame refait entièrement d'après les indications du maître. M. Dumas s'éprit alors véritablement de cette pièce, dont il pouvait à bon droit se croire aussi un peu le père, et il la remania encore et cette fois définitivement en vue de la représentation si retentissante qui en a été donnée le 8 de ce mois.

Mme Arnould-Plessy et la Comédie française. — Nous apprenons une nouvelle qui affligera plus d'un habitué de la maison de Molière : Mme Arnould-Plessy n'a pu s'entendre avec l'administration de la Comédie française, et elle quittera définitivement notre première scène littéraire au mois d'avril 1876, époque de l'expiration de son engagement.

Nous déplorons bien vivement, pour la Comédie française aussi bien que pour le public intelligent qui la remplit tous les soirs, le départ d'une aussi éminente artiste, d'une artiste telle, disons-nous, qu'il ne s'en est pas produit une aussi distinguée et aussi remarquable depuis Mlle Mars. Mme Plessy emportera en effet avec elle les dernières traditions du grand art; car nous croyons qu'on la remplacera bien difficilement, — si jamais on la remplace, — et nous ne saurions assez regretter que le Théâtre-Français se croie obligé de laisser partir cette véritable comédienne, qui pouvait rendre si

longtemps encore de brillants services dans la seconde manière qu'elle venait d'adopter en créant, avec un si grand bonheur d'interprétation, *Nany*, et surtout la *Grand'mère*.

Nous donnerons, au moment où Mme Plessy prendra sa retraite, des documents qui feront passer sous les yeux du lecteur toute la série des rôles que cette illustre artiste a repris ou créés pendant sa longue carrière au Théâtre-Français.

Mlle Schneider. — Cette diva de l'opérette s'est, comme chacun sait, brouillée avec le théâtre des Variétés au sujet du retrait d'un rôle dans une pièce qui, d'ailleurs, n'a pas réussi. Mlle Schneider s'est alors transportée — de sa personne — au petit théâtre des Folies-Dramatiques, où elle vient de créer la *Belle Poule*, opéra bouffe nouveau de M. Hervé. A ce propos, le *Monsieur de l'orchestre* du journal *le Figaro* — pseudonyme qui dissimule tour à tour la personnalité de MM. Arnold Mortier, Leterrier et Vanloo — a tracé de Mlle Schneider un petit croquis tout à fait vrai et charmant :

« Que nous voici loin des timides débuts d'Hortense !

« Elle arrivait de Toulouse, où Offenbach, qui a découvert plus d'étoiles que M. Leverrier, l'avait trouvée.

« C'était aux Bouffes des Champs-Elysées, et la petite

pièce par laquelle elle se faufila sur la scène parisienne était signée, pour le poëme, d'un pseudonyme qui cachait M. Ludovic Halévy. La musique était de deux amis, deux hommes du monde, le comte d'Osmond et Jules Costé. Cela s'appelait la *Pleine Eau*.

« L'avenir était alors pour elle autant dans les avant-scènes que sur la scène. Les deux ont contribué depuis à lui faire une célébrité.

« Voyez-la au bois, marchant le long du lac, tenue en laisse par l'un de ses petits chiens, — des amours de petits chiens !

« Si le rhythme de la marche est gracieux, la tête n'a rien qui arrête le regard. Mais sur la scène, quelle transfiguration ! L'œil, gris, petit et atone, s'illumine ; on dirait que tous les feux de la rampe s'y reflètent. La bouche a des coquetteries et des avances au public qui sont autant de provocations ; il y a des mots qu'elle lance comme on donnerait un baiser. La narine s'agite, s'enfle, se dilate et frémit avec des impatiences voluptueuses qui traduisent tout ce que la bouche ne peut pas dire.

« Le geste a une originalité singulière. S'il s'encanaille, ce n'est jamais pour longtemps : de canaille, il devient élégant. Original en effet, comme le serait un gentleman qui, en sortant des Folies, aurait la fantaisie d'aller boire un bock au grand café Parisien avant d'entrer souper au Grand-Seize. »

La Musique au théâtre en 1875. — La résurrection du Théâtre-Lyrique, qui va être entreprise, sous la direction de M. Albert Vizentini, donnera probablement, par la concurrence qu'il tentera de faire aux théâtres de musique déjà existants, — l'Opéra et l'Opéra-Comique, — un élan qui leur manque tout à fait. La musique sérieuse, au théâtre, devient en effet de plus en plus rare. Avant la guerre — alors que le Théâtre-Lyrique existait — on jouait sur nos trois grandes scènes lyriques environ une trentaine d'actes nouveaux. Aujourd'hui les pièces inédites ne trouvent plus aucun moyen de se produire. En fait de nouveautés, pendant l'année 1875, l'Opéra n'a donné qu'une scène dramatique d'actualité de M. Charles Gounod [1], et l'Opéra-Comique a représenté sept actes.

Les théâtres d'opérettes et de féeries musicales s'en sont, en revanche, donné, comme on dit, à cœur joie. Leur bilan de nouveautés, pour l'année qui vient de finir, est formidable; il se chiffre par un total de soixante-cinq actes, qui se répartissent de la manière suivante:

Variétés, 6 actes; — Gaîté, 7; — Bouffes-Parisiens, 6;

---

1. L'Opéra a donné 185 représentations pendant l'année qui vient de s'écouler; en voici le détail : *La Juive*, 44 représentations; — *La Favorite*, 22; — *Guillaume Tell*, 20; — *Hamlet*, 30; — *Les Huguenots*, 34; — *Faust*, 21; — *Don Juan*, 14; — *La Source*, ballet, 14; — *Coppelia*, 6.

— Folies-Dramatiques, 15; — Renaissance, 11; — Athénée, 3; — Théâtre Taitbout, 5; — Théâtre Déjazet, 3; — Folies-Marigny, 1; — Alcazar d'hiver, 2; — Théâtre Tivoli, 2; — Folies-Bobino, 4.

Enfin, on nous annonce comme prochaine l'ouverture du théâtre des Folies-Oller, au boulevard des Italiens. et celle du théâtre de la Scala, bâti sur le terrain de l'ancien café du *Cheval-Blanc*, et qui seront également tous deux voués au culte de l'opérette.

— Il est question de la réception à l'Opéra d'un grand ouvrage nouveau, en cinq actes, de M. Massenet, dont le titre provisoire est : *Le Roi de Lahore.*

Le Capitaine pianiste Voyer. — Voici quelques détails biographiques sur le capitaine pianiste Voyer, qui va donner une série de concerts, à la salle Érard, à partir du 22 janvier.

M. Louis Voyer est né le 30 juillet 1839 à Melle (Deux-Sèvres), où son père, Louis-Eugène Voyer, était substitut du procureur du roi. Sa mère se nommait Adélaïde Guillebot. M. Voyer est entré à l'École spéciale militaire le 6 novembre 1857; le 1er octobre 1859, il était nommé sous-lieutenant au 91e de ligne, et le 1er janvier suivant il entrait en qualité d'élève à l'École d'état-major. Lieutenant le 1er janvier 1862, capitaine le 6 mars 1867, il était donné comme aide de camp au

général Fauvart-Bastoul. Il fit la campagne de 1870 à l'armée du Rhin; prisonnier de guerre le 28 octobre 1870, il fut interné à Cologne. Rentré en France le 22 avril 1871, il fut envoyé en Algérie. Il est aujourd'hui attaché à l'état-major de la 21e division militaire, à Nantes.

M. Voyer a été décoré de la croix de la Légion d'honneur le 24 septembre 1870.

— Un compositeur étranger, Frédéric Wald, vient encore demander droit de cité à la France. Son bagage artistique gravé n'est pas bien lourd, mais on nous apprend qu'il a en portefeuille une série d'œuvres distinguées qui paraîtront à tour de rôle, et dont quelques-unes auront même les honneurs de l'un des concerts publics le plus en vogue le dimanche. En attendant, Frédéric Wald vient de publier chez les éditeurs Durand et Schœnewerk, 4, place de la Madeleine, des *Suites enfantines*, études progressives de style pour les petites mains, que nous recommandons, pour leur facilité d'exécution et pour leur valeur mélodique, aussi bien aux professeurs qu'à leurs élèves.

Le *Voyage sentimental* et Jules Janin. — Le brillant succès que les remarquables eaux-fortes de M. Edmond Hédouin viennent de donner à une charmante édition du *Voyage sentimental*, dont la traduction, fort exacte, est

due à M. Alfred Hédouin, le propre frère du graveur, nous remet en mémoire les péripéties par lesquelles passa la traduction de Jules Janin publiée autrefois par l'éditeur Bourdin avec les dessins de Tony Johannot. L'éditeur s'était d'abord adressé, pour cette traduction, à Arsène Houssaye, qui avait cru devoir suivre le texte pas à pas. Quand Bourdin vit les premières épreuves, suffoqué de ces petites phrases courtes et saccadées, où les tirets remplaçaient souvent les ponctuations, il alla confier ses peines à Jules Janin, qui, pour obliger un ami (il a toujours été l'ami de ses éditeurs), ne se fit pas scrupule de donner quelques allures un peu françaises à l'œuvre de Sterne. Arsène Houssaye refusa de subir les modifications qu'on voulait lui imposer, et préféra renoncer à tout droit de paternité sur sa traduction. Celle-ci retourna donc aux mains de Jules Janin qui, cette fois, s'en donna à cœur joie d'habiller Sterne à la française, et c'est ainsi que le *Voyage sentimental,* traduit par Arsène Houssaye, retraduit par Jules Janin, s'est trouvé finalement, au dire de bien des connaisseurs, être fort peu traduit, ce qui a laissé le champ libre à M. de Wailly pour en donner une très-bonne traduction il y a quelques années, et à M. Alfred Hédouin pour faire aujourd'hui comme lui, sans le copier.

Bibliographie. — Les éditeurs E. Plon et Cie ont publié dernièrement, sous le titre de la *Vie hors de chez*

soi, la troisième et dernière partie de la *Comédie de notre temps*, rédigée et illustrée par Bertall. Le nouveau volume est, comme les précédents de la même série, tout rempli de fines, piquantes et sincères observations. Tout y est plaisamment dit et illustré de même. Cette fois c'est hors de chez nous, loin de notre vie habituelle, que l'auteur nous conduit. Les chemins de fer ont, en effet, transformé nos habitudes, nous pouvons dire nos mœurs, et créé cette comédie nouvelle qui n'appartient qu'à notre époque. Voilà ce que Bertall a voulu peindre sur le vif, de son meilleur crayon et de sa plume la plus alerte. Luchon, Trouville, Pau, Étretat, le mont Dore, Biarritz, Vichy, Aix-les-Bains, Dieppe, Nice, Cauterets, les eaux où l'on s'amuse, celles où l'on se guérit, celles où l'on se marie, tout est décrit consciencieusement, *de visu*, et surtout, je le répète, le plus gaiement du monde, dans ce superbe volume.

— Deux importantes éditions de l'*Imitation de Jésus-Christ* viennent de paraître presque simultanément, et si le bruit qui s'est fait autour d'elles nous dispense d'en parler longuement, il ne nous permet pas de les passer sous silence. L'une, publiée par M. Jouaust à la Librairie des Bibliophiles, avec une très-curieuse préface de M. E. Caro et de remarquables dessins d'Émile Lévy gravés à l'eau-forte par Waltner, n'a produit par elle-même d'autre sensation que celle qui résulte ordinaire-

ment de l'apparition d'un beau livre dans le monde, encore relativement restreint, des bibliophiles. L'autre, annoncée par les frères Glady avec une préface d'Alexandre Dumas et des dessins de Laurens, a paru avec une préface de Louis Veuillot et des dessins de divers peintres, tous gens de valeur, sans aucun doute, mais dont l'assemblage un peu étrange ne nous paraît pas, jusqu'à plus ample informé, préférable à l'unité d'une œuvre due tout entière à un artiste consommé comme Laurens.

Les frères Glady n'auraient pas eu, d'ailleurs, — au dire de quelques bibliophiles, — toute leur liberté d'action dans cette circonstance, M. Veuillot ayant énergiquement désapprouvé et finalement fait rejeter les compositions de M. Laurens, qui n'ont pas, paraît-il, la dose d'orthodoxie que réclame le tempérament du rédacteur en chef de l'*Univers*. On prête aux éditeurs ainsi désarçonnés l'intention de recueillir les dessins de Laurens dans une autre édition (mais que d'éditions!) publiée sous le vocable d'Alexandre Dumas. Mais si l'auteur du *Demi-Monde* allait trouver trop sérieux les dessins de M. Laurens!

Il nous est aussi revenu que les purs de l'ultramontanisme boudent un peu l'édition Jouaust à cause de M. Henri Lévy, qui appartient à la religion israélite. Voilà bien des susceptibilités éveillées! Heureusement, M. Caro n'est pas doué du même sensitivisme que M. Veuillot; et, grâce au bon sens dont il a fait preuve,

l'éditeur a pu réunir pour la publication de ce livre, qu'il appelle avec raison « le chef-d'œuvre des livres religieux et le plus religieux de tous les chefs-d'œuvre », l'un des écrivains qui pouvaient le mieux en parler, et l'un des rares artistes qui étaient capables de le traduire par le crayon.

— La Librairie des Bibliophiles prépare une édition des *Œuvres diverses* de Jules Janin, sous la direction de M. Albert de la Fizelière, laquelle comprendra la quintessence des écrits de celui qui fut si longtemps « le prince des critiques ». Cette collection formera certainement l'œuvre définitive de Jules Janin. Elle aura douze volumes. Un seul roman, le premier de tous et toujours demeuré le plus réputé, l'*Ane mort*, puis le *Neveu de Rameau*, suivi de *Nouvellles*, deux volumes de *Contes et Nouvelles*, quatre volumes de *Critique dramatique*, un volume de *Correspondance*, et enfin deux volumes de *Mélanges et variétés littéraires*.

« Jules Janin, nous dit M. de la Fizelière à propos de ces deux derniers volumes, était l'homme des improvisations étincelantes. Le petit article littéraire ou satirique, cette bonne fortune, si rare aujourd'hui, de la presse périodique, cette fantaisie inspirée par l'événement du jour, ce jet spontané d'humour railleuse et piquante, fut le triomphe de sa jeunesse. Plus tard, il traita sur le ton de la haute critique mille questions littéraires et histo-

riques, biographiques ou morales, qui resteront des modèles. Nous avons glané à pleines mains parmi les gerbes nourrissantes de cette vaste moisson. »

Cette nouvelle édition, que son bon marché destine à une grande popularité, aura un tirage spécial, à petit nombre, pour les bibliophiles. Les exemplaires de ce dernier tirage seront ornés d'une gravure à l'eau-forte d'Edmond Hédouin, et le volume contenant la *Correspondance* donnera un portrait de Jules Janin.

M. Bouguereau. — L'Académie des beaux-arts a élu, le 8 janvier, le peintre Bourguereau comme l'un de ses membres, en remplacement de M. Pils, décédé.

M. Bouguereau (Adolphe-Williams) est né le 30 novembre 1825 à La Rochelle. Il est élève de Picot, et il a paru pour la première fois au Salon, en 1849, avec un portrait et un tableau représentant l'*Égalité dans la mort*. Premier grand prix de peinture au concours de l'École des beaux-arts en 1850, M. Bouguereau a obtenu une deuxième médaille en 1855, pour son tableau *le Triomphe du martyre* (le corps de sainte Cécile apporté dans les catacombes), qui est aujourd'hui au musée du Luxembourg. En 1857, Bouguereau reçoit la médatlle de 1re classe, et il obtient une médaille de 3me classe à l'exposition universelle de 1867. Cet artiste distingué a acquis également une certaine réputation pour ses peintures décoratives : il en a exécuté de considérables chez

M. Montlun, à la Rochelle, chez les Bartholony, à l'hôtel Pereire, dans l'église Sainte-Clotilde (chapelle de Saint-Louis), dans l'église Saint-Augustin (les chapelles Saint-Pierre et Saint-Paul et Saint-Jean-Baptiste), à la salle des concerts au Grand-Théâtre de Bordeaux, etc... Il est décoré de la Légion d'honneur depuis 1859.

M. Bouguereau a été nommé académicien par 14 voix; il n'avait qu'un concurrent sérieux, M. Bonnat, qui n'a recueilli que six voix.

Calino. — Le *Courrier de Vaugelas* fait remonter l'origine de la fameuse personnalité de Calino, à qui l'on a pris l'habitude d'attribuer tant de naïvetés et de calembredaines, à une pièce de Th. Barrière et Fauchery, dans laquelle figure un peintre en herbe dont se moquent tous les rapins, et qui porte précisément ce même nom de *Calino*.

L'assertion est inexacte. Les journaux avaient déjà répandu bien des charges plus ou moins grotesques, toutes mises sur le compte de Calino, avant que Barrière l'eût pris pour le héros de sa pièce de *Calino* représentée, en 1856, au théâtre du Vaudeville. Calino, qui plus est, n'est pas un type inventé; il a réellement existé en effet dans l'atelier de Picot, vers 1840, un élève en peinture qui portait ce nom, et qui était tellement naïf et bête qu'il devint rapidement le plastron de tous ses camarades, avant d'être appelé à l'honneur d'une po-

pularité aussi retentissante et aussi continue. Calino a même passé quelque peu dans la langue; on dit « calinoter », et « calinotades » est devenu un substantif.

Sur la cherté de la vie a Paris. — Nous trouvons dans une chronique du journal *le Siècle* de fort curieuses réflexions, à la fois philosophiques et économiques, sur les proportions de dépense que prend de jour en jour la vie à Paris. Voici expliqués, en quelques lignes tristement vraies, bien des mystères de cette existence parisienne, d'une apparence si brillante, dissimulant, hélas! souvent de terribles découragements et de profondes amertumes :

« Le commencement de la sagesse serait de comprendre que, dans cette colossale agglomération parisienne où l'étranger tient tant de place, la surélévation du prix de la vie ne peut que croître, bien loin de diminuer; il faut en prendre son parti et s'arranger en conséquence. Partout où vous frapperez vous trouverez un homme gêné. Pourquoi? Parce que tout le monde a conservé l'ancien train de vie, sans se préoccuper de l'enchérissement toujours croissant qui diminue les fortunes. Il y a trente ans, on était riche avec quarante mille francs de rente; maintenant un pareil revenu constitue tout au plus un homme à son aise.

« Ajoutons que le luxe monte dans la même proportion que la cherté des choses, et ne nous étonnons plus

si la vie parisienne offre un si curieux spectacle à l'œil de l'observateur. Partout l'apparence de la richesse, et, sous cette apparence dorée, la gêne pour le plus grand nombre ; rien n'est sincère, ni les visages, ni les toilettes, ni les dîners à trois services, ni les bals, ni les attelages. Vie factice, fatigante pour qui y joue un rôle, aussi bien que pour le spectateur qui se contente de regarder passer les masques. Ici, des demoiselles qu'on salue comme si elles étaient de grandes dames ; là, de grandes dames qui font tous leurs efforts pour ressembler à des demoiselles. Une promiscuité universelle et avec cela le sourire sur toutes les lèvres faisant place, de temps en temps, à une contraction fébrile qui trahit le souci du lendemain. »

GEORGES D'HEYLLI.

Paris, imprimerie Jouaust, rue Saint-Honoré, 338.

GAZETTE ANECDOTIQUE

NUMÉRO 2 — 31 JANVIER 1876

SOMMAIRE. — Anniversaire de Molière. — Victor Hugo. — Pils. — Le Prix de Rome. — Le général Bataille. — Le Registre de Lagrange. — Le Napoléon de M. Seurre. — Jules Janin et l'*Ane mort*. — André Léo. — Mlle Croizette, Fechter, Arnal. — Le *Bourgeois gentilhomme*. — *Varia*. — *Errata*.

15 *Janvier*. — ANNIVERSAIRE DE MOLIÈRE. — La Comédie française a célébré, selon son habitude, l'anniversaire de la naissance de Molière par une représentation extraordinaire qui avait attiré une foule considérable. On jouait le *Misanthrope* et le *Malade imaginaire*, avec la Cérémonie. Entre les deux comédies, M. Coquelin est venu réciter une pièce de vers inédite de M. Lucien Paté : *A Molière!*

Le jeune poëte nous présente Molière,

ce rieur étrange,
Marchant dans le chemin des grands inconsolés,

et il suppose, dans une habile fiction, que Corneille vient offrir au cœur meurtri et désillusionné du grand comique ses consolations et ses encouragements.

Oh ! viens, mon vieux Corneille, exilons-nous du monde !

s'écrie Molière, dans sa triste amertume. — Eh quoi ! tu voudrais fuir, lui répond Corneille,

Tu voudrais fuir, dis-tu ? Non, la fuite est mauvaise.
Soldat du grand combat, sache en sortir vainqueur !
Le vice, à ton départ, triompherait à l'aise ;
Reste, et mets haut ta joie, en portant haut ton cœur.

Tu me parles d'aïeux, en vantant ma lignée :
Mais qui pourrait, à toi, se nommer ton aïeul ?
Tiens donc à tes destins ton âme résignée :
C'est quand on est trop grand, Molière, qu'on est seul !

Tu ris, moi je me tais, et l'ombre m'enveloppe ;
Mais j'irai jusqu'au bout, à mon œuvre attaché.
Va, si j'ai fait le *Cid*, tu fis le *Misanthrope :*
Allons causer ensemble, et nous ferons *Psyché*.

On a vivement acclamé l'auteur, aussi bien que l'interprète de ces vers si bien frappés, à la fois tristes et forts, et qui viennent d'être publiés en une élégante plaquette à la Librairie des Bibliophiles.

— Nous noterons, à ce propos, une curieuse observation au sujet des pièces de vers qui sont récitées dans la représentation extraordinaire donnée annuellement en l'honneur de Molière. La poésie de M. Lucien Paté est la septième depuis 1857 — pour ne pas remonter plus haut — qui porte ce titre uniforme : *A Molière!* Ne serait-il pas possible, dans l'avenir, de varier au moins quelque peu la rubrique de cet hommage périodique, afin d'éviter une confusion dans l'esprit des auditeurs et, par suite, des bibliophiles et des collectionneurs?

Voici — pour mémoire — la liste des pièces de vers auxquelles je viens de faire allusion :

1857. — *A Molière!* strophes de M. Beauvallet, lues par lui.

1867. — *A Molière!* pièce de vers de M. Émile Bergerat, récitée par M. Leroux.

1868. — *A Molière!* vers de M. Marc Bayeux, dits par M. Maubant.

1869. — *A Molière!* poésie de M. Paul Ferrier, déclamée par M. Coquelin aîné.

1870. — *A Molière!* vers de M. Carcassonne, poëte marseillais, dits par M. Delaunay.

1871. — *A Molière!* strophes patriotiques de M. Gondinet, dites par M. Coquelin.

C'est en plein siége, quatre jours avant la bataille de Buzenval, qu'eut lieu cette dernière représentation. Elle était complétée par le *Dépit amoureux* et *Amphitryon,*

avec le prologue, et terminée par le couronnement du buste de Molière. La recette, bien que le prix des places eût été sensiblement diminué, atteignit le chiffre de 2,663 francs. Il y avait longtemps déjà que les loges des artistes n'étaient plus chauffées; aussi le bulletin de représentation du jour, dont nous avons un exemplaire sous les yeux, porte-t-il l'avis suivant :

« Pour la cérémonie du couronnement, les artistes hommes sont priés de venir en gardes nationaux, la disette du bois ne permettant pas de faire de feu dans les loges. »

Et c'est par ces braves artistes, en tenue de guerre, et dont l'un, M. Seveste, devait quelques jours plus tard recevoir le coup de la mort sur le dernier champ de bataille de la défense, que fut, ce jour-là, couronné le buste du grand Molière!

— En dehors de l'anniversaire de Molière, la Comédie française célèbre encore ceux de Corneille et de Racine; mais cet usage, pour les deux grands tragiques, ne remonte pas à une date bien éloignée. On ne célèbre, en effet, l'anniversaire de Corneille que depuis le 6 juin 1842, et celui de Racine que depuis le 21 décembre 1854. Il se passa même un fait assez curieux à propos de la composition du spectacle du premier anniversaire de Racine. On représentait, avec *Phèdre*, par Mlle Rachel, les *Ennemis de la maison*, estimable comédie de M. Ca-

mille Doucet que le Théâtre-Français venait d'emprunter au répertoire de l'Odéon (29 novembre 1854). Ce n'était honorer qu'imparfaitement Racine, et, depuis, l'habitude a prévalu de ne jouer, dans ces représentations, que des pièces de l'écrivain en l'honneur duquel elles étaient données.

Mlle Rachel, qui était souvent soit en congé, soit absente pour cause de maladie ou de caprice, ne prit part que fort rarement à ces anniversaires. Elle ne parut qu'une seule fois, pendant tout son séjour à la Comédie française, dans l'une des représentations données en l'honneur de Molière, le 15 janvier 1847. La Comédie jouait ce jour-là un à-propos, en vers, de M. Jules Barbier, l'*Ombre de Molière*, dans lequel Mlle Rachel représentait la Comédie sérieuse; Mlle Augustine Brohan, la Comédie légère; Provost, Molière; Got, Mercure, et Maillart, un poëte. Mlle Rachel ayant refusé de jouer une seconde fois son rôle, on représenta l'à-propos en supprimant les deux personnages de femmes, et il parut ainsi sur l'affiche durant sept ou huit soirées.

Mlle Rachel joua également une seule fois, pour Racine, le rôle de Phèdre, le 29 novembre 1854, et deux fois, pour Corneille, Camille, des *Horaces*, les 6 juin 1854 et 6 juin 1855. Après cette dernière représentation, elle parut encore une fois dans les *Horaces*, avant son départ pour l'Amérique, qui fut en même temps, et pour jamais, son départ définitif de la scène française.

— Nous voulons citer une dernière curiosité rétrospective au sujet de ces anniversaires. Le 6 juin 1866, la représentation du 260e anniversaire de Corneille fut particulièrement intéressante. Elle fut donnée au bénéfice des victimes d'une explosion survenue quelques jours auparavant dans une usine de la Villette, et elle se composait du *Menteur*, du 3e acte de *Psyché* et des trois derniers actes du *Cid*, joués en italien par les artistes de la troupe de M. Ernesto Rossi, le tragédien célèbre si applaudi en ce moment, à la salle Ventadour, dans le répertoire de Shakespeare, et qui interpréta ce soir-là avec un grand succès le rôle de don Rodrigue dans le chef-d'œuvre de Corneille.

Victor Hugo chez lui. — Voici d'assez curieux détails donnés par le *Figaro* sur l'intérieur de M. Victor Hugo, sa vie intime, ses habitudes et sa manière de vivre, détails auxquels la récente nomination de l'illustre poëte comme électeur sénatorial donne un intérêt d'actualité :

« Le nouveau délégué du conseil municipal aux élections sénatoriales habite, 21, rue de Clichy, un appartement situé au deuxième étage, au-dessus de celui que Mme Charles Hugo occupe avec ses enfants. Cet appartement est surtout remarquable par son salon décoré avec un goût parfait, quoique les tableaux en soient bannis. On n'y voit pas non plus de piano; et nous ne

chercherons pas querelle au maître de la maison pour cette lacune dans son ameublement.

« Le maître de l'endroit commence sa journée de bonne heure. A sept heures, il quitte son lit pour se plonger dans une grande cuve d'eau froide, hiver comme été, dût-il briser la glace, comme cela lui est arrivé ces jours derniers.

« Sa toilette terminée, il se livre à une promenade accélérée à travers les diverses chambres de son logis. C'est ce qu'on appelle, en langage hydrothérapique, « faire la réaction ». Mais bientôt le travail le réclame, et il s'y livre jusqu'à onze heures et demie.

« Le grand-père déjeune alors avec ses petits-enfants, Georges à sa droite, Jeanne à sa gauche, en face de leur mère. Son affection pour ces enfants est bien connue des intimes. Elle va jusqu'à l'adoration.

« Après le déjeuner, le travail reprend ses droits, jusqu'à quatre heures. Alors Victor Hugo sort, — toujours seul. C'est le plus souvent à pied qu'il fait ses promenades. Parfois cependant il lui arrive d'escalader l'impériale du premier omnibus venu, — blanc, vert ou marron, il n'en sait rien, — et de se laisser voiturer, plongé dans ses réflexions, sans savoir où il va. Chose étrange! ses amis racontent qu'il a souvent trouvé sur ce siége élevé des inspirations poétiques remarquables. Quand il est enfin obligé de descendre à la tête de ligne, la Bastille, la Glacière ou le pont de l'Alma, — il re-

monte sur une autre voiture qui le ramène au point le plus proche de sa demeure.

« On dîne très-tard chez Victor Hugo. La cuisine qu'on y mange est exquise et annonce un vrai cordon bleu. Il y a toujours des invités, mais nul ne déplace jamais les petits-enfants de leur chaise aux côtés de leur grand-père.

« Après le dîner, tous les soirs, Victor Hugo reçoit de nombreuses visites ; ce sont non-seulement des familiers, mais aussi des indifférents et des curieux. Quel que soit l'intérêt de la conversation, il termine sa journée avec la régularité qui y a présidé dès le matin, et à onze heures précises il se retire dans sa chambre à coucher. »

Le peintre Pils. — La commission chargée de préparer l'exposition posthume des œuvres du peintre Pils[1] a cru devoir y faire figurer un certain nombre d'esquisses du père même de ce célèbre artiste. M. Becq de Fouquières, qui vient de publier chez Charpentier une notice détaillée sur Pils, attribue également à son père une importance que, véritablement, comme peintre, il ne mérita jamais. Il donne même aux dessins en question la qualification excessive de « superbes esquisses », ce qui eût

1. Cette exposition a ouvert le 15 au quai Malaquais. Elle comprend 77 tableaux, 390 aquarelles et 550 dessins.

certainement fort étonné ce brave et excellent homme, s'il était encore de ce monde pour recueillir toute cette gloire bien inédite et surtout bien tardive.

Nous avons personnellement beaucoup connu M. Pils le père; nous possédons même deux ou trois ébauches de sa main. La vérité est qu'il n'avait reçu aucune instruction artistique, qu'il avait de l'instinct et de l'imagination, mais qu'il maniait très-inhabilement le pinceau ou le crayon. Le maréchal Oudinot, auprès de qui Pils père remplit un modeste emploi pendant la campagne de Russie, ayant été nommé grand chancelier de la Légion d'honneur le 17 mars 1830, donna à son vieux compagnon d'armes un humble poste dans les services de son administration, poste que M. Pils conserva sous tous les grands chanceliers qui se sont succédé jusqu'au comte de Flahaut. Ce digne homme, si heureux et si fier de la grande notoriété de son fils, jetait souvent sur le papier de rapides esquisses à la plume; ce n'étaient à vrai dire — comme tout ce qu'il a fait d'ailleurs — que de simples pochades d'une composition ingénieuse, mais d'une exécution tout à fait primitive.

Le célèbre peintre Pils est donc bien dans toute la force du terme un vrai fils de ses œuvres. Il avait d'ailleurs une modestie très-grande et un cœur parfait, et il ne rougit jamais de l'humble situation de son père après qu'il fut lui-même arrivé si haut. M. Pils père mourut

à l'âge de quatre-vingt-trois ans, le 6 décembre 1867. Son deuxième fils, Édouard, né en 1823, avait également abordé la peinture avec succès ; mais il mourut prématurément en 1850, avant d'avoir donné tout ce que promettait son jeune talent.

Le prix de Rome. — Le ministre qui préside à l'administration des beaux-arts vient de faire publier au *Journal officiel* le rapport du secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts, le savant vicomte Henri Delaborde, sur les envois des prix de Rome pour l'année 1875. Voilà une heureuse innovation, car c'est en effet la première fois que le rapport annuel en question reçoit la publicité de l'organe officiel. Le rapporteur passe successivement en revue les travaux de peinture, de sculpture, d'architecture, de gravure et de composition musicale. MM. Puget, Salvayre, Serpette et Maréchal font les frais de cette dernière partie du rapport.

Nous parlions dans notre dernier numéro de l'envahissement toujours croissant du genre musical dit de l'opérette. M. Delaborde lui est aussi tout à fait opposé, et il en apprécie la valeur, à propos de M. Serpette, en quelques lignes sévères et curieuses que nous croyons devoir rapporter :

« L'Académie voit avec un vif regret que, loin de tenir compte des observations qui lui avaient été adressées l'année dernière, M. Serpette a enchéri encore sur les

erreurs qu'accusait son précédent envoi. L'ouvrage qu'il a intitulé *l'École buissonnière* n'est ni un opéra-comique, ni un opéra. Il appartient à un genre beaucoup trop en faveur aujourd'hui auprès d'un certain public, mais qui n'est pas celui, tant s'en faut, qu'il convient à un pensionnaire de l'Académie d'adopter[1].

« Que M. Serpette se hâte donc de revenir aux saines traditions de l'art. Si ses inclinations le portent à la comédie musicale, que nos grands maîtres français lui servent de modèles ; au lieu des fâcheux exemples qui le séduisent[2], qu'il s'attache à suivre ceux de Grétry, de Boïeldieu, d'Auber. Il ne s'égarera pas en se confiant à de tels guides, et il réussira à reprendre sa place parmi les pensionnaires sur l'avenir desquels on doit compter.

« Une ouverture destinée à être, suivant l'usage, exécutée à la séance annuelle de l'Académie, complète l'envoi de M. Serpette. Elle est écrite dans un style meilleur que celui de l'autre ouvrage, et prouve que M. Serpette pourrait bien faire s'il abandonnait la voie dangereuse où il s'est engagé. »

Le général Bataille. — On remarque, en tête du dernier décret qui a nommé, le 11 janvier, un certain

1. Le genre de l'opérette, tout naturellement, sur les autels duquel M. Serpette a déjà deux ou trois fois sacrifié.

2. Les donneurs de ces fâcheux exemples sont MM. Offenbach, Charles Lecoq, Hervé, Vasseur et *tutti quanti*.

nombre de militaires aux divers grades de l'ordre de la Légion d'honneur, le général Bataille, l'un des plus populaires officiers de l'armée, élevé à la dignité de grand'croix.

Né le 11 septembre 1816 à Bourg-d'Oisans (Isère), le général Bataille avait pour père un officier de cavalerie. Le 16 novembre 1834, il entrait à Saint-Cyr. Sous-lieutenant au 22e de ligne le 12 octobre 1836, il franchit en dix-neuf ans tous les grades intermédiaires jusqu'à celui de général de brigade auquel il fut promu le 12 août 1857. Le 12 août 1866, il était général de division. Les campagnes du général Bataille sont des plus nombreuses ; dix-huit ans d'Afrique, de 1839 à 1857 ; guerre d'Italie (1859) ; campagne de Rome (1868) ; guerre d'Allemagne (1870-71) ; prisonnier de guerre du 29 octobre 1870 au 10 mars 1871.

Le général Bataille commande aujourd'hui le 5e corps d'armée, à Orléans ; il a épousé récemment Mme Gustave Crémieux, qui s'était fait une assez grande réputation comme cantatrice, avant son deuxième mariage, sous le nom de *Monbelli*.

Le Registre de Lagrange. — Ce fameux registre, qui est le document le plus précieux parmi ceux, d'ailleurs si nombreux et si importants, que possèdent les riches archives de la Comédie française, vient enfin d'être publié par les soins et aux frais des sociétaires.

Il contient d'abord la liste complète des programmes de toutes les représentations données par la troupe de Molière, de 1659 à 1685, dans les trois salles du Petit-Bourbon, du Palais-Royal et de la rue Guénégaud, dans les diverses résidences du Roi, et dans plusieurs châteaux de grands seigneurs ou de riches particuliers du temps. Il mentionne, en outre, l'état journalier des recettes faites par la troupe du grand comique et des partages attribués à chacun de ses membres ; il donne enfin le résumé de chaque représentation et une rapide analyse, parfois en quelques mots seulement, des événements qui pouvaient intéresser aussi bien les artistes que leur illustre directeur.

Lagrange était, comme on sait, l'ami le plus fidèle et le plus aimé de Molière ; il représentait, en quelque sorte, à la fois le régisseur et le contrôleur général de la troupe ; il avait surtout la confiance du maître, et il nous a transmis, dans son livre si exempt de toute forme convenue et de prétentions quelconques, les documents les plus sûrs et les plus variés pouvant servir, comme source de renseignements indispensables, à suivre la vie de Molière, et surtout à étudier l'histoire de ses immortels ouvrages. Nous trouvons, en effet, dans cet inestimable registre, la trace constante des alternatives de gloire et de revers, d'embarras financiers, et rarement de succès lucratifs, au milieu desquels Molière lutta et se débattit pendant toute sa vie.

C'est surtout contre les comédiens de l'hôtel de Bour-

gogne qu'il est continuellement en guerre, et les notes du registre sont parfaitement renseignées sur ce point spécial. Quant aux pièces mêmes de Molière, le registre donne succinctement le chiffre des représentations obtenues par chacune d'elles, avec l'importance des recettes atteintes, ce qui établit aujourd'hui, mieux que toute autre discussion ou démonstration, l'effet qu'elles produisaient sur le public du temps et la faveur qui s'attacha de préférence à certaines d'entre elles.

La magnifique publication de la Comédie française forme un superbe volume in-4e, avec grandes marges où figurent souvent des signes ou des annotations, en dehors du texte et conformément au manuscrit. Commencé sous la direction de M. Édouard Thierry, le registre de Lagrange doit à cet éminent publiciste la savante préface qui remplit ses premières pages. C'est une étude complète, non pas seulement sur Lagrange, dont la vie personnelle n'offre en somme qu'un relatif intérêt, mais par-dessus tout sur Molière lui-même et sur tous les incidents particuliers qui se rattachent à la représentation de ses œuvres. Il y a huit ans déjà que M. Thierry a commencé cette capitale restitution du livre curieux dont la direction de M. Perrin aura eu l'honneur de voir l'achèvement. Vingt mille francs environ ont été dépensés pour donner à ce livre tout le luxe, tout l'éclat et aussi tout le soin minutieux qu'exigeait la reproduction d'un texte hérissé de tant de notes et de tant de chif-

fres. Mais la Comédie n'a pas entendu faire ici une œuvre de spéculation ; elle n'a voulu mettre en vente que le nombre de volumes nécessaire pour couvrir les frais de la grosse dépense qu'elle avait faite. Huit cents exemplaires seulement du Registre de Lagrange ont donc été lancés dans le commerce; les deux cents autres ont été distribués par les soins de la Comédie.

Le Napoléon de M. Seurre. — On a beaucoup parlé, ces jours derniers, à propos de la statue de Napoléon en empereur romain qui vient d'être replacée sur la colonne Vendôme, de celle qui l'y a précédée et qui représentait le héros dans sa redingote grise; celle-ci, demeurée en place de 1833 à 1863, était l'œuvre de Seurre, dit le jeune. On sait que, transportée alors au rond-point de Courbevoie, elle fut jetée par terre après le 4 septembre 1870, et que différentes versions ont circulé relativement aux circonstances qui ont accompagné son renversement.

Un capitaine du 119e de ligne, M. Jean-Baptiste Maratuech, vient de rétablir la vérité des faits, sur ce point demeuré incertain, dans une lettre publiée par les journaux et qui constitue désormais une sorte de document historique :

. . . . . .

Voici la vérité, je puis l'affirmer :

Le 21 septembre 1870, à la nuit nombante, le 119e de li-

gne, alors 19e de marche, venait occuper les positions suivantes :

Le 1er bataillon (4e bataillon du 16e de ligne), le pourtour du rond-point de Courbevoie ;

Le 2e bataillon (27e), la caserne de Courbevoie ;

Le 3e bataillon (58e), Puteaux, qu'il mit en état de défense.

Votre serviteur était alors sous-lieutenant au 1er bataillon (16e de ligne).

Seul officier disponible en dehors des officiers qui commandaient des compagnies, par suite des pertes faites à Châtillon, je fus chargé des fonctions d'adjudant-major au bataillon, en remplacement du titulaire, tué à Châtillon.

A partir du 22, on mit sous ma surveillance un piquet de 50 soldats qui avaient les faisceaux formés sur le rond-point.

Le 21 septembre, jour de notre arrivée, nous vîmes la statue entourée d'un échafaudage. On devait alors la descendre. Les jours suivants, les ouvriers descellèrent le pied de la statue. Le 24 ou le 26, on avait changé d'avis et on put voir un câble entourant le cou du Petit-Caporal. Quelques planches furent placées jointives au bord du trottoir.

Vers *une* heure de l'après-midi (le 24 ou le 26), l'entrepreneur, sans doute (un homme qui tenait le milieu entre l'ouvrier et le bourgeois), vint me demander de lui donner quelques soldats parmi ceux qui étaient de piquet, pour tirer la corde, dont l'une des extrémités entourait le cou de la statue.

Je répondis : « Je ne ferai jamais cela. »

Un instant après arriva du pont de Neuilly un détachement de mobiles qui allait chercher des pommes de terre dans la plaine de Gennevilliers.

L'entrepreneur s'adressa à eux, et en un moment la corde se tendit sous l'effort de cette bande de mobiles, qui devaient être de la Seine, on pouvait le reconnaître à la façon dont ils disaient : « Arrive ici, Badinguet ! » et autres outrages de ce genre.

Je puis assurer ici que pas un soldat ne toucha la corde. Je ne l'eusse point souffert.

La statue chancela longtemps (elle les bravait!), enfin elle perdit l'équilibre et vint tomber sur les planches, qui ne pouvaient rien garantir.

La tête se sépara du reste du corps, quelques morceaux de bronze furent projetés aux abords : je ramassai un de ces petits débris que j'ai encore et sur lequel j'ai inscrit la date du 24 septembre ; mais je crois que ce n'est que le lundi 26 que la chose eut lieu, mais pas plus tard, et jamais en octobre. J'en réponds, comme je réponds que pas un soldat n'a contribué à la chute.

Se souvient-on encore aujourd'hui du pitoyable quatrain de quelque Juvénal anonyme qui circula manuscrit, en 1863, au moment où le César romain de M. Dumont vint prendre la place du Napoléon à la redingote de M. Seurre?

Tyran juché sur cette échasse,
Si le sang que tu fis verser
Pouvait tenir sur cette place,
Tu le boirais sans te baisser!...

Jules Janin et l'*Ane mort*. — L'apparition du premier volume des *Œuvres diverses de Jules Janin*, qui viennent de commencer par la publication de l'*Ane mort*, a réveillé dans la mémoire de ses amis le souvenir de bien des particularités de sa vie littéraire. Que se proposa de faire Jules Janin le jour où il prit la

plume pour tracer les premières lignes de l'*Ane mort?* Personne ne pourrait le dire, et peut-être ne l'aurait-il pas pu lui-même. Il est probable qu'il ne voulut tout d'abord que parodier, dans une courte et brillante fantaisie, le genre terrible qui faisait alors les délices du public; puis, captivé lui-même par son sujet, il se laissa entraîner au-delà des limites qu'il s'était fixées. Mais grand fut alors son embarras : trop étendue pour une simple variété, son œuvre ne l'était pas assez pour un roman. Une femme d'esprit, celle d'un de nos littérateurs les plus érudits, lui vint en aide en lui donnant l'idée, pour prolonger l'intérêt du récit, de mettre son héroïne dans une position *intéressante*, et la fantaisie, devenue roman, compta quelques chapitres de plus.

Jules Janin avait d'ailleurs l'esprit assez enclin à la raillerie. Un jour il lui vint aussi à l'idée de faire du *Dernier Jour d'un condamné* une parodie qu'il intitula : *Histoire d'un homme dévoré par un serpent, racontée par lui-même.* Il alla montrer à Nodier cette étrange fantaisie encore à l'état d'ébauche, et qu'il voulait, disait-il, revoir et corriger : « Gardez-vous bien d'y toucher, lui dit Nodier, enchanté du morceau : vous gâteriez tout. D'ailleurs, je prends ce manuscrit pour moi, et je ne vous le rends pas. » Nodier le garda en effet, et le garda si bien qu'on ne l'a jamais revu, et que les amis de l'auteur ont fait pour le retrouver des recherches restées jusqu'à ce jour sans résultat.

M. de Sacy, pour annoncer les publications des œuvres de celui qui fut un de ses plus fidèles amis, vient de donner aux *Débats* un article qui a fait sensation parmi les lecteurs de ce journal, privés depuis longtemps de la prose de l'illustre académicien. Après avoir, avec autant d'esprit que de bonhomie, raconté Jules Janin toujours enfant jusqu'au dernier jour de sa vie, mais enfant si aimable et si poli, Jules Janin bon, facile à attendrir, ne connaissant que les colères sans fiel, et qu'une parole flatteuse, une caresse, un bonbon, remettaient de bonne humeur, M. de Sacy termine par ces paroles émues, que nos lecteurs nous saurons gré de leur conserver ici :

« Ce bon Janin ! hélas ! je l'ai vu, je le vois encore sur ce lit de misère qu'il ne devait plus quitter, ne prononçant déjà qu'avec bien de la peine quelques mots entrecoupés et dont il n'était pas facile de saisir le sens ! Ses yeux parlaient pour lui, ses yeux si tendres, dans lesquels s'était réfugiée toute sa vie, toute son âme. Nos mains l'une dans l'autre, et étroitement serrées, nous nous disions le dernier adieu ! cet adieu qui vaudrait à lui seul qu'on ne fût pas enlevé à ses amis et à sa famille par un coup subit ! Je ne devais plus le revoir ! C'est dans ses œuvres qu'il revit d'une vie qui ne périra pas ; c'est là que nous irons encore le chercher, nous ses vieux amis, et c'est là que le retrouveront à jamais, aimable et charmant, les indifférents mêmes qui le liront.

Ne croyez pas cette lecture si frivole. Tout n'y est pas esprit seulement, grâce et richesse de style et d'imagination. Le bon cœur, le bon sens, y ont aussi leur place, et sous une apparente folie s'y cache souvent beaucoup de sagesse. »

André Léo. — André Léo, dont un journal entretetenait dernièrement ses lecteurs, est une des personnalités les plus curieuses dans la littérature du roman à notre époque. On sait que sous ces deux prénoms (ceux de ses enfants) l'auteur des *Filles de M. Plichon* a masqué le nom de Mme Champseix, aujourd'hui Mme Malon : car elle a épousé depuis peu le trop célèbre membre de la Commune, qui s'était fixé en Italie, et dont l'Italie vient de se séparer tout récemment. Sa destinée était, paraît-il, de se marier à l'étranger. Collaboratrice de la Revue fondée à Boussac par Pierre Leroux en 1848, et dont le directeur était M. Champseix, elle épousa ce dernier, exilé à Lausanne après les événements de juin. Malgré certaines tendances doctrinaires, heureusement peu accusées, les premiers romans de Mme Champseix avaient obtenu de véritables succès littéraires, et il est à regretter qu'elle ait cru devoir abandonner la place très-enviable qu'elle s'était faite dans la littérature moderne, pour égarer son talent dans des discussions politiques et sociales dont le résultat stérile aura été, en la faisant plus connaître, de la faire plus vite oublier.

Lettres inédites de Louis XIII à Richelieu. — On sait après quelle série de difficultés sans nombre s'ouvrent parfois, devant la persistance incalculable de quelque bénédictin littéraire, les portes de fer qui conduisent aux archives du département des Affaires étrangères. Qui peut se souvenir d'y avoir jamais pénétré, à l'exception de rares initiés en tête desquels il faut aujourd'hui placer M. Marius Topin, qui a dû sans doute autant au souvenir de son oncle, M. Mignet, ancien archiviste des Affaires étrangères, qu'à son propre renom littéraire, la faveur inestimable dont il vient d'être l'objet ?

M. Topin, publiant une substantielle étude historique, *Louis XIII et Richelieu*, qui, après avoir vu le jour dans le *Correspondant*, vient de paraître en volume chez Didier, a en effet obtenu l'autorisation d'annexer à son travail *deux cent trente lettres* manuscrites — et entièrement inédites — de Louis XIII à Richelieu, lettres appartenant toutes aux archives dont le sévère et intègre M. Faugère est aujourd'hui le gardien.

« Toutes ces lettres, nous dit M. Topin dans le chapitre septième de son livre, sont adressées au cardinal de Richelieu ; toutes, écrites entièrement de la main de Louis XIII, portent au dos cette suscription de la même écriture : « A mon cousin le cardinal de Richelieu »... Pour qui les a eues entre les mains, le doute n'est pas possible... dans toutes c'est la même écriture allongée, à grands traits, tenant une large place, irrégulière dans

sa marche, tantôt s'élevant, tantôt s'abaissant, faisant en somme peu d'honneur aux professeurs du fils de Henri IV. L'orthographe y est peu respectée, ce qui est propre d'ailleurs à toutes les lettres de cette époque. Dans le nombre se trouvent des billets écrits parfois sur de petits morceaux de papier... six de ces billets ont été écrits au crayon. Pour toutes les autres lettres, ou billets, le roi s'est servi d'une encre qui est restée assez noire. »

Ces lettres embrassent une période de vingt ans, — de 1622 à 1642, — et l'auteur, pour en éclaircir la lecture, en a accompagné la reproduction de récits explicatifs où sont réunis les événements auxquels elles se rapportent.

Mlle Croizette. — Nous empruntons aux épreuves de la livraison de Mlle Croizette, qui va paraître dans les *Comédiens et Comédiennes*, un portrait esquissé par M. Sarcey à propos du premier succès de cette séduisante artiste à la Comédie française :

« La pièce où son talent s'épanouit en fleur n'était pas une œuvre bien considérable; c'était une petite comédie en un acte de Meilhac et Halévy, l'*Été de la Saint-Martin*. Elle y jouait le rôle d'une jeune femme chargée de séduire un vieux bonhomme d'oncle, qui a mis son neveu à la porte. Il était impossible de porter plus de raffinement dans la coquetterie. Elle avait des airs de tête, des regards, des inflexions, à ensorceler un

crocodile et à faire damner un saint. Le public fut charmé plus encore que le vieillard à qui elle prodiguait ses chatteries.

« Il y a dans la pièce un bien joli mot qui, le premier soir, scandalisa légèrement la salle. L'oncle, fasciné, éperdu, s'est jeté aux pieds de sa lectrice, qu'il prend pour une jeune fille, et lui a demandé sa main. Et comme elle raconte l'incident à son mari : « Je voulais le « séduire, dit-elle... mais je crois que j'en ai trop mis. » Elle en avait trop mis en effet, mais c'était sans y prendre garde. Ses yeux câlins sont naturellement tout pleins d'effluves magnétiques; il y a une grâce féline dans le sourire de sa bouche, et je ne sais quoi de provocant dans les ondulations de sa taille. Son organe seul avait longtemps laissé à désirer : elle était allée, en ces derniers temps, demander des leçons à Regnier, et s'était remise au travail comme une écolière, refaisant les études qu'elle avait négligées au Conservatoire. Cette voix risque bien de n'être jamais très-égale; elle ne sera point pour l'oreille une harmonieuse caresse. Le fond en est un peu dur; mais il y sonne des notes d'une tendresse et d'une malice exquises. »

Fechter. — L'acteur Fechter, cet élégant et brillant comédien qui a créé, avec Mme Doche, la *Dame aux Camélias*, et qui depuis de longues années donne ses représentations en Angleterre et en Amérique, vient,

paraît-il, de subir, au delà des mers, une opération très-grave, dont la nouvelle a remis son nom en circulation dans le public parisien. Plusieurs journaux ont, à cette occasion, publié sa biographie et donné sur lui diverses anecdotes. Nous citerons l'une d'elles assez caractéristique et qui nous montre M. Fechter sous le côté le plus attrayant de son talent, le côté plastique :

« Fechter, qui était le véritable type de l'amoureux de théâtre et que la nature avait doué spécialement pour remplir cet emploi, avait la manie de jouer des rôles excentriques.

« Lorsqu'il était au Vaudeville, sous l'administration de Bouffé, qu'il ne faut pas confondre avec le comédien de ce nom, il apporta un jour à son directeur une pièce qui s'appelait le *Capitaine Paz*, pièce qui, par parenthèse, ne fut jamais représentée. Dans cette œuvre dramatique tirée d'une nouvelle de Scribe que tout le monde a lue, et qui s'appelle la *Maîtresse anonyme*, il y avait un amoureux et un personnage flegmatique au caractère plus qu'original.

« Quand il eut parcouru la pièce, Bouffé dit à Fechter : « Tu veux jouer dans cette pièce-là ? — Oui, répon-
« dit Fechter. — L'amoureux alors ? — Non pas ; l'autre.
« — Alors, mon cher, comme je te donne 18,000 francs,
« pour te montrer avec tes avantages physiques, je ne t'en
« donnerai plus que 6,000, car pour te charger du rôle

« que tu as choisi, tu seras forcé de mettre une perru-
« que et tu ne seras plus Fechter. »

Le comédien se le tint pour dit et rendit le *Capitaine Paz* à ses auteurs.

Arnal. — La concession de cinq années accordée au cimetière de Genève à la sépulture d'Arnal venant d'expirer, la Société des auteurs dramatiques a décidé qu'elle rachèterait le terrain où le célèbre comédien est inhumé, ou qu'elle ferait revenir ses restes en France en consacrant sa mémoire par un monument funéraire. Un journal spécial de Genève, *la Scène*, dirigé par M. Alphonse Jarrys, publie, à ce propos, de tristes et curieux détails rétrospectifs, demeurés jusqu'à ce jour inconnus pour nous, sur la mort et les funérailles d'Arnal.

« Lorsque Arnal mourut à Genève le 11 décembre 1872, dans une pension, — et non à l'hospice comme le dit l'*Événement*, — son corps fut transporté immédiatement à l'hôpital; les journaux de Genève annoncèrent son inhumation, et *pas un seul Français* ne répondit à l'appel, pas même le prêtre qui devait officier selon le rite de la religion catholique. Nous seul, avec notre ami Gabriel Charbonnier, suivîmes le cercueil.

« Arnal fut donc « enfoui », comme disent quelques journaux, « enfoui » par la faute du prêtre convoqué pour cette cérémonie, mais qui ne jugea pas digne de son ministère de se déranger pour un *cabotin*.

« Nous ouvrîmes dans nos bureaux une souscription pour élever un monument à Arnal, mais nous reçûmes alors une lettre de Paris qui nous priait de nous abstenir, disant qu'Arnal possédait un caveau de famille et que ses restes allaient y être translatés par les soins de l'Association des artistes dramatiques.

« Mais la Société ne bougea guère : ne la blâmons pas trop, jamais Arnal ne fit rien pour elle.

« Enfin aujourd'hui, nous apprenons que la Société des auteurs dramatiques, croyant, à tort, que le terrain où repose Arnal allait être repris, vote comme première mise de fonds une somme de 500 francs pour subvenir aux dépenses que nécessitera soit une translation en France, soit l'achat d'une concession perpétuelle à Genève.

« Nous qui avons assisté à l'inhumation d'Arnal, nous avons vu la pauvre bière en bois de sapin qui contenait ses restes, et nous déclarons qu'une translation est aujourd'hui impossible ; il ne faut donc plus penser qu'à l'achat d'une concession et à l'érection d'un monument. C'est pour cela que dès aujourd'hui nous rouvrons la souscription que nous avions commencée il y a trois ans. »

Le numéro du 16 janvier de la *Scène* a, en effet, publié une première liste de souscription de différents artistes du théâtre de Genève, qui monte à 115 francs.

Les Vizentini. — Le critique musical du *Journal*

officiel, le compositeur Eugène Gautier, nous donne de curieux détails sur l'origine et sur la famille du nouveau directeur du Théâtre-Lyrique, M. Vizentini.

« M. Albert Vizentini est de bonne et ancienne souche théâtrale : c'est le descendant en ligne directe du fameux comédien Thomassin Vizentini, celui qui, en 1716, au Théâtre-Italien de la rue Mauconseil, dans le rôle du valet de *Don Juan*, faisait, en apercevant le spectre du commandeur, une culbute de terreur, et cela avec tant d'adresse, qu'il ne renversait pas le vin dont était rempli le verre qu'il tenait à la main.

« L'histoire de la famille Vizentini est des plus curieuses et aura un vif succès quand on l'écrira. Dans cette histoire, on vit au milieu du monde sympathique et charmant de la vieille comédie italienne, on y rencontre à chaque pas l'arlequin chatoyant, le mezzetin bariolé, l'Angélique vêtue d'or frisé. Comme dans les *Mémoires de Da Ponte*, il est certain Vizentini parti à seize ans pour faire fortune aux Indes, et qui revient, n'ayant rapporté du pays du soleil, de l'or et des émeraudes, que trois perroquets qu'il est obligé d'abandonner, pour le prix de sa place, au conducteur de la voiture qui le ramène de Marseille au théâtre de la rue Mauconseil. Car c'est du quartier de la Comédie-Italienne à la Pointe-Saint-Eustache, ce pays natal de l'opéra comique, que se passe, aux temps anciens, l'histoire presque tout entière de la famille Vizentini. Puis

les temps deviennent graves, les artistes deviennent sérieux; c'est un Vizentini qui, à l'Opéra-Comique, a créé le seigneur de la *Neige* et le serrurier du *Maçon*, d'Auber. Un Vizentini fut longtemps, et avec succès, directeur de la scène et régisseur général à l'Opéra. M. Albert Vizentini, le directeur actuel du Théâtre-Lyrique, est un musicien et un écrivain habile; il a eu, quoique Français, au Conservatoire de Bruxelles, le premier prix de violon dans la classe de Léonard; le prix d'harmonie et de contre-point dans celle de Fétis. Souvent applaudi comme virtuose, il a composé la musique de plusieurs drames et opéras-comiques. »

Nous avons eu sous les yeux, à la Bibliothèque nationale, une gravure de T. Bertrand, d'après un portrait de Latour représentant le comédien bouffon Visentini (*sic*) ou Thomassin (Tomaso-Antonio) en costume d'arlequin. On lit les vers suivants dans le bas de la gravure :

Dans les ris comme dans les pleurs,
Imitateur de la nature,
Il sait charmer les spectateurs,
Et leur plaît encore en peinture.

Le nom des Visentini a eu, depuis l'origine, des orthographes très-irrégulières. On l'a écrit, soit dans les livres ou les journaux, soit même dans les actes publics, tantôt Vicentini, tantôt Vizintini et même encore Wigentini, et même aussi Uisentiny. Le Vizentini actuel a

adopté pour son nom une orthographe définitive qui doit désormais, ce nous semble, être considérée comme authentique et faire foi aussi bien pour ses ancêtres que pour lui.

22 *janvier*. — Le *Bourgeois gentilhomme*. — Le théâtre de la Gaîté, réuni à celui de l'Odéon, vient de nous donner une restitution des plus complètes et des plus curieuses du *Bourgeois gentilhomme*, tel qu'il fut représenté à Chambord, devant Louis XIV, le 14 octobre 1670, avec le divertissement et la musique originale de Lulli. La partie musicale de cette restitution, confiée aux soins et à la surveillance de M. Wekerlin, est digne de tout éloge ; l'interprétation de la pièce elle-même, — à l'exception toutefois du rôle de M. Jourdain, rempli avec une grande autorité par M. Dalis, — a paru, en revanche, au-dessous du médiocre. Quoi qu'il en soit, ce spectacle si curieux a eu un succès considérable, et la cérémonie burlesque qui le termine a tenu constamment le public en belle et joyeuse humeur.

La Comédie française elle-même n'a jamais remonté le *Bourgeois gentilhomme* aussi complétement. Elle a cependant fait, en 1858, une tentative du même genre qu'il est intéressant de rappeler. Le 24 juillet, le Théâtre-Français, momentanément installé à la salle Ventadour pendant qu'on réparait la Comédie française, représenta l'œuvre de Molière avec tout le développement que lui

permettaient ses moyens de mise en scène. L'interprétation en était tout à fait hors ligne, et nous croyons aussi devoir la mettre sous les yeux du lecteur. MM. Samson (M. Jourdain), Regnier (Covielle), Provost (le maître de philosophie), Delaunay (Cléante), Leroux (Dorante); Mmes Lambquin (Mme Jourdain), Aug. Brohan (Nicole), Emma Fleury (Lucile), jouaient les rôles de la pièce. La musique de Lulli, restituée seulement en partie, était chantée par des artistes de l'Opéra et des élèves du Conservatoire. On n'exécuta en effet, de la partition de Lulli, qu'une romance, un trio et des chœurs. Un divertissement, très-développé, fut dansé, pendant la scène du festin, par Mmes Emarot, Villiers, Moncelet, Caroline et M. Bauchet de l'Opéra; tous les artistes parurent dans la cérémonie finale.

Ce spectacle, — vraiment magnifique pour la Comédie française, — eut un succès considérable et il attira la foule à la salle Ventadour, en dépit de la chaleur. Le 15 août suivant, la Comédie française se réinstalla à la rue de Richelieu, et le *Bourgeois gentilhomme*, joué dans la journée comme spectacle gratis, à l'occasion de la fête de l'empereur, inaugura la réouverture de la salle.

La France et la Russie. — Le grand succès des *Danicheff* au théâtre de l'Odéon a donné lieu à d'assez piquants articles de journaux au sujet de la sympathie qui existe entre le peuple français et le peuple russe, et

qui est peut-être, de la part de nous autres Français, plus véritable et plus sincère que celle que nous pouvons éprouver pour tout autre peuple, attendu qu'elle est basée beaucoup plus sur le sentiment que sur les intérêts. Le chroniqueur du *Moniteur* démontre même, avec les meilleures raisons, que Paris n'est pas aussi éloigné de Saint-Pétersbourg qu'on pourrait — à première vue — se l'imaginer :

« Lorsque, après avoir passé la frontière allemande, on entre en Russie, ce qui frappe, en effet, de prime abord le voyageur français, c'est qu'il entend parler sa langue. Tous les employés supérieurs, beaucoup même parmi les autres, s'expriment couramment dans notre idiome. A peine a-t-on mis le pied sur le sol russe, qu'il vous semble qu'on a retrouvé la France. Cette impression s'accentue bien davantage encore lorsqu'on arrive à Saint-Pétersbourg.

« Là tout est, pour ainsi dire, français, tout ce qui a trait à la vie élégante du moins. On n'a pas fait dix pas sur la perspective Newski, qu'on entend de tous côtés des officiers, des gens du monde, des commerçants, parler français. Des magasins français, avec leurs écriteaux et leurs enseignes du style gaulois le plus pur, dressent leurs étalages comme en plein boulevard des Italiens. Vous entrez chez un restaurateur en vogue, c'est un Français.

« Ce n'est pas tout : le soir vous prenez un billet de

spectacle et vous allez au Théâtre-Italien, où vous entendez la Patti, Nicolini, Gardoni et *tutti quanti*, qui sont pour nous de vieilles connaissances, ou bien vous vous transportez au théâtre Michel, la Comédie française de l'endroit, et là vous trouvez les pièces les plus en vogue à Paris, jouées par des artistes comme Mme Pasca, et, jusqu'à l'année dernière, Worms et Mlle Delaporte. Est-ce assez complet?

« Quant à notre littérature, elle n'est nulle part, pas même chez nous peut-être, plus en honneur qu'en Russie. »

GEORGES D'HEYLLI.

ERRATA. — Les lignes qui précèdent immédiatement, dans notre dernier numéro, la réimpression de la lettre de Déjazet (page 5) ont pu donner à croire à nos lecteurs que cette lettre n'était que la reproduction d'un document déjà publié. Nous devons à la vérité de déclarer que nous avons copié la lettre de Déjazet sur son original même, et que nous pouvons la garantir comme *absolument* inédite.

— Nous tenons d'un membre de la famille de M. de la Guéronnière l'orthographe exacte du nom de l'éminent publiciste, et nous rectifions ainsi celle que nous avons donnée dans notre dernier numéro (page 7) : Du Breuil Hélion, vicomte de la Guéronnière.

Paris, imprimerie Jouaust, rue Saint-Honoré, 338.

GAZETTE ANECDOTIQUE

NUMÉRO 3 — 15 FÉVRIER 1876

AVIS

Afin de donner un nouvel intérêt à notre GAZETTE ANECDOTIQUE, *nous nous proposons d'y reproduire, sous le titre de feuilleton rétrospectif, de courtes nouvelles et variétés, tant en prose qu'en vers, perdues dans des publications que personne ne lit plus aujourd'hui, et qui nous paraîtront de nature à piquer la curiosité de nos lecteurs. Nous débutons par* LES FRÈRES D'ARMES, *fantaisie poétique des plus spirituelles et des plus étranges, imprimée il y a environ vingt ans, à très-petit nombre, et dont les chercheurs se disputent aujourd'hui les rares exemplaires.*

Nous donnerons aussi, à chaque numéro, une liste des principaux ouvrages ayant paru dans la quinzaine, en nous bornant à ceux qui intéressent la littérature, l'histoire et les arts. — Nous nous chargerons également de faire parvenir franco, contre réception du prix, les ouvrages portés sur cette liste.

GEORGES D'HEYLLI.

SOMMAIRE. — Frédérick-Lemaître. — Le sénateur Hugo. — Deux lettres de V. Hugo. — Mme Michelet. — M. Crevat. — Mlle Sarah Bernhardt. — *Madame Caverlet* et le divorce. — M. Ad. Belot. — Bulletin bibliographique. — Feuilleton rétrospectif : *Les Frères d'armes.*

FRÉDÉRICK-LEMAITRE. — La génération actuelle n'a pas connu le vrai Frédérick-Lemaître, c'est-à-dire l'artiste beau, jeune et puissant qui s'est si grandement illustré dans les triomphes inattendus du drame romantique, après 1830. Nous autres, nous n'avons vu Frédérick que dans les dernières années de sa vie dramatique et à une époque de décadence et même de décrépitude de son talent, alors que ce grand comédien, manquant de souffle et de voix, ne suppléait plus à l'absence de ses moyens physiques que par une sorte de mimique expressive, qui pouvait cependant donner encore une grande idée de l'artiste considérable et même extraordinaire qu'il avait été autrefois.

« Frédérick-Lemaître vient de mourir, écrit M. Caraguel dans les *Débats*. Il n'était plus depuis longtemps que l'ombre de lui-même, non que son génie se fût éteint, peut être avait il encore toute sa puissance ; mais la force physique manquait. L'esprit vivait toujours, le corps s'était affaissé ; le grand artiste s'épuisait en vains efforts pour rendre les sentimens sublimes qui l'agitaient.

A cet égard, il ne peut y avoir aucun doute parmi ceux qui, après l'avoir admiré dans son bon temps, ont eu le chagrin d'assister à ses courtes réapparitions sur le théâtre pendant ces dernières années, et lui-même il dut cruellement souffrir de cette impuissance contre laquelle protestait son œil toujours plein de génie. »

Un si grand artiste, et nous l'appelons grand malgré les inégalités de son talent, chez qui venaient se heurter tant d'éclairs sublimes et de vulgarités choquantes, ne saurait disparaître sans laisser derrière lui une trace véritablement lumineuse. Aussi avons-nous voulu recueillir ici un certain nombre de curiosités et de souvenirs, en quelque sorte documentaires, sur ce comédien si étrangement puissant et qu'on avait surnommé — sans exagération aucune — Le Talma du boulevard.

— Le prénom que Frédérick-Lemaître a illustré ne lui appartenait pas. Son nom de famille était ordinaire, ses prénoms ne l'étaient pas moins, et il crut devoir se choisir, en vue de l'affiche, ce prénom d'orthographe germanique, devenu depuis par lui si célèbre, et que ses admirateurs ont souvent séparé de son nom même en ne l'appelant que « le grand Frédérick ».

Voici la copie de son acte de naissance, extraite du registre de l'état civil du Havre :

« Le 11 thermidor an VIII de la République française, une

et indivisible, devant nous Guillaume-Antoine Séry, maire de cette ville, a été présenté un enfant mâle, que le citoyen Antoine-Marie Lemaître, architecte, nous a déclaré être né le neuf de ce mois, à midi, en son domicile rue de la Gaffe, et être issu de son légitime mariage avec la citoyenne Victor-Sophie Mercheidt, son épouse, lequel enfant a été nommé Antoine-Louis-Prosper, par le citoyen Jean-Louis Thibault, ex-entrepreneur de travaux publics, domicilié à Rouen, représenté, vu son absence, en vertu de procuration, par le citoyen Guillaume-Jacques-François Rousset, citoyen français, et par la citoyenne Anne Baron, épouse du citoyen Charles-Frédéric Mercheidt, maître de musique, aïeule maternelle de l'enfant, témoins majeurs, domiciliés en cette ville, qui ont signé après lecture :

» *Signé :* LEMAITRE, ROUSSET,
» Femme MERCHEIDT, SÉRY, maire. »

— C'est de la première représentation de l'*Auberge des Adrets,* mélodrame en 3 actes de Benj. Antier Saint-Amand et Paulyanthe (Ambigu-Comique, 2 juillet 1823), que date la réputation de Frédérick-Lemaître. On connaît l'histoire de cette pièce, qui eut d'abord une chute complète, et que Frédérick releva avec tant de bonheur et d'habileté après avoir remanié lui-même le manuscrit, et transformé ainsi, en une comédie satirique et bouffonne, le plus noir et le plus triste des mélodrames.

Le succès de Frédérick dans le rôle de Robert Macaire donna lieu plus tard à une suite du premier drame de Benj. Antier, jouée sous le titre du personnage

principal, *Robert Macaire*, au théâtre des Folies-Dramatiques, en 1834. Cette fois, Frédérick-Lemaître était complétement collaborateur, et il signa également la pièce.

C'était d'ailleurs la quatrième fois qu'il figurait comme auteur dramatique sur une affiche de théâtre. En effet, il avait déjà donné sous son nom :

Le 27 avril 1826, le *Vieil Artiste*, mélodrame en 3 actes;

Le 25 juin 1826, le *Prisonnier amateur*, vaudeville;

Le 20 janvier 1828, le *Chasseur noir*, mélodrame en 3 actes.

Le fils du grand comédien, Charles Frédérick-Lemaître, qui jouait également le drame, a aussi fait représenter quelques pièces de théâtre à l'Ambigu et à la Gaîté et publié des romans. On sait que ce malheureux jeune homme, atteint de la petite vérole, en 1870, se précipita dans la rue pendant un accès de délire, et se brisa la tête sur le pavé

— Les grandes créations vraiment littéraires de Frédérick-Lemaître ne sont pas aussi nombreuses que son immense réputation peut le faire supposer.

Alexandre Dumas lui a donné quatre rôles seulement : — Napoléon, dans le drame *Napoléon Bonaparte* (Odéon, 10 janvier 1831); — Richard, dans le drame *Richard d'Arlington* (Porte-Saint-Martin, 10 décembre 1831); — Kean, dans le drame *Kean, ou Désordre et*

Génie (Variétés, 31 août 1836); — Fasio, dans le drame *l'Alchimiste* (Renaissance, 10 avril 1839).

Alfred de Vigny lui devait un seul rôle, celui de Concini, dans la *Maréchale d'Ancre* (Odéon, 25 juin 1831).

Victor Hugo lui fit jouer seulement Gennaro, dans *Lucrèce Borgia* (Porte-Saint-Martin, 2 février 1833), et Ruy-Blas, dans le drame de ce nom (Renaissance, 8 novembre 1838).

Frédérick créa encore le *Vautrin* de Balzac (Porte-Saint-Martin, 14 mars 1840), et le *Toussaint Louverture*, drame en vers de Lamartine (Porte-Saint-Martin, 6 avril 1850).

Nous ne relevons ici que les créations d'œuvres signées de grands noms; nous ne parlons pas de pièces qui, moins littéraires, ont été cependant plus populaires, et sont, par conséquent, dans toutes les mémoires, telles que : *Trente ans, ou la vie d'un joueur*, *Don César de Bazan*, *la Dame de Saint-Tropez*, *le Chiffonnier*, *Tragaldabas*, et dans les dernières années : *Paillasse*, *le Vieux Caporal*, *André Gérard*, *le Comte de Saulle*, etc.

C'est à l'Odéon, à l'Ambigu et surtout à la Porte-Saint-Martin que Frédérick a fait ses principales créations. Il a joué cependant par aventure aux Folies-Dramatiques, au théâtre de la Renaissance et même aux Variétés.

Enfin, circonstance peu connue, il fut un moment question, en 1842, de son engagement à la Comédie

française, à propos de la reprise d'une tragédie de Lemercier, *Frédégonde et Brunehaut*, qui avait eu jadis à l'Odéon (27 mars 1821) un assez brillant succès littéraire, et dans laquelle on supposait que le rôle de Mérovée offrirait à Frédérick l'occasion d'un grand succès. Il y eut même, à ce sujet, de longs pourparlers qui, heureusement, n'ont pas abouti. Le génie un peu débraillé de Frédérick ne se serait certainement plié ni aux exigences du répertoire, ni surtout à celles de la tradition. Cette reprise de *Frédégonde*, qui eût présenté au public la curieuse réunion de Frédérick et de Mlle Rachel dans la même pièce, eut lieu le 5 novembre 1842, mais sans le succès qu'on avait espéré, et l'illustre tragédienne l'abandonna après sept représentations.

— Frédérick parut pour la dernière fois sur un théâtre de Paris, dans la représentation extraordinaire donnée à la salle Ventadour, en 1874, au bénéfice de Mlle Déjazet. Mais le grand artiste n'était plus que l'ombre de lui même et sa présence, aux côtés de sa vieille camarade, eut presque l'effet d'une apparition funèbre. On lui fit fête cependant, comme si ce lion désarmé eût rugi une dernière fois, puis le pauvre illustre comédien rentra, dès ce soir même, dans un éternel repos. Le mal qui l'emporta fut terrible; il avait un cancer dans la bouche, et dès les premiers jours on put constater qu'il n'existait aucun remède et que la maladie était incurable.

Il est mort le mercredi 26 janvier 1876. Le corps a

été embaumé et les funérailles, à la fois solennelles et populaires, ont été célébrées le samedi suivant, 29 janvier.

L'inhumation a eu lieu au cimetière Montmartre; plusieurs discours ont été prononcés sur la tombe. Voici quelques extraits de celui de M. Victor Hugo :

Je salue dans cette tombe le plus grand acteur de ce siècle, le plus merveilleux comédien peut-être de tous les temps.

Aucun comédien ne l'a égalé, parce qu'aucun n'a pu l'égaler; les autres acteurs, ses prédécesseurs, ont représenté les rois, les pontifes, les capitaines, ce qu'on appelle les héros, ce qu'on appelle les dieux; lui, grâce à l'époque où il est né, il a été le peuple. Pas d'incarnation plus féconde et plus haute. Étant le peuple, il a été le drame; il a eu toutes les facultés, toutes les forces et toutes les grâces du peuple; il a été indomptable, robuste, pathétique, orageux, charmant; comme le peuple, il a été la tragédie et il a été aussi la comédie. De là sa toute-puissance; car l'épouvante et la pitié sont d'autant plus tragiques qu'elles sont mêlées à la poignante ironie humaine. Aristophane complète Eschyle; et ce qui émeut le plus complétement les foules, c'est la terreur doublée du rire. Frédérick-Lemaître avait ce double don; c'est pourquoi il a été, parmi tous les artistes dramatiques de son époque, le comédien suprême.

Il a été l'acteur sans pair. Il a eu tout le triomphe possible dans son art et dans son temps; il a eu aussi l'insulte, ce qui est l'autre forme du triomphe.

Il est mort. Saluons cette tombe. Que reste-t-il de lui aujourd'hui? Ici-bas, un génie; là-haut, une âme.

Le génie de l'acteur est une lueur qui s'efface; il ne laisse qu'un souvenir. L'immortalité qui appartient à Molière poëte,

n'appartient pas à Molière comédien. Mais, disons-le, la mémoire qui survivra à Frédérick-Lemaître sera magnifique ; il est destiné à laisser au sommet de son art un souvenir souverain.

Dans un autre discours, prononcé par M. Eugène Moreau, secrétaire de la Société des artistes dramatiques, nous relevons le curieux passage qui suit :

On a dit : « Frédérick eût dû se retirer et ne pas compromettre sa renommée en montrant à un public nouveau l'acteur vieilli, affaibli, diminué. » Ceux qui ont ainsi parlé ne savent pas ce que c'est qu'un comédien, un artiste quel qu'il soit. Qui donc se résigne à se perdre dans l'ombre, après avoir flamboyé d'une si éclatante lumière ? Qui donc accepte cette mort par anticipation qu'on appelle l'oubli ? Il en est répond-on. Admirons-les, sans trop blâmer ceux qui ne peuvent les imiter...

La prononciation, qui chez lui, du reste, avait toujours été le côté faible, lui faisait défaut ; mais l'œil avait toute sa puissance et le geste toute son ampleur.

Ce talent amoindri n'avait plus que des éclairs, mais ces éclairs aveuglaient encore. On l'appelait le vieux lion. Soit ! mais à ce lion personne n'avait rogné les ongles, et quand il secouait sa puissante crinière, il la secouait royalement. »

Enfin, M. Mounet-Sully, de la Comédie française, est venu, sur le bord même de la fosse, réciter une pièce de vers de M. Richepin, dont voici le passage le plus remarqué :

. . . . . nous dirons, fût-ce même en pleurant,
Combien nous t'admirions et combien tu fus grand.
Nous dirons quelle était l'ampleur de ton domaine,

Et que les passions de la pauvre âme humaine,
Toutes, les vœux, les cris, des gueux comme des rois,
Ont chanté tour à tour et pleuré par ta voix.
Ton esprit, où la vie avait mis sa semence,
Communiquait, ainsi qu'un carrefour immense,
Aux ruelles sans nombre, aux passages obscurs,
D'où l'on voit déboucher, grouillant entre les murs,
Ceux-ci pieds nus, ceux-là faisant sonner leurs bottes,
Brandissant des poignards, secouant des marotes,
Criant, riant, priant, et se tordant les mains,
Le troupeau des vertus et des vices humains.

Vous représentez-vous tout ce que fut cet homme
Et ce qu'il a vécu d'existences en somme ?
Être Napoléon, Othello, Buridan,
Kean, Méphistophélès, don César de Bazan,
Et passer, oubliant ce qu'on était naguère,
De Paillasse à Vautrin, de Ruy-Blas à Macaire ;
Être tout, sentir tout, avoir autant de voix
Qu'il est d'astres au ciel et de feuilles au bois ;
S'incarner tous les jours, prendre cent effigies,
Comme les anciens dieux dans les mythologies;
Se dire que tout l'homme habite ce front-là,
Et n'avoir qu'un seul cœur pour porter tout cela !

Aux discours ont succédé, le lendemain, des articles de journaux que nous n'entreprendrons pas d'analyser ici. Nous nous bornerons à rappeler, en terminant, ce mot de Théophile Gautier, qui résume le comédien tout entier avec une frappante vérité d'expression :

« Les autres comédiens sont des masques, Frédérick est un homme. »

Le sénateur Hugo. — Le demi-succès de M. Victor Hugo dans sa candidature au Sénat a donné lieu à une pluie de petits vers répandus dans les journaux même les plus graves, puisque c'est dans l'austère *Gazette de France* que nous avons trouvé ceux qui suivent :

O toi ! qui remuas le monde !
O poëte à la voix féconde !
Qui jadis — penseur orageux,
Comparais ton âme sublime
Aux flots qui roulent dans l'abîme,
« Toujours amers, jamais fangeux » !

Te voilà donc, homme-harmonie,
Cœur-Océan, cerveau-génie,
Colossal jumeau de la mer,
Ainsi qu'un vilain sans culotte
Ballotté par le flot d'un vote,
Flot très-fangeux et très-amer.

O Hugo, le peuple te donne
Son suffrage comme une aumône,
Et cependant sur le pavois
C'est le sieur Tolain qu'il élève,
Hérold, Freycinet... Est-ce un rêve ?
O Hugo ! c'est mourir deux fois !

Un pygmée humilie Hercule !
Le progrès lui-même recule,
La science éteint son flambeau.
Triste retour ! sombre débâcle !
Nous assistons à ce spectacle :
Jersey battu par Lonjumeau !...

Deux lettres de V. Hugo. — On a souvent parlé des lettres adressées par Victor Hugo à de jeunes poëtes qui lui envoyaient leurs vers manuscrits ou imprimés, lettres généralement hyperboliques et dans lesquelles le chantre des *Orientales* déclarait à tous, *urbi et orbi*, que dans le rimeur qui lui avait remis ses derniers vers venait soudainement de se manifester un illustre poëte. Le recueil de ces épîtres serait curieux à publier et à consulter, surtout si l'on pouvait mettre en regard de l'éloge accordé par le maître la destinée échue à celui qui en avait été l'objet !

Une de ces lettres nous a été communiquée, et elle a même une assez piquante histoire :

Un jeune étudiant, suffisamment paresseux et fort pauvre, mais admirateur outré de Victor Hugo et son adepte, aussi bien en politique qu'en poésie, avait composé un recueil de vers qu'il avait ensuite recopiés de sa plus belle main, puis adressés au maître, alors sur son rocher de Jersey. C'est en 1862, en effet, que se place cette petite anecdote.

Un peu plus d'une semaine après cet envoi, notre jeune homme reçoit de Victor Hugo le billet suivant, écrit sur ce papier bleuâtre qui est la couleur préférée du maître :

Mon jeune ami,

Dieu vous a sacré poëte; vous avez l'auréole du génie!

Venez me voir, venez charmer ma solitude ; mon exil vous attend. Je serre votre main à travers les espaces ; bien que l'immensité nous sépare, la muse a rapproché nos âmes.

VICTOR HUGO.

Le jeune ami, après avoir reçu cette lettre, fut huit jours sans dormir ; il la lisait et la relisait sans cesse, il alla même jusqu'à la faire encadrer et il la plaça aussi en vue que possible dans sa chambrette d'étudiant. De ce jour aussi, il n'eut plus qu'un désir, qui le poursuivait sans cesse, répondre à l'invitation que le maître lui avait adressée.

C'était au moment de cette triste campagne de Garibaldi qui s'est terminée à Aspromonte. Notre étudiant était non moins enflammé pour le héros de Caprera que pour celui des *Châtiments*. Il résolut de le rejoindre et d'aller, à sa suite, conquérir des palmes d'un nouveau genre. Mais il lui fallait une lettre d'introduction qui lui ouvrît la tente de Garibaldi, dont il ambitionnait de devenir l'aide de camp. Il partit soudain, sans rien dire à personne, après avoir vendu ses livres et ses hardes ; il s'embarqua et un beau matin il s'en vint sonner à Hauteville-House, à la porte de Victor Hugo :

« Annoncez-moi, dit-il au valet qui vint lui ouvrir, c'est moi, moi que le maître attend !... »

Mais, par une étrange fatalité, le maître prenait un bain et ne recevait personne. Pendant quatre jours le

malheureux quémandeur resta à l'hôtel où il mangea le peu d'argent qu'il avait emporté. En vain il avait quatre fois frappé de nouveau à la porte d'Hugo, qui était toujours absent. Il avait eu beau épier sa sortie, son passage dans la rue, le hasard voulut que le maître restât chez lui ou prît une autre porte donnant sur une autre rue. Il se décida enfin à lui écrire ; il lui fit connaître le but de son voyage, lui rappelant sa lettre, et il finit par lui demander quelques lignes de recommandation pour Garibaldi.

Comme il se bornait à ne réclamer qu'une lettre, elle ne se fit pas attendre ; le soir même, un domestique de Victor Hugo porta au pauvre garçon le pli suivant destiné au conquérant de la Sicile :

Mon cher Garibaldi,

Je vous envoie un poëte pour que vous en fassiez un héros.

VICTOR HUGO.

C'était laconique. Notre étudiant n'en partit pas moins — nous ne saurions dire comment ni par quels moyens — pour le camp de Garibaldi, qui le prit, à la recommandation de son illustre correspondant, au nombre des officiers attachés à sa personne. Comme c'était en somme un garçon courageux, il se battit bravement ; mais la gloire pure n'a jamais enrichi personne, et il revint les poches vides à Paris après la campagne. Nous

l'avons à cette époque connu gérant d'un journal avancé, et c'est de lui-même que nous tenons le récit de cette édifiante anecdote.

Mme MICHELET. — La veuve de l'illustre Michelet vient enfin de gagner définitivement le procès qu'elle soutenait contre les héritiers de son mari et pour l'issue duquel le bon sens public lui avait, depuis longtemps, donné gain de cause. Les funérailles solennelles de Michelet auront donc lieu prochainement à Paris, et ses restes seront inhumés au cimetière du Père-Lachaise, où tant d'éminents personnages dorment déjà leur éternel sommeil.

Nous rappellerons, à cette occasion, que Mme Michelet est une lettrée d'une certaine valeur. Fille de Mialaret, ancien secrétaire de Toussaint Louverture, elle faisait en Pologne l'éducation d'une riche jeune fille, lorsqu'elle entra d'abord — et de si loin — en communication intellectuelle et littéraire avec Michelet. C'est par lettres que se fit leur première liaison, et quand leur mariage fut décidé, à la suite d'une correspondance qui les avait suffisamment édifiés l'un sur l'autre, ils ne s'étaient jamais vus. Mme Michelet a eu une grande influence sur les derniers travaux littéraires de son mari, elle y a même pris une part directe et personnelle dont il est facile de retrouver la trace, surtout dans la série qui comprend l'*Oiseau*, l'*Insecte*, la *Mer*, etc. Enfin elle a publié, sous

son nom, chez Hachette, en 1867, un intéressant volume ayant pour titre *les Mémoires d'un Enfant.*

Sa correspondance privée, dont nous avons été à même de lire divers fragments, a un grand charme de style. Nous en citerons, comme exemple, le passage suivant d'une lettre écrite à Florence, en pleine guerre, au mois de novembre 1870, et qui n'a jamais été publiée :

... Nous avions quitté Paris avant la chute de l'Empire ; nous étions au bord du lac de Genève quand notre Empereur nous a perdus tout en croyant sauver sa dynastie. Le coup a été terrible pour mon mari qui, deux fois déjà, avait vu l'étranger s'asseoir à la table paternelle. Il a senti qu'il est un âge où de telles émotions ne se supportent plus. Nous n'avons que plus souffert, je crois, à rester loin de notre cher pays. Nous ne sommes plus, l'un et l'autre, que l'ombre de nous-mêmes. La solitude, la vue des montagnes en deuil, ajoutait à son mal ; il avait besoin, pour ne pas mourir, de rentrer dans l'humanité, d'alléger son cœur par l'épanchement. L'Italie est pour nous une seconde patrie, elle pleure comme nous les malheurs de la France, c'est bien bon de prendre en elle son refuge.

A. MICHELET.

M. CREVAT. — Il est mort à Paris, pendant la dernière quinzaine, un vieux républicain de 1848, M. Crevat, ancien commissaire de la République à Troyes au lendemain de février, et d'abord simple huissier. C'était un brave homme, peu terrible en somme et suffisamment raisonnable et modéré. Il partageait ses fonctions de

commissaire avec deux autres titulaires, MM. Labosse et Lignier. Ce trio ne chercha point à terroriser le département, et même il ne lui prêta guère qu'à rire, en raison du sens que la malignité publique attacha à la signature des divers arrêtés publiés sous leurs trois noms.

Sur l'affiche portant leur première proclamation, on lisait, en effet, la signature des trois commissaires placés, soit par hasard, soit par suite d'une espièglerie de compositeur, dans l'ordre suivant :

Lignier — Crevat — Labosse.

Le département tout entier en rit encore! En effet, de quelque manière que purent s'y prendre les trois commissaires pour rédiger, dans un ordre convenable, leur commune et multiple signature, les noms malheureux de Crevat et de Labosse donnaient toujours un sens plaisant, malgré l'interversion, à la réunion de leurs trois signatures. Et voyez à quoi tiennent les choses et combien les plus futiles causes engendrent parfois de graves résultats! On ne trouva moyen de sortir d'embarras — pour que le département de l'Aube pût enfin renoncer à son hilarité trop prolongée — qu'en demandant à l'excellent M. Crevat une démission qu'il était d'ailleurs sur le point d'offrir.

Mlle Sarah Bernhardt. — *L'Étrangère*, d'Alexandre Dumas, dans laquelle Mlles Croizette et Sarah Bernhardt

vont se partager l'attention et les applaudissements du public, est pour nous l'occasion de mettre sous les yeux de nos lecteurs quelques lignes extraites de la notice, encore inédite, que M. Sarcey a consacrée à cette dernière artiste dans la série des *Comédiens et comédiennes*. Peu de personnes savent que Mlle Sarah Bernhardt a débuté par le couvent. Voici comment elle en sortit pour entrer au Conservatoire :

« Quand elle sortit du couvent chargée de couronnes, et qu'il lui fut pour la première fois permis de formuler ses souhaits pour l'avenir : « Je veux être religieuse, » s'écria-t-elle d'un ton de foi ardente. Et comme on se regardait avec un air de stupéfaction : « A moins, ajouta-« t-elle, que je ne sois actrice. »

« On respira. C'est alors que l'on songea à la mettre au Conservatoire. Vous savez qu'il n'est pas possible d'entrer dans cette école de l'État sans passer un examen préliminaire : chaque candidat choisit un morceau à sa convenance et le récite devant un jury, qui l'accepte ou le repousse. La mère de Mlle Sarah Bernhardt était peu familière avec les exigences de la maison ; sa fille savait la fable des *Deux Pigeons* de La Fontaine. On s'imagina que c'était là une pièce bonne pour un concours. La petite fille se présenta sur les planches. Mais elle n'eut pas plutôt dit :

Deux pigeons s'aimaient d'amour tendre :
L'un d'eux, s'ennuyant au logis,

que M. Auber l'arrêta d'un geste : « Assez, lui dit-il, « assez ; viens ici, petite. »

« L'enfant s'approcha, l'air déluré et hardi. C'était une pâle maigrichonne, de peu d'aspect ; mais les yeux avaient cette lueur d'un vert limpide et profond qui caractérise les filles du Nord. Sa physionomie petillait d'intelligence.

« Tu t'appelles Sarah ? — Oui, Monsieur. — Tu es « juive ? — De naissance, oui, Monsieur. Mais j'ai été « baptisée. — Elle a été baptisée, dit Auber en se re- « tournant vers ses collègues. Il eût été dommage qu'une « si jolie enfant ne le fût pas. Elle a très-bien dit sa fable « des *Deux Pigeons*. Il faut l'admettre. »

On a souvent entendu parler de l'atelier de Mlle Sarah Bernhardt. M. Sarcey en donne la description suivante :

« Qui n'a entendu parler de l'atelier de Mlle Sarah Bernhardt ? Un beau jour, elle s'est éveillée avec cette idée qu'elle avait manqué sa vocation, qu'elle était née statuaire. Elle a demandé de la terre glaise, a pris une douzaine de leçons, et s'est mise à pétrir des bustes et des statues. Elle a exposé, et ses œuvres ont arrêté les yeux de la critique. Les badauds en ont été quittes pour dire avec de gros airs de malice : « Elle se fait faire « tout cela par des amis. » Point du tout, elle tient elle-même l'ébauchoir ; elle passe sa vie dans un des ateliers les plus coquettement arrangés qu'il y ait à Paris ; et le

plus joli meuble de cet atelier, c'est encore la maîtresse du logis, les cheveux au vent, les yeux — ses beaux yeux d'acier, si froids et si durs, quand elle est dans ses accès de méchanceté, — animés de la passion de son œuvre, la taille flexible et onduleuse, et dans toute sa personne cette souveraine élégance d'attitude et de geste qu'elle garde même en accomplissant les actes les plus familiers de la vie domestique.

« On dit que l'appétit vient en mangeant. Elle s'est avisée aussi de devenir peintre ; elle attrape la ressemblance avec une facilité prodigieuse, et quelque jour vous verrez quelqu'un de ses portraits à l'exposition.

« Elle trouve moyen encore, à travers toutes ces occupations, de recevoir des amis par douzaine, de surveiller l'hôtel qu'on lui bâtit, de lire ce qui paraît, de suivre les courses et les expositions, de faire toujours des dettes, et de les payer souvent. »

Madame Caverlet ET LE DIVORCE. — La nouvelle pièce de M. Émile Augier, *Madame Caverlet*, comédie en quatre actes, en prose, qui vient de réussir si brillamment au théâtre du Vaudeville, est, comme on sait, un habile et hardi plaidoyer en faveur du divorce ; la pièce s'était même d'abord appelée *le Divorce*, et n'avait primitivement que trois actes.

Nous avons relevé, à ce propos, quelques curiosités

rétrospectives sur le divorce et sur l'essai qui en a été fait en France.

C'est en 1789 qu'il en fut question officiellement pour la première fois. Un cahier des états généraux, un seul, et, chose assez piquante, le cahier même dont était porteur, le duc d'Orléans, réclama l'établissement du divorce. Tous les autres cahiers, sans exception, demandaient le maintien du principe de l'indissolubilité du mariage.

C'est seulement le 20 septembre 1792 que la Convention nationale décréta le divorce, sur la proposition du député Aubert-Dubayet. C'était alors une loi d'application assez facile et qui admettait toutes les exceptions imaginables. Elle permettait même aux divorcés, entre autres licences curieuses, de se « réépouser » d'eux mêmes. Le Code civil régla d'une manière plus sérieuse les questions matrimoniales, et il ferma surtout la porte aux abus.

Le décret du 20 mars 1803 rendit le divorce beaucoup plus difficile à obtenir, et à partir de ce jour la loi nouvelle fut très-sérieusement observée. Le divorce ne devait d'ailleurs durer que pendant peu d'années ; la Restauration le supprima. En effet, le 8 mai 1816 intervint une loi qui substitua la séparation de corps au divorce. De nouvelles tentatives pour amener son rétablissement ont eu lieu depuis : en 1831, M. de Schœnen s'adressa, à cet effet, à la Chambre des pairs ; M. Bavoux pétitionna

également trois fois pour le même objet, de 1832 à 1835, et enfin la question se représenta de nouveau, après la révolution de 1848, devant l'Assemblée nationale; mais les législateurs de toutes les époques se sont montrés opposés sur ce point à une modification quelconque des lois en vigueur, et la restauration du divorce en France semble, en définitive, de plus en plus improbable et éloignée.

M. Ad. Belot. — Nous voulons rappeler à M. Adolphe Belot, au moment de la reprise de son drame amplifié de *Miss Multon* à l'Ambigu, où il vient d'obtenir un si grand succès de larmes, une pièce de sa jeunesse qu'il destinait à Laferrière, alors que, peu connu encore, il faisait son noviciat dramatique et littéraire. Nous retrouvons la trace de cette pièce — que son auteur a sans doute oubliée, ou peut-être seulement transformée ou refondue dans une autre pièce — dans une lettre intime écrite alors par M. Belot à une personne amie, qui a bien voulu nous autoriser à en reproduire le passage qui s'y rapporte.

Ce.... 1857.

Il est bien juste que je vienne enfin vous donner quelques nouvelles de ce bon *Père coupable* que vous avez si gracieusement patronné. Si je ne l'ai pas fait plus tôt, c'est que je n'avais pu parler à M. Laferrière, fort occupé de ses répétitions, qu'à travers les coulisses de la Gaîté, et que je n'étais qu'imparfaitement renseigné.

Je le quitte à l'instant ; et d'abord, il m'a prié de vous dire qu'il était désolé que vous n'eussiez pas assisté à la première représentation de sa nouvelle création (*les Fiancés d'Albano*, drame de M. Dennery). Il vous destinait trois billets, qui ont été perdus ; il espère que vous voudrez bien lui en demander d'autres, car il a le plus grand désir d'avoir votre avis sur ce rôle qui est tout nouveau pour lui. (C'était un rôle de moine jadis amoureux.) Entre nous soit dit, il a raison de désirer y être vu : ce n'est plus le Laferrière de vingt-cinq ans, aux genoux d'une femme et lui faisant de grandes déclarations avec de grands bras ; c'est un Laferrière qui n'a plus d'âge, dans sa robe blanche de moine, et qui est fort remarquable par sa sobriété et en même temps son éloquence de gestes ; c'est, en un mot, un rôle contenu, des plus difficiles à jouer et dont il se tire très-bien.

Quant à mon drame, il semble lui plaire : il le trouve remarquable, m'a-t-il dit (je répète ses propres paroles), et serait fort heureux de le jouer. Il me parle de quelques changements, principalement dans le cinquième acte, et il est convenu que vendredi, chez lui, à deux heures, nous relirons la pièce et nous aviserons à la rendre meilleure.

Vous le voyez donc, j'ai lieu jusqu'à présent de me féliciter, et c'est à vous que je reporte le plaisir que j'en éprouve. Avant d'amener l'entreprise tout à fait à bien, il y a, je le sais, encore beaucoup d'obstacles à lever ; mais j'ai bon espoir, surtout si vous consentez à me venir encore en aide.

ADOLPHE BELOT.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Les ouvrages annoncés dans ce Bulletin seront envoyés *franco*, contre réception du prix, à toute personne qui nous en fera la demande.

HISTOIRE.

Topin (Marius). Louis XIII et Richelieu, un vol. in-8° (2e édition). La première édition a été épuisée en quinze jours. 7 fr 50.

Giedroyc (Prince Romuald). Résumé de l'histoire du Portugal au XIXe siècle, grand in-8°. 5 fr.

Siméon Luce. Histoire de Bertrand Duguesclin, in-8°. 7 fr. 50.

Gasparin (Comte A. de). Luther et la Réforme au XVIe siècle, in-18. 1 fr. 25.

Allard (Paul). Les Esclaves chrétiens pendant la domination romaine en Occident, in-8°. 7 fr. 50.

Gazier (A.). Les Dernières Années du cardinal de Retz, in-8°. 5 fr.

PHILOSOPHIE.

Caro (E.). Problèmes de morale sociale, in-8°. 7 fr. 50.

Franck (Ad.). Dictionnaire des sciences philosophiques (nouvelle édition), grand in-8° à 2 col. 35 fr.

Laffite (P.). Les Grands Types de l'humanité, 2 vol. in-8°. 15 fr.

Poésie.

De Musset (Alfred). Premières Poésies. Deux éditions : L'une, pet. in-32, avec eau-forte. 4 fr. — L'autre, dans le format elzevirien. 6 fr.

Romans.

De Musset (Alfred). Confession d'un enfant du siècle, un vol. pet. in-32, avec une eau-forte. 4 fr.

De Goncourt. Renée Mauperin, un vol. in-18. 3 fr. 50

Claretie (Jules). Le Beau Solignac, deux vol. in-18. 7 fr.

Broughton (Miss Rhoda). Nancy, roman traduit en français, in-18. 3 fr. 50.

Sand (George). La Tour de Percemont-Marianne, in-18. 3 fr. 50.

Yed (J.). Une Bonne Fortune, in-18. 3 fr.

Collas (Louis). Le Roman d'un exilé en Sibérie, in-18. 3 fr.

Filex (D.). Un Roman vrai, in-18. 3 fr 50.

Daudet (Alph.). Jack, deux vol. in-18. 6 fr.

Divers.

La Blandière (De). Histoire naturelle pittoresque, in-18. 2 fr.

Mémoires de Laferrière, in-18. 3 fr.

FEUILLETON RÉTROSPECTIF.

Les récentes élections au Sénat ont mis plus que jamais en évidence l'illustre auteur des *Odes et Ballades* et de la *Légende des siècles*. On nous a communiqué ces jours-ci une spirituelle parodie de ce dernier ouvrage, imprimée en 1865 sans nom d'auteur ni de libraire. C'est une brochure grand in-8°, intitulée *les Frères d'armes*, et ornée d'une curieuse eau-forte qui montre que l'auteur anonyme maniait la pointe et la plume avec la même habileté. Cet opuscule, par lequel nous allons inaugurer notre feuilleton rétrospectif, porte pour épigraphe : *Ægri somnia*.

LES FRÈRES D'ARMES

PROLOGUE

DICTÉ DEVANT LA BRÈCHE DE ROLAND.

« Seigneur, Seigneur, mon Dieu, prenez pitié de nous,
Car vous êtes CELUI qu'on adore à genoux,
Et pour qui tout cèdre est brin d'herbe;
CELUI que le glacier tout bas nomme à l'aiglon;
CELUI dont l'autel pur fume au fond du vallon
Comme au sommet du mont superbe.

« Moi, qui suis si petit auprès de vous, géant,
J'ai, devant vos splendeurs, admiré mon néant,
Et dit (car je cherche la cause) :
Si l'Être doux et fort qui fit le mont Perdu
M'a dans la vie aride un moment suspendu,
C'est pour y faire quelque chose!

« Je n'irai pas la nuit comme fait le chacal;
Je ne ramperai pas dans les sentiers du mal,
Comme fait l'adroite couleuvre;
Je ne pillerai pas comme font les vautours;
Non. Je chanterai Dieu sur le sommet des tours.
J'accomplirai toute mon œuvre.

« Le souffle du Dieu fort remplira mon clairon.
Mon vers châtiera ceux qui courbent leur dos rond
Devant les rois et les infâmes.
Je triompherai seul de tous ces triomphants,
Mais je resterai doux pour les petits enfants
Et tendre pour les faibles femmes! »

Et quand j'eus dit cela, l'abîme noir et sourd
Qui vit passer jadis le Kalife Almansour,
Quand il poursuivait Charlemagne,
Fit un signe de tête aux pics du Marboré,
Et leur dit : « Écoutez. Cet homme est inspiré,
Et l'esprit de Dieu l'accompagne! »

L'OBLIGEANCE
DU
BATARD DE MONFLANQUIN

I. — Le Ravin de l'Essera.

Friedrich dit le Poilu, sévère et dur baron,
Marquis de Paderborn et viguier d'Oloron,
Est aplati. Ce preux gît sous une avalanche
Qui vient de s'écrouler sur lui. Froïla-Sanche
Lui criait : « Prenez garde! » Il n'a pas entendu,
Car il est un peu sourd, et cela l'a perdu.

C'est au bord du torrent l'Essera que la chose
Est arrivée, au pied d'un mont farouche et rose.
L'ours montagnard qui vit sur le pic du Maupas,
Grave, et clignant ses yeux malins, à petits pas,
Est rentré, ce soir-là, très-joyeux dans son antre.
Il a vu de loin l'homme étendu sur le ventre;
Et, secouant sa patte où pendent des glaçons,
Il a flairé son ourse et léché ses oursons,
Et dit : « Bien; mon cousin le loup a sa pâture. »

Friedrich gémit; le poids est lourd; la terre est dure.

II. — Qu'un port n'est pas toujours un port.

C'est un chevalier brave et très-religieux.
Il est fils d'Yseult d'Este et d'Ulrich l'ennuyeux.

Il brûla, quand sa barbe encor n'était que grise,
Clermont, Sos en Gascogne, et Deventer en Frise.
Sa selle fut son lit. Nul ne l'a connu las.
Ce montagnard pilla le plus de pays plats
Qu'il put. Il débouclait très-rarement son casque.
Il tua six vingts chefs saxons, et le roi basque
Eliçabide. Il prit Pérouse et Foligno,
Quand Didier, loup, ayant mordu le pape, agneau,
Charlemagne, empereur au pied de roi, patrice,
Le loup mort, du mordu guérit la cicatrice.
Maintenant, c'est la guerre en Espagne; il y va.
Roland et tous les pairs passent par l'Alava.
Lui prend par le Comminge, et le sentier très-rude
Des ports aragonais.

Mais la montagne est prude.
Elle est bégueule. Elle est pucelle, et ne veut pas
Qu'on la viole; et qui chiffonne ses appas
De granit, ou flétrit ses seins de neige blanche,
Risque d'être étouffé sous sa jupe avalanche.

Donc, Fritz étouffe.

Et par les claires nuits d'été,
Dans son lit thébain, d'or et d'ivoire incrusté,
Lascive, et sa peau mate effrontément rasée,
Cléopâtre, sans voile, était moins écrasée,

Quand sur elle le porc Antoine se vautrait,
Que Friedrich, sous son tas de neige. On le tirait
Des pieds, des mains. Chacun s'y mit, tous y poussèrent.
Bah ! chimère, efforts vains. Trois comtes s'y cassèrent
Deux ongles, et le duc de Gothie affirma
Que ce bloc pesait plus que la duchesse Emma.
Râle et cris. Sur le front que la visière cache,
La foudre Apoplexie a mis son noir panache.

L'aumônier Platon dit : « Le corps, c'est la prison.
La mort délivre. Donc, faites votre oraison,
Très-cher sire ! »

III. — Un Passant.

Et voilà sur le pic de la Glère,
Qu'un aigre oliphant sonne, et sonne. Une bannière
Dessine sur le ciel noir son parafe d'or.
Un gros d'archers descend de l'abîme. Et le cor
Sonne toujours. Et puis, derrière eux, sur la crête,
Saute un grand chevalier, masqué, le pot en tête,
Dont la cote est brodée aux armes de Moncuq [1].

1. Il est à peine utile de rappeler aux personnes un peu familiarisées avec nos origines nationales que Moncuq se prononce comme s'il n'y avait pas de q. L'auteur prend la liberté d'espérer qu'il viendra un temps où l'on ne sera pas obligé d'expliquer dans une note comment se prononcent les noms les plus légitimement respectables de notre histoire.

Il porte, avec la barre, un pal sur son écu,
Et ces six mots autour : « MALHEUR A QUI S'Y FICHE. »

Il dit d'un ton courtois : « Je suis Raimond Cadiche,
Et je viens vous tirer de là, car il est tard. »

IV. — QUI ÉTAIT CE PASSANT.

Ce n'est pas le premier venu. C'est le bâtard
De Monflanquin. Il a le droit des Vingt-Pinasses,
Sur toute nef de mer qui remonte les passes
De Dordogne, depuis Bourg jusqu'à Saint-Loubès,
En qualité de comte-abbé du Bec d'Ambès.
On sait qu'il est Moncuq par le ventre, sa mère
Étant Cona de Vich, Lupus est son beau-frère;
Mais ils sont brouillés. Charle, effroi des durs Saxons,
Ayant ployé le chêne Hunold, duc des Vascons,
Et bâti, pour punir le Bordelais qui grogne,
Le fort Franciacum sur le fleuve Dordogne,
Tenait un jour sa cour plénière, sur le mont
De Cubzac, au château des quatre fils Aymon.
Cadiche vint à lui, dans ce donjon salique,
Pour lui jurer hommage et foi, sur la relique
De saint Fort. Ce Gascon plut au maître. Pourquoi?
Parce que. Dame! on plaît, comme on déplaît, au roi,
Pour rien. Donc, quoiqu'il fût de la duché conquise,
Le sachant noble, et né bâtard d'une marquise,
Le roi Charlemagne eut pour lui beaucoup d'égards,

Et le fit Pro-Préfet des Mille Archers Lombards.
Quand vint la guerre avec l'Émir de Saragosse,
Étant de l'avant-garde, il fut prié de noce,
Et partit des derniers, comme c'était raison,
L'empereur ayant fait une combinaison,
Par quoi, manœuvre habile autant que singulière,
Les gens de l'avant-garde allaient toujours derrière.
Tout est hasard. Il a joint Friedrich. Il a lui
Comme l'espoir. Il est l'archange. Il est Celui
Qui sauve. Il fait le tour de la neige. Il combine,
Il est l'ingénieur qui prépare sa mine.

(*La suite au prochain numéro.*)

Paris, imprimerie Jouaust, rue Saint-Honoré, 338.

GAZETTE ANECDOTIQUE

NUMÉRO 4 — 29 FÉVRIER 1876

SOMMAIRE. — Les Élections du 20 février. — *L'Étrangère*. — Les Fantaisies-Oller. — Le Palais de l'Élysée. — Nécrologie. — La vente Barye. — La Bibliothèque nationale. — *Varia*. — Bulletin bibliographique. — Feuilleton rétrospectif : *Les Frères d'armes* (suite).

LES ÉLECTIONS DU 20 FÉVRIER. — Nous devons désirer que notre gazette conserve autant que possible la trace des faits, petits ou grands, qui ont appelé le plus vivement l'attention publique pendant la quinzaine. Les élections générales qui viennent de s'accomplir comptent parmi les événements les plus graves du jour. Il n'est pas dans notre rôle de les envisager au point de vue politique, mais nous croyons devoir en faire ressortir les côtés curieux.

On sait que les partis politiques en France se divisent au-

jourd'hui en trois fractions : — républicaine, — royaliste, — impérialiste, — qui se subdivisent elles-mêmes à l'infini. Il existe, en effet, des républicains de bien des nuances ; les royalistes n'entendent pas tous de la même façon le programme du comte de Chambord, et on trouve chez eux des transigeants et des intransigeants ; enfin le parti impérialiste est également très-divisé, ainsi que le prouvent les dissentiments survenus entre deux illustres cousins qui ont chacun leurs adeptes et leurs amis, tous fort opposés les uns aux autres et prêts à se déchirer entre eux. On retrouve la trace de ces divisions considérables d'opinion dans les innombrables professions de foi des candidats de tous genres qui ont couvert comme d'une bigarrure immense les murs de la capitale.

Nous avons eu la curiosité de relever les points principaux des divers programmes résumés dans le titre même des affiches de tous les candidats parisiens.

Nous avons d'abord les comités, qui n'ont jamais été aussi nombreux et qui se sont mis au service de tous les partis. Le parti républicain compte les suivants :

Comité républicain,
— — radical,
— — constitutionnel,
— — démocratique,
— — conservateur,
— révolutionnaire.

Les partis modérés, — royaliste, impérialiste, ou plus

vaguement monarchique, — ont eu à leur service les comités suivants :

Comité électoral conservateur de l'appel à la nation,
— national conservateur,
— de l'appel au peuple,
— conservateur,
— constitutionnel,
Union électorale catholique,
— conservatrice de France.

Enfin il y a eu divers comités spéciaux à une candidature unique, et qui s'annonçaient ainsi :

Le siége du Comité pour la candidature de M. X.... est situé rue..., n°....

Les candidats ont cherché, à leur tour, à caractériser en quelques mots, précédant ou suivant leurs signatures, l'esprit de leurs professions de foi. Les uns se sont simplement rattachés à leurs comités, dont ils ont adopté la qualification pour eux-mêmes; d'autres ont cru mieux faire, et ils se sont choisi des qualités souvent inattendues et parfois incompréhensibles.

Nous avons eu ainsi une série de candidats d'appellations variées :

Candidat législateur-réformateur,
— de l'amnistie intégrale,
— indépendant,
— de l'archi-République égalitaire et trinitaire,

Candidat républicain-démocrate-radical,
— anticlérical.

Un journal de la Seine-Inférieure a relevé sur l'affiche d'un candidat de ce département l'étrange formule que voici :

....., compositeur républicain de musique.

D'autres candidats, trouvant sans doute insuffisantes leur notoriété et leur importance personnelles, ont cru devoir appeler, comme garantie de leur loyauté politique, les témoignages d'hommes plus considérables et plus connus qu'eux. C'est ainsi que MM. Gambetta, Victor Hugo, Louis Blanc, et quelques autres moins illustres, ont adressé à certains candidats des lettres de bonne recommandation pour leurs électeurs, lesquelles lettres ont été imprimées en première ligne dans les professions de foi de ces candidats. L'un deux s'est même fait appuyer auprès de ses électeurs par une lettre signée de Garibaldi en personne !

Perdu dans ce chaos de qualifications et de protestations si diverses, l'électeur est vraiment bien digne de pitié. Ne trouvez-vous pas que la situation d'esprit dans laquelle il est placé ressemble assez à l'ahurissement du voyageur qui, en sortant de la gare du chemin de fer, se voit assailli par les offres bruyantes de tous les hôteliers de la ville ? Mais où est le bon hôtel ? M. Prud'homme

s'en tirerait en disant qu'il voterait *pour le plus digne.* Mais alors nous le soupçonnons fort de n'avoir pas toujours voté.

M. François Coppée. — Cet ingénieux et sympathique poëte vient de recevoir la consécration officielle de son talent : la croix de chevalier de la Légion d'honneur lui a été donnée par décret du 9 de ce mois. M. Coppée est donc décoré à trente-trois ans.

Les grands poëtes de ce siècle ont tous reçu la croix à peu près à ce même âge. Victor Hugo seul fait exception : il fut créé chevalier de la Légion d'honneur à vingt-trois ans (19 avril 1825), au moment où paraissait *Bug-Jargal,* et il reçut la croix d'officier douze ans plus tard, le jour même où Alexandre Dumas père recevait celle de chevalier (2 juillet 1837). Ce dernier avait alors trente-quatre ans.

Lamartine ne fut également décoré qu'à trente-cinq ans (19 avril 1825). Il est vrai que son premier recueil de poésies ne date que de 1820.

Alfred de Vigny reçut la croix à l'âge de trente-six ans (1er mai 1833), et elle fut donnée le 24 avril 1845 à Alfred de Musset, alors âgé de trente-cinq ans.

L'Étrangère. — 14 *février.* — La pièce nouvelle de M. Dumas, dont nous ne voulons d'ailleurs dire que quelques mots, n'a pas obtenu « l'immense » succès que

les amis de l'auteur s'étaient plu à espérer, et même à prôner par avance. On ne saurait nier, certes, le considérable talent de M. Dumas, et dans aucune de ses pièces, peut-être, il n'en a autant dépensé et même prodigué, puisqu'il est parvenu à faire admettre jusqu'au bout la donnée scabreuse de sa comédie nouvelle, et à la faire applaudir en dépit des discussions passionnées qu'elle devait soulever. Cette fois, d'ailleurs, ce n'est pas M. Dumas lui-même qui a remporté cette victoire indécise : il la doit beaucoup à ses admirables interprètes : M. Coquelin d'abord, et M. Febvre ensuite, puis M. Thiron, M. Got, dans un rôle mauvais qu'il a rendu supportable, et surtout Mmes Croizette et Sarah Bernhardt. Cette brillante pléiade d'artistes de premier ordre attirera le public à la Comédie française autant que l'œuvre elle-même.

Il est deux reproches graves qu'il faut d'abord lui adresser : c'est qu'elle n'est pas intéressante, et surtout qu'elle n'est pas vraie. Aucun personnage de la pièce ne nous attire et ne nous séduit, parce qu'aucun n'est vraiment sympathique ou n'est à l'abri de quelque grief dans sa vie présente ou passée. Tous ont quelque verrue visible ou cachée, et ils se meuvent dans un monde artificiel et dans une société factice, fabriqués par M. Dumas avec beaucoup d'esprit sans doute, mais qui n'ont aucune des idées reçues ou des habitudes et des mœurs du monde réel. Les tentatives de M. Dumas pour intro-

duire sur la scène et dans son théâtre ce qu'on est convenu d'appeler « le grand monde » ne lui ont pas réussi jusqu'à ce jour. L'*Ami des femmes*, grande comédie en cinq actes, représentée sur le théâtre du Gymnase le 5 mars 1864, lui avait déjà offert le même écueil, et il y était tombé une première fois. Le talent de l'auteur de l'*Étrangère* n'a certes pas diminué; il demeure intact dans toutes ses qualités : habileté de facture, verve inépuisable, puissance de style et ingéniosité dans les détails; mais c'est la composition première qui est ici en défaut. Le grand monde de l'*Étrangère* n'est pas plus le grand monde vrai que ne l'était le grand monde de l'*Ami des femmes*.

En somme, grand talent dépensé (nous le répétons), mais défaut de vérité et d'harmonie entre les éléments de toutes sortes qui concourent à l'ensemble de la pièce; beaucoup d'esprit, mais du bon et du mauvais; des scènes charmantes, admirablement conduites, très-fines, très-délicates, à côté d'autres banales, vulgaires et même brutales. Nous n'en exceptons pas la scène violente du quatrième acte, entre le duc de Septmonts et sa femme, et qui a été, avec la scène du cinquième acte, entre le duc et l'Américain Clarckson, le seul grand succès du premier soir. Ce n'est pas ainsi que les choses se passent dans le monde spécial que l'auteur a voulu peindre. La scène de provocation du cinquième acte est certainement la meilleure de l'ouvrage; elle est d'abord en

situation, puis admirablement conduite et interprétée avec un rare talent par MM. Coquelin et Febvre. Enfin elle satisfait la conscience publique, que ce misérable duc de Septmonts avait depuis longtemps offensée.

M. Sarcey a résumé très-heureusement, en quelques lignes, l'impression produite par l'œuvre nouvelle de M. Alexandre Dumas fils.

« Telle est, dit-il, cette pièce bizarre, qui tient à la fois de la haute comédie et du grossier mélodrame, mélange inouï de fantaisies extravagantes, de hardiesses étranges, de vulgarités choquantes et de morceaux incomparables; où deux scènes de maître se détachent sur un fond d'inventions qui rappellent à la fois Ponson du Terrail et d'Ennery; où éclatent de toutes parts, à travers un brouillamini de métaphysique subtile, de discussions oiseuses, de récits inutiles ou saugrenus, une foule de mots plaisants et profonds; où se découvrent à chaque instant, au milieu d'un fouillis insensé, des coins ravissants de mise en scène habile ou de spirituelle observation; une comédie sans intérêt, et qui amuse d'un bout à l'autre; mal bâtie, faite de pièces et de morceaux, et qui ne vous lâche pas un seul instant; un monstre, enfin, un monstre informe, mais puissant toujours, et par endroits charmant. »

La pièce a été assez froidement accueillie le premier soir, au moins dans sa première partie. Le public ne s'est vraiment réveillé qu'aux scènes si chaudes et

si vives des deux derniers actes. La salle était magnifiquement composée; tout le Paris littéraire, artistique et officiel était là, et le président de la République, qui ne va que très-rarement au spectacle, avait voulu donner à M. Dumas une marque spéciale d'intérêt en venant assister, avec la maréchale de Mac-Mahon, à la première représentation de sa pièce.

Les Fantaisies-Oller. — Une nouvelle salle de spectacle vient d'ouvrir à Paris, en plein boulevard des Italiens, sous le vocable de Fantaisies-Oller. La salle en est bien connue. C'est là que jadis M. Martinet a fait jouer l'opéra-comique et l'opéra bouffe avec un certain succès, et qu'on a représenté un joli opéra de la jeunesse de Mozart, *l'Oie du Caire*.

La nouvelle salle, bâtie sur l'emplacement de l'ancienne, est un carré long, élégamment décoré, avec loges découvertes sur les côtés. Le premier étage est occupé par une spacieuse galerie.

L'éclairage est intelligemment distribué et donne de la gaieté au plafond, garni d'un treillage peint en vert. Malheureusement ce treillage est peu favorable à l'acoustique; nous ne serions pas étonné qu'on fût obligé de le supprimer, car les spectateurs éloignés de la scène n'entendent pas tout ce que disent ou chantent les artistes.

Le rideau d'avant-scène, très-artistique et d'un joli

ton, est l'œuvre de M. Ch. Hugot, un décorateur de talent doublé d'un excellent peintre.

Le spectacle d'ouverture se composait de pièces légères, avec accompagnement de chant et de tableaux vivants assez réussis. On a particulièrement applaudi, parmi les interprètes, M. Fuzier, chanteur comique déjà connu dans les cafés concerts et qui a la spécialité des imitations.

Le Palais de l'Élysée. — Les fêtes données en ce moment au palais de l'Élysée par le président de la République ont appelé l'attention sur les origines et sur l'histoire de cette charmante résidence.

Ce palais s'élève sur un vaste terrain que le régent fit donner, en 1718, au comte d'Évreux (Henri de La Tour d'Auvergne); il fut construit par l'architecte Molet. Mme de Pompadour en fit ensuite l'acquisition et elle l'habita, ainsi que son frère, le marquis de Marigny, qui le revendit à Louis XV. A la fin du règne, l'abbé Terray en devint à son tour propriétaire, et le céda bientôt au banquier Baujon, qui s'en défit, en 1786, en faveur du conseiller d'État Burnet, acheteur pour le compte du domaine royal. L'année suivante, la duchesse de Bourbon racheta le palais et lui donna son nom; il s'est appelé depuis : *Élysée Bourbon* sous la monarchie, *Élysée Napoléon* sous l'Empire, et *Élysée National* sous la République.

A la révolution, la duchesse ayant émigré, le palais fut déclaré propriété nationale, mis en vente et acheté par un sieur Hovyn, qui en fit un jardin public. C'est à cet entrepreneur que Murat le racheta en 1803; il l'habita jusqu'à son départ pour Naples, où il allait ceindre la couronne du petit royaume que venait de lui donner l'empereur, auquel il fit alors don de son palais, sans doute comme remercîment (1808). C'est là qu'en 1815, après Waterloo, se retira l'empereur; c'est là aussi que, le 22 juin de cette même année, il signa son abdication définitive.

L'empereur de Russie habita l'Élysée après la chute de Napoléon, et le duc et la duchesse de Berry y fixèrent ensuite leur résidence. Après l'assassinat du duc, en 1820, la duchesse ne voulut plus habiter ce palais où elle retrouvait le souvenir toujours présent de son mari, et l'Élysée devint une habitation de passage pour les personnages souverains qui honoraient la capitale de leur présence. Méhémet Ali et la reine Christine y ont aussi séjourné sous le règne de Louis-Philippe.

Louis Napoléon, devenu président de la République, habita l'Élysée jusqu'à la proclamation de l'Empire. C'est vers la fin du séjour de ce prince que furent commencés les travaux d'agrandissement qui ont si magnifiquement transformé le palais en l'isolant, par la création de la rue de l'Élysée sur les terrains récemment acquis des hôtels Castellane et Sébastiani.

Depuis lors l'Élysée a encore servi de résidence à divers souverains, et notamment à l'impératrice Eugénie avant son mariage, et, pendant l'exposition de 1867, au Sultan et aux empereurs de Russie et d'Autriche. On sait que, depuis la proclamation de la dernière République, le palais de l'Élysée est affecté à l'habitation temporaire du chef de l'État pendant les vacances des Chambres.

Nécrologie. — La nécrologie de la quinzaine est des plus chargées. L'Académie française a fait deux pertes sensibles : M. de Carné et M. Patin sont morts à quelques jours de distance.

M. Louis Marcein, comte de Carné, appartenait à la docte assemblée depuis le 23 avril 1863. Il avait remplacé le savant M. Biot au 21e fauteuil; on peut même dire que son prédécesseur en a été le plus illustre titulaire; les autres, Germain Habert, Cotin, L. Dangeau, Merville, Terrasson, de Bissy, Esménard, et Lacretelle, sont presque tous oubliés aujourd'hui.

Les dernières années de la vie de M. de Carné avaient été attristées par une vive douleur : son fils Louis, attaché aux Affaires étrangères, et nommé en 1866 membre de la commission d'exploration scientifique du Mékong, rapporta du long et pénible voyage qu'il fit alors le germe d'une maladie de langueur dont il mourut dans le premier mo is qui suivit la déclaration de guerre en 1870. Son père recueillit pieusement tous les travaux déjà publiés ou

encore inédits de son fils sur ce voyage qui avait eu de si cruelles suites, et il en fit lui-même la publication dans un volume qui a paru en 1872, sous ce titre : *Voyage en Indo-Chine et dans l'empire chinois*. M. de Carné a écrit lui-même la notice biographique qui ouvre le volume.

— M. Patin est mort le 18 février, à l'âge de 83 ans. Membre de l'Académie française depuis 1842, il avait remplacé, le 29 juin 1871, M. Villemain comme secrétaire perpétuel. Il avait succédé en 1865 à Victor Leclercq comme doyen de la faculté des lettres. Il était depuis 1874 grand officier de la Légion d'honneur.

M. Patin occupait à l'Académie le 35e fauteuil, dont le passé n'est pas des plus illustres. Qui connaît en effet aujourd'hui ses quatre premiers titulaires : de Bourzeys, Gallois, Mongin et Delaville? Suard, qui vient ensuite, ne fut qu'un littérateur élégant. On doit quelques jolies pièces à Roger, qui précéda directement M. Patin, lequel demeure en somme le titulaire qui ait le mieux honoré le susdit fauteuil.

— Le 13 février sont morts le général Blanchard, le baron Séguier et le docteur Andral.

Le général Blanchard s'était popularisé pendant le siége de Paris; il commandait une division des armées de la défense. Il est mort à 71 ans.

Le baron Séguier (Pierre-Armand) était le fils du premier président de ce nom, mort en 1848. C'était un fort

habile mécanicien, très-compétent, et d'une science qui faisait autorité pour tout ce qui regardait la confection et l'usage des grandes machines, dont il a perfectionné les divers systèmes. Le baron Séguier était membre de l'Académie des sciences depuis le 21 janvier 1833. Il est mort à 73 ans.

Le célèbre docteur Gabriel Andral était le gendre de Royer Collard, et il faisait partie de l'Académie de médecine depuis 1824, et de l'Académie des sciences depuis 1843. Il était surtout connu comme anatomiste. Il est mort à l'âge de 79 ans. Son fils, M. Paul Andral, est actuellement président de section au Conseil d'État.

— Dans la même quinzaine est mort M. Laurentie, rédacteur en chef de l'*Union*. Né le 21 janvier 1793, le jour même de la mort du roi Louis XVI, M. Laurentie s'est dévoué toute sa vie à la défense des idées et des principes de la légitimité. Il a commencé sa vie de journaliste dans la *Quotidienne*, vers 1816. C'est là qu'il a fait toute sa carrière de publiciste, car on sait que c'est sur son initiative et à la suite de divers procès compromettants pour l'existence même de la *Quotidienne* que ce journal fut transformé et devint l'*Union monarchique*, qui resta simplement l'*Union* après la révolution de 1848.

—Signalons encore le décès de M. Brongniart (Adolphe), célèbre botaniste et membre de l'Institut depuis 1834. M. Brongniart, qui est le fils de l'illustre naturaliste

Alexandre Brongniart, a occupé pendant toute sa vie des emplois considérables. Il a été membre de l'Académie des sciences, docteur en médecine agrégé à la faculté de Paris, professeur au Muséum, inspecteur général de l'Université, membre du Conseil de perfectionnement de l'enseignement secondaire et membre du Conseil de l'instruction publique. Il est mort à l'âge de 75 ans.

— M. Charles Dessaline d'Orbigny, fondateur du grand dictionnaire d'histoire naturelle qui porte son nom, vient également de mourir à Paris, à l'âge de 70 ans. Il était depuis 1835 aide naturaliste au Muséum. Son frère aîné, Alcide, mort en 1857, à l'âge de 57 ans, avait été également connu comme naturaliste.

—M. Ambroise-Firmin Didot, membre de l'Institut, est mort à Paris le 22 février, à l'âge de 86 ans. C'était le doyen des imprimeurs français. Il appartenait à cette célèbre famille des Didot, établie en France depuis 1713, et à laquelle l'art de l'imprimerie doit de si considérables progrès. M. Didot dirigeait depuis 1827 la maison illustre que sa mort va faire passer entre les mains de son fils, M. Alfred-Firmin Didot.

M. Didot a publié sous son nom plusieurs ouvrages relatifs à son art, et, comme helléniste, il a donné une traduction des *Odes d'Anacréon* qui est des plus estimées.

M. Ambroise-Firmin Didot laisse un frère, M. Hya-

cinthe Didot, de quatre ans plus jeune que lui, et qui avait également, depuis 1827, pris part pour moitié à la direction de leur grande maison d'imprimerie et de librairie.

La vente Barye. — La vente des œuvres du célèbre sculpteur Barye, décédé le 25 juin dernier, a eu lieu dans la dernière quinzaine à l'hôtel Drouot. Voici les prix obtenus par les pièces principales composant la collection :

Peintures. *Tigre dormant,* adjugé à 1,160 fr.; *Jaguar marchant*, 3,000 fr.; *Tigre au repos*, 1,700 fr.; *Combat de tigres*, 1,250 fr.; *Tigre au repos*, 1,720 fr.; autre *Tigre au repos,* 1,065 fr.

Aquarelles. *Ours*, 800 fr.; *Tigre dévorant un cheval*, 1,500 fr.; *Tigre couché*, 2,500 fr.; *Éléphant monté par des Indiens*, *chasse au tigre,* 800 fr.

Bronzes. *Angélique et Roger montés sur l'Hippogriffe*, et deux candélabres, garniture de cheminée, bronze et marbre, 1,220 fr.; *Thésée combattant le Minotaure*, 800 fr.; *Tigre surprenant une antilope*, 1,000 fr.; *Jaguar dévorant un lièvre*, 2,900 fr.

Bronzes fondus sur le plâtre ayant servi de modèle. *Thésée combattant le Minotaure*, 3,200 fr.; *Cerf dix cors terrassé par deux lévriers*, 310 fr.; *Daims,* 2,000 fr.

Modèles en bronze. *Cerf dix cors terrassé par deux*

lévriers d'Écosse, avec son plâtre, 900 fr.; *Tigre surprenant une antilope* (deux terrasses), avec son plâtre, 2,400 fr.; *Thésée combattant le Minotaure*, avec son plâtre, 5,050 fr.; *Lion dévorant une biche*, avec son plâtre, 510 fr., *Lion au serpent* (esquisse du lion des Tuileries), avec son plâtre, 670 fr.; *Lion qui marche*, 1,800 fr.; *Tigre qui marche*, 2,350 fr.; *Ours debout*, 730 fr.; *Indien monté sur un éléphant*, 1,250 fr.; *Éléphant de la Cochinchine*, 600 fr.; *Éléphant du Sénégal*, 650 fr.; etc.

La vente a produit un total de 246,890 fr. 50 centimes.

La Bibliothèque nationale. — M. Paul Chéron, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, vient d'adresser à l'administrateur général de ce dépôt un bien curieux rapport sur les divers services de la salle publique de lecture depuis son inauguration, le 2 juin 1868. Nous analyserons ce rapport en lui empruntant, par citations, ses parties les plus intéressantes.

On sait qu'il existe à la Bibliothèque nationale deux salles mises à la disposition du public. Dans l'une est reçu, même le dimanche, tout lecteur âgé de seize ans accomplis; dans l'autre sont seulement admises, sur la présentation de cartes, les personnes qui ont des recherches sérieuses à poursuivre. C'est de cette dernière salle surtout et des lecteurs qui la fréquentent qu'il est ici question.

Le rapport de M. Chéron se divise en deux parties :

1° Mouvement des lecteurs [1], du 2 juin 1868 au 31 décembre 1875.

1868	16,890
1869	34,472
1870	27,572
1871	24,235
1872	35,538
1873	48,165
1874	52,708
1875	51,000 [2]
Total	290,580

« L'examen de ce tableau, nous dit M. Chéron, est intéressant à divers titres. On peut remarquer tout d'abord l'influence exercée sur le nombre des lecteurs par les événements de 1870-71. L'année 1868 avait donné, pendant sept mois, un total de 16,890 personnes, représentant pour les douze mois, en supposant que la salle eût fonctionné pendant l'exercice entier, un total de 28,956 lecteurs. En 1869, on en compte déjà 34,472 ; ce chiffre s'abaisse subitement en 1870 (27,572), descend encore en 1871 (24,235), pour remonter, dès 1872,

1. La salle publique de lecture, par décision ministérielle du 15 décembre 1870, fut fermée du 16 septembre au 22 octobre inclusivement. Par suite des événements de la Commune, il y eut interruption dans le service régulier de la salle depuis le 12 mai jusqu'au 4 juin inclusivement.

2. La moyenne de l'année 1875 a été de 144 lecteurs par jour.

à un niveau supérieur à 1869 (35,538). Depuis cette époque, le mouvement ascensionnel a continué et on atteint les chiffres de 48,165 lecteurs en 1873, 57,708 en 1874; mais l'année 1875 accuse une légère diminution, car le chiffre des lecteurs est descendu à 51,000. »

Les nombres relevés depuis le commencement de 1876 permettent déjà de prévoir que cette année sera supérieure à la précédente, et donnera même des résultats plus importants que ceux de 1874. »

Le rapport de M. Chéron parle incidemment des lecteurs du dimanche, admis, comme on sait, sans carte dans la salle dont l'entrée est rue Colbert. Ces lecteurs, qui comprennent surtout des ouvriers, de petits employés, et le plus souvent cette partie du public qu'on peut appeler les désœuvrés du dimanche, fait tous les jours des progrès comme élévation de goût dans le choix des livres demandés en communication : ainsi, dans la section d'histoire, les récits de voyages, de même que tout ce qui a trait à nos annales nationales, surtout pour l'époque moderne et contemporaine, sont particulièrement recherchés. Les romans, qui étaient autrefois beaucoup demandés, disparaissent peu à peu des rayons pour faire place à des ouvrages historiques, à des livres classiques, et aussi à des volumes illustrés, plus ou moins instructifs, et que le public du dimanche préfère à la littérature frivole qui avait autrefois sa prédilection.

En dehors de ce public qui cherche « à user sa journée », on trouve à la salle de la rue Colbert des élèves des hautes classes des lycées, des étudiants en droit ou en médecine en quête d'ouvrages spéciaux pouvant servir à leurs études.

Revenons à la salle où le public n'est admis que sur carte d'entrée.

« Pour donner une idée de l'assiduité relative des lecteurs qui fréquentent cette salle, il suffit de jeter les yeux sur le relevé suivant, poursuivi pendant dix jours de suite. Durant ces dix jours, la salle a reçu 1,112 personnes; sur ce nombre :

12	venues	10	fois.	17	venues	5	fois.
7	—	7	—	30	—	4	—
15	—	8	—	60	—	3	—
11	—	7	—	91	—	2	—
12	—	6	—	857	—	1	—

« Ce relevé, qui date déjà d'un certain temps, se modifie tous les jours, en ce sens que le nombre des travailleurs assidus à peu près pendant toute l'année est de plus en plus considérable. »

2° Mouvement des volumes, du 2 juin 1868 au 31 décembre 1875.

Les ouvrages demandés dans la grande salle, pendant cette susdite période, s'élèvent au chiffre de 476,357, qui se répartissent de la manière suivante :

1868	33,940
1869	57,383
1870	48,284
1871	41,001
1872	55,941
1873	76,139
1874	83,442
1875	80,227

« La moyenne des volumes communiqués a présenté les variations suivantes depuis 1868 :

1868	2	vol. par lecteur.
1869	1,66	—
1870	1,75	—
1871	1,69	—
1872	1,57	—
1873	1,58	—
1874	1,58	—
1875	1,57	—

« Cette moyenne tend à osciller, comme on voit, autour d'un volume et demi par lecteur. »

Pendant l'année 1875, il a été prêté, par jour, environ 226 volumes.

« Il est intéressant, continue M. Chéron, de voir quelle est la part des diverses sections bibliographiques dans ces différents résultats. Les collections de la salle publique ont été divisées, pour la commodité du service, d'une manière fort simple, en cinq grandes classes, ran-

gées sous les cinq voyelles de l'alphabet, comme il suit :

A. Théologie.
E. Jurisprudence.
I. Sciences et arts.
O. Belles-lettres.
U. Histoire et géographie.

« Voici comment se partagent, entre ces cinq sections, les *ouvrages* communiqués pendant l'année 1875 :

Théologie.	569 soit	0,928	p. 100
Jurisprudence.	4,228 —	6,894	—
Sciences et arts.	13,051 —	21,281	—
Belles-lettres	25,866 —	42,178	—
Histoire et géographie . .	17,612 —	28,719	—
	61,326 soit	100,000	p. 100

« Ce sont ces 61,326 ouvrages qui donnent les 80,227 volumes communiqués en 1875.

« Ces chiffres montrent que près de la moitié du public recherche des ouvrages de littérature, tandis qu'un sixième environ demande des livres d'histoire ou de géographie, et un huitième à peu près des ouvrages de sciences et arts. »

Varia. — Nous relevons dans l'*Intermédiaire* les renseignements suivants sur l'état civil de M. Prevost Paradol :

« A propos de la mort récente du spirituel dessinateur Hadol, on a rappelé qu'il avait dû sa première notoriété à la jolie charge qu'il avait intitulée : PREVOST, PAR HADOL.

« Ceci m'a rappelé un billet familier, autographe curieux, qui a même son importance officielle depuis que tout l'état civil parisien a été brûlé de fond en comble en 1871, et qu'il a été si mal restitué, car il s'agit d'une modification de naissance portant le timbre de la poste. Je copie :

A Madame MENJAUD,
Sociétaire du Théâtre français.
Au Théâtre, rue de Richelieu.

Mimi! Mimi! Je t'attends, viens. Nous pourrons causer de nos douleurs. Après quarante heures de souffrances, j'ai fait un garçon. Je t'avais promis de t'écrire, et tu vois que je tiens ma promesse. Bonjour à ton mari.

Ce 12.

L. PARADOL.

« Timbre de la poste : 12 *août* 1829. (Notre sotte coutume des enveloppes, qui ôte aux lettres toute date certaine, n'était pas encore établie.)

« On sait que le charmant et spirituel écrivain, mort si malheureusement à Washington en juillet 1870, était *Prevost* par son père, et *Paradol* par sa mère. M. Prevost, officier du génie, avait épousé Madame L. Paradol,

sociétaire de la Comédie française, qui a marqué dans la tragédie, surtout par sa beauté. »

L'*Intermédiaire* cite encore une assez curieuse anecdote relative à Prevost-Paradol :

« Un détail curieux, à propos de ce malheureux écrivain, si intempestivement rallié à l'Empire en juin 1870. Un riche Américain, qui habite Paris, M. C., lia connaissance avec lui sur le navire qui emportait aux États-Unis le jeune diplomate, et il eut occasion de lui prêter, sur sa demande, un ouvrage qui fut sa dernière lecture. C'était l'*Histoire de Louvois*, en 4 vol., de M. Camille Rousset. — Or M. Camille Rousset est entré à l'Académie française comme successeur de Prevost-Paradol. D'aucuns se souviennent particulièrement que son discours de réception est resté un peu au-dessous de ce qu'on en attendait, en ce qui concerne son prédécesseur. »

GEORGES D'HEYLLI.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Les ouvrages annoncés dans ce Bulletin seront envoyés *franco*, contre réception du prix, à toute personne qui nous en fera la demande.

HISTOIRE.

Klaczko (Julian). Deux Chanceliers (A. Gortchakoff et Bismarck), in-8°. 7 fr. 50.

Beaure (A.). La Démocratie contemporaine, in-18. 6 fr.

Greenwille-Murray. Les Hommes du Septennat, traduction de l'anglais par H. Testard, in-12. 3 fr. 50.

Demasure (Arnould). Antoine Loisel et son temps (1596-1617), in-8°. 2 fr.

Méray (Antony). La Vie au temps des cours d'amour, in-8° écu, sur papier vergé. 6 fr.

Besancenet (Alfred de). Un Officier royaliste au service de la République (d'après la correspondance inédite du général Dommartin), in-8°. 6 fr.

Ravaisson (François). Archives de la Bastille, tome XIIIe. 9 fr.

ROMANS.

Dash (C^sse^). La Ceinture de Vénus, in-18. 1 fr. 25.

Hawthorne (Nathaniel). Contes étrangers (traduction de l'anglais par E. A. Spoll), in-18. 3 fr. 50.

Chandeneux (Claire de). Les Ménages militaires. Deux séries : 1° La Femme du capitaine Aubépin ; 2° Les Filles du Colonel ; in-18. Chacune : 2 fr. 50.

Théâtre.

Molière (Œuvres complètes de), de la collection dite des *Grands Écrivains de la France*, annotées par E. Despois, tome III, in-8°. Tirages à 20 fr. et à 7 fr. 50.

Campardon (Émile). Nouvelles Pièces sur Molière et sur quelques comédiens de sa troupe, in-12 (sur vergé, chine et whatman). 20 fr. et 6 fr.

Noël (E.) et Stoullig (E.). Les Annales du Théâtre et de la Musique (préface de Sarcey), in-18. 3 fr. 50.

Divers.

Lucas (Eusèbe). Les Concerts classiques de France, in-18 (sur papier vergé). 4 fr.

Denis (Ferdinand). Les Plumes (leur valeur, leur emploi dans les arts en Amérique, en Océanie, etc.), in-8°. 2 fr.

Madelène (Henri de la). Le Comte de Raousset-Boulbon (sa vie et ses aventures), in-18. 3 fr. 50.

Schérer (Edmond). Études critiques de littérature, in-18. 3 fr. 50.

Papillon (F.). Histoire de la Philosophie moderne (ouvrage posthume), tome Ier, in-8°. 7 fr. 50.

Aubertin (Charles). Histoire de la langue et de la littérature française au moyen âge, in-8°, tome Ier. 7 fr. 50.

FEUILLETON RÉTROSPECTIF.

LES FRÈRES D'ARMES

L'OBLIGEANCE

DU

BATARD DE MONFLANQUIN

(Fin.)

V. — A QUOI PEUVENT SERVIR MILLE ARCHERS LOMBARDS.

Il dit au centenier Cibo de Canossa :

« Nous serons Jupiter, Cibo, pour cet Ossa.
La flèche vaut la foudre. Or çà, qu'on se dépêche !
Bons archers, broyez-moi la chose à coups de flèche.
Pardieu ! la cible où vous tirez, visant ou non,
Ne s'appelle plus cible : écumoire est son nom.
Vous chassez les barons à tir; ce sont vos lièvres.
Vous mariez la flèche amoureuse et les lèvres
De la blessure, et c'est le baiser frémissant
Où, si la langue est fer, la salive, elle, est sang !
Or ce marquis, à plat ventre sous cette masse,

A l'air d'une tortue avec sa carapace.
Hérissez-le de tant de flèches, mes soudards,
Qu'il semble un porc-épic armé de tous ses dards!
Mille trous là dedans, deux pouces entre chaque,
Et va!

— Fils, dit Friedrich, le tirant par sa jacque,
S'ils m'éborgnaient, dis donc? »

L'autre répond :

« Tout beau!
Un bouclier s'appelle en grec Aspis; Umbo
En latin, ou Scutum, qui paraît préférable
A des clercs très-savants, mais le cas est niable.
Moi je serai Scutum, Aspis, Umbo. Touché,
Ce n'est pas toi, c'est moi qu'on tue. Un bon marché
Pour la mort. Troc d'un vieux contre un jeune. Es-tu bête!
Crois-tu que je puisse être, ô grand soldat honnête,
Entre la mort et toi le courtier du tombeau?
J'eusse aimé mieux porter d'Agen à Moncrabeau,
Sans boire, et devant tous mes serfs, un juif très-sale,
Que d'avoir l'âme lâche à ce point, et vassale!
J'ai dit, je me tiendrai devant toi. Vous, Messieurs,
Tirez partout. Surtout, ne tirez point ailleurs! »

Rouets qui grincent. Bruit des arcs qu'on bande. Attente.
Silence. Cliquetis des doigts sur la détente.

Les flèches de traits noirs hachant le couchant roux;
Et, comme un crible énorme étincelant de trous,
Cette neige éventrée, et brisée, et souillée,
Par mille dents de fer avec fureur fouillée!

Le Gascon, qui disait : « Quels adroits tireurs j'ai! »
Comme ils tiraient sur lui, ne s'est pas dérangé.
Ami de l'arc, il n'en a pas peur; mais il rêve.
Car il faut, ce qu'il a commencé, qu'il l'achève.

VI. — Nopces dans les antres. Festins dans les aires.

Oiseaux ignobles dont l'aile est ronde, milans,
Buses, vautours, corbeaux noirs, qui vivez mille ans;
Chats des bois, loups du val effrayant de la Frêche,
O vous tous les mangeurs de chair qui n'est plus fraîche!
Dites-nous qui vous a préparé ce festin,
Puisque vos crocs seront rouges demain matin,
Et que vos becs, fouilleurs de charogne, et vos serres,
Iront traînant dans l'air des franges de viscères!

C'est qu'on égorgea là cent mulets de Loudun.

VII. — Les mulets ont beaucoup bu.

Voici :

Le Pro-Préfet vient de s'aviser d'un
Moyen sûr, que, plus tard, l'histoire étant peu lue,
Crut avoir inventé Bernard Plante-velue,

Duc, l'un des trois Bernard, une nuit qu'il gela
Très-fort, comme il passait le col Litayrola.

Quel moyen?

Il a dit au chef muletier : « Faites
Boire vos mulets. Puis, saignez les pauvres bêtes. »
Donc leur flanc est la gaîne horrible des poignards.
Et c'est atroce; et l'ombre est dans leurs yeux hagards.
Les bras troussés, comme un boucher qui taille et scie,
Chaque homme, en y fouillant, arrache une vessie
Chaude de la chaleur du mulet qui râla.
Puis, Platon, aumônier, ayant béni cela,
Dans le grand bloc de neige, inondé d'outre en outre,
Comme des Œgipans joyeux vidant leur outre,
Chacun vide des flots d'urine. Et mille trous
Blancs, que la liqueur brune emplit, s'effondrent tous,
Et ne font plus qu'un. Tout se confond. Tout s'écroule.
Le fleuve Dégel dans la mer Débâcle coule.
Où donc ce tas a-t-il passé? Dans ce marais.
Le dos du preux surgit d'abord.

Le reste après.

Il est comme l'écueil Cucurlon, à l'entrée
Du fleuve Adour, à l'heure où la basse marée
Laisse à nu les rochers que le flot va quittant.
Il est gluant, visqueux, ruisselant, dégoûtant.
Il dit au bâtard : « Çà viens, baron, qu'on t'embrasse! »

L'autre répond :

« Seigneur, c'est une grande grâce ;
Mais il serait plus sage, avant, de vous sécher. »

VIII. — Le Colossal entrevu dans le Fauve.

Ils sont partis. L'ours rêve assis sur son rocher.

Les leudes chevelus du pays de Lothaire,
Sont comme leur forêt féodale. Un mystère
Inextricable. Un sombre et sourd fourmillement
De fauves. Loups, Urochs, Sangliers, Ours dormant,
Unicornes qu'on voit, dans un rayon bleu, paître
L'herbe Silence au pied des grands bouquets de hêtre.
Meutes, piqueurs, cors, fuite à travers les halliers,
Du cerf de saint Hubert aux quatorze andouillers.
Des monstres. Je ne sais quoi d'entrevu d'énorme
Dans l'enchevêtrement feuillu d'un tronc difforme.
Et dans l'herbe, l'eau, l'air, l'arbre où la séve bout,
Mille bruits de rien qui sont le grand bruit de tout.
C'est la forêt, Lucus, ce qui luit sans lumière.

Tels bois, tels hommes.

Sous l'œil de Dieu, juge et père,
Dans leur grande âme inculte, où toute vertu croît,
Où le gui Préjugé s'attache au chêne Droit,
Les abois furieux des passions molosses
Font surgir vaguement des sentiments colosses.

L'amitié surtout fut formidable chez eux,
Douce pourtant. Le soir des combats hasardeux,
Cette chose naissait sur les champs de batailles,
Quand le sang de l'armure avait rougi les mailles.
Et quand les étriers des barons expirés
Battaient à vide aux flancs des chevaux effarés.

Siècle d'ombre! où de sang les nations trempées
N'avaient d'autre lueur que l'éclair des épées.

Les frères d'armes vont, liés par le serment,
Côte à côte, la main dans la main, gravement.
Ces fiers jumeaux du glaive ont l'air d'un double apôtre.
Ils disent à la Peur : « Tu nous prends pour un autre. »
Frères dans l'action, frères dans le sommeil,
Ils auront pour dormir jusqu'au dernier réveil,
Vivants, la même tente, et, morts, la même tombe.
Et les moines pensifs, vers l'heure où la nuit tombe,
Viendront prier, à deux genoux, sur les pavés
Où leurs deux noms, usés par le temps, sont gravés.

Donc, Cadiche et Friedrich devinrent frères d'armes.

(*La suite au prochain numéro.*)

Paris, imprimerie Jouaust, rue Saint-Honoré, 338.

GAZETTE ANECDOTIQUE

NUMÉRO 5 — 15 MARS 1876

SOMMAIRE. — Réception de M. John Lemoinne à l'Académie. — M. Ambroise Firmin-Didot. — M. Edmond Valentin. — Théodore de Banville. — La Maison de Marat. — Nécrologie. — L'Opéra-Comique. — Bulletin bibliographique. — Feuilleton rétrospectif : *Les Frères d'armes* (suite).

RÉCEPTION DE M. JOHN LEMOINNE A L'ACADÉMIE. — C'est le 2 mars qu'a eu lieu la réception de M. John Lemoinne à l'Académie. La cérémonie s'est passée entre rédacteurs du *Journal des Débats :* le récipiendaire, l'un de ses parrains, M. de Sacy, et le collègue qui le recevait, M. Cuvillier-Fleury, appartiennent à l'antique maison de la rue des Prêtres-Saint-Germain, qui a compté, successivement, parmi les siens presque tous les grands noms de la littérature contemporaine. On peut dire que cette séance a été la fête du journalisme,

dont les droits ont été proclamés et défendus par M. Cuvillier-Fleury avec une ardeur de conviction qui a profondément ému tout son auditoire.

M. John Lemoinne, qui succédait à Jules Janin, avait à faire son éloge, et il l'a fait sans doute; mais il a peut-être un peu trop laissé dans l'ombre les traits les plus saillants de l'homme et de l'écrivain. L'honnêteté littéraire et le désintéressement, qui étaient les qualités éminentes de Jules Janin, demandaient à être mis en pleine lumière, et ses amis auraient été heureux de voir figurer dans l'esquisse biographique tracée par M. John Lemoinne celui des actes de son illustre collègue qui lui a peut-être fait le plus d'honneur.

C'était en 1848, le *Journal des Débats*, menacé dans son existence par les malheurs du temps, se vit forcé de réduire de moitié les appointements de ses collaborateurs. Jules Janin, compris dans la mesure générale, reçut une lettre de M. Bertin qui lui annonçait qu'il ne serait payé, jusqu'à nouvel ordre, qu'à raison de 6,000 fr. par an au lieu de 12,000 fr. En même temps il en recevait une autre de M. Panckoucke, qui lui proposait d'entrer au *Moniteur universel* avec 24,000 fr. par an.

Jules Janin sort après avoir reçu ces deux lettres, et rencontrant justement M. Panckoucke :

« J'allais vous écrire, lui dit-il. Je ne puis accepter votre généreuse proposition. Je suis lié aux *Débats*, et j'y reste, malgré la diminution de mes appointements.

J'y resterais pour rien, si je croyais par là sauver le journal. »

Il avait à peine achevé ces mots qu'il se sentit la tête prise entre deux mains, et qu'il entendit une voix s'écrier : « Ah! le brave homme que vous êtes! » — C'était M. Bertin, qui, marchant à quelques pas derrière son fidèle rédacteur, venait d'entendre sa conversation.

Jules Janin, ce jour-là, fut plus qu'un « brave homme », il fut aussi un galant homme, ce qu'il a d'ailleurs été en maintes circonstances de sa vie, se souciant toujours beaucoup plus de faire gagner de l'argent à ses éditeurs que d'en gagner lui-même.

M. John Lemoinne a parlé de la facilité de Jules Janin, facilité dont on a voulu souvent lui faire un défaut, mais qui n'était qu'apparente. S'il fut le père de ses œuvres par l'amour avec lequel il les mettait au jour, il les traitait aussi, à peine nées, en père qui aime bien, mais qui châtie bien, sacrifiant sans pitié tout ce qui ne lui paraissait pas digne de vivre. Nul plus que lui n'a pratiqué le précepte de Boileau :

> Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage.

Ce n'était pas vingt fois, c'était cent fois et plus qu'il se reprenait à son travail, si bien qu'à la première édition de *La Fin d'un Monde,* il ne toucha rien de son éditeur, ayant absorbé ses droits d'auteur en frais de correction, et que lorsqu'il fit imprimer pour la première

fois sa traduction d'Horace, il eut encore, pour la même raison, à tirer 1,300 fr. de sa bourse, aimant mieux s'imposer ce sacrifice que de livrer au public une œuvre où il restât quelque chose à refaire :

Nil actum reputans, si quid superesset agendum.

Un jour qu'un de ses éditeurs, qui était aussi un de ses familiers les plus assidus, venait, des épreuves à la main, se plaindre aimablement à lui des corrections sans nombre qu'elles portaient : « Que voulez-vous, mon ami? lui dit-il en souriant, c'est là le secret de ma facilité! »

— Le fauteuil où vient de s'asseoir M. John Lemoinne est le fauteuil X. Il a été occupé successivement par M. de Malleville, — J. Ballesdens, — Cordemoy, historien, — Bergeret, — l'abbé Castel de Saint-Pierre, — Maupertuis, astronome, — Lefranc de Pompignan, — le cardinal Maury, — Merlin, — Ferrand, ancien directeur des Postes sous la Restauration, — Casimir Delavigne, — Sainte-Beuve, — Jules Janin.

M. Lemoinne (John-Émile) est né à Londres de parents français, le 17 octobre 1815. Nos lecteurs seront sans doute curieux de savoir de quoi se compose son bagage littéraire. Journaliste et rien que journaliste (ce qui est beaucoup quand on l'est comme lui), M. Lemoinne n'a pas fait ce qu'on appelle un livre. Il l'a dit, d'ailleurs fort spirituellement dans son discours de ré-

ception. « Mon livre, je l'ai fait tous les jours pendant trente ans, et je vous remercie de l'avoir découvert. » Toutes ses publications sont ou des brochures ou des réunions d'anciens articles. En voici le détail :

Les Élections en Angleterre (Lettres publiées d'abord au *Journal des Débats*), in-8, chez Hetzel, 1842.

Affaires de Rome, broch. in-12, chez Blanchard, 1850. — Nouvelle édition avec préface nouvelle, in-8, chez Lévy, 1859.

Études critiques et biographiques, 1re série (choix d'articles publiés aux *Débats* et à la *Revue des Deux-Mondes*, de 1840 à 1852), in-12, chez Lévy, 1852.

De l'Intégrité de l'Empire Ottoman, in-12, chez Lévy, 1853.

Nouvelles Études critiques et biographiques (choix d'articles publiés aux *Débats* et à la *Revue des Deux-Mondes*, de 1852 à 1862), 2e série, in-12, chez Lévy, 1862.

M. Ambroise Firmin-Didot. — Nous trouvons dans une chronique du journal *le Français*, signée Bernadille, de fort curieux détails sur M. Didot et sur sa passion des rares et beaux livres :

« Élève de Boissonnade et de Coraï, traducteur d'Anacréon et de Thucydide, il avait le premier proposé, en 1823, une souscription en faveur des Grecs révoltés, et il fut le promoteur principal et le secrétaire du comité formé pour favoriser leur cause. C'est lui qui

avait donné à la Grèce, dans ce fameux voyage en Orient où il alla visiter lady Stanhope et où il découvrit quelques restes de la citadelle de Troie, sa première imprimerie et son premier imprimeur. Il y avait joint pour la ville de Chios une belle bibliothèque, qui fut détruite par les Turcs pendant la guerre de l'indépendance.

« J'ai vu monsieur votre fils, écrivait de Florence « Paul-Louis Courier, en 1810, à Firmin-Didot père, « l'inventeur de la stéréotypie, et personne ne m'inté- « resse davantage. Toute la Grèce en parle et fonde sur « lui de grandes espérances. »

« Le grec est resté jusqu'au bout la grande passion du vénérable vieillard. Il est mort préparant depuis plusieurs années, avec une infatigable ardeur, une nouvelle édition de son *Thucydide*. Quand on le mettait sur ce sujet-là, il ne tarissait pas. Savoir le grec, c'était le moyen le plus sûr de conquérir sa faveur. Il était heureux chaque fois qu'il pouvait causer en grec, lui qui, en 1816, à l'âge de vingt-six ans, était allé s'enfermer pendant plusieurs mois au gymnase de Cydonie, en Asie Mineure, pour se perfectionner dans la connaissance de cette langue.

« La principale passion de M. Didot était celle de sa bibliothèque, de ses incunables, de ses vieilles estampes. Au moment du siége, il fit transporter en Angleterre ses plus beaux manuscrits. « J'ai eu des Alle-

« mands pour secrétaires, disait-il, et je m'en méfie. « Ces gens-là connaissent trop bien ma bibliothèque, « et ils sont capables d'avoir noté d'avance les bons « endroits. » C'était tout son luxe. Si l'on faisait la vente de M. Didot, son écurie n'exercerait aucune attraction sur les amateurs, mais ses livres mettraient tous les bibliophiles du monde entier en mouvement. Les deux chevaux attelés à sa voiture valaient à peine le prix de la moindre des plaquettes recouvertes de reliures de choix qu'on voyait derrière les vitres de son grand cabinet de travail.

« Dans ce sanctuaire, M. Didot, passait tous les moments qu'il pouvait dérober à ses occupations courantes. On l'y trouvait le dimanche presque toute la journée, préparant son *Étude sur Jean Cousin*, faisant des recherches sur les Alde et les Estienne, ces aînés de sa famille, collectionnant des exemples et des citations à l'appui de la réforme qu'il voulait introduire dans l'*ortografie* française, ou *piochant* Thucydide avec une juvénile ardeur. Mais on le relançait de toutes parts dans cet asile : les amis, les solliciteurs, les marchands d'estampes se succédaient.

« M. Didot ne savait pas résister à une belle épreuve d'Albert Durer ou de Marc-Antoine. Il essayait de se défendre pourtant, il se récriait contre le prix, il prenait une figure de circonstance. Rien n'était curieux, pour le dire entre parenthèses, comme ces changements à vue

de sa physionomie, lorsqu'elle passait sans transition de l'épanouissement le plus complet à l'aspect le plus morne et le plus accablé. Ses yeux s'éteignaient derrière ses lunettes, sa lèvre inférieure s'allongeait démesurément, sa voix prenait des accents navrés. Mais, si l'on tenait bon, il finissait par se rendre. Combien de fois, dans les ventes, n'a-t-on pas profité de ses goûts bien connus pour pousser un incunable ou un manuscrit orné de miniatures sur vélin, et le faire porter à des prix fabuleux! Il emportait sa proie avec une joie troublée d'un certain remords, et la montrait à ses amis avec un mélange bizarre des sentiments les plus opposés. »

M. Edmond Valentin. — En étudiant la biographie des nouveaux sénateurs nous avons trouvé que la vie politique de M. Edmond Valentin offrait d'assez curieuses particularités et nous les avons notées au passage, nous réservant de faire, de temps en temps, pour divers autres élus du Sénat, ou de la Chambre des députés, de petites études rétrospectives du même genre.

M. Edmond Valentin a commencé sa carrière politique en 1850; il était sous-lieutenant de chasseurs à pied lorsque, le 10 mai de cette même année, il fut nommé député du Bas-Rhin à l'assemblée législative. Il y siégea à l'extrême gauche, qu'on appelait alors la montagne. Proscrit au 2 décembre, il trouva en Angleterre le moyen d'utiliser ses connaissances militaires en occu-

pant une place de professeur à l'École d'artillerie de Wolwich. Le 4 septembre 1870 lui permit de rentrer en France, et il quitta la susdite école presque au moment même où, par un étrange retour des choses d'ici-bas, le fils de celui qui l'avait proscrit, proscrit à son tour, allait y entrer en qualité d'élève. Revenu en France, M. Valentin est nommé préfet du Bas-Rhin, et il est obligé d'aller conquérir le chef-lieu de sa préfecture dont l'ennemi fait le siége. Il y parvient, au milieu de dangers sans nombre et par une force de volonté qui mérite vraiment d'être signalée. Il dut, en effet, pour entrer à Strasbourg, traverser la rivière de l'Ill et les fossés des fortifications sous le double feu croisé des assiégés et des assiégeants. La capitulation du 27 septembre lui garantissait sa liberté, mais les Prussiens, qui lui gardaient rancune au sujet de son entrée incompréhensible à Strasbourg, se saisirent, au mépris des traités, de la personne de M. Valentin, et l'envoyèrent pendant quatre mois expier son acte d'héroïque courage dans les casemates d'une forteresse.

Après la guerre M. Valentin fut nommé préfet du Rhône, et presque aussitôt il se produisit, dans cette grande ville, un mouvement qui fut en quelque sorte comme le contre-coup de la Commune de Paris. M. Valentin, se souvenant alors de son ancien métier, marcha de sa personne contre les insurgés ; il fut blessé, mais il eut l'honneur d'abattre de ses propres mains le drapeau

rouge et de remettre l'ordre dans la ville. Remplacé, en 1872, comme préfet, il reçut, en récompense de sa belle conduite à Lyon, la croix de commandeur de la Légion d'honneur; nommé, peu après, député de Seine-et-Oise, il siégea à la gauche républicaine, mais sa tenue dans la nouvelle assemblée contrasta singulièrement, par sa modération, avec les allures un peu turbulentes de ses premiers débuts dans la carrière politique. Le lecteur en pourra juger par les citations suivantes empruntées à certaines séances de l'Assemblée législative, en 1850 et 1851, dans lesquelles M. Valentin s'est particulièrement fait remarquer.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

6 avril 1850. — M. Valentin, en uniforme de lieutenant, monte à la tribune pour discuter au sujet des manœuvres électorales qu'on prétendait avoir été pratiquées envers les soldats. Il commence son discours par de longues considérations, qui ne sont pas du goût de la majorité.

Une voix. Au fait!...

M. Valentin. Écoutez donc sans étouffer mes expressions. (Oh! oh! — Marques d'impatience.)

M. Dupin, président. Silence dans les rangs! (Hilarité.)

15 avril 1850. — M. Baune interpelle le gouvernement sur la fermeture de réunions électorales qui avaient

dégénéré en clubs. M. Baroche, ministre de l'Intérieur, cite, en réponse à l'attaque, un discours d'une de ces réunions où les condamnés à la suite des affaires de Juin avaient été traités de *martyrs*... « Nos martyrs, avait dit l'orateur, sont dans l'exil et dans les prisons ! »

Quelques voix à gauche. C'est vrai ! (Exclamations à droite : A l'ordre ! à l'ordre !)

MM. Valentin, Bourzat, Baune et autres membres de la gauche approuvent l'expression de martyrs, ce qui donne lieu à un long et turbulent orage.

13 *juin* 1850. — M. Valentin réclame, au sujet du procès-verbal, parce que, la veille, M. Miot avait été rappelé à l'ordre.

M. Dupin, président. M. Miot a été rappelé à l'ordre pour avoir dit que l'insurrection est le plus saint de tous les devoirs. Je vous déclare, Monsieur Valentin, que je vous rappellerais à l'ordre si vous disiez la même chose.

Insistance de M. Valentin, qui est, à son tour, rappelé à l'ordre.

25 *juin* 1850. — M. Valentin, interrompant au pied de la tribune M. Passy qui l'occupe, s'attire une admonestation du président.

M. le Président. Monsieur Valentin, vous vous mettez en vedette là tous les jours pour interpeller les orateurs et le président !

De toutes parts. En place !... en place !...

M. Valentin ne se tient pas pour battu, et, dans le tumulte qui suit, il s'adresse violemment au président. La majorité réclame contre lui la censure qui est en effet prononcée avec exclusion de la séance.

Le *Constitutionnel* du lendemain constate que « M. Valentin, qui ne paraît pas se douter qu'il y a une discipline au parlement comme à l'armée, a été frappé par la censure, avec exclusion temporaire (trois jours), et forcé de sortir immédiatement de la salle. »

22 *novembre* 1850. — Interpellation de MM. Schœlcher et Madier de Montjau sur le régime auquel sont soumis les prisonniers du Mont-Saint-Michel. Un factionnaire avait tiré après les trois sommations d'usage sur un prisonnier qui tentait de s'évader, et, bien qu'il ne l'eût pas touché, l'interpellation visait le fait en augmentant encore sa gravité.

Le Ministre déclare que le soldat n'a fait qu'exécuter sa consigne.

Protestations de M. Edmond Valentin.

M. le Président. Monsieur Valentin, ce n'est pas à vous de juger du mérite de cette question. (Hilarité à droite. — Murmures à gauche.)

M. Valentin récrimine contre le président. (Voix nombreuses : La censure! la censure!)

M. Valentin au président : Soyez consciencieux. (Nouvelles voix : La censure! la censure!)

M. le Président. Vous n'avez pas le droit de donner des le-

çons au président; c'est à moi de vous en donner, parce que vous les méritez de nouveau. (Très-bien!)

M. Valentin. Je ne siége dans cette enceinte qu'en vertu de mon titre de représentant, et toute autre position disparaît devant celle-là. En second lieu, ce n'est pas M. le président, sans doute, qui veut m'apprendre ce que c'est qu'une consigne, ni la manière dont on l'exécute.

M. le Président. Ce que je puis vous apprendre, c'est à respecter l'Assemblée dans la personne de son président. Vous pouviez demander la parole pour exposer vos doctrines, mais vous n'aviez pas le droit d'interrompre, et pour cela seul vous auriez pu être rappelé à l'ordre. J'ai usé de mon droit, et si j'en usais chaque fois que vous interrompez... (Exclamations violentes.)

16 *novembre* 1851. — M. Valentin est rappelé deux fois à l'ordre : la première pour avoir interrompu, la seconde pour avoir répondu au président : « C'est ridicule !... »

Théodore de Banville. — Notre confrère Henri d'Ideville, jetant un coup d'œil à vol d'oiseau sur la vaste tranchée qui vient d'être ouverte dans le vieux quartier Latin pour la continuation du boulevard Saint-Germain, nous conduit à la rue de l'Éperon, démasquée comme ses voisines, et dans laquelle ont habité jadis Baudelaire et Philoxène Boyer, et où demeure actuellement, au n° 10, le poëte Théodore de Banville. M. d'Ideville saisit cette occasion de nous tracer un fort piquant portrait du poëte des *Stalactites*, et il nous

introduit même dans son intérieur, que le récent mariage de Th. de Banville a encore transformé :

« Si Th. de Banville a essentiellement le tempérament, le caractère et l'âme du poëte, il possède ce qui manque à tant d'autres, l'ordre, la netteté, le bon sens, le goût souverainement juste, et, avant tout, la dignité et la tenue dans la vie. — Certes, Banville a laissé aux buissons des chemins bien des boucles de sa blonde chevelure ; lui aussi a beaucoup aimé, beaucoup gémi et beaucoup souffert, mais je ne connais point de nautonier ballotté sur les flots qui ait abordé un port plus sûr et se soit abrité dans une anse plus riante et plus calme. — Qui le reconnaîtrait aujourd'hui, ce compagnon fidèle des Baudelaire et des Philoxène, ce chevalier errant et irrégulier, lui, déception et désespoir des hautes ambitions maternelles (les boutiquiers ne sont pas les seuls à haïr la littérature) ? — Qui le reconnaîtrait dans ce petit homme grave et poli, au crâne dénudé, à la physionomie sereine, pleine de bonhomie et de finesse ? Son teint est clair, reposé, ce qui lui donne avec Sainte-Beuve une certaine ressemblance qui n'est point seulement une ressemblance physique. — Nous ne connaissons point un intérieur d'écrivain, de lettré et de poëte qui soit plus calme, plus reposé, plus délicieux que le rez-de-chaussée du vieil hôtel janséniste de la rue de l'Éperon. — C'est le nid confortable, ouaté et bien chaud que le pigeon un peu trop voyageur de la

fable regagne à tire-d'aile et retrouve un jour avec tant de délices, après les tourments et les dangers parcourus. — Ce logis simple, un peu austère, éclatant d'une propreté toute provinciale, mériterait d'être décrit jusque dans ses moindres détails, depuis les housses des vieux fauteuils, les rayons sans nombre de la bibliothèque de sapin, les dessins encadrés, les vieux portraits, le petit jardin entouré de murs, et surtout la vaste cuisine et le grand office séparés du logis. Comme dans les descriptions de Balzac et dans les vieux tableaux flamands, je retrouve les deux marches qu'il faut gravir pour pénétrer dans le sanctuaire du ménage. Quelle pièce immense ! quelle lumière ! quelles merveilles de propreté ! quelles splendeurs ! — Quels grands yeux auraient ouverts, il y a vingt ans, Baudelaire et Philoxène, si on leur avait dit que Théodore, vers la cinquantaine, aurait en sa possèssion un tel trésor de casseroles étincelantes! — Le bonheur habite ce logis; jamais aussi le poëte, l'écrivain n'a été plus maître de son talent. Sa vie se partage entre le travail et son intérieur ; une femme intelligente et dévouée, Mme de Banville, a accompli ce prodige. Il faut voir avec quelle tendresse maternelle, avec quelle régularité, avec quel tact elle veille sur son époux, le doux maître de céans. De quelles recommandations hygiéniques on harcèle le cher critique, lorsqu'il part chaudement enveloppé, soit pour juger une 1re représentation, soit pour dîner chez le maître vénéré Victor Hugo ou

chez l'aimable et gracieuse Mécène, la princesse Mathilde. Th. de Banville, en effet, ayant toujours eu trop d'esprit et de bon sens pour s'occuper de politique, est resté fidèle à ses amitiés et se garde de contrarier les opinions des autres. Il adore et respecte le beau partout où il le rencontre : n'est-ce pas la meilleure des politiques et la plus pure des philosophies ? »

La Maison de Marat. — Le musée de Cluny vient d'hériter de la jolie tourelle hexagone située au coin de la rue de l'École-de-Médecine et de la rue Larrey, par suite de la démolition de la maison à laquelle était, comme appendue, cette curieuse tourelle. Son origine date du moyen âge. Elle s'accordait, en effet, avec la porte Saint-Germain qui surgissait au point où la cour du Commerce débouchait dans la rue de l'École-de-Médecine. Cette porte fut démolie en 1672 ; mais la tourelle, qui avait déjà si longtemps survécu, s'est conservée jusqu'à nos jours, en dépit des remaniements de tous genres qu'ont subis nos rues depuis le commencement de ce siècle.

La légende — qui n'est pas bien vieille cependant — voulait que les jours grillés de cette tourelle eussent servi de croisées au cabinet où Marat fut assassiné, en 1793. Cette erreur — car c'en est une, en vérité — a été propagée par la plupart des historiens. Cependant la place de la baignoire, où coula le sang du tribun, est

parfaitement marquée dans la propriété voisine qui va également disparaître.

Les journaux ont publié, à ce propos, de fort curieux détails sur cette maison même ; comme ils se rattachent à l'acte sanglant qui a immortalisé le nom de Charlotte Corday, nous les reproduisons ici, à titre de renseignements documentaires :

« Le cabinet où s'est passé le tragique événement, et qui n'a presque pas changé de physionomie, dépend de l'appartement occupé en dernier lieu par le docteur Galtier. Le précédent locataire avait reçu plusieurs fois la visite de Mlle Albertine Marat, qui avait demandé la permission de voir les lieux. Elle se trouvait à Genève lorsqu'elle avait appris la mort de son frère. Accourue à Paris, elle était venue comme en pèlerinage dans cette maison.

« Mlle Marat est morte à Paris en 1842, rue de la Barillerie, 32, aujourd'hui boulevard du Palais. Elle était dans la misère. Un inconnu paya 6 fr. le droit de placer une croix sur la tombe que la municipalité concédait aux pauvres, pendant un an, dans l'enceinte de la fosse commune.

« Une autre personne venait quelquefois, dans un intérêt archéologique, visiter le fameux cabinet. C'était M. Pillet, décédé il y a peu de temps, chef de l'un des principaux établissements typographiques de Paris et l'un des fondateurs du *Journal des Villes et Campagnes*.

« En 1793, il était apprenti, et le 13 juillet il portait à Marat une facture. Marat se débattait encore, la tête exaltée par des remèdes violents, contre l'affreuse maladie qui le dévorait depuis trois ans. Vers sept heures et demie du soir, une jeune fille, vêtue d'une robe de bazin à rayures grises, coiffée d'un chapeau à haute forme orné de rubans, se présenta dans son antichambre et demanda à lui parler.

« Elle s'informa s'il avait reçu une lettre envoyée par elle dans la journée. Cette jeune fille était Mlle Marie de Corday, connue dans l'histoire sous le nom de Charlotte.

« C'est à ce moment qu'arrivait le jeune Pillet. On le fit entrer. Marat était dans le bain. Tout en examinant les factures, il pria le jeune homme d'entr'ouvrir la fenêtre du cabinet, puis il approuva le compte et le lui rendit.

« Marat a habité pendant les dix-huit derniers mois de sa vie l'appartement en question. La distribution est restée la même. Après avoir passé sous une large voûte donnant accès dans la cage de l'escalier, on arrive à une antichambre assez vaste éclairée sur la cour. Une petite pièce conduit au cabinet où se trouvait la baignoire. Ce réduit peut à peine contenir deux personnes. Une chambre à coucher, un salon, un boudoir donnant sur la rue complètent l'appartement.

« On assure que la peinture rouge dont sont enduits

les carrés de brique qui pavent le cabinet du bain recouvre les traces du sang de Marat. »

Nécrologie. — Le peintre Philippe de Larivière, qui vient de mourir à l'âge de 78 ans et qui a eu un moment de grande célébrité sous le roi Louis-Philippe, comme peintre d'histoire et portraitiste, était bien peu connu de la génération actuelle. C'était un artiste fort habile, mais sans grande originalité. Le musée de Versailles possède la plupart de ses tableaux d'histoire, et surtout une quantité considérable de portraits d'illustrations civiles et militaires de tous les temps. Larivière faisait donc principalement de la peinture officielle. C'est l'avénement de Winterhalter qui l'a détrôné, et Winterhalter a été lui-même détrôné à son tour. Premier prix de Rome en 1824, Larivière en avait rapporté, en 1831, son meilleur tableau d'histoire : *la Peste de Rome sous Nicolas V*, qui reparut à l'Exposition universelle de 1855, où il valut une première médaille à son auteur. C'est encore Larivière qui a dessiné les vitraux de la chapelle royale de Dreux.

— Mme la comtesse d'Agoult est morte le 5 mars, des suites d'une fluxion de poitrine. Elle était connue en littérature sous le pseudonyme de *Daniel Stern;* c'était l'une des femmes de lettres les plus sérieusement estimées de ce temps. Son *Histoire de la Révolution de* 1848 est devenue en quelque sorte un livre classique. Elle a

publié, à la *Revue des Deux-Mondes* et dans la *Revue indépendante* de Pierre Leroux, des études politiques sur l'Allemagne qui ont eu jadis un grand succès.

Née Marie de Flavigny en 1805, Mme d'Agoult s'était mariée à 22 ans, en 1827. Ses débuts dans la littérature datent de 1841. Elle publia alors deux nouvelles : *Hervé* et *Valentia*, qui la mirent en évidence. Son roman de *Nélida* (1845) lui donna une notoriété que divers autres ouvrages de littérature et de philosophie accrurent de jour en jour.

Le salon de Mme d'Agoult était l'un des plus fréquentés de Paris : c'était un véritable salon littéraire où se donnaient rendez-vous les artistes et les gens de lettres les plus célèbres de l'époque; on y était difficilement admis. Mme d'Agoult résidait au boulevard Malesherbes.

— Le général Lebreton (Eugène-Casimir) est mort le 4 mars, à l'âge de 85 ans. Il était beaucoup plus connu comme homme politique que comme militaire. Élu représentant du peuple en 1848, il n'avait plus quitté la carrière parlementaire, et il faisait encore partie du dernier Corps législatif de l'empire. La révolution du 4 septembre le rendit à la vie privée. Il était questeur de l'Assemblée législative au moment du coup d'État de décembre 1851, et il avait été élu aux mêmes fonctions par le Corps législatif en 1869.

— Mme Colet vient de mourir à Paris, le 9 mars, à l'âge de 65 ans. Née Louise Revoil, elle avait épousé

en 1835 le compositeur et professeur d'harmonie Hippolyte Colet, qu'elle perdit en 1851, et dont elle a eu une fille aujourd'hui mariée à un médecin de Verneuil.

Comme poëte, Mme Colet a été quatre fois de suite couronnée par l'Académie, beaucoup plus certainement à cause des influences qu'elle avait su se ménager dans la docte assemblée que pour la valeur même de ses œuvres. Ses romans et ses études littéraires ou philosophiques sont médiocres et déjà oubliés. Qui se souvient même aujourd'hui, autrement que par le titre, de son livre *Lui*, qui, venant à la suite de publications autobiographiques de Mme Sand et de M. Paul de Musset, renchérit encore sur les révélations quelque peu scandaleuses que ces deux ouvrages avaient offertes au public sur la vie privée d'un illustre poëte? La meilleure production de Mme Colet est le *Voyage en Italie* qu'elle publia chez Dentu, en trois volumes, après la réunion sous le sceptre de Victor-Emmanuel des divers États monarchiques de la Péninsule.

Le *Figaro*, en parlant du caractère violent et emporté que l'on connaissait à Mme Louise Colet, rappelle sa tentative de meurtre sur Alphonse Karr. L'auteur des *Guêpes*, qui devait savoir se garer des piqûres féminines, se borna à désarmer « son assassine » en saisissant le stylet qu'elle dirigeait sur lui, et plus tard il le plaça sur une étagère, avec cette inscription : DONNÉ PAR MADAME LOUISE COLET (*dans le dos*).

L'Opéra-Comique. — La décadence du théâtre national de l'Opéra-Comique avait depuis longtemps frappé tout le monde, et l'attention de la direction des Beaux-Arts vient de se reporter sur l'état, vraiment précaire et regrettable, de ce théâtre utile et populaire entre tous. On ne comprend pas, en effet, qu'avec un répertoire aussi varié, aussi riche, aussi illustre, qui compte les chefs-d'œuvre d'Hérold, de Boïeldieu, d'Auber, d'Halévy, d'Adam et de tant d'autres musiciens de génie et de talent, on ne comprend pas comment la direction actuelle a pu, avec de telles ressources de tous genres, arriver à la chute profonde qu'elle vient de faire.

M. du Locle, seul directeur du théâtre depuis le départ volontaire de son associé M. de Leuven, a laissé péricliter la situation de notre Opéra-Comique national. Plus d'artistes, plus de répertoire nouveau, et par conséquent plus de public et encore moins de recettes. On a attribué cette situation fâcheuse à l'état de la santé, bien gravement compromise, de M. du Locle. Nous plaignons, certes, cet homme malheureux qui a donné tant d'autres preuves d'intelligence et d'esprit, mais il nous faut regretter qu'il n'ait pas cru devoir, depuis longtemps, abandonner la partie, en remettant en des mains plus vaillantes et plus fermes les destinées du théâtre qu'il dirigeait. Aujourd'hui M. du Locle se retire, laissant derrière lui un passif de plus de cent mille francs dus à ses artistes, lesquels vont tenter de donner des

représentations en société, pendant une année, afin de sauvegarder la subvention en même temps que leurs propres intérêts.

L'Opéra-Comique n'avait pas encore traversé de crise aussi dure. La direction de M. Beaumont elle-même, qui succéda un moment à M. Perrin, et que M. Perrin remplaça ensuite, n'eut pas pour les artistes d'aussi tristes résultats. Quelle direction brillante en revanche que celle de M. Émile Perrin! C'est lui qui, remplaçant en 1848 M. Basset, a porté au plus haut point la fortune de l'Opéra-Comique. Il y resta d'abord dix ans; il y revint momentanément ensuite après la retraite de M. Beaumont, en 1862. Les artistes les plus célèbres se sont produits pendant sa direction, et le théâtre lui doit également un répertoire moderne qui lui survivra longtemps: le *Val d'Andorre*, le *Caïd*, le *Toreador*, les *Porcherons*, le *Songe d'une Nuit d'été*, *Giralda*, la *Chanteuse voilée*, *Galatée*, les *Noces de Jeannette*, le *Père Gaillard*, l'*Étoile du Nord*, les *Saisons*, etc... Et les artistes d'alors s'appelaient : Battaille, Boulo, Faure, Montaubry, et Mmes Ugalde, Miolan, Cabel, Lefebvre, Duprez, etc...

Ce qui a commencé à tuer l'Opéra-Comique, c'est l'invasion du drame chanté, de ces sortes d'ouvrages qui ne sont ni tout à fait opéras, ni tout à fait opéras-comiques, mais qui n'étaient aucunement du genre de ceux qu'on avait jusqu'alors représentés. On ne jouait

plus le vieil opéra-comique de nos pères que par hasard, et l'école nouvelle, plus savante que l'ancienne peut-être, mais qui avait remplacé la mélodie par la science, s'était introduite audacieusement dans la place.

Il nous semble que les revers du théâtre doivent servir d'exemple et de leçon aux directions futures. C'est l'opéra-comique de Boïeldieu, d'Auber et d'Hérold qu'il faut réinstaller triomphalement à la salle Favart en bannissant à jamais du répertoire les œuvres hybrides qui l'ont depuis longtemps encombré. La dernière direction avait cru devoir en effet sacrifier aux faux dieux, et remplacer les œuvres charmantes qu'elle avait sous la main, et qui depuis cinquante ans avaient fait la fortune du théâtre, par des ouvrages imités d'un célèbre novateur allemand, qui n'a jamais pu s'acclimater chez nous, mais dont l'influence s'est cependant fait partout sentir. Que l'Opéra-Comique redevienne donc à tout jamais, et exclusivement, l'Opéra-Comique; là, croyons-nous, est la seule garantie de sa prospérité et de son salut.

GEORGES D'HEYLLI.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Les ouvrages annoncés dans ce Bulletin seront envoyés *franco*, contre réception du prix, à toute personne qui nous en fera la demande.

Histoire.

Imbert de Saint-Amand. Les Femmes de la Cour de Louis XV (nouvelle série des Femmes de Versailles), in-18. 3 fr. 50.

Claretie (Jules). Histoire de la Révolution de 1870-71.— Les deux premiers volumes de l'édition in-8, avec illustrations, sont en vente. Chaque : 6 fr.

Lescœur (Le Père). L'Église catholique en Pologne sous le gouvernement russe (1772-1875), 2 vol. in-8. 15 fr.

Jarry (L.). Pierre Daniel, avocat au Parlement de Paris, et les Érudits de son temps, avec documents inédits, in-8. 2 fr. 50.

Russel (Comte John). Mémoires et Souvenirs (1813-73), traduit de l'anglais par Ch. B. Derosne, in-8. 7 fr. 50.

Poésie.

Gautier (Théophile). Poésies complètes, 2 vol. in-18. 7 fr.

— — Émaux et Camées, 1 vol. in-18. 3 fr. 50.

Musset (Alfred de). Poésies, édition elzevirienne, t. II. 6 fr.

Romans et Nouvelles.

Lettres Portugaises, réimprimées par les soins d'Alexandre Piedagnel. (Collection des *Petits chefs-d'œuvre.*) In-16, sur papier de Hollande, 3 fr.

Ego. Isola, roman parisien, in-18, 3 fr.

Reney-Lebas (Mme). Une Femme sans cœur, in-12. 3 fr. 50.

Ulbach. Magda (2e partie des Aventures de trois grandes dames de la Cour de Vienne), in-18. 3 fr. 50.

Muller (Eugène). Scènes villageoises, in-18. 2 fr.

Dash (Csse). La Fée aux perles, in-18. 1 fr. 25.

Arène (Paul). La Gueuse parfumée (récits provençaux), in-18. 3 fr. 50.

Théâtre.

Comédiens et Comédiennes, texte par Sarcey, portraits gravés à l'eau-forte par Gaucherel. — 4e livraison : Sophie Croizette. Gr. in-8. 2 fr. 50.

Delacour et Hennequin. Le Procès Veauradieux, comédie en 3 actes, jouée au théâtre du Vaudeville, in-18. 2 fr.

Augier (Émile). Madame Caverlet, comédie en 4 actes, jouée au théâtre du Vaudeville, in-8. 4 fr.

Thierry (Édouard). Charles Varlet de Lagrange et son Registre, tirage à part de la notice mise en tête du Registre de Lagrange, publié par les soins de la Comédie française. Ce tirage est complété par des documents qui ne figurent pas dans cette dernière publication, in-8. 10 fr.

Divers.

Les Colloques d'Érasme, traduits par V. Develay, avec une eau-forte de Chauvet en tête de chaque Colloque, et publiés en 3 volumes. Tome II. Le volume : 20 fr. — En grand papier : 30 fr.

Un Monsieur de l'orchestre (Arnold Mortier.) Les Soirées parisiennes de 1875, in-18. 3 fr. 50.

Tissot (Victor). Les Prussiens en Allemagne (deuxième partie de l'ouvrage du même auteur : Voyage au pays des milliards), in-18. 3 fr. 50.

Piedagnel (Alex.). J. F. Millet (Souvenirs de Barbizon), étude sur ce peintre, avec portrait et eaux-fortes hors texte reproduisant des œuvres du maître, et fac-simile d'autographes, in-8. 12 fr.

Richard (Ch.). Scènes de mœurs arabes (l'auteur est un ancien chef du bureau arabe d'Orléansville), in-18. 3 fr.

FEUILLETON RÉTROSPECTIF.

LES FRÈRES D'ARMES

(Suite.)

LA REVANCHE DU MARQUIS FRIEDRICH

I. — Lumen, numen.

Le passant dit : « J'ai soif. » Qui répond : « Bois tes larmes » ?

La mer sable, splendide et morne. Le Désert.

C'est ici que David battit Hadahdeser,
Fils du vieux Réhob, roi de Tsobah. Ce roc sombre
A nom Samir. Là, gît, dormant son sommeil d'ombre,
Tollah, fils de Puah, qui fut fils de Dodo.
A gauche, c'est Kahmoun. Kahmoun est le tombeau
De Jayr, lequel eut, étant pasteur des plaines,
Trente fils qui montaient sur trente ânesses pleines.
Le désert est la page où le Seigneur écrit.

Qui vive ? Est-ce un passant là-bas ? Est-ce un esprit,
Qui vient, foulant sans bruit les herbes calcinées ?

C'est le marquis Friedrich.

Il a cent dix années.
Son cheval Épicure est aussi vieux que lui.
N'importe. Il est toujours l'invincible; Celui
Dont le paysan dit, quand il se met en route :
« Il a deux étriers : l'un s'appelle DÉROUTE,
Et l'autre MORT. » Il vient de Bagdad à présent,
Comme il viendrait d'ailleurs. Il rapporte un présent
Du Kalife. Pour Charle. Empereur et Patrice,
Les clefs du Saint-Sépulcre; et, pour l'Impératrice,
Un singe vert.

Ce preux farouche, étonnement
De tous, n'est étonné de rien. Pour le moment,
Étant géant, il s'est enfoncé dans l'Immense.
Il se met quelquefois à l'ombre de sa lance;
Mais peu. Le Rayonnant aime le Flamboyant.
Ce juste n'a pas peur du jour, le grand Voyant.

C'est l'heure où le soleil a des rayons obliques.

Temps lourd.

II. — LE SOIR C'EST QUELQUEFOIS L'AUBE.

Friedrich ressemble aux fiers vieillards bibliques,
Phares dont l'éclair luit sur le passé lointain.
Superbe était leur soir, plus que notre matin.

Dans l'Éden chaste et nu, dont l'aube énorme est Ève,
Leur soleil se couchait comme un autre se lève.
Candeur, grandeur! Troublé par le désir hagard,
Comme Abraham qui vint vers sa servante Agar,
Friedrich frissonne. Il a la sainte gaîté fauve.
Son âme a des cheveux blonds, si son crâne est chauve.
Sa mâchoire est sans dents, mais son cœur a grand faim.
Il bout. Il a cent ans. Il est très-jeune enfin.

Le soir vint.

Près du puits où les chameaux vont boire,
Une fille bâillait en puisant une eau noire.
Ses yeux, charbons vivants, luisaient sous ses cheveux.
Il lui dit : « Veux-tu bien! » Elle lui dit : « Je veux. »
Donc, il la prit en croupe, et l'emporta, contente,
Afin qu'elle dormît près de lui.

Nuit.

La tente
Est close. Les soldats gisent par terre autour.
Platon, un peu plus loin, est allé faire un tour.

Et les bergers rêveurs contemplent les étoiles.

III. — Il était temps.

Alerte. Pas dans l'ombre. On soulève les toiles
De la tente. Tumulte. Un gendarme n'ayant

Qu'un seul éperon, las, sale, affreux, effrayant,
Entre, s'incline et dit :

« Je viens des Sept-Bavières.
J'ai passé quatre mers, dix fleuves, cent rivières,
Et l'Hémus plus glacé que ce désert n'est chaud.
Des gens fort impolis m'ont mis dans leur cachot.
D'autres, d'huile bouillante et de poix m'ont fait oindre.
Il est très-malaisé, marquis, de te rejoindre.
Mais j'arrive. Et d'abord je vous salue. Et puis
(A-t-on fait boire au moins mon cheval blanc au puits?),
Étant un messager, je vous dis mon message.
Écoutez tous, marquis, soldats, vous aussi, page :
J'appartiens à monsieur de Moncuq. Or voici :
Ce preux gémit là-bas, quand vous riez ici.
Pendant qu'il courait sus aux païens des Bavières,
Dont Tassillon est duc—un gueux—ce sont des guerres
Pénibles — il a pris la peste. Ce vainqueur
Est vaincu. Quatre abcès le rongent. Oui, Seigneur,
La chose est triste. Il a toute espèce de lèpres,
Comme un lépreux. Le jour de Noël, après vêpres.
Voulant se confesser, il sentait si mauvais
Que Vivilon, évêque, a dit : « Non; je m'en vais. »
Tous ses archers sont morts, sauf un, Yorghi. Du reste,
On ne peut l'approcher sans gagner cette peste.
C'est pourquoi, mourant, seul, dans un coin, comme un chien,
Il t'appelle, et te tend les bras, et te dit : « Vien. »

Viens-tu?

— Fils, dit Friedrich d'une façon civile,
Tu ne m'as pas nommé le nom de cette ville,
Pour qui la peste noire est un moins noir fléau
Que Vivilon, évêque et lâche.

— C'est Passau,
Où le Danube, avec l'Iltz et l'Inn, est bigame.
J'ai mis — quand je partais, ce vaillant rendait l'âme
Trois ans en route. Donc, pour le trouver vivant,
Bon marquis, hâtez-vous!

— Nous partirons avant
Le jour, répond Friedrich. Honte à ceux qui demeurent.
Les gens comme nous vont vivre où les autres meurent.»

IV. — La lame sauve l'ame.

« Vous êtes mon lion très-superbe et très-doux,
Dit l'enfant, et j'ai froid, seule. M'oubliez-vous?

— C'est juste », répondit Fritz avec la voix austère
Qu'a le sage pour ceux qui font mieux de se taire.
« Fille, allons! mets-toi nue. »

Et la vierge obéit.

Quand Souf-Souf-Souf alors, fille d'About-Béit,
Nue, eut fait resplendir dans l'ombre de l'alcôve
L'irritante blancheur de sa peau brune et fauve,

Le vieillard dit : « Ce corps d'incube est très-parfait.
Certes, monsieur Satan fait bien tout ce qu'il fait,
Et la tentation que j'endure est très-forte! »

Les chacals aboyaient le long de la mer Morte.

Le dur baron, la main dans sa barbe, pendant
Six heures, resta là, couvant d'un œil ardent
L'inconnue. Et ses gens, s'appuyant sur leur lance,
Attendaient. Et Platon priait. Un grand silence.
Or, le vent libyen soufflait dans ce moment.
Elle dit : « J'ai bien froid. »

Et Lui, sourit :

« Vraiment? »
Dit-il. Et d'un revers de sa très-lourde épée,
Il fit d'elle une chose en deux morceaux coupée.
Et le coup brusque fut si terrible et si droit,
Qu'il lui fendit le cœur, du ventricule droit
A l'oreillette gauche; et sur le corps qui bouge,
Le sang de ses rubis égrena l'écrin rouge.

Et Friedrich, essuyant la grande épée, a dit :
« Nous venons de jouer un bon tour au Maudit.
Allons-nous-en. »

(*La suite au prochain numéro.*)

Paris, imprimerie Jouaust, rue Saint-Honoré, 338.

GAZETTE ANECDOTIQUE

NUMÉRO 6 — 31 MARS 1876

SOMMAIRE. — Mme Louise Colet. — M. Raspail. — Les crues de la Seine. — Nécrologie. — *Varia*. — Bulletin bibliographique. — Feuilleton rétrospectif : *Les Frères d'armes* (suite).

Mme LOUISE COLET. — Mme Colet a disparu de ce monde, où elle a eu cependant son heure de réputation et d'éclat, sans qu'on ait fait grand bruit autour de sa tombe ; on ne l'a même pas enterrée à Paris, et son cercueil est parti, sans tambour ni trompette, sans escorte ni discours, pour le petit pays de Verneuil, où demeure sa fille. Nous croyons devoir revenir sur cette morte d'hier pour donner sur elle quelques derniers détails que nous ferons suivre de deux ou trois extraits d'une correspondance intime où il nous a été permis de puiser

ce que nous avons fait d'ailleurs avec réserve, vu la difficulté d'imprimer certaines choses et aussi certaines opinions de la Muse aujourd'hui éteinte, opinions dont la brutale franchise ne serait peut-être pas du goût de tout le monde.

Mlle Louise Révoil était née le 25 août 1808, à Aix. Sa mère était la fille d'un membre du Parlement de Provence, M. de Servanne, qui fut ami de Mirabeau. Son père, M. Révoil, était négociant à Lyon; Mme Colet avait quatorze ans lorsqu'elle le perdit; elle était son huitième et dernier enfant. Mme Révoil quitta alors Aix avec sa nombreuse famille et elle vint s'installer au château de Servanne; c'est là que la future Mme Colet passa la plus grande partie de sa jeunesse. C'est là aussi qu'elle composa ses premiers vers et qu'elle les rendit publics, à l'instigation d'une femme qui avait eu aussi jadis son heure de célébrité, Julie Candeille, laquelle fut aimée de Vergniaud, et qui avait depuis épousé le directeur des Beaux-Arts à Nîmes, M. Périer. Ses premiers vers, qu'elle signa simplement « une femme », furent envoyés à divers journaux de Paris et de la province, et ils furent remarqués.

Elle perd sa mère en 1835, et la même année elle épouse M. Hippolyte Colet, qui avait un an de moins qu'elle. M. Colet était un musicien distingué qui, comme compositeur, avait obtenu le prix de Rome. Il emmena sa femme à Paris et devint professeur au Conservatoire,

tandis que Mme Colet commençait sa réputation littéraire. Elle eut alors un salon qui fut rapidement très-suivi; elle eut beaucoup d'admirateurs, et, comme elle avait un caractère fier, indépendant et même parfois brutal, elle se fit aussi beaucoup d'ennemis. Tout le monde connaît sa querelle avec Alphonse Karr, que nous avons d'ailleurs rappelée dans notre dernier numéro. Elle en eut une autre qui ne fit pas moins de bruit, à l'époque, avec un publiciste qui n'avait pas parlé d'elle avec assez d'admiration ou de respect, et elle le souffleta en pleine rue. Les vivacités, les violences même de caractère, de parole et de style, n'étaient pas tempérées chez elle par le raisonnement ou la réflexion. Elle s'y laissait aller à tout moment et à tout propos, et alors elle ne ménageait personne. De là de profondes inimitiés et même des haines implacables.

En 1842, elle fut admise dans le salon de Mme Récamier, et c'est Mme Dupin qui l'y présenta. Elle y obtint un véritable succès et se prit elle-même d'une grande passion pour la reine du lieu. Elle vint alors habiter rue de Sèvres, dans le voisinage et dans la maison même de Ballanche. Son salon y fut visité par les hôtes littéraires de Mme Récamier, et, lorsque la révolution de 1848 arriva, Mme Colet, qui avait des opinions républicaines très-accentuées, reçut chez elle tous les hommes politiques qui voulaient bien les partager.

En 1849, après la mort de Mme Récamier, Mme Colet

soutint au sujet de la publication de lettres intimes de Benjamin Constant, qu'elle venait de commencer dans la *Presse*, un procès qu'elle perdit contre Mme Lenormant, nièce et héritière de la déesse de l'Abbaye-au-Bois. Mme Colet tenait bien cette correspondance de Mme Récamier elle-même, mais le tribunal estima que, Mme Récamier la lui ayant remise alors qu'elle était aveugle, il y avait lieu de considérer le don comme nul et non avenu.

En 1851, mort de M. Colet. Il laisse à sa femme une fille, prénommée Henriette, et qui a épousé un médecin, M. Émile Bissieux. Elle avait eu aussi deux fils qui n'ont pas vécu.

Au commencement de l'Empire, en 1853, son salon de la rue de Sèvres, qu'elle transporte plus tard rue Vanneau, est des plus fréquentés ; on y rencontre les Dumas, E. de Girardin, de Vigny, Patin, Cousin, Lanfrey, de Musset, Leconte de Lisle, Flaubert, Babinet, etc.

Le roman *Lui*, qui parut en 1859 (in-12, Librairie nouvelle), fut un véritable scandale. Il venait, nous l'avons déjà dit, à la suite de deux publications suffisamment malencontreuses de Mme Sand et de M. Paul de Musset. On a appelé à ce moment le nouveau livre, et cela très-spirituellement, « un petit à propos hors de propos ». Comme critique, c'était insuffisant et vraiment trop modeste. L'héroïne principale du livre, Antonia Back, femme-homme, ayant les habitudes des deux sexes,

plus âgée que celui qu'elle aime — ou plutôt qu'elle n'aime pas — et qui, sous le pseudonyme d'Albert de Lincel, cache le divin poëte des *Nuits*, cette Antonia Back n'était que la charge inconvenante de la plus illustre des romancières de ce siècle. Personne n'a pu s'y laisser prendre et le livre, d'ailleurs, n'était intéressant qu'à la condition d'en connaître sûrement la clef.

En 1864, étant en Italie près de Caserte, et logeant non loin d'un séminaire, Mme Colet se trouva en pleine épidémie, accusée par les prêtres du lieu d'avoir apporté avec elle la mauvaise influence et le malin esprit. Le populaire, dans son effroi, se laissa bien vite monter la tête contre elle, et il s'en fallut de bien peu que la Muse ne devînt la victime de la foule ameutée, qui attribuait aux colères du Ciel contre la libre penseuse bien connue le fléau qui sévissait sur le pays.

A la mort de Cousin (2 janvier 1867), dont les relations avec Mme Colet sont suffisamment connues pour que nous n'ayons pas à y insister, Mme Colet fit preuve d'une dignité et d'une convenance dont il faut lui tenir compte. Cousin avait entendu lui laisser quelque chose, « un petit souvenir » ; mais son testament restait muet sur le chiffre même de la somme à donner. Les héritiers voulurent, avant de fixer ce chiffre, mieux connaître la nature et le degré d'intimité des susdites relations, et ils demandèrent la communication des lettres écrites par le philosophe à la poétesse. Mme Colet, indignée, les en-

voya « carrément promener ». Elle ne voulut donner aucune lettre, se refusa à fixer la somme qu'elle pouvait désirer et n'accepta que ce qu'on voulut bien lui offrir sans y mettre de conditions.

Rappelons encore un dernier fait à l'avoir de Mme Colet. En 1867, elle avait écrit une série de pièces de vers fort mordantes sous le titre de : *Les Satires du siècle*, et d'une vivacité de critique telle que le journal auquel elle en demanda la publication ne consentit à les insérer qu'après des coupures considérables. Mme Colet, qui touchait alors une pension de l'Empereur, pension qui datait de Louis-Philippe et avait été successivement réduite par les événements, — répondit bravement aux objections du directeur du journal qui refusait d'insérer intégralement ses vers : « Eh mon Dieu, je sais bien que ma pension me sera retirée, mais que voulez-vous, mentir me révolte ! Je veux dire tout haut, bien haut, ce que j'ai sur le cœur ! » Le journal en question était le *Siècle :* comme il se récusa définitivement, Mme Colet alla trouver le *Nain jaune*, qui publia seulement quelques passages de ses satires.

Mme Colet était très-fidèle à ses amitiés ; femme violente, d'une exaltation méridionale pleine d'exubérance et de passion, elle était cependant dépourvue de ce qu'on appelle l'engouement. Elle s'attachait solidement, et comme elle avait de grandes qualités de générosité et de cœur, on restait attaché à elle. Elle était en relations

constantes avec une dame d'un esprit plein d'élévation et de distinction, et elle lui écrivait de fort longues lettres. Nous devons à l'obligeance de cette dame la communication des fragments qui suivent. Nous avons laissé de côté tout ce qui touche à la trop particulière intimité, et, comme nous l'avons dit plus haut, nous avons supprimé et négligé bien des passages en raison des personnalités, parfois injurieuses, qu'ils contenaient :

Samedi (sans date) (1).

Votre lettre, que je n'ai reçue que ce matin, me donne l'explication de votre départ subit. On a donc dîné sans vous ; nous étions d'ailleurs assez réduits, grâce à la grippe qui règne à l'heure présente. Charles Hugo aurait voulu vous voir, et il avait à vous remettre quelques lignes de son père, qu'il va vous envoyer. Je lui ai donné l'adresse de votre campagne, où son message ira vous trouver au milieu de vos boues et de vos glaces. Babinet, toujours fidèle, prétend que vous allez disparaître un jour, comme une naïade, au fond du ruisseau de votre village, grossi par la fonte des neiges (2). Votre absence

1. La réception du père Lacordaire, qui a eu lieu au mois de janvier 1861, donne une époque précise à cette lettre.

2. Babinet, l'un des plus anciens amis de Mme Colet, était le plus débraillé des savants. Il se montrait en général l'habit déchiré, les cheveux au vent, les mains sales et les ongles noirs ; sa chemise, qui manquait de boutons, était toujours entr'ouverte et laissait voir une peau qui n'était pas d'une blancheur éclatante. Sa cravate, qui n'était jamais attachée, tournait autour de son cou et le nœud du devant se trouvait le plus souvent reporté derrière. Il avait, en revanche, un esprit toujours alerte, vif, prime-sautier ; il était très au fait des milles cancans parisiens, et c'etait, au demeurant, le meilleur et le plus obligeant des hommes, bien qu'il en fût aussi le plus distrait.

lui avait troublé la tête, mais non l'esprit, car il nous a fort divertis — pendez vous! — en nous racontant, dans leurs détails et vus du côté de la coulisse, les incidents de cette étrange réception de Lacordaire.

. . . La venue de l'Impératrice les avait presque tous bouleversés. C'était la première fois qu'elle se hasardait en un lieu aussi peu favorable à l'Empire. Comment la recevrait-on? Il y a eu, je ne sais combien de conciliabules préparatoires en vue de la grave question d'étiquette. Le plus piquant, c'est que M. Guizot était, comme Directeur, tenu d'aller chercher lui-même, jusqu'à la porte, l'auguste visiteuse, ainsi que parle le *Moniteur*. Voyez-vous ce ministre de Louis-Philippe, l'âme et le chef de la faction orléaniste à l'Académie, obligé de s'aller courber devant « l'usurpatrice »! Ce fut en effet un curieux spectacle se détachant de l'ensemble vraiment un peu théâtral de cette cérémonie, où tout le reste était à l'avenant... Ils ont eu, paraît-il, la mine aussi embarrassée l'un que l'autre; l'une fort décontenancée, bien qu'on lui eût soufflé son rôle à l'avance; l'autre faisant le grave et l'impassible, mais étant, au fond, sous son masque de majestueuse raideur, fort impressionné et ému.

Il lui a dit — du bout des lèvres j'imagine — que l'Académie était très-honorée de sa visite, et encore quelques banalités de ce genre, auxquelles elle en a répondu d'autres qui n'avaient pas non plus grand sel. Le moment de placer la phrase à effet qu'on avait préparée n'était pas encore venu. Elle était d'ailleurs très-affairée au sujet de sa jupe qui s'est prise, en passant, au clou d'un tapis mal assuré, ce qui a failli compromettre tout le sérieux de la cérémonie. Tous ces gens-là, en effet, se regardaient sans rire, bien qu'au fond des choses, ce fût passablement grotesque. M. Guizot et l'Impératrice Eugénie, l'une appuyée sur le bras de l'autre! Quel tableau!...

Après les deux discours, reprise du cortége. C'est alors que la souveraine lâche le mot dont on a tant parlé en le modi-

fiant aussi de tant de façons. Il paraît qu'on savait à l'avance que M. Guizot aurait plus de succès que Lacordaire, ou mieux, on tenait beaucoup plus à être agréable à l'ancien ministre qu'au dominicain. « Si j'ai perdu, lui a-t-elle dit, une illusion, monsieur, j'ai également perdu un préjugé. Je n'oublierai jamais cette éloquente journée! » Et puis voilà tout. Elle avait l'air furieusement gênée en débitant sa leçon, et lui, pris au dépourvu, ne sut que balbutier un compliment que nul n'a entendu. Il faut avouer, d'ailleurs, que rien n'était plus malséant que cette disgracieuse phrase, impertinente au premier chef pour le pauvre Père, qui venait de se montrer, il est vrai, si essoufflé et si fort au-dessous de lui-même.

Et l'on a appelé cela un tournoi, une joute littéraire, alors que l'un des deux jouteurs était déjà roulé par terre avant que l'autre se fût seulement montré! Tous deux ont été aussi pâles et aussi médiocres l'un que l'autre. Ils avaient la mine de deux athlètes qui n'ont aucune envie de se mesurer sérieusement, et ils n'avaient pas d'ailleurs le choix des armes avec lesquelles ils auraient voulu combattre. Ils ont évoqué l'histoire? Quelle farce! Il était si facile à M. Guizot d'aplatir ce catholique mielleux, en lui montrant dans le passé tant de tableaux sanglants, tant de ruines, de sang et d'horreurs, en un mot, que les siens ont infligés, il y a deux cents ans et plus, à ceux qui ne partageaient pas leurs croyances. Quel exposé sublime et quelle revanche, au lieu de ces vides et solennelles fadaises! Ah! ni l'un ni l'autre n'a combattu le bon combat, et la sotte courtoisie académique a, une fois de plus, triomphé. Comme on sentait bien aussi que ni l'un ni l'autre ne disait ce qu'il aurait eu envie de dire, et comme leurs périodes étaient raides et empesées dans leur arrondissement sonore! Ah! les bûchers du temps jadis, dont a parlé Guizot, comme ils auraient bien dû brûler cette paperasse à l'eau de rose dans leurs flammes terribles, aux lueurs desquelles ces deux grands esprits se seraient peut-être un moment réveillés! Mais tout finit ainsi,

ma chère amie, dans la comédie de ce monde, et la désillusion de toutes choses vient vite, puisque la vérité se cache et que les hommes même en apparence les plus forts en ont peur.

Jeudi.

Je ne suis pas enthousiasmée outre mesure de la nouvelle pièce d'Augier (1) : on en parle partout, elle lui rapportera beaucoup d'argent — ce qui n'a jamais rien prouvé — et il doit être bien heureux du bruit qu'on fait autour d'elle. C'est un homme, d'ailleurs, qui ne déteste pas le bruit : on se bat pour avoir une stalle, et le voilà radieux. Certes, il y a de l'esprit, mais je ne trouve pas que cela suffise. Il a voulu flétrir une race de coquins, et, en vérité, il ne nous en montre guère qu'un seul qui doit les représenter tous — celui-là, par exemple, est vicieux pour tout le monde à la fois. — Quant à son esprit, — j'y reviens, — il est souvent bien alambiqué et aussi parfois bien commun, ou trop cherché, ou bien encore trouvé trop vite, et alors tout à fait par terre. Je lis dans l'*Union* qu'il a attaqué la bourgeoisie. Je crois qu'il n'y pensait guère : pensait-il même à attaquer plutôt ceci que cela ? Voilà aussi que d'autres l'accusent d'avoir attaqué la presse, parce qu'il a émis beaucoup de théories, pas très-solides, où il soutient avec une égale facilité le pour et le contre de toutes choses. On le croit plus malintentionné et plus malicieux qu'il n'a voulu l'être, et sa pièce n'a, à coup sûr, ni la portée ni la hauteur que ses officieux prétendent lui donner. Quant à ce trop fameux Giboyer, il serait insupportable de trivialité et de grossièreté s'il n'était aussi admirablement joué. Les interprètes sont parfaits, Got surtout. Ah ! Got, voilà celui qui seul rend possible cet impossible et invraisemblable fruit sec du journalisme, bon à tout et qui par le fait n'est bon à rien, si ce n'est à dégoûter

1. *Les Effrontés*, dont la première représentation date du 10 janvier 1861.

du journalisme même. Mais ce n'est là qu'une caricature, quand il eût fallu peindre un caractère et un portrait.

Lundi (fin d'une lettre sans date).

Chez moi tout va à peu près bien. Henriette m'est revenue en parfaite santé; la paix est donc en ce moment dans la maison, car elle semble avoir désarmé, et nous voici au calme, jusqu'au premier orage (1). Je travaille malgré mon indisposition; les épreuves s'accumulent sur les épreuves. J'ai fait ce que j'ai pu pour dire la vérité et ne raconte que ce que j'ai vu. Je rends aux Italiens la justice qu'ils méritent, et ne les ménage pas, quand il le faut. Le premier volume paraîtra bientôt (2).

Mon bon souvenir autour de vous.

Votre dévouée

L. COLET.

1. Madame Colet et sa fille ne s'entendaient pas à merveille. Mademoiselle Henriette Colet était une fort belle jeune fille, d'une physionomie pleine de douceur et de finesse, blonde avec des cheveux ravissants, très-spirituelle, fort instruite, mais qui n'était pas toujours en bonne intelligence avec sa mère, dont la violence et les emportements s'arrangeaient mal de la simplicité sans résistance de sa fille. C'est dans une scène entre la mère et la fille, et où Mme Colet s'était crue offensée par cette dernière, qu'elle lui jeta à la face ce mot d'un comique admirable autant par l'intention d'orgueil froissé que par le geste qui l'accompagna : « Ma fille, si tu ne respectes pas ta mère, respecte au moins l'auteur! »

2. Il s'agit du grand ouvrage *L'Italie et les Italiens*, dont le premier volume (*Italie du Nord*) ne parut qu'en 1862. Le second avait pour titre *Italie du Centre*, le troisième *Italie du Sud* et le quatrième *Rome*. Ce dernier volume ne fut publié qu'en 1864. Le fragment de lettre ci-dessus se rapporte évidemment aux premiers jours de l'année 1862.

M. Raspail. — L'attention publique vient d'être attirée de nouveau sur cet antique vétéran du camphre et de la démocratie, appelé récemment, par le hasard des circonstances et de son âge avancé, à présider pour un jour l'un des premiers corps de l'État. Doyen d'âge de la chambre des députés, M. Raspail a occupé le fauteuil pendant la séance d'ouverture, et il a même prononcé une allocution qui a étonné tout le monde par sa modération aussi bien que par sa convenance.

Se souvient-on encore comment a débuté dans la vie ce célèbre libre penseur qui voit aujourd'hui toujours et partout l'œil du prêtre ou celui du gendarme attaché sur lui ? Révélation bien curieuse ! M. Raspail, qui devait tant conspuer un jour le clergé, dont les fils se marient civilement, qui n'admet aucune intervention religieuse dans aucun acte de sa vie privée ou de celle des siens, M. Raspail a failli être prêtre ; il a commencé par être séminariste, et, ainsi que nous le raconte « un chercheur », du *Moniteur universel*, que nous soupçonnons fort être M. Lorédan Larchey, il a été séminariste sérieux, paraissant aux offices comme aide efficace, et même faisant des sermons :

« F. V. Raspail est né en 1794. Sa famille, qui tenait un hôtel bien achalandé à Carpentras, possédait une modeste aisance. Elle eût pu suffire aux frais de l'éducation du petit François ; mais elle préféra envoyer le bambin chez le « maître d'école des pauvres » ; c'est

ainsi qu'on désignait l'abbé Eysséric, prêtre janséniste, et de mœurs irréprochables, qui avait su se concilier l'estime et la vénération publiques.

« Le jeune Raspail aima bientôt le digne abbé comme un second père, et profita si bien de ses leçons qu'il devint un linguiste de premier ordre en peu d'années, et fut en état d'étudier la philosophie et la théologie.

« A l'âge de quinze ans, François Raspail déclara à ses parents qu'il voulait être prêtre, comme l'abbé Eysséric. Son âme ardente et enthousiaste lui montrait dans la carrière sacerdotale une voie sûre pour arriver à la pratique des vertus qu'il avait tant admirées chez son professeur. Il entra au grand séminaire d'Avignon, alors une des pépinières de l'épiscopat français.

« L'abbé Raspail fut presque aussitôt reconnu capable d'enseigner la philosophie aux séminaristes de première année, et compta parmi ses élèves l'abbé Sibour, depuis archevêque de Paris.

« Le jeune professeur déploya tant d'activité, de verve et d'éloquence, que ses supérieurs le désignèrent pour prêcher tous les dimanches. Sa renommée ne tarda pas à franchir l'enceinte du séminaire, et il fit un sermon à la cathédrale :

« La réputation d'orateur de l'abbé Raspail s'est perpétuée à Avignon. Un biographe raconte qu'en 1844, se trouvant dans le chef-lieu de Vaucluse, il entendit

une bonne vieille dame fort dévote faire l'éloge du jeune prédicateur, en essuyant une larme :

« Oh ! je m'en souviens, l'abbé Raspail était tout « jeune, blond comme un chérubin. Il vous parlait du « bon Dieu, du ciel et de l'enfer, à vous fendre le cœur. « Jamais je n'ai entendu pareils sermons. Il nous quitta « lorsque les bandits du pays assassinèrent le maréchal « Brune. Avignon était alors un véritable coupe-gorge. »

« Pendant que l'adolescent se livrait à ses paisibles travaux, la gloire militaire de l'Empire atteignait son apogée. Mais soudain des bruits sinistres coururent parmi les royalistes du Midi ; des émissaires des Sociétés de *Jéhu* et du *Soleil* annoncèrent les désastres de Russie et exagérèrent les pertes de Leipzick. Les autorités cherchaient à réveiller le patriotisme des populations fanatisées par les anciens émigrés. Le préfet de Vaucluse, de concert avec l'archevêque, prépara une cérémonie religieuse à la cathédrale, dans le but de raviver l'amour de la patrie chez tous ceux qui plaçaient les intérêts de la France au-dessus des intrigues dynastiques.

« Avez-vous un bon prédicateur? dit le préfet au « prélat ; un orateur dont l'éloquence vraiment française « puisse dissiper les rumeurs semées par les agents de « l'étranger ?

« — Oui, monsieur le préfet ; il est bien jeune, mais je « réponds de son succès.

« — Son nom ?

« — L'abbé Raspail.

« — Ah ! ah ! celui qui a eu maille à partir avec ses « supérieurs ?

« — Oui, de petites querelles particulières, qui ne « m'ont pas empêché de l'accueillir dans mon palais « archiépiscopal. »

« Le jour même, l'abbé Raspail fut prévenu qu'il prêcherait le dimanche suivant à la cathédrale, devant tout le clergé, le préfet et l'état-major de la garnison.

« La cérémonie eut lieu avec une grande pompe ; l'affluence était énorme. Le prédicateur électrisa son auditoire ; jamais la voix de la patrie n'avait eu des accents plus ardents et plus généreux.

« Monsieur l'abbé, lui dit le préfet, j'ai fait sténo- « graphier votre sermon. Vous voudrez bien en corriger « une épreuve pour l'empereur. »

« Le sermon fut, en effet, envoyé à l'empereur, qui le lut avec attention et le renvoya au préfet de Vaucluse, avec ce mot écrit au bas, de sa propre main : « Ayez l'œil « sur ce jeune homme, il ira loin. »

« Ce fut le dernier triomphe de l'abbé Raspail dans la chaire évangélique.

« En 1838, Raspail, depuis longtemps célèbre dans toute l'Europe, publiait en tête de la deuxième édition de son *Nouveau Système de chimie organique* la dédicace suivante :

A LA MÉMOIRE

d'un homme de bien, mon pauvre maître,

L'ABBÉ EYSSÉRIC.

A toi qui sus allier le prêtre de l'Évangile avec l'homme de la science et de la civilisation !

A toi qui, dans mon village, ne voulus jamais t'élever au-dessus de la dignité d'instituteur des pauvres !

A toi, philologue d'une immense érudition, qui te dévouas toute ta vie à faire épeler des lettres !

A toi, prêtre, qui n'as jamais voulu vivre que du travail de tes mains !

A toi l'hommage de ce livre.

Puisse cette consécration pieuse que je t'adressai pour la première fois du fond de la prison dont je m'étais fait une solitude, et que je te renouvelle du fond de la solitude dont je me suis fait une prison; puisse cette consécration pieuse, rendre mon livre aussi utile à la science que l'ont toujours été tes exemples et tes leçons à la cause de l'humanité. Adieu.

F. V. RASPAIL.

« Il y a loin de cette dédicace aux calendriers à éphémérides que Raspail devait faire trente-cinq ans plus tard. »

—On raconte que M. Raspail, en arrivant à la Chambre, qu'il devait présider, il y a quinze jours, comme doyen d'âge, se trouva tout ému et étonné lorsqu'il se vit entre deux haies de soldats, qui cette fois s'étaient dérangés pour lui faire honneur. Il est curieux de rappeler, à ce propos, que M. Raspail est l'un des hommes

de ce siècle qui ont le plus occupé la justice de leur personne, et qui ont eu, par ce fait, à subir le plus de condamnations.

Mais Raspail n'a jamais été condamné à mort pour crime politique, ainsi qu'un journal l'affirmait récemment.

Un dernier souvenir, peut-être également oublié : Raspail a été nommé chevalier de la Légion d'honneur le 12 mars 1831, comme chimiste, par celui qu'il devait, en plein Corps législatif (1870), traiter quarante ans plus tard de « ridicule Louis-Philippe. »

Les Crues de la Seine. — La crue considérable de la Seine, qui vient de se manifester si vivement pendant tout le mois de mars, et qui a été plus grave peut-être par sa persistance que par son élévation, donne lieu à de curieux détails rétrospectifs sur les principales crues antérieures du fleuve.

La première dont l'histoire fasse mention date de 585, huitième année du règne de Childebert; toutefois ce n'est qu'à partir du XIIe siècle qu'on peut suivre avec quelque certitude les inondations dont Paris eut à subir les successifs désagréments. L'inondation la plus considérable de ce siècle est celle de 1196, qui emporta les ponts de Paris. L'eau envahit le palais du roi, qui, sous Philippe-Auguste, était encore dans la Cité. Elle monta même, paraît-il, jusqu'aux statues qui ornaient le pour-

tour extérieur de Notre-Dame; l'inscription suivante conserva longtemps ce souvenir :

Noz cotes crotées descrotées furent
Et noz faces trop mieulx en lurent.

Au siècle suivant, deux inondations mémorables, celles de 1280 et 1296. En 1280, l'eau remonta jusqu'à la place Maubert. Les *Chroniques de France* en vers (de 1214 à 1296) disent au sujet de cette inondation :

L'an M.CC et IIII vins
Rompirent li pont de Paris,
Pour Sainne qui crut à outrage
Et fist en maint lieu grand dommage.

En 1296, le châtelet du petit pont est détruit et deux ponts de pierre sont emportés.

En 1301 et 1306 nouveaux débordements causés par la débâcle des glaces; en 1309 et 1315 pluies continuelles et inondations; en 1326 une nouvelle débâcle des glaces emporte les ponts de bois. Ce n'est qu'à partir de Philippe le Bel que furent commencés de grands travaux destinés à enrayer, autant que possible, les désastres causés par les débordements du fleuve.

L'année 1373 fut signalée par une terrible inondation : sur la rive droite, l'eau dépassait la rue Saint-Antoine, et sur la rive gauche elle s'élevait au delà de la place Maubert. L'inondation de 1407, l'année dite du grand hiver,

fut également terrible. La fonte des glaces emporta deux ponts, et le parlement fut obligé de suspendre ses audiences ceux de ces membres, qui habitaient la rive gauche ne pouvant plus traverser le fleuve.

On constate, de 1414 à 1493, dix nouvelles inondations; celle de 1493 fut la plus grave du siècle. L'eau monta, en effet, d'une part, jusqu'à la rue Saint-André-des-Arts, et, de l'autre, jusqu'à la Grève. En mémoire de cette crue, on grava, sur un pilier portant une image de la Vierge à la Vallée de misère, l'inscription suivante :

Mil quatre cens IIII vingts seize,
Le VII jour de janvier,
Seyne fut ici à son aise
Battant le siége du pillier.

On cite, au XVIe siècle, les inondations de 1502, 1505, 1531 et 1547 ; lors de cette dernière, une partie du pont Saint-Michel et plusieurs des maisons qui le bordaient furent emportées par le fleuve. On cite encore, dans ce même siècle, sept crues mémorables de 1570 à 1595. Dans cette dernière le pont aux Meuniers, situé un peu à l'ouest du pont au Change, fut renversé par les eaux.

Le XVIIe siècle a vu quinze crues de la Seine, de 1610 à 1697. Celle de 1616 a été racontée par Sauval ; la moitié du pont de La Tournelle fut emportée par celle de 1651. Mais la plus terrible fut sans contredit celle de février 1658. Le pont Marie fut en partie renversé avec

plusieurs maisons ; le plan de Bullet (1676), qui donne le dessin du pont après l'inondation, montre assez fidèlement l'étendue du désastre. L'eau s'éleva dans les rues Saint-Denis et Saint-Martin jusqu'à la hauteur de la rue aux Ours.

Loret, dans sa *Muse Historique* du 2 mars 1658, raconte en détails cette inondation, voici les premiers vers de son récit :

. . . Madame la Rivière,
Qui s'est montrée un peu trop fière
Et qui, par ses débordemens,
A détruit ponts et bâtimens
Et fait plus d'étranges ravages
Dans un grand nombre de ménages
Que n'auroient fait trente démons.

On signale au XVIIIe siècle, huit inondations importantes. L'année 1740 vit la plus terrible : en quinze jours, du 7 au 25 décembre, l'eau monta à la hauteur de 24 pieds et se répandit jusqu'à la rue Saint-Honoré et la place Vendôme, d'une part, et dans la plus grande partie du faubourg Saint-Germain et de la place Maubert, de l'autre.

Dans le siècle actuel nous avons à mentionner trois crues particulièrement désastreuses, celles de 1802, 1807 et 1876. Lors de celle de 1802, tous les bas quartiers de Paris furent inondés. Il y eut en outre dix-sept crues, moins importantes, mais dont quelques-unes cependant

ont causé aussi de graves désastres, de 1809 à 1872; elles furent toutefois loin d'égaler la hauteur de la dernière, celle de 1876.

Son maximum aura été de $7^{m}45$ au pont Royal, soit près de 60 cent. au-dessus du niveau de 1872. Il faut remonter à l'année 1807 pour retrouver un pareil maximum. Le 2 mars 1807 la Seine atteignit, en effet, $7^{m}70$ à l'échelle du pont Royal. Depuis le commencement de ce siècle il n'y avait eu que cinq crues supérieures à 7^{m} au pont Royal :

1801 (8 décembre) . . .	$7^{m}25$.
1802 (3 janvier). . . .	$8^{m}45$.
1807 (2 mars).	$7^{m}70$.
1836 (8 mars).	$7^{m}40$.
1850 (8 février).	$7^{m}05$.

La crue la plus forte que la Seine ait eu à subir est donc celle du 27 février 1658 : les eaux atteignirent, en effet, la hauteur de $9^{m}81$ calculés à l'échelle actuelle du pont Royal. Si une crue semblable se reproduisait, elle couvrirait, en tenant compte des surélévations progressives du sol, tout le quartier des Champs-Élysées et s'étendrait jusqu'à la rue Saint-Lazare.

Nécrologie. — M. Guigniaut, membre et secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, est mort le 13 mars, à Paris, à l'âge de 84 ans. Il avait

été longtemps secrétaire général du ministère de l'Instruction publique et professeur au Collége de France. Son ouvrage le plus connu est son grand et substantiel travail sur les religions de l'antiquité (10 vol. avec planches, publié de 1825 à 1851).

— M. Arthur Ponroy est mort dans la dernière quinzaine. Il avait eu un moment de célébrité avec sa pièce du *Vieux Consul* (Odéon, 10 février 1844), qui n'eut aucun succès, mais qui fit beaucoup parler de son auteur. Depuis, M. Ponroy avait frappé, mais en vain, à toutes les portes; le Théâtre-Français, qui reçut deux drames en vers de sa façon, *Mirabeau* (1852) et *Minervine* (1854), ne les représenta cependant jamais. En 1866, M. Ponroy voulut tenter de se faire jouer par une troupe à ses ordres, et il loua à cet effet la salle des Bouffes au passage Choiseul. Il fit représenter par cette troupe, aussi disparate que possible, un drame antique qui ne valait guère mieux qu'elle, *le Présent de Noces* [1]. Nous retrouvons encore, dans nos autographes, le billet désillusionné par lequel M. Ponroy nous envoyait les deux places que nous lui avions demandées :

Ce 12 juin 1866.

Mon cher confrère,

Voici les deux fauteuils demandés. Je joue une grosse partie et j'ai besoin d'autant de sympathie, que j'ai rencontré jusqu'à

1. *Le Présent de noces*, fut représenté le 16 uin 1866.

ce jour de mauvais vouloirs réunis à une malechance qui ne frappe sans danger que les courageux et les forts — dont hélas! je ne suis pas.

Tout vôtre,

A. Ponroy.

M. Ponroy avait seulement soixante ans.

Varia. — *A propos de Madame Colet.* — Les anecdotes vont pulluler sur cette tombe nouvelle. Il y en a tant et de si drôles! Et il est passé dans son salon tant d'hommes de lettres, de tout âge et de tout poil! C'est là que M. Félix Platel a fait son entrée dans le monde. M. Platel est cet *Ignotus* qui a si fort intrigué nos hommes politiques dans ses portraits du *Figaro*. Et c'est par son amical intermédiaire que M. Lorédan Larchey a pu obtenir la cession des fameux vers d'Alfred de Musset sur les Quarante de l'Académie. Nous savons que ces vers ont été reniés par les ayants droit de Musset, mais leurs dénégations ne peuvent modifier notre avis littéraire. Toute virile qu'elle était, ce n'est pas Mme Colet qui aurait été de force à trousser la strophe fameuse :

Dans ta culotte sans bretelle,
Lacretelle,
Dis-moi, prolixe historien,
N'est-il rien?

Comme rime et comme sens critique, ces quatre vers

sont inimitables, et ils ne sont pas les seuls. Saint-Marc Girardin n'est-il pas tout entier peint dans ces quatre autres? J'en atteste la mémoire de tous ceux qui le voyaient chaque jour, vers cinq heures, se promener majestueusement devant les bouquins des quais Conti et Malaquais :

D'une voix de crécelle,
Docte et grêle,
Comme un vieux coq dans un jardin,
Girardin.

La *Revue anecdotique*, qui inséra ces vers, n'a jamais dit combien on les avait payés à Mme Colet. Nous citerons le prix, parce qu'il est bizarre — *un centime la lettre*. Cela faisait encore de l'argent, pour les rédacteurs associés de la revue, qui n'étaient pas des financiers. Ils espéraient du moins retrouver dans une immense publicité la monnaie de leur sacrifice. Mais, le lendemain, quel mécompte! M. A.... P...., qui faisait alors la *Gazette de Paris*, les donnait comme s'il les avait trouvés, sans indication de source. Ah! M. A.... P...., vous ne vous êtes jamais douté des inimitiés profondes qui furent la conséquence de ce coup de ciseau.

M. Cousin concierge. — Mais c'est assez parlé des jeunes du temps jadis. Remontons plus haut encore et disons comment le grand philosophe devint, par occasion

s'entend, le concierge de Mme Colet, déjà nommée. Il venait de la quitter ; minuit sonnait, il pleuvait comme il a plu au commencement de ce mois. Si sagement économe qu'il fût, M. Cousin sentit que le luxe d'une voiture était indispensable. Il revient donc sur ses pas et réveille le concierge duquel il était bien connu. Le concierge s'élance à la recherche du char sollicité ; mais, il est seul, des locataires peuvent rentrer, on ne saurait laisser la porte cochère ouverte. Que M. Cousin ait la complaisance de garder la loge !...

Comment donc ! mais c'est trop juste. Le ministre se dissimule sous les rideaux du portier, pensant n'en avoir que pour cinq minutes ; malheureusement la recherche fut longue, et la voiture ne vint qu'au bout de trois quarts d'heure. Pendant ce temps rentraient les attardés, et M. Cousin tirait et retirait le cordon fatal.

« Comme le père Achille est drôle ce soir ! dit un locataire à sa femme ; sa tête m'a paru toute changée...

— Ah ! c'est qu'il aura gardé pour se coucher sa calotte neuve. »

Une Nouvelle Messaline. — Qui ne connaît M. Double, un des rois de la collection ? Qui n'a entendu parler de son hôtel de la rue Louis-le-Grand, le rival du garde meuble de la Couronne ? M. Double a pour fils M. Lucien Double, avocat, ancien élève de l'École des chartes, et surtout littérateur. Depuis plusieurs années il s'était

fait connaître par une série de petits in-32 renfermant des légendes un peu trop fatalement mélancoliques, mais révélant une nature généreuse, une sensibilité particulière et des compassions sociales à noter chez un futur millionnaire. Aujourd'hui, M. Lucien Double change de manière, sans rien perdre de sa générosité : il s'intéresse à un empereur méconnu par Tacite et par Sénèque, à Claude, et il est bien près de nous prouver que ce Claude « ne mérite nullement sa réputation d'incapacité et qu'il a fait de grandes choses. » On lit cette réhabilitation avec intérêt ; l'avant-propos renferme des considérations fort justes.

GEORGES D'HEYLLI.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Les ouvrages annoncés dans ce Bulletin seront envoyés *franco*, contre réception du prix, à toute personne qui nous en fera la demande.

HISTOIRE.

Lescure (M. de). Vie de Henri IV, in-18. 1 fr. 25.

Diguet (Charles). Histoire galante de Henri IV, in-18. 3 fr.

Barrot (Odilon). Mémoires, tome III, in-8°. 7 fr. 50.

Théâtre.

Feuillet (Octave). Le Sphinx, comédie en quatre actes, du Théâtre-Français, in 18. 2 fr.

Duval (Georges). Frédérick Lemaître et son temps, avec portrait à l'eau-forte, in-18. 3 fr.

— L'Année Théâtrale pour 1875 (2e année), in-18. 3 fr.

Romans et Nouvelles.

Joliet (Ch.). Carmagnol, in-18. 3 fr. 50.

Billaudel (E.). La Chambre d'ébène, in-18. 3 fr. 50.

— Le Reliquaire de Hautecloche, in-18. 3 fr. 50.

Zola (E.). Son Excellence Eugène Rougon (VIe partie de la série des Rougon-Macquart), in-18. 3 fr. 50.

Theuriet (André). La Fortune d'Angèle (roman ayant déjà paru dans la *Revue des Deux-Mondes*), in-18. 3 fr. 50.

Marmier (X.). En pays lointains, nouvelles, in-18. 3 fr. 50.

Sand (G.). La Coupe (cinq nouvelles), in-18. 3 fr. 50.

Divers.

Meray (A.). La Vie au temps des Cours d'amour (croyances, usages et mœurs intimes des XIe, XIIe et XIIIe siècles), pet. in-8° écu. 6 fr.

Panthéon littéraire (Recueil de mémoires historiques), in-8. 7 fr. 50.

Diguet (Charles). Statuettes parisiennes (biographies artistiques avec dix-huit portraits de Ed. Morin et J. Massieu), in-18. 5 fr.

Lavoix (H.). Les Arts musulmans (Les peintres arabes), avec 27 gravures sur bois dans le texte, in-8°. 3 fr.

Lettres de Mlle de Lespinasse, publiées par Eug. Asse, avec *fac-simile*, in-18. 3 fr. 50.

Simonin (L.). Le Monde américain (Souvenirs de voyages aux États-Unis), in-18. 3 fr. 50.

FEUILLETON RÉTROSPECTIF.

LES FRÈRES D'ARMES

(Suite)

LA REVANCHE

DU MARQUIS FRIEDRICH

V. — Plein éther.

Voyage étincelant et sombre,
L'homme Éclair, violant la grande nature Ombre.
Ils sont partis. On fait ces rêves en dormant.
Ils sont emportés par un tourbillon. Comment?
On ne sait. Leur allure est Problème, et Mystère
Leur route. Leurs chevaux, n'effleurant plus la terre,
Volent comme Hippogriffe, ou comme Alérion;
Car deux grands saints, Gildas de Renne, Hilarion,
Ont, dans leur aile Foi, soufflé le vent Miracle.
L'aigle jaloux des monts, dont l'air est l'habitacle,
Effaré, dit : « Quels sont ces nouveaux venus-ci? »
Des peuples inconnus apparaissent, ainsi
Que des fantômes, sous leur œil visionnaire.

Ils allument leur torche, en passant, au tonnerre.
Ils planent au-dessus des cités, qui, le soir,
De mille feux tremblants brodent l'horizon noir;
Et la foule, entendant leur dur clairon qui sonne,
Dit : « C'est le Jugement, et le JUGE en personne! »
Et prie.

Et les voilà déjà qui sont bien loin.
L'Himalaya leur semble une meule de foin.
Ils sont si haut, qu'ils ont pris pour un pâté d'encre,
Sans songer qu'un vaisseau pourrait y jeter l'ancre,
Le grand lac sombre Yar-Brok-You-Mthsoh, près de l'Hass
Ils traversent des lieux très-célèbres.

VI. — BÊTISE ÉGALE BONTÉ.

« Ah çà, »
Dit, vers Éribolum, qu'on appelle Héraclée,
Friedrich à son cheval, noble bête essoufflée :
« Voilà six mois, ami, que vous n'avez mangé.
Vos côtes sont un gril trouant votre peau J'ai
Pitié de vous. Prenez un peu d'orge ou d'épautre. »

Le cheval dit :

« Je vaux bien l'âne d'un apôtre.
Je ne veux point manger, tant que nous n'aurons pas
L'un et l'autre, sauvé ce juste du trépas. »

Un crapaud, qui rêvait auprès d'une araignée,
S'écria, de sa voix clémente et résignée :
« C'est très-bien; et je suis content de toi, cheval. »

Eux vont toujours, grimpant au mont, courant au val;
Puis dans les champs, mer d'or dont les flots sont les gerbes,
Comme un serpent d'argent couché parmi les herbes,
Le grand vieillard Danube apparut un matin,
Sonnant sa trompe.
On vit Passau dans le lointain.

VII. — Ou l'on voit pourquoi personne ne réglait les horloges de la ville.

Pas de nain aux créneaux. Pont baissé. Porte ouverte.
On entre comme on veut dans la cité déserte.
Pas une âme. Ceux qui pouvaient, se sont sauvés;
Et les fers des chevaux sonnent sur les pavés.
Ils arrivent ainsi devant un palais morne,
Où le Néant s'accouple avec l'Horreur sans borne.
Sous le porche, où, dans l'ombre, on voit confusément
Des piliers lourds qu'écrase un chapiteau roman,
S'enroule un escalier sans fin, dont chaque marche,
Est le lit d'un cadavre effroyable. Et l'on marche
Sur des morts, qu'on enjambe en montant les degrés.
Avec leur robe noire et leurs bonnets fourrés,
Ce sont des médecins et des apothicaires.
L'un après l'autre, ils sont, doux, attentifs, austères,

Tous portant leur remède, allés dans cette tour
Fatale, où Moncuq meurt : et voilà qu'à leur tour,
La peste, ogre à l'haleine infecte, les emporte.
Friedrich entre, et sous l'arc byzantin de la porte,
Voit rangés, tous en rond, neuf cent quatre-vingt-dix-
Neuf archers morts, vêtus de fer, debout, raidis,
Tenant un arc poussière entre leurs mains fantômes.
Yorghi, seul, lui millième, entre deux majordomes,
Respire encor, n'étant pourtant guère vivant.
Il tourne, au bruit que fait Friedrich en arrivant,
Son œil de spectre vers le paladin, bégaye
Un mot, et meurt.

Le preux garde une face gaie

Et dit :

« Nous leur ferons leurs obsèques demain. »

Sur ces morts bleus, jetés en tas dans le chemin,
Des vers géants, joyeux, rampent comme des hydres.
Aucun page ne songe à monter les clepsydres,
Car l'horloge des morts s'appelle ÉTERNITÉ!

Seul, dans un lit, par Yos de Ratibor sculpté,
Où Libussa broda, reine, avec du fil jaune,
L'histoire de Vlasta, l'effrayante amazone,
Que Przémislas tua sur le mont Vidovlé,

Les yeux fixes, la bouche ouverte, échevelé,
Moncuq veille. Il est là depuis quatre ans. Très-sale,
Sa barbe fait six fois le tour de la grand'salle.

Friedrich lui dit : « Comment vas-tu, gentil bâtard? »

Lui, sévère, répond :

« Marquis, tu viens bien tard! »

L'autre songeait tout bas :

« Pourvu que je le sauve! »

(*La fin au prochain numéro.*)

Paris, imprimerie Jouaust, rue Saint-Honoré, 338.

GAZETTE ANECDOTIQUE

Numéro 7 — 15 avril 1876

Sommaire. — Mlle Nathalie. — L'opéra de *Jeanne d'Arc*. — Vente Schneider. — Nécrologie. — *Varia*. — Bulletin bibliographique. — Feuilleton rétrospectif : *Les Frères d'armes* (fin).

Mademoiselle Nathalie. — La représentation de retraite de Mlle Nathalie a été donnée le samedi 1er avril à la Comédie française. Mlle Nathalie appartenait à notre première scène dramatique depuis le 15 novembre 1848; ses débuts avaient eu lieu dans le rôle de Césarine de la *Camaraderie*; elle avait donc un peu plus de vingt-sept années de service, et elle était sociétaire depuis le mois de juillet 1852.

La vie de cette artiste distinguée a été des plus curieuses. Elle se partage en deux parties bien distinctes,

celle qui a précédé son entrée au Théâtre-Français et celle qui l'a suivie. Mlle Nathalie est d'abord l'actrice la plus piquante, la plus jolie et la plus admirée de Paris. Elle crée le 3 août 1837, aux Folies-Dramatiques, le rôle d'Azurine dans la *Fille de l'air*, et elle y obtient un triple succès de comédienne, de chanteuse et de danseuse, qui lui donne une vogue et une notoriété extraordinaires. Elle passe ensuite au Gymnase, où elle séjourne de février 1838 à janvier 1845. Parmi ses créations à ce théâtre il faut citer, en première ligne, la *Gitana*, qui est pour la jolie et séduisante actrice comme une seconde *Fille de l'air*.

Le foyer du Gymnase était alors très-fréquenté et très-brillant ; tous les foyers, d'ailleurs, avaient à cette époque un public spécial de visiteurs, hommes de lettres et artistes de tous genres, et leur monographie ne manque pas d'intérêt. Elle a été écrite d'une manière très-piquante par J. Arago, sous ce titre : *Physiologie des foyers de tous les théâtres de Paris*, petit vol. in-8°, imprimé à Blois, chez Félix Jahyer, et publié à Paris en 1841. L'auteur passe en revue dans ce livre, devenu rarissime aujourd'hui, le personnel artistique de chaque théâtre, et voici les lignes qu'il consacre à Mlle Nathalie :

« Dans ce foyer (celui du Gymnase), sous un élégant costume de ville, ou parée d'une brillante toilette de théâtre, qu'elle embellit encore, Mlle Nathalie marche, s'arrête, danse, cause avec celui-ci, écrase d'un coup

d'œil celui-là, se rit de tous, et ne garde rien de l'amour ou de la passion dont elle enivre ceux qui l'osent affronter. Mlle Nathalie laissera un nom fort passable au théâtre et un nom auréolé dans Paris. Si elle le veut, elle emportera la gloire des Pyrénées jusqu'à Brest. Ne la provoquez pas, je vous prie, car elle irait depuis les colonnes d'Alcide jusqu'à Stockholm... Il y a surabondance de tout chez Mlle Nathalie. »

Si la seconde partie de la carrière dramatique de Mlle Nathalie a été moins brillante ou bruyante, — comme on voudra, — elle a été beaucoup plus honorable et plus sérieuse. Mlle Nathalie a été surtout excellente et indispensable à la Comédie française, lorsqu'elle y a abordé définitivement l'emploi des rôles marqués. La baronne de Vaubert de *Mademoiselle de la Seiglière*, Mme Desaubiers de *La joie fait peur*, Mme Guérin de *Maître Guérin*, Mme Dupuis du *Village*, la baronne de *Il ne faut jurer de rien*, etc..., sont des créations très-remarquables et qui font le plus grand honneur à Mlle Nathalie ; elles conserveront certainement toujours son souvenir à la Comédie française.

— Mlle Nathalie était fille d'un coiffeur de Tournan (Seine-et-Marne), où elle est née vers 1816. Son véritable nom était Martel, et on l'avait prénommée Zaïre. Lors de son grand succès de la *Fille de l'air*, il lui survint une aventure qui faillit singulièrement tourner au tragique, et qui est aujourd'hui peu connue.

Étant tombée assez gravement malade, elle eut un accès de léthargie si prolongé qu'elle fut tenue pour morte et même mise en bière. Le premier coup de marteau des ouvriers funèbres qui fermaient son cercueil la réveilla de son terrible sommeil, et elle se trouva, comme par enchantement, subitement guérie.

— Dans le programme de la représentation de retraite de Mlle Nathalie figurait primitivement la *Visite de noces* de M. Alexandre Dumas fils. Des difficultés de distribution, et même des compétitions d'artistes très en évidence et qui voulaient toutes deux s'arroger le rôle principal, ont empêché qu'il fût donné suite à ce projet. On a remonté alors *La joie fait peur* avec M. Got dans le rôle de Noël, que personne n'avait osé reprendre depuis le départ de Regnier. C'était d'ailleurs le principal attrait de la soirée qui a été bonne pour la bénéficiaire, puisqu'elle a produit une recette totale de 17,108 francs. C'est l'un des plus beaux chiffres atteints par les représentations de retraite à la Comédie française. Voici les principales depuis 1853 :

M. Samson (12 avril 1853),	16,461 fr.
Mlle Judith (13 juillet 1855),	12,654
Mme Thénard (20 juillet 1855),	16,408
M. Geffroy (18 février 1865),	14,441
M. Provost (13 avril 1866),	14,853
M. Regnier (10 avril 1872),	18,952

La représentation de retraite de Mlle Nathalie a donc

été l'une des plus productives qui aient été données, en ces dernières années, au Théâtre-Français.

Jeanne d'Arc, opéra de M. Mermet. — L'Opéra a donné enfin, le mercredi 5 avril, la première représentation du nouvel ouvrage lyrique de M. Mermet, *Jeanne d'Arc*, grand opéra en quatre actes et six tableaux. M. Mermet a composé lui-même son livret, et il a travaillé pendant de longues années à son œuvre; elle n'a vu le jour qu'après bien des difficultés et des tribulations qui ont déjà leur histoire.

La *Jeanne d'Arc* de M. Mermet était commencée avant son célèbre opéra *Roland à Roncevaux*, de bruyante mémoire (3 octobre 1864). Elle fut reçue par M. Perrin, alors directeur de l'Opéra, en novembre 1869. On songea à donner le rôle du roi à M. Faure, celui d'Agnès Sorel à Mme Carvalho, et pour celui de Jeanne d'Arc, on résolut de faire des propositions à Mme Krauss, dont le Théâtre-Italien venait de mettre l'admirable talent si fort en lumière.

La guerre arriva et suspendit naturellement l'exécution du projet, qui ne fut repris qu'en 1873, sous la direction de M. Halanzier. La distribution des rôles fut alors modifiée. Mlle Devriès reçut le rôle de Jeanne d'Arc, Mlle Fouquet celui d'Agnès Sorel, Faure conserva celui du roi, et Gailhard reçut celui du traître Richard, qui avait d'abord été attribué à la basse David. Les répétitions

commencèrent au mois de juillet 1873, et furent même assez activement poussées. Les décors étaient prêts et l'on touchait déjà à la veille des répétitions générales lorsque survint l'incendie de la salle de la rue Lepeletier.

« Toute la musique de la partition de Mermet était au théâtre, raconte le *Figaro*, et elle fut sauvée par miracle, car Mermet affirme que jamais il n'aurait pu la récrire.

L'excellente basse chantante Gailhard sortait ce soir-là de la représentation des Italiens (29 octobre 1873), lorsqu'il vit l'incendie de son théâtre ; il était avec M. Croharé.

« Et la musique de *Jeanne d'Arc !* » s'écrièrent-ils.

Aussitôt ils se précipitent et emportent tout pêle-mêle, — tout, sauf un morceau.

La charge était lourde ; ils arrivèrent bientôt au boulevard des Italiens, chez l'auteur, qui était couché, et qui, au bruit de la sonnette, crut à une plaisanterie de voisin.

Il était près de deux heures du matin.

Enfin il se leva et, sans s'habiller, ouvrit aux deux visiteurs tout défaits par l'incendie.

Mermet demeura abasourdi.

« Voici votre musique ! » lui disait-on.

Ce ne fut que le lendemain que l'auteur, remis enfin de son émotion, put remercier son sauveteur, à qui il envoya le quatrain suivant. — Il y est fait allusion au rôle de l'artiste dans le malheureux opéra :

Portant le haubert et la maille,
Gailhard, à force de bûcher,
A défoncé porte et muraille
Pour sauver Jeanne du bûcher.

Un morceau avait disparu dans l'incendie, le morceau de Faure : *le Serment du Roi*. Il se trouvait séparé de la partition au moment du sinistre par la raison que l'auteur venait de l'allonger.

Huit jours plus tard, M. Mayeur, chef du bureau de copie, le reçut d'une main anonyme ; la boue maculait toutes ses feuilles ; il avait dû être ramassé dans les décombres. »

Mais M. Mermet n'était pas encore au bout de ses peines. Un jour, en allant lire à Mme Krauss le manuscrit de sa pièce, il le perd en chemin, et il est obligé de le récrire tout entier de mémoire. Le grand soir de la première représentation approche et M. Faure tombe malade ; c'est M. Manoury qui chante le rôle du Roi aux dernières répétitions. Enfin cette première représentation a lieu. C'est là que se place pour M. Mermet le point culminant de son long et douloureux calvaire : *Jeanne d'Arc* ne trouve pas devant le public l'accueil que l'auteur avait espéré ; livret et musique, tout est estimé, en somme, assez médiocre et les décorations seules, d'une splendeur admirable et d'une grande fidélité historique, obtiennent un succès incontesté. Mme Krauss chante le rôle de Jeanne d'Arc avec une

grande valeur, mais il est si long, si fatigant, et surtout si constamment écrit dans les notes élevées, qu'il est douteux que l'éminente cantatrice puisse en supporter le poids bien longtemps. Elle a même dû prendre, après la première représentation, un repos qui a retardé la deuxième de plusieurs jours.

— Le sujet de *Jeanne d'Arc* avait déjà tenté un grand nombre de musiciens; il est à la fois dramatique et patriotique, plein d'intérêt, et il doit offrir de nombreuses situations à un artiste inspiré. Nous citerons les principaux ouvrages lyriques qu'il a fait naître :

Opéras italiens. — *Giovanna d'Arco*, musique de Andreozzi (grand théâtre de Venise — 1793); un opéra du même nom, de Vaccaj, joué à Venise en 1827; un troisième, de Pacini, représenté à la Scala de Milan le 12 mars 1830; enfin l'opéra en trois actes de Verdi, composé sur un livret de Solera et représenté pour la première fois à la Scala de Milan en février 1845.

Ce dernier ouvrage, le plus connu des opéras italiens composés sur le sujet de Jeanne d'Arc, a été représenté à la salle Ventadour le 28 mars 1868. C'est Mlle Patti qui créa le rôle de Jeanne à Paris. On se rappelle encore l'effet assez étrange qu'elle produisit dans l'armure et sous le casque dorés de l'héroïne d'Orléans. Le livret de Solera était absurde et outrageait singulièrement la vérité historique. Jeanne, blessée à Compiègne, expirait au dénoûment, dans les bras du roi Charles VII et dans

ceux de son père. Quant à la musique, elle était aussi fort médiocre; et en somme, malgré le talent de Mlle Patti et la vogue dont elle jouissait, l'opéra de *Giovanna d'Arco* ne fut représenté que trois ou quatre fois.

Opéras français. — Le nombre en est fort restreint; il se borne à l'opéra de Gilbert Duprez, représenté sans succès au grand Théâtre-Parisien le 24 octobre 1865, et dont Méry et Édouard Duprez avaient écrit le livret; à une cantate de M. Serpette et à une série de morceaux de musique de M. Gounod servant d'accompagnement et d'intermèdes au drame de M. Jules Barbier représenté à la Gaîté, le 8 novembre 1873.

En dehors des opéras italiens, nous trouvons d'autres ouvrages étrangers également inspirés par le sujet de Jeanne d'Arc. Le drame de Schiller a donné lieu à divers arrangements sur lesquels les compositeurs suivants ont écrit des partitions : Bernard-Anselme Weber (1806), compositeur et chef d'orchestre; le baron de Puttlingen, connu en musique sous le pseudonyme de Jean de Hoven (cinq actes. — Vienne, 1841); l'Allemand Damrosch (grand théâtre de Weimar — 26 mars 1857); un autre Allemand Max Bruch (Cologne, avril 1859).

Kreutzer avait fait jouer à Paris, le 10 mai 1790, une *Jeanne d'Arc à Orléans*, sur des paroles de Desforges, et, sous le même titre, Théaulon et Armand Dartois avaient écrit un opéra-comique en trois actes dont Carafa a fait la musique (Feydeau, 10 mars 1821). Enfin,

en Angleterre, Balfe a fait représenter une *Jeanne d'Arc* en 1839.

— La malignité publique s'est déjà exercée sur la nouvelle *Jeanne d'Arc*. On sait que l'opéra de M. Mermet se termine par le couronnement royal et que Jeanne entrevoit seulement, dans une sorte d'apothéose décorative, le supplice qui doit terminer sa vie. Le quatrain suivant, « en cinq vers », a été répandu à ce sujet :

Quatrain en cinq vers.

De Jeanne d'Arc je vois bien les hauts faits ;
Je vois bien les combats, je vois bien les succès ;
Je vois la marche triomphale,
Le sacre dans la cathédrale...
Où donc est le supplice ?
— Eh ! parbleu... dans la salle.

Vente Schneider. — Les 6 et 7 avril dernier, la célèbre collection de tableaux de M. Schneider, ancien président du Corps législatif et directeur de l'Usine du Creuzot, a été vendue à l'hôtel de la rue Drouot. Aucune collection n'était plus riche, non par le nombre, mais par la qualité des œuvres hors ligne qu'elle contenait ; elle était connue de toute l'Europe. Aussi les péripéties de la vente ont été parfois émouvantes, surtout lorsqu'il s'est agi de toiles illustres qui ont dépassé le prix de 100,000 francs. Deux commissaires-priseurs, qui ont le plus particulièrement la spécialité des ventes d'objets d'art, MM. Pillet

et Escribe, ont dirigé les enchères; M. Haro, expert, était chargé de donner la mise à prix.

Le premier jour de la vente a été le plus favorable et le plus mouvementé. On a vendu seulement trente-cinq tableaux qui ont atteint le formidable chiffre de 935,825 francs, soit plus d'un million, y compris les frais. Voici les principaux tableaux vendus dans cette journée :

Le Moulin à eau d'Hobbema, acheté par le Musée d'Anvers, 100,000 francs; *Intérieur d'une maison hollandaise* de Peeter de Hooch, adjugé moyennant 135,000 francs, à lord Dudley.

L'Enfant prodigue de David Téniers, 130,000 francs, au prince Demidoff; un *Intérieur de cabaret* de Van Ostade, mis à prix à 50,000 francs, a été adjugé 103,000 francs à lord Dudley.

La famille Schneider a racheté un *Intérieur de famille* de Teniers, 60,000 francs, et 72,000 francs une *Sainte Famille* de Rubens.

Citons encore les *Animaux* de Paul Potter, 28,500 francs; deux Mieris, 14,800 francs; *Divertissement d'hiver* de Vander Neer, 15,000 francs; deux Hondo-Kœrter, le *Matin*, et le *Soir*, vendus ensemble 35,500 francs; *Mercure et Argus* de Van de Velde, 30,500 francs; *Animaux dans une prairie* de Paul Potter, 28,500 francs; un *Paysage d'Italie* de Both, 45,000 francs, etc., etc.

La vacation de la deuxième journée a vu des chiffres

moins élevés, mais cependant encore respectables; elle a produit un total de 370,540 francs. Deux portraits de Rembrandt, le *Pasteur Ellison et sa femme*, mis à prix, l'un à 100,000 francs et l'autre à 60,000 francs, n'ont été vendus que 65 000 francs et 50,000 francs.

Une *Tête de jeune fille* de Greuze, a atteint le chiffre de 53,000 francs.

Un *Paysage* de Wynants a été adjugé 37,000 francs. Une *Immaculée Conception* de Murillo, 22,000 francs; la *Halte au camp* de Wouvermans, 15,500 francs; une *Nature morte* de J. Wenix, 22,100 francs, et enfin le *Torrent* de Ruysdaël, 11,500 francs.

Un certain nombre de dessins ont été ensuite mis en vente, et ils ont produit 30,540 francs: citons dans le nombre : le *Moulin* de Rembrandt, 3,000 francs; un *Liseur* de Van Ostade, 2,400 francs; un *Cabaret*, du même, 1,620 francs, etc.

En somme, la vente du musée Schneider se résume de la manière suivante :

Première vacation	935,825 fr.
Deuxième vacation (tableaux) .	340,000
— (dessins) .	30,540
	1,306,365 fr.

Nécrologie. — Trois journalistes sont morts dans la dernière quinzaine : M. Matagrin, rédacteur du *Constitu-*

tionnel; M. Garcin, de la *France;* et M. Édouard Moriac, de la *Gazette* dirigée par A. d'Aunay. Le plus jeune des trois était M. Moriac, qui avait à peine 33 ans. C'était un homme fort sympathique, très-laborieux et qui remplissait avec beaucoup de talent et d'urbanité les fonctions de secrétaire de la rédaction de son journal. Il était tout récemment marié.

— Le 29 mars est mort à Neuilly, M. Xavier Eyma, à l'âge de 60 ans. Il s'était depuis plusieurs mois retiré du journalisme pour s'adonner de nouveau au roman et aux récits de voyages en Amérique, où il a longtemps séjourné. M. Eyma était né à la Martinique en 1816.

— Sont également décédés dans la dernière quinzaine l'helléniste Alex. Pillon, à l'âge de 84 ans, et le savant M. Balard, membre de l'Institut, l'un des chimistes les plus distingués de notre temps, et à qui l'on doit la découverte du brome. Il appartenait à l'Académie des sciences depuis 1844, et avait 75 ans.

— Le 20 mars est mort à Paris M. Henri Rosellen, compositeur de musique de piano, qui a eu jadis un succès considérable. Tout le monde se rappelle sa *Rêverie*, une des premières compositions à notes répétées et dont la vogue a été, on le peut dire, européenne. M. Rosellen avait également un grand talent d'improvisation. Malgré tout, il était depuis une quinzaine d'années bien démodé comme compositeur, à ce point qu'il semblait en vérité avoir appartenu à une autre généra-

tion. Il était né à Paris le 13 octobre 1811 et avait par conséquent 65 ans.

— L'ex-général Cremer est mort subitement dans les premiers jours d'avril, des suites de fatigues contractées dans les réunions publiques où il avait soutenu sa récente candidature à la députation.

Né le 6 août 1840, à Sarreguemines, M. Camille Cremer était capitaine d'état-major au moment où la guerre a éclaté. En quittant Metz, après la reddition, il avait signé l'engagement suivant que nous copions dans le n° 85 du *Moniteur Prussien* de Versailles (7 février 1871):

Je soussigné, m'engage sur mon honneur, comme officier et donne par la présente ma parole d'honneur de ne plus prendre les armes contre l'Allemagne, pendant la durée de cette guerre, et de ne pas agir contre ses intérêts, ni de rendre quelque service quel qu'il soit, dans les colonies françaises, soit pour les levées de troupes et dans les dépôts d'armement.

Metz, le 31 octobre 1870.

Le capitaine d'état-major,
Signé: CREMER.

Au mois de novembre 1870, M. Cremer était subitement créé général de division par M. Gambetta. Nous n'avons pas à raconter ici sa courte carrière militaire, elle est trop récente pour que nous y insistions, et d'ailleurs suffisamment connue. Nous avons fréquenté M. Cremer alors qu'il était élève à l'École d'état-major.

Il était distingué et élégant de sa personne, avait beaucoup de douceur et de finesse dans le caractère, et ne paraissait pas alors prédestiné au rôle singulier et inattendu qu'il a rempli.

VARIA. — *Madame Plessy.* — Mme Arnould-Plessy cesse définitivement d'appartenir à la Comédie française le 1er mai prochain ; le 8 du même mois, aura lieu sa représentation de retraite et à son bénéfice. Nous avons pu nous procurer le programme, encore inédit, de cette soirée, qui doit compter dans les représentations mémorables de la Comédie française.

Mme Plessy jouera deux actes de l'*Aventurière ;* un acte du *Misanthrope* et le *Legs*, de Marivaux ; elle terminera la soirée par des vers composés spécialement à l'occasion de sa représentation de retraite, par M. Sully Prudhomme.

Un acte du *Don Juan* de Molière et la scène de Musset, *Dupont et Durand*, compléteront ce magnifique spectacle.

Sarah Bernhardt sculpteur. — Le plus curieux atelier de sculpture qui soit en ce moment à Paris est celui de Mlle Sarah Bernhardt. C'est à qui sollicitera la faveur d'aller contempler son œuvre nouvelle : *Une Femme de pêcheur pleurant la mort de son fils*. Un maréchal lui-même n'a pas dédaigné de se joindre à la foule, mais l'ombre guerrière de Roland ne saurait désapprouver l'hommage rendu à sa fille. Maintenant, va-t-on au bou-

levard de Clichy dans le seul intérêt de l'art? N'est-on attiré que par l'espoir de contempler ce groupe colossal de terre glaise (très-suffisamment modelé d'ailleurs), que l'arrosoir-seringue d'une praticienne entretient à jet continu dans l'état de fraîcheur désirable? Non! l'art dramatique éclipse nécessairement l'art du statuaire, et cette mère inconsolable ne saurait avoir le don de fascination serpentine échu à sa créatrice.

M. Doucet secrétaire perpétuel. — L'Académie française a donné à M. Camille Doucet la succession de M. Patin comme secrétaire perpétuel. C'est naturellement la place la plus enviée de l'Académie, puisqu'elle rapporte à son titulaire 6,000 fr. de traitement en dehors de l'indemnité ordinaire. Le secrétaire perpétuel est en outre logé à l'Institut.

M. Camille Doucet est le seizième secrétaire de l'Académie depuis sa création.

Le Clou. — Le *Figaro* a remis dernièrement au jour, dans son Écrin littéraire, avec un succès pareil à celui qu'il obtint lors de sa première publication, un conte fantastique de M. Hippolyte Lucas, *le Clou*, tiré d'un volume de nouvelles et de vers publié en 1833 chez Moutardier, *Le Cœur et le Monde*, sur lequel nous possédons quelques détails curieux.

Un recueil d'autographes qui nous a été confié nous

permet de donner ici une lettre inédite de Balzac, en réponse à l'envoi que l'auteur lui avait fait de son ouvrage, ainsi qu'un très-joli billet de rendez-vous au bal de l'Opéra, en vers, que ce même volume lui valut de la part d'une des femmes les plus distinguées de l'époque.

Voici d'abord la lettre de Balzac :

Monsieur, vous me paraissez un rival beaucoup trop dangereux pour que je vous fasse des compliments. J'ai lu avec trop de plaisir pour qu'il ne s'y mêle pas des craintes votre jolie nouvelle de l'*Échelle de soie*.

Agréez mes félicitations inquiètes et les vœux que je fais pour que vous soyez un paresseux. Je vous remercie beaucoup de l'envoi que vous m'avez fait de votre volume.

De Balzac.

On ne saurait être plus gracieux que de Balzac (qui ne l'était pas toujours) le fut en cette occasion. Nous recommandons sa lettre à l'éditeur Calman-Lévy, qui va publier la correspondance du célèbre romancier.

Voici maintenant le billet de rendez-vous au bal de l'Opéra, non moins charmant.

O poëte aux yeux bleus,
Doux rêveur de Bretagne,
Dont le cœur amoureux
Bat souvent la campagne,
Pendez à quelque *clou*
Votre robe de chambre ;
Venez avec les fous
Aux gants parfumés d'ambre,

A l'esprit éventé,
Dont la troupe volage,
Ce soir, en liberté
A l'Opéra s'engage.
. . . . . .
Dans nos promptes amours
Votre *échelle de soie*
Sera d'un grand secours.
Et, dans votre délire,
Peut-être à mes genoux,
N'oserez-vous plus dire :
Séparons-nous.

Cela s'écrivait du temps qu'on s'amusait encore honnêtement au bal de l'Opéra. Le poëte se rendit, comme bien on pense, au rendez-vous assigné, y fut intrigué de la bonne façon, et l'aventure se termina par un souper que la spirituelle correspondante, accompagnée de son mari, offrit, au sortir du bal, à un cercle d'intimes dont notre poëte faisait partie.

La revendiquomanie. — Qu'on nous passe ce néologisme, seul capable de bien rendre une des manies du jour, une des petitesses de notre monde littéraire et surtout de notre monde dramatique. Celui qui en douterait n'a qu'à suivre nos chroniques de théâtre; elles sont bourrées de revendications. Ou c'est X qui écrit : *M. le rédacteur, Z. fait jouer en ce moment une pièce dont le sujet m'a longtemps préoccupé. J'ai même un scenario chez*

moi. Qu'on se le dise et qu'on ne m'accuse point de plagiat. Ou bien encore : *M. le rédacteur, l'idée de la pièce nouvelle de Z. n'est pas de moi, puisqu'il l'a prise dans un de ses romans, mais j'avais l'idée de la transporter au théâtre, j'ai fait un projet de charpente, et si je n'ai pu m'entendre avec lui, je tiens à faire constater le fait.* Et autres inutilités du même genre...

Maintenant, voici les livres qui se mettent à faire concurrence aux journaux. Dans son recueil de *Nouvelles Pièces sur Molière*, M. Émile Campardon s'est cru obligé de placer au bas de la page 34 la constatation suivante : « Charles Varlet, dit La Grange..., a laissé en manuscrit un fort curieux registre... Ce document va être publié par les soins de la Comédie française. M. Édouard Thierry en a écrit l'introduction, pour laquelle je lui ai communiqué le contrat de mariage de La Grange avec Marie Ragueneau, dite Marotte, que j'ai découvert dans mes recherches. » Cette note peut s'appeler une note de sûreté ; elle veut dire au fond ceci : « On pourrait bien s'approprier la découverte d'une pièce aussi capitale que le contrat de La Grange et de Marotte. Prenons nos précautions ! » Mais voyez la fatalité ! le volume de M. Campardon n'a paru qu'après l'heure où M. Thierry lui manifestait sa reconnaissance. Dans la page 61 de son étude si complète sur Charles Varlet de La Grange, il s'était empressé déjà de célébrer la parfaite obligeance de M. Campardon et de lui adresser ses

remercîments « pour le contrat de mariage de La Grange, qu'il a découvert et qu'il s'est empressé de mettre à sa disposition ».

M. Campardon a trop d'esprit pour ne pas regretter une précaution inutile. D'autre part, il aime trop son métier pour ne pas savoir que la découverte et la communication des pièces curieuses ne sont, de la part d'un bon archiviste comme lui, que deux devoirs professionnels. C'est au nom des Archives nationales que les pièces de ce précieux dépôt sont communiquées, et ses archivistes n'agissent que comme délégués. Ils n'ont rien et ils ne doivent rien avoir des petites susceptibilités jalouses d'un collectionneur. Leur premier mérite est de trouver pour autrui, ce qui est une part assez belle. L'initiateur ne marche-t-il pas avant l'initié ?

Nous savons que certains archivistes et bibliothécaires ont tenu jadis la lumière sous le boisseau pour leur seul usage. C'était une mode égoïste ; mais, grâce à Dieu, ce n'est plus celle d'aujourd'hui, et nos fonctionnaires, à commencer par M. Campardon, comprennent mieux les obligations de leur charge.

Le culte de Molière. — Jamais notre grand comique ne fut plus fêté. L'iconographie moliéresque et la bibliographie moliéresque tournent toutes les têtes de bibliophiles. M. Paul Lacroix est lancé à corps perdu dans un mouvement dont il a été l'ardent promoteur. Chaque

jour, vers cinq heures, on le voit passer fiévreusement en revue les étalages des bouquinistes du quai. Dès que son œil perçant a découvert un Molière, fût-il dépareillé, fût-il défraîchi et fripé, crac! il l'enlève aussitôt pour la petite chapelle moliéresque de la bibliothèque de l'Arsenal, à laquelle M. Édouard Thierry a voulu réserver une place d'honneur dans son propre cabinet. Là viennent s'aligner par ordre de dates tous les volumes, toutes les plaquettes, toutes les feuilles volantes où peut se lire le nom magique de Molière. Tout est bien accueilli, rien n'est dédaigné, et à défaut d'une édition complète, on se trouve heureux de recevoir des fragments. Le principe est bon, car il en est un peu de la bouquinerie comme de la chiffonnerie en gros : c'est en ne dédaignant rien qu'on finit par créer des valeurs.

Le mouvement que nous signalons n'est pas, du reste, circonscrit dans les régions des bibliothèques. Nous le retrouvons à la Gaîté dans la foule qui vient chaque dimanche assister aux restitutions des pièces de Molière avec les anciens ballets et la musique de Lulli. Qui se serait jamais douté que cet hommage intelligent serait rendu à deux pas de la rue Saint-Denis? Quelle leçon pour le répertoire de la rue Richelieu, trop envahi par l'*Étrangère!*

Autographes. — On vient de vendre la collection d'autographes de Louis Desnoyers. Elle se composait de

pièces en général assez ordinaires. Le chroniqueur du *Monde illustré* donne quelques détails curieux, à propos de cette vente :

« Le catalogue annonçait une lettre d'Armand Carrel.

Comme de juste, on s'attendait à ce que Carrel parlât de politique. Pas du tout : cette lettre recommandait un opéra qu'on allait représenter.

Autre lettre, de la duchesse de Berry celle-là ; on s'attendait encore à de la politique : nouvelle erreur. La duchesse de Berry parlait tout le temps de l'affreux accident du chemin de fer de la rive gauche.

Une révélation fort piquante nous est faite encore par cette vente.

Elle nous apprend qu'il fut un moment question de fonder un recueil qui se serait appelé *Journal général de toutes les Académies*.

C'est le prospectus manuscrit de ce journal qui a été vendu. Il est signé des noms suivants :

Arago, Geoffroy Saint-Hilaire, Victor Hugo, Lamartine, Cousin, Scribe, Casimir Delavigne, Orfila, Lacretelle, Flourens, Mignet, Villemain, etc.

On a mis aux enchères aussi des vers inédits de Théophile Gautier et de Musset. Mais je dois avouer que ces manuscrits n'étaient pas faits pour ajouter à la renommée des deux écrivains.

La pièce de Gautier était une chanson qui commence ainsi :

Si vous voulez, la belle,
Vous promener sur l'eau,
Entrez dans ma nacelle,
Entrez dans mon bateau.

C'est à rendre un mirliton jaloux.

La pièce de Musset n'était pas beaucoup plus réussie. En voici les quatre premiers vers :

Le rideau de ma voisine
Se soulève doucement ;
Elle va, je l'imagine,
Prendre l'air un moment.

Le dernier vers est faux, par parenthèse. C'est le commencement d'un morceau imité de Gœthe, qui a paru, après avoir été mieux travaillé, dans les *Nouvelles Poésies.* »

Quelques pseudonymes. — Le roman *Isola*, qui a paru récemment en un vol. in-18, avec une couverture bizarre, zébrée de rouge, et pour nom d'auteur le pronom latin *Ego* écrit en grec, Εγω, est l'œuvre d'une des plus grandes dames du demi-monde, Mlle Valtesse, dont les feux d'artifices napoléoniens ont troublé, l'été dernier, au 15 août, les paisibles échos de Ville-d'Avray.

— Un autre livre, *Un roman vrai*, in-18, qui a également vu le jour en ces derniers temps, et qui est signé *D. Filex*, a pour auteur l'une des plus spirituelles

comédiennes du théâtre français, Mlle Mélanie, *dite* Dinah Félix, la plus jeune sœur de la tragédienne Rachel.

— L'Odéon a reçu, pour la jouer après le grand succès des *Danicheff*, une comédie en 3 actes, *Le Grand Frère*, dont l'auteur est M. Pierre Elzéar, déjà connu par une ou deux pièces de salon, dont l'une, *l'Oiseau bleu*, a eu l'honneur d'être interprétée par des sociétaires de la Comédie française. Or M. Elzéar se nomme Pierre-Elzéar Bonnier ; il est fils de M. Édouard Bonnier, professeur à la Faculté de droit de Paris, qui a épousé en 1844 la fille du célèbre Elzéar Ortolan. M. Pierre Elzéar Bonnier, lui-même professeur de droit des plus distingués, a donc pris ses deux prénoms pour pseudonyme littéraire.

Trop parfumé. — On vient d'interdire un fils de famille pour cause d'amour immodéré des parfums. Sa fortune était en train d'y passer, et aussi un peu sa raison administrative. Du moins, c'est ce qu'a jugé son conseil. Tout reniflement est interdit désormais. On aérera le logis et on vendra la collection, qui comprend toutes les variétés d'extraits connues, car le volage s'enivrait de chacune, depuis le musc primitif jusqu'au *ihlang-ihlang* (scientifiquement *unona odoratissima*), depuis le rural *foin coupé* jusqu'au *Patti-bouquet*. On ne saurait imaginer, paraît-il, combien ce rôle de papillon a été ruineux, combien cet arsenal tenait de place, car à côté des flacons bouchés à l'émeri se trouvaient alignés, par ordre de

dates, les vaporisateurs, fumigateurs, sachets, bouquets, éventails préparés, et autres surprises non moins aromatiques, sans oublier les pistolets à crosse en caoutchouc qui vous fusillent d'eau de rose à simple pression.... Le dernier mot de l'art.

Le dîner des timides. — On formerait un gros volume, et un volume fort intéressant, avec la monographie des dîners d'amis et de confrères qui se donnent périodiquement à Paris. Le temps, la distance, les occupations, la médiocrité des fortunes et la petitesse des cuisines sont autant d'obstacles à ces bonnes réunions intimes qui sont la joie des provinces. On se réunit donc à jour fixe, dans un cabinet de restaurant, moins pour bien manger que pour bien causer. Autour de ces tables amicales revit le passé et se forment bien des projets pour l'avenir; elles ont parfois leur influence, et un dîner secret, dit de la *soupe à l'oignon*, a longtemps, nous dit-on, agi mystérieusement sur les destins de la société des gens de lettres. Toutes les fois que nous aurons des renseignements certains sur ces petites fêtes de l'amitié, nous apporterons notre pierre à l'édifice futur de leur histoire. Voici pour aujourd'hui le *dîner des timides*.

Le titre sent la violette, et il est justifié. Les dîneurs sont gens de lettres de mœurs douces, amis du travail et de la pensée, ennemis du tapage et du trémoussement qui en font briller tant d'autres. Le dîner a lieu le pre-

mier samedi de chaque mois. Son prix, timide aussi, est de cinq francs ; mais il s'enhardit, avec les frais accessoires jusqu'à concurrence de la somme de dix francs. Le repas eut lieu d'abord chez un restaurateur de la rue de Lille; mais, bien que cette officine reçoive souvent (ce qui est vraiment inconcevable) la visite de Monselet, la chère y parut médiocre, et après la guerre de 1870 les timides allèrent se réfugier au café de la rue de Fleurus. Parmi les sociétaires on nous a cité les noms de Léo Joubert, la colonne politique du *Moniteur* (sans calembour); des poëtes Lafenestre, André Lemoyne, Coppée, Sully Pudhomme; de trois journalistes, Gustave Monod, Jules Levallois, Armand Silvestre; d'un seul romancier, Theuriet, qui est aussi poëte à ses heures ; d'un pianiste hongrois, de Bertha, et enfin de Chantelauze, dont l'éditeur Plon vient de publier une *Marie Stuart*. La sculpture est représentée par Préault, le dernier venu des dîneurs, mais le doyen du cénacle.

Pour être complet, disons que vers 1867, M. Amigues fut aussi du dîner, mais il n'y resta point longtemps. Il ne se sentait pas sans doute assez timide pour cela.

GEORGES D'HEYLLI.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Romans et Nouvelles.

Fiévée. Le sergent d'Armagnac, Le ressuscité, Légendes militaires, in-18. 3 fr. 50.

Gay (Élisa). Les Fiancés de Saint-Cyprien (épisode des inondations de 1875), in-12. 2 fr.

— Le Roman d'une jeune fille pauvre, in-12. 2 fr.

Champfleury, Monsieur de Boisd'hyver, nouvelle édition, in-18. 3 fr. 50.

Montépin (Xavier de). Le Ventriloque, 2 vol. in-18. 6 fr.

Berthet (Élie). La famille Savigny, in-18. 3 fr.

Sallières (A.). Les Soirées fantastiques de l'artilleur Baruch, in-18. 3 fr. 50.

Sarcey (Fr.). Étienne Moret, in-18. 3 fr. 50.

Goncourt (E. de). Manette Salomon, in-18. 3 fr. 50.

Voyages.

Havard (Henri). Les Frontières menacées (voyage en Hollande), in-18, avec dix gravures. 4 fr.

Eyma (Xavier). La Vie aux États-Unis, notes de Voyage, in-18. 3 fr. 50.

Compiègne (Mis de). O Kanda — Bangouens — Osyeba (Voyages dans l'Afrique équatoriale), in-18, avec gravures et carte. 4 fr.

Beaux-Arts.

Blanc (Charles). Voyage de la Haute Égypte (observations sur les arts égyptien et arabe), in-8°, avec 80 dessins. 12 fr.

Duplessis (Georges). Gavarni, étude ornée de 14 dessins inédits, in-8°. 3 fr.

Divers.

Sainte-Beuve. Chroniques Parisiennes (choix d'articles publiés de 1843 à 1845), in-18. 3 fr. 50.

Véron (Pierre). La Vie fantasque, in-18. 3 fr. 50.

Cremer. Quelques hommes et quelques institutions militaires, in-18. 2 fr.

FEUILLETON RÉTROSPECTIF.

LES FRÈRES D'ARMES

(Suite et fin)

LA REVANCHE

DU MARQUIS FRIEDRICH

VIII. — A TRISTE ÉVÊCHÉ, JOYEUX ÉVÊQUE.

Or, Vivilon étant le lâche évêque fauve,
Sacré dans l'église OMBRE, en secret, par SATAN,
CELUI, quand le devoir parle, qui dit : Va-t'en,
Estimant cette ville où l'on meurt très-funeste,
A fui dans sa maison des champs. Donc, que la peste
Tue, et qu'un peuple râle autour de l'évêché,
Lui, l'évêque,au milieu des roses est caché ;
Et le fleuve impassible et charmant, et des lieues
De coteaux, et de bois, et de collines bleues,
Lui font un abri plein de joie, où n'entre pas
Ce visiteur au pied indiscret, le Trépas.
Vaste gobergement ! jour joyeux ! nuit lascive !
LUXURE est concubine, ORGIE étant convive.
Les vins que ce prélat Vivilon, ivre, a bus,

Viennent des ceps plantés par l'empereur Probus.
Sa maîtresse en riant se coiffe avec sa mitre.
Lui, baise ses seins nus, disant : « C'est le pupitre,
Mais l'amour est le livre. » Il jure. Il sait des chants
Très-libertins, selon l'usage des méchants.
Il fête l'hôte OUBLI dans le château RIPAILLE.
La herse étant baissée, il a sur la muraille
Écrit ces mots : « DÉFENSE A LA PESTE D'ENTRER. »
Son goût étant de rire, il défend de pleurer.
Et si parfois un pauvre, en haillons, tête nue,
Suppliant, vient passer près du burg, on le tue.

IX. — SPIRITUS FLAT UNDE VULT.

Le grand marquis s'était signé pendant ce temps.
Pour la première fois, il a, depuis trente ans
Qu'il chevauche, défait sa bonne lourde armure.
Maigre et nue, au grand jour, cette longue figure
Semble un spectre égaré qui cherche son tombeau.

Un page, en ricanant, dit : « Le vieux n'est pas beau. »

L'écuyer Darius, aimant beaucoup son maître.
Jette, sans dire mot, l'enfant par la fenêtre.

Alors le Paladin, s'étant mis dans le lit
Du mourant, quand chacun d'épouvante pâlit.
Dit sa prière, calme, et d'une voix sereine :

« O saint Hilarion, et saint Gildas de Renne,
Expliquons-nous. Je suis vieux. Vous êtes des saints
Respectables, des saints sérieux. Mes buccins,
Quand ils sonnaient, faisaient plaisir à votre oreille.
Il s'agit, à présent, de ce mourant qu'on veille.
Voyez-vous? Il était très-gras. Ça fait pitié.
Ce baron est maigri de plus de la moitié.
Or, raisonnons. Cela n'est pas très-juste, en somme,
Que je vive, et que lui meure. C'est un jeune homme.
C'est à peine s'il a soixante-dix-huit ans.
Être fleur, et se voir faucher dans son printemps,
C'est dur. Dire qu'un bras d'aïeul jamais ne chôme!
Qu'il nous faut, vieux, coiffer l'armet, boucler le haume,
Et, quoiqu'on soit enfin le grave ancêtre las,
Des jeunes qui sont morts faire la tâche, hélas!
Tenez. C'est un problème où la raison succombe,
Que le vieux aille en guerre, et le jeune à la tombe.
Je voudrais bien qu'Alcuin, savant, me l'expliquât.
Écoutez. J'ai mon casque, en bon or de ducat.
Je vous le lègue, afin qu'on dore votre châsse,
Lorsque j'irai dormir près de ceux de ma race.
Mais sauvez cet enfant qui tremble les frissons,
Et puis, moi, donnez-moi sa peste, et finissons;
Car il s'en va bien temps, à la fin, que je meure. »

Et l'on vit une chose étrange.

Au bout d'une heure,

Il sortit de Moncuq un vent, avec un bruit
D'abîme ;

Une vapeur faite d'ombre et de nuit,
Et dont l'odeur était l'odeur de quelque chose
Qui sent mauvais !

L'effet meurt quand cesse la cause.
Donc, l'homme guéri pousse un soupir très-profond.
Cette vapeur courait en léchant le plafond,
Et chacun sur Friedrich croyait qu'elle allait fondre.
Mais soudain — souvent Dieu se plaît à nous confondre —
Elle se détourna du vieillard en rampant,
Et, par une fenêtre ouverte s'échappant,
Noire sur le ciel bleu, comme un brouillard de cendre,
Sur le toit de l'évêque elle alla droit descendre ;

Et sur le sol, cadavre avant d'avoir péri,
Ce qui fut Vivilon jadis, tomba pourri.

Un berger, Wolff, serf, vit, dans le gouffre des nues,
Un ange qui lavait avec soin ses mains nues.

L'ami par l'ami fut, de la sorte, sauvé.

X. — L'INVISIBLE VISIBLE AU SEUL VOYANT.

Ce récit, copié sur vélin, fut trouvé
Dans Santa Gadéa de Burgos, par un prêtre

Muet, aveugle et sourd ; mais DIEU seul est le maître !
Ce fut le Saint-Esprit lui-même qui daigna
A Ponce, abbé de San Pédro de Cardena,
Le dicter, un matin qu'il bêchait sous un arbre.
Sur les dalles de pierre usant leurs fronts de marbre,
Les vieux moines rêveurs étaient instruits souvent
Des choses qu'on sait peu, par DIEU, le grand savant,
Et lisaient dans l'extase, où notre raison sombre,
L'histoire vraie, écrite en grandes lettres d'OMBRE.

Décembre 1864. — Janvier 1865.

Paris, imprimerie Jouaust, rue Saint-Honoré, 338.

GAZETTE ANECDOTIQUE

NUMÉRO 8 — 30 AVRIL 1876

SOMMAIRE. — L'Exposition de 1878. — Mme Arnould-Plessy. — L'*Aïda*, de Verdi. — Nécrologie.

Varia. — A propos de Mme Colet. — A propos de M. Cousin. — L'Orient. — A propos du *Tartufe*. — Un triolet de Lhéritier. — Ce que deviennent les bibliothèques. — Quelques pensées de Humboldt.

Bulletin bibliographique.

L'EXPOSITION DE 1878. — L'exposition universelle qui doit s'ouvrir au mois de mai 1878 aura son emplacement au Champ de Mars, rejoint par un pont monumental à la vaste place du Trocadéro. C'est tout ce qu'on en peut dire aujourd'hui, les plans n'en étant pas encore connus. Il est toutefois curieux de rappeler, à ce propos, les expositions industrielles qui l'ont précédée.

La première exposition publique des produits de l'industrie remonte à l'an VI (1797); elle eut lieu au Champ

de Mars. Bornée au département de la Seine, elle réunit seulement 110 exposants.

La deuxième fut installée au Louvre, en l'an IX (1801), par le premier consul. Elle comptait 220 exposants, appartenant à 38 départements.

La troisième eut lieu en l'an X (1802), également au Louvre. Elle comprenait 540 exposants, représentant 73 départements.

Les événements et la guerre rejetèrent la quatrième jusqu'en 1819; elle eut lieu au Louvre et réunit 1,500 exposants.

Les expositions postérieures se succédèrent de la manière suivante :

1823,	1,648	exposants,	au Louvre.
1827,	1,795	—	—
1834,	2,447	—	place de la Concorde.
1839,	3,381	—	aux Champs-Élysées.
1844,	3,960	—	—
1849,	4,532	—	—

Toutes ces expositions ne réunirent que des exposants français. C'est l'Angleterre qui prit l'initiative de la première exposition internationale en 1851. Elle réunit 14,837 exposants.

Celle de 1855, qui eut lieu à Paris, en compta 24,000; et celle de 1862, à Londres, 27,466.

Quant à la dernière exposition universelle de Paris, celle de 1867, nous trouvons, dans le rapport du mi-

nistre des travaux publics publié au sujet de la future exposition, des détails d'autant plus curieux qu'ils émanent d'une source officielle et par conséquent tout à fait sûre :

« Peut-on établir avec quelque degré d'exactitude le budget de la prochaine exposition? Une évaluation semblable laissera toujours une assez grande marge à l'imprévu. Toutefois, en s'appuyant sur les résultats connus des précédentes expositions, on peut se faire une idée approchée des dépenses et des recettes probables.

« En 1867, la dépense totale s'est élevée à 23 millions, dans lesquels 12 millions représentent les frais de construction du palais, 5 millions et demi les frais d'installations intérieures, 3 millions les dépenses de fonctionnement pendant la durée de l'exposition, et 2 millions et demi les sommes affectées aux distributions de récompenses.

«Les recettes ont été de 9,830,000 fr. aux tourniquets, de 935,000 fr. aux abonnements et de 2,300,000 fr. pour locations aux restaurateurs, ventes de catalogues et produits divers: en tout donc 13 millions; d'où une insuffisance de 10 millions, atténuée par la vente des matériaux de démolition du palais, qui n'a produit qu'un million.

« Si, pour les besoins de l'exposition prochaine, il faut augmenter de 50 p. 100 l'étendue de la surface

couverte, le coût du nouveau palais sera par cela même accru de moitié, et, toutes choses égales d'ailleurs, la dépense se rapprochera de 30 millions.

« Mais, en prévoyant une majoration de la dépense, il faut tenir compte du supplément de recette que l'extension des voies perfectionnées de transport, le développement des habitudes de voyage du public, rendent à peu près certain. Le réseau des chemins de fer français en 1867 s'étendait sur 15,000 kilomètres, pendant qu'en 1878 nous n'aurons pas moins de 23,000 kilomètres en exploitation. Il en est de même dans tous les pays en communication avec la France; partout le même progrès a été accompli.

« On peut donc compter que, tout en maintenant les tarifs d'entrée au taux fort modéré de 1867, on obtiendra une recette beaucoup plus considérable. Je rappellerai, comme terme de comparaison à cet égard, qu'à l'exposition universelle de 1855 le nombre des visiteurs n'a été que de 4,593,000, tandis qu'il a dépassé 9 millions en 1867. De l'une à l'autre des expositions de 1855 et 1867, l'affluence du public a donc doublé.

« Si un pareil effet se produisait de 1867 à 1878, l'excédant de dépense occasionné par l'extension des bâtiments serait largement couvert. Mais, sans aller jusqu'à cette limite extrême, on est fondé à croire que l'exposition de 1878 peut être réalisée avec un sacrifice qui ne dépassera pas 10 à 12 millions. »

Mme Arnould-Plessy. — La retraite définitive de Mme Plessy, dont la dernière représentation aura lieu à la Comédie française le 8 mai prochain, appelle vivement l'attention publique sur cette illustre comédienne, l'une des plus « grandes dames » qui aient paru sur la scène française. Nous ne relèverons ici de sa vie dramatique que le grave incident qui a pendant plus de dix ans éloigné Mme Plessy du Théâtre-Français, en remettant sous les yeux de nos lecteurs quelques lettres curieuses, aujourd'hui oubliées, et nous donnerons enfin la nomenclature sommaire, mais complète, de tous les rôles créés ou repris par cette éminente artiste pendant les trente années et plus qu'elle a séjourné à la Comédie française.

— *Fugue de Mlle Plessy.* Mlle Jeanne-Sylvanie Plessy avait débuté au Théâtre-Français le 10 mars 1834, n'ayant pas encore quinze ans accomplis. Le 1er novembre 1836, venant à peine d'atteindre sa dix-septième année, elle était proclamée sociétaire. Son premier passage à la Comédie française a duré onze ans. On se rendra facilement compte, par la lecture et l'étude de la liste que nous donnons plus loin des rôles repris ou créés par Mlle Plessy, de l'activité qu'elle dut déployer alors et du succès considérable qu'elle obtint. Le répertoire tout entier passe, pour ainsi dire, par ses mains ; elle est de presque toutes les pièces nouvelles ; elle attache son nom aux plus belles créations de l'époque, et elle

reprend successivement la plupart des rôles où a si fort et si longtemps brillé Mlle Mars.

Cette belle et légitime réputation devint rapidement européenne. Les gloires que Paris consacre sont des gloires partout. La Russie était alors, comme aujourd'hui d'ailleurs, plus particulièrement « friande » des succès de nos théâtres parisiens et des interprètes qui les faisaient valoir. Elle fit offrir à Mlle Plessy un engagement sur le théâtre de Saint-Pétersbourg à des conditions tellement avantageuses que Mlle Plessy, après les avoir d'abord refusées, finit par se laisser séduire. Un beau matin, déchirant de son autorité privée, et avec une rapidité d'exécution qui pouvait passer pour un caprice, les traités qui la liaient à la Comédie française, elle disparut tout à coup et sans avoir prévenu qui que ce fût à son théâtre de son projet aussi précipité qu'inattendu.

L'histoire de cette fuite, qui a un moment préoccupé tout le Paris frivole de l'époque, est des plus piquantes à raconter.

Le 8 juillet 1845, Mlle Plessy, qui résidait alors à sa maison de campagne de Saint-Chéron, près Arpajon, adresse au régisseur du Théâtre-Français, M. Charles Desnoyers, la lettre suivante :

Saint-Chéron, le 8 juillet 1845.

Mon cher monsieur Desnoyers,

Je suis très-contrariée, la fièvre me dévore. Je vous enverrai, si vous voulez, un certificat du médecin que j'ai ici; ou atten-

dez, si vous l'aimez mieux, que M. Pouget [1] m'ait vue. Il vous dira ce qu'il pense.

Je tremble, je grelotte, et vraiment, quoiqu'on cherche à me le cacher, j'ai peur d'une fièvre au cerveau.

Pressez, pressez M. Pouget.

Mille amitiés.

S. PLESSY.

P. S. J'espère conserver assez de forces pour vous donner de mes nouvelles ; mais, sinon, écrivez-moi toujours ; ma mère vous répondra.

C'est un mardi que Mlle Plessy adressait cette lettre à la Comédie française ; le lendemain mercredi, 9 du même mois, M. Verteuil, secrétaire du théâtre, lui faisait parvenir la réponse suivante, élaborée sans doute dans les hauts conseils de la Comédie :

Paris, le 9 juillet 1845.

Mademoiselle,

C'est avec un vif regret que M. le commissaire royal vient d'apprendre votre indisposition, et il espère que cette indisposition ne sera ni longue ni sérieuse. Vous pourrez sans doute répéter jeudi l'*École des Vieillards*, et jouer samedi cette pièce, comme elle a été portée au répertoire. Aucun médecin du théâtre ne peut vous être envoyé à pareille distance. Ces messieurs ne doivent leur office à la Comédie que pour Paris, et vous savez qu'aux termes des règlements, aucun artiste ne peut s'éloigner, habiter la campagne, sans une autorisation ministérielle. Si les répétitions et la représenta-

1. L'un des médecins du Théâtre-Français.

tion de l'*École des Vieillards* ne pouvaient avoir lieu à cause d'une indisposition qui ne peut être légalement constatée, parce que vous habitez à sept lieues d'ici sans une autorisation officielle, vous entraveriez forcément le service, et vous mettriez M. le commissaire royal dans la nécessité de demander au ministre, à votre égard, l'application des articles 65, 76 et 79 du décret du 15 octobre 1812. M. Buloz vous prie donc très-vivement de venir répéter jeudi l'*École des Vieillards*.

Agréez, Mademoiselle, etc.

VERTEUIL.

La Comédie ne voulait donc pas croire à la gravité de la maladie de Mlle Plessy, puisqu'elle lui demandait de venir répéter le lendemain même du jour où elle lui accusait réception de sa lettre. La jeune et jolie actrice ne devait pas être, en effet, bien malade, puisqu'au moment même où elle aurait dû recevoir la lettre officielle que le commissaire royal lui avait fait écrire, elle était déjà sur le chemin de l'Angleterre, lequel devait se prolonger pour elle jusqu'à Saint-Pétersbourg.

Le registre journalier tenu à la Comédie française depuis qu'elle existe porte, à la date du 12 juillet 1845, la mention suivante :

On apprend aujourd'hui que Mlle Plessy, sociétaire, est partie subrepticement pour Londres, et qu'elle y a contracté un engagement pour le théâtre de Saint-Pétesbourg.

On apprit aussi, et presque en même temps, que

Mlle Plessy allait épouser un écrivain d'un talent distingué, mais d'une notoriété modeste, M. Auguste Arnould, qui venait de faire représenter à la Comédie française, le 27 janvier précédent, une pièce en un acte, *Une Bonne Réputation*, dont Mlle Plessy avait créé le principal rôle. Ainsi, par une coïncidence assez étrange, et peut-être au contraire bien naturelle et explicable si l'on pouvait aller sûrement au fond des choses, la dernière création de Mlle Plessy, avant son départ pour la Russie, eut lieu dans une pièce dont l'auteur devint si peu de temps après son mari.

La Comédie ne laissa point partir Mme Plessy sans chercher d'abord à la ramener à elle ; elle tenta ensuite de l'y contraindre par la force, et enfin elle la traîna en justice pour faire consacrer ses droits si violemment méconnus.

M. Samson, le maître et l'ami de la belle fugitive, lui fut d'abord dépêché, mais sans succès, en vue d'une conciliation amiable. M. Regnier fut ensuite employé à son tour pour le même objet. L'éminent artiste préféra une lettre à une visite ; il adressa donc aussitôt à Mlle Plessy une longue épître, pleine de sens et surtout d'excellentes raisons, que voici tout entière résumée dans son principal passage :

.... Je pense qu'il serait sage à vous d'expliquer à notre comité l'état douloureux dans lequel vous vous trouviez, la nécessité absolue où vous étiez de vous absenter, le chagrin

que vous en ressentiez et le sacrifice même que vous êtes prête à faire de vos plus intimes sentiments, en revenant, malgré le froissement que vous en éprouvez, reprendre une place que vous ne quittez qu'à regret et dont la perte serait si dommageable à vos intérêts particuliers. Fixez le temps de votre retour ; que votre lettre soit bonne, affectueuse, et soyez sûre que les choses s'arrangeront mieux que vous ne pensez.

Votre affectionné et sincère ami,
REGNIER.

Cette très-habile lettre de M. Regnier ne devait cependant pas avoir un meilleur succès ; mais elle amena Mlle Plessy à proposer une sorte d'arrangement qui était trop à son avantage et trop peu dans les intérêts du Théâtre-Français pour qu'il eût quelque chance d'être accepté. Voici donc la lettre qu'elle écrivit aux sociétaires de la Comédie française en réponse à celle qu'elle avait reçue de M. Regnier :

Mes chers camarades,

J'ai dû vous paraître coupable, et je comprends l'irritation dont vous avez été saisis à la nouvelle de mon départ. N'accueillez, mes amis, aucune mauvaise pensée à mon égard ; ne me soupçonnez pas d'avoir préféré une grande fortune à des engagements dont j'ai toujours été fière et auxquels je m'étais vouée sans réserve. A l'époque de ma majorité, on a cherché, vous le savez peut-être, à m'éloigner de vous ; on m'a offert alors ce qu'on m'offre aujourd'hui. Je n'ai pas eu un instant d'hésitation. Bien jeune, vous m'avez adoptée ; j'espère que vous ne vous en êtes jamais repentis. Je ne l'oublie pas, et, quoi qu'il arrive, je m'en souviendrai toujours avec reconnais-

sance. Mais la vie, si heureuse qu'elle soit au théâtre, n'est pas toute au théâtre, et sur les sentiments intimes il y a peu de raisonnements à faire. Quand ils sont en lutte avec les intérêts, quand ils sont assez forts pour tout emporter, il faut que l'indulgence vienne au cœur de ceux qui nous jugent, il faut qu'ils sentent ce qui ne peut s'expliquer. Je suis prête aujourd'hui, comme dans le premier moment qui a suivi mon départ, à racheter par les sacrifices qui me sont possibles la place que j'occupais parmi vous. Aucune fortune, aucun avantage, ne m'empêcheront de venir la reprendre si, après ce que je vais vous dire, vous consentez à me la conserver. Si vous refusez, je n'hésiterai pas, je renoncerai à la France, je perdrai l'espoir de revoir ma famille et mes amis. J'ai maintenant huit années à faire pour avoir droit à la pension ; je vous demande la faculté de ne rentrer au théâtre, de n'y reprendre ma place que dans deux ans, à compter du 1er septembre prochain ; et, si vous y consentez, je vous donnerai, au lieu de *huit* années, *onze* années de service, après lesquelles j'aurai droit à la pension, c'est-à-dire à cinq mille francs de rente seulement. C'est l'indemnité que je vous offre pour le tort que peut vous causer mon absence momentanée.

Recevez, mes chers camarades, et toujours mes amis, j'espère, l'expression de mes sentiments affectueux et de ma parfaite estime.

SYLVANIE PLESSY.

La Comédie française rejeta naturellement ces léonines et inacceptables propositions, et la guerre fut cette fois sérieusement déclarée. La Comédie voulut prouver qu'elle estimait assez haut la perte qu'elle avait faite d'une aussi séduisante sociétaire en la lui faisant payer le plus cher possible. Elle l'actionna donc en justice,

lui demandant 200,000 fr. de dommages-intérêts et 20,000 fr. à titre de provision. Le tribunal ne rendit pas son arrêt en une seule fois, dans l'espérance sans doute qu'une conciliation était encore possible. Il condamna donc d'abord Mme Plessy à payer 6,000 fr. à titre de provision, et remit son jugement sur la demande principale après vacations.

Sommée de nouveau de rentrer au théâtre et ajournée, comme dernier délai, à trois mois, Mme Plessy continua de faire la sourde oreille. Ce ne fut que l'année suivante, et après de successives remises d'audience, que l'affaire fut enfin définitivement jugée. Le 17 août 1846, c'est-à-dire plus d'un an après son départ, Mme Plessy fut condamnée à 100,000 fr. de dommages-intérêts envers la Comédie française et à sa déchéance comme sociétaire.

On sait que, onze ans plus tard, le 17 septembre 1855, Mme Plessy rentra à la Comédie française avec un superbe engagement qui a toujours été renouvelé jusqu'à ce jour.

Rôles créés ou repris par Madame Plessy.

1834. — 10 mars. Débuts. La Fille d'honneur (Emma), l'Hôtel garni (Jenny). — 13 mars. 1re repr. La Passion secrète (Cœlie). — 22 mars. L'École des Maris (Isabelle). — 2 avril. L'École des Femmes

(Agnès). — 10 avril. Les Deux Frères (Charlotte). — 11 avril. L'Épreuve (Angélique), la Jeunesse de Henry V (Betty). — 14 mai. L'Éducation, ou les Deux Cousines (Claire). — 4 juin. Le Bourru bienfaisant (Angélique).— 11 juin. Iphigénie en Aulide (Iphigénie). — 27 juin. Le Philosophe sans le savoir (Victorine). — 4 septembre. 1re repr. Mademoiselle de Montmorency (Charlotte). — 2 octobre. Le Tyran domestique (Eugénie). — 8 octobre. Les Châteaux en Espagne (Henriette). — 24 octobre. L'Abbé de l'Épée (Clémence). — 5 novembre. Les Deux Anglais (Nancy). — 27 novembre. 1re repr. L'Ambitieux (Marguerite). — 10 décembre. Le Mariage de Figaro (Fanchette). — 25 décembre. La Gageure imprévue (Adélaïde). — 31 décembre. Don Juan, ou le Festin de Pierre (Léonore). = Total : 21 rôles, dont 3 créations.

1835. — 28 janvier. Les Ménechmes (Isabelle). — 7 février. Le Méchant (Chloé). — 9 avril. 1re repr. Le Voyage à Dieppe (Isaure). — 29 avril. L'Avare (Marianne). — 27 mai. L'Obstacle imprévu (Angélique). — 1er juin. 1re repr. Une Présentation (Blanche). — 10 juin. Nanine (Nanine). — 21 juin. Le Père de famille (Sophie). — 22 août. Les Plaideurs (Isabelle). — 25 août. Le Jeune Mari (Clara). — 2 septembre. Le Misanthrope (Éliante). — 14 septembre. 1re repr. Lavater (Lesly). — 30 septembre. Tom Jones (Sophie). — 6 octobre. Tartufe (Marianne). — 4 novembre. 1re repr.

Un Mariage raisonnable (Lady Nelmoor). = Total : 15 rôles, dont 4 créations.

1836. — 20 janvier. L'Avare (Élise). — 9 avril. 1re repr. Le Testament (Malvina). — 19 avril. 1re repr. Une Famille au temps de Luther (Elsy). — 20 mai. Le Barbier de Séville (Rosine). — 17 juillet. Les Femmes savantes (Henriette). — 10 septembre. 1re repr. Le Boudoir (la Marquise). — 23 décembre. Mélanie (Mélanie). = Total : 7 rôles, dont 3 créations.

1837. — 19 janvier. 1re repr. La Camaraderie (Agathe). — 13 février. Les Deux Gendres (Amélie). — 20 février. La Belle-Mère et le Gendre (Élise). — 17 avril. 1re repr. Le Bouquet de bal (Clara). — 18 avril. Charles VII chez ses grands vassaux (Agnès Sorel). — 2 mai. 1re repr. Julie, ou Une Séparation (Élise). — 13 septembre. La Camaraderie (Zoé). — 24 octobre. La Marquise de Senneterre (Henriette). — 20 novembre. 1re repr. Les Indépendants (Émilie). = Total : 9 rôles, dont 4 créations.

1838. — 14 mars. 1re repr. Isabelle (Isabelle). — 23 mars. La Dame et la Demoiselle (Pauline). — 26 mars. Les Comédiens (Lucile). — 30 mars. Le Sicilien, ou l'Amour peintre (Isidore). — 6 avril. 1re repr. L'Attente (Clary). — 10 mai. L'Impromptu de Versailles (Mlle de Brie). — 16 juin. 1re repr. Faute de s'entendre (Louise). — 26 juin. Lord Nowart (Sophie). — 6 septembre. 1re repr. Un Jeune Ménage (Marie). — 22 sep-

tembre. Les Fâcheux (Orante). = Total : 10 rôles, dont 4 créations.

1839. — 30 janvier. 1re repr. Le Comité de bienfaisance (Mme Renaud). — 18 février. 1re repr. Les Serments (la Baronne). — 22 février. Don Juan d'Autriche (Dona Florinde). — 8 mars. 1re repr. La Course au clocher (Mme de Chauny). — 14 mars. La Popularité (Lady Strafford). — 19 mai. La Camaraderie (Césarine)[1]. — 2 novembre. L'École des Vieillards (Hortense). — 16 novembre. Le Mari à bonnes fortunes (Adèle). = Total : 8 rôles, dont 3 créations.

1840. — 8 janvier. 1re repr. L'Ecole du Monde (la Duchesse). — 20 février. 1re repr. La Calomnie (Cécile). — 15 avril. Valérie (Valérie). — 13 juillet. Le Mariage de Figaro (Susanne). — 18 octobre. Chacun de son côté (la Baronne). — 17 novembre. Le Verre d'eau (la reine Anne). = Total : 6 rôles, dont 2 créations.

1841. — 13 mars. L'Étourdi (Hippolyte). — 16 avril. La Dame et la Demoiselle (Élisa). — 1er juin. 1re repr. Un Mariage sous Louis XV (la Comtesse). — 12 octobre. Mademoiselle de Belle-Isle (Mlle de Belle-Isle). — 29 novembre. 1re repr. Une Chaîne (Louise). = Total : 5 rôles, dont 2 créations.

1842. — 3 février. La Jeune femme colère (Rose). — 11 mai. Le Misanthrope (Célimène). — 19 août. Un

1. Mme Plessy a joué successivement les trois rôles de femmes de la *Camaraderie*.

Procès criminel (Clara). — 17 octobre. 1re repr. Le Portrait vivant (la Duchesse). — 29 novembre. 1re repr. Le Fils de Cromwel (lady Régine). — 24 décembre. La Suite d'un bal masqué (Mme de Belmont). = Total : 6 rôles, dont 2 créations.

1843. — 2 mai. Le Jeu de l'Amour et du Hasard (Sylvia). — 25 juillet. 1re repr. Les Demoiselles de Saint-Cyr (Charlotte). — 6 novembre. 1re repr. Ève (Ève). — 29 novembre. 1re repr. La Tutrice (Amalie de Moldau). = Total : 4 rôles, dont 3 créations.

1844. — 3 janvier. Le Legs (la Comtesse). — 4 septembre. 1re repr. L'Héritière (Catherine). = Total : 2 rôles, dont 1 création.

1845. — 4 janvier. 1re repr. Le Guerrero (Isabelle). — 27 janvier. 1re repr. Une bonne réputation (Henriette). — 6 juin. Le Menteur (Clarice). = Total : 3 rôles, dont 2 créations.

1853. — 12 avril. Les Fausses confidences (Araminte). = 1 rôle (reprise).

1855. — 17 septembre. 1re repr. La Ligne droite (la Comtesse). — 19 novembre. 1re repr. La Joconde (Louise de Guitré). = Total : 2 rôles, 2 créations.

1856. — 19 février. La Gageure imprévue (Mme de Clainville). — 12 avril. 1re repr. Comme il vous plaira (Célia). — 13 mai. Louise de Lignerolles (Louise). — 26 mai. 1re repr. Le Bougeoir (Mme de Lucenay). — 25 juin. La Diplomatie du ménage (Mme d'Étanges). —

18 novembre. 1re repr. Le Berceau (Valentine). — 27 novembre. 1re repr. Les Pauvres d'esprit (Hortense de Montfort). = Total : 7 rôles, dont 4 créations.

1857. — 8 janvier. Lady Tartuffe (Virginie de Blossac). — 7 décembre. Chatterton (Kitty-Bell.) = Total : 2 rôles (reprises).

1858. — 1er mars. 1re repr. Le Retour du mari (Jane de Méran). — 14 septembre. Il faut qu'une porte... (la Marquise). 24 novembre. Bataille de Dames (la Comtesse). = Total : 3 rôles, dont 1 création.

1859. — 23 mai. Adrienne Lecouvreur (Adrienne). — 18 juillet. Un Caprice (Mme de Léry). — 15 décembre. L'Amant bourru (la Marquise). = Total : 3 rôles (reprises).

1860. — 10 avril. L'Aventurière (Clorinde). = 1 rôle (reprise).

1861. — 10 janvier. 1re repr. Les Effrontés (la marquise d'Auberive). — 21 octobre. 1re repr. La Pluie et le Beau temps (la Baronne). = Total : 2 rôles (2 créations).

1862. — 1er décembre. 1re repr. Le Fils de Giboyer (la baronne Pfeffers). = 1 rôle (création).

1863. — 15 décembre. 1re repr. La Maison de Pénarvan (Renée). = 1 rôle (création).

1864. — 29 octobre. 1re repr. Maître Guérin (Mme Lecoutellier). = 1 rôle (création).

1865. — 5 décembre. 1re repr. Henriette Maréchal (Mme Maréchal). = 1 rôle (création).

1867. — 9 janvier. 1re repr. Un Cas de conscience (la Comtesse). = 1 rôle (création).

1868. — 14 septembre. 1re repr. A deux de jeu (la Comtesse). = 1 rôle (création).

1869. — 1er mai. 1re repr. Le Post-scriptum (la Comtesse). = 1 rôle (création).

1871. — 26 septembre. Adrienne Lecouvreur (la Princesse). = 1 rôle (reprise).

1872. — 29 février. 1re repr. L'Autre Motif (Mme d'Hailly). — 12 avril. 1re repr. Nany (Nany). — 14 décembre. Britannicus (Agrippine). = Total : 3 rôles, dont 2 créations.

1873. — 29 avril. La Critique de l'École des Femmes (Élise) = 1 rôle (reprise).

1874. 13 janvier. Péril en la demeure (Mme de Vitré). = 1 rôle (reprise).

1875. — 17 mai. 1re repr. La Grand'Maman (la Marquise). — 4 décembre. 1re repr. Petite Pluie (la Baronne). — 2 rôles (créations).

RÉSUMÉ.

Créations	53
Reprises	79
Total des rôles repris ou créés. . .	132

L'Aïda de Verdi. — Le grand succès que l'opéra de Verdi, *Aïda*, vient de remporter à la salle Ventadour a donné lieu aux regrets, vivement exprimés par divers

journaux, de voir que notre première scène lyrique, qui avait fait tant de frais pour monter l'opéra manqué de *Jeanne d'Arc*, n'ait pas tout mis en œuvre pour obtenir de l'illustre maître italien que son nouvel ouvrage serait d'abord joué à l'Opéra. M. Halanzier, en réponse à l'expression de ces regrets, qui contenaient un blâme pour son administration, a livré à la publicité la lettre suivante, qui mérite d'être conservée comme document :

Busetto, 24 août 1872.

Monsieur Halanzier,

Je vous remercie beaucoup de la façon tout à fait gracieuse avec laquelle vous avez bien voulu entrer en relations d'affaires avec moi. Je suis particulièrement flatté que vous ayez trouvé la partition d'*Aïda* digne de l'Opéra. Mais, d'abord, je connais trop imparfaitement le personnel actuel de l'Opéra, et ensuite, permettez-moi de l'avouer, j'ai été si peu satisfait toutes les fois que j'ai eu affaire avec votre grand théâtre, que, dans ce moment, je ne suis pas disposé à tenter une nouvelle épreuve. Il se peut que plus tard, si vous conservez vos bonnes dispositions à mon égard, je change d'avis ; mais, à présent, je n'aurais pas le courage d'affronter encore une fois toutes les tracasseries et les sourdes oppositions qui dominent dans ce théâtre, et dont je conserve un pénible souvenir.

Excusez-moi, Monsieur, d'avoir peut-être exposé mes idées avec trop de franchise ; mais j'ai voulu vous parler de suite à cœur ouvert pour faire les positions nettes. Cela ne m'empêche pas d'avoir pour vous, Monsieur, un sentiment de reconnaissance pour les expressions courtoises dont vous avez bien voulu m'honorer dans votre lettre.

Veuillez agréer, Monsieur le directeur, etc.

VERDI

Nécrologie. — Mme Couturier, plus connue au théâtre sous le nom de Cornélie, est morte subitement dans la dernière quinzaine. C'était une bien curieuse personnalité artistique. Ancienne élève du Conservatoire, Mlle Antoinette-Cornélie Dallez avait épousé un de ses camarades d'études, le tragédien Couturier, qui abandonna peu à peu le théâtre, ou du moins qui se mit à écrire des drames au lieu d'en jouer. Mlle Dallez débuta au Théâtre-Français sous le nom de Cornélie, le 10 juillet 1860, par le rôle de Stratonice de *Polyeucte*. Elle ne joua d'ailleurs à la Comédie française que des rôles insignifiants de suivantes ou de confidentes. Elle eut cependant la bonne fortune d'attirer l'attention de M. Sarcey, qui lui consacra deux ou trois articles qui la mirent tout à fait en évidence.

Comme le Théâtre-Français ne pouvait lui offrir les moyens de briller au premier rang, elle ne renouvela pas son engagement, et,— fantaisie bien étonnante,— elle eut l'idée de transporter la tragédie au café-concert. On la vit, à l'Eldorado, débiter des tirades d'*Athalie* ou des *Horaces*, et forcer l'attention du public de l'endroit, que les chansonnettes croustillantes avaient jusqu'alors attiré. Son mari, M. Couturier, ayant composé quelques drames, cette étrange artiste, bien incomplète, mais qui avait vraiment quelques remarquables éclairs tragiques, créa les principaux rôles de ces drames. Elle obtint peut-être son meilleur succès dans le personnage épisodique de

la Tison du *Chevalier de Maison-Rouge,* qu'avait créé jadis Mme Lucie Mabire.

La fille de Mme Couturier, Mlle Lucile Couturier, a débuté aux Bouffes-Parisiens, sous le nom de Mlle Luce, dans la *Créole*. C'est une jolie personne, intelligente et distinguée, qui a une petite voix fort bien dirigée, et qui peut se faire une position sortable dans le royaume où règnent les Judic et les Théo.

VARIA. *A propos de Madame Colet.* — M. Léon de la Sicotière nous adresse la lettre suivante au sujet de l'article que nous avons consacré à Mme Colet dans notre numéro du 31 mars :

Alençon, le 15 avril 1876.

Monsieur,

Voici quelques notes, quelques documents à joindre à ceux que vous avez publiés sur Mme Colet dans la *Gazette anecdotique* du 31 mars. Je ne juge pas votre jugement. A votre place, j'aurais sans doute été plus sévère ; mais là n'est pas la question.

C'est par erreur qu'en parlant du procès engagé entre Mme Colet et les héritiers de Mme Récamier, auxquels s'étaient joints ceux de Benjamin Constant, au sujet de la publication de lettres intimes de ce dernier annoncée dans le journal *la Presse*, vous avez dit : « Mme Colet tenait bien cette correspondance de Mme Récamier elle-même ; mais le tribunal estima que, Mme Récamier la lui ayant remise alors qu'elle était aveugle, il y avait lieu de considérer le don comme nul et non avenu. »

Il est bien vrai que l'autorisation de publier les lettres dont il s'agit, délivrée à Mme Colet par Mme Récamier en 1846, n'était pas de la main de la signataire, et que la signature elle-même, incorrecte et peu lisible, se ressentait de l'infirmité déjà avancée de la pauvre femme ; mais cette considération resta tout à fait étrangère à la décision des juges.

Le seul point de droit tranché par eux, — et ce point est très-intéressant pour les curieux, pour les collectionneurs d'autographes, pour tous les amis de l'histoire, — fut celui-ci :

Bien que des lettres confidentielles soient la propriété de celui à qui elles ont été adressées, cependant cette propriété n'est pas telle qu'il ait le droit de les livrer à la publicité sans le consentement de celui qui les a écrites, et même, après la mort de celui-ci, sans le consentement de ses héritiers.

Et il en est ainsi, même au cas où l'auteur des lettres aurait rempli un rôle public, et où sa vie serait du domaine de l'histoire.

On trouve les détails de cette affaire, intéressante par les souvenirs qu'elle évoquait, par les questions qu'elle soulevait et par le talent des avocats qu'elle mit en présence (Berryer, Chaix-d'Est-Ange et J. Favre), dans le *Droit* des 11, 18 et 21 décembre 1850 ; dans le Recueil de Sirey (1850, 2e partie, p. 650) et dans les autres arrêtistes. On y trouve aussi le texte du jugement du tribunal de la Seine du 8 août 1849 et de l'arrêt de la Cour de Paris du 20 décembre 1850, — arrêt plus rigoureux encore que le jugement, qui n'avait pas interdit formellement la publication des lettres de Benjamin Constant pour l'avenir et par d'autres moyens que les journaux, tandis que l'arrêt prohiba toute espèce de publication par Mme Colet.

— Mme Colet, furieuse de ce qu'Alphonse Karr venait de rappeler l'histoire du coup de couteau, riposta par une lettre d'explications et d'injures, en date du 28 mars 1869, qui parut dans l'*Opinion nationale* et dans le *Figaro*, et que regrettèrent

tous les amis qu'elle avait encore. C'est une des pages les plus curieuses de sa biographie.

— Un littérateur, qui était aussi employé des postes, du nom de Thévenot (de la Creuse), avait connu Mme Colet dans sa jeunesse et avait été l'un des admirateurs et des prophètes de son talent. Plus tard, il fut mêlé, nous ne savons à quel titre, à l'histoire de la liaison de Mme Colet avec M. Cousin. Eut-il à se plaindre d'eux ? Il le crut du moins, et il annonça, en 1842, comme devant paraître prochainement, un livre à scandale : *L'Expiation, ou Une larme d'un Philosophe sur les Mémoires d'un Bas-bleu, roman d'actualité ;* 4 v. in-8. Heureusement pour tout le monde, la menace resta sans effet.

Serait-ce à Thévenot qu'il faudrait attribuer les deux sonnets suivants que je possède, écrits de la main de Mme Colet et donnés par elle à un collectionneur comme l'œuvre, restée chère à son cœur, d'un de ses premiers — elle disait même le premier — soupirants... poétiques ? Je vous les livre pour ce qu'ils valent. Leur histoire est très-authentique. Ce qui m'a donné l'idée qu'ils pourraient être de Thévenot, c'est que, dans son recueil des *Méridionales* (Arles, 1835, in-8), il parle aussi de la *Corilla,* mais, il doit l'avouer, sans application à Mlle Revoil, dont le nom et la pensée sont d'ailleurs absents de son livre. Il ne paraît pas non plus qu'il cultivât particulièrement le sonnet.

SONNET A CORILLLA

Je t'aime comme au ciel les anges aiment Dieu,
Comme en langage humain on ne saurait le dire ;
C'est un de ces amours qu'on chante sur la lyre,
Et qui nous font pleurer quand on leur dit adieu.

Rien de terrestre au cœur ne dicte cet aveu ;
J'aime en toi tout l'Éden, en toi ce qu'il inspire,
En toi fleurs et parfums d'aloès et de myrrhe,
Perles et diamants, rayons d'or et de feu ;

En toi ce qui nous fait croire en quelque autre vie,
En toi ce que du ciel des élus l'on envie,
En toi pudeur de femme et chasteté d'amour ;

J'aime en toi ce front pur où le sceau du génie
Est incrusté... Je t'aime... et tes chants d'harmonie ;
Oh ! je t'aime, et ne veux que pitié pour retour.

AUTRE

Tu pars, tu vas revoir là-bas ton seuil natal,
Le jardin de tes jeux, tes arbres de Judée,
Sous lesquels tu rêvais un rêve oriental ;
Oh ! je te suis là-bas en doux vœux, en idée.

Pars, oublie un instant tout souvenir fatal.
Combien avec amour tu seras regardée !
Combien d'un fade encens tu seras obsédée,
Toi qui demande un cœur pur, sublime, idéal !

Puisses-tu le trouver ! puisse-t-il te comprendre !
Hélas ! à ce bonheur, moi, je n'ose prétendre :
Mais quelquefois, du moins, souris-moi du regard ;

En des sonnets touchants épanche-moi ton âme ;
Vestale, au sanctuaire entretiens bien la flamme,
En y jetant des grains de santal et de nard.

A propos de M. Cousin. — Notre numéro du 31 mars avait laissé M. Cousin dans une loge de concierge. Aujourd'hui nous le retrouvons dans un roman que vient de publier Francisque Sarcey, et qui a pour titre :

Étienne Moret. Sous le pseudonyme de *Sincou*, l'illustre professeur nous est représenté dans un immense cabinet de travail, muni, pour tous meubles, d'une table, de deux ou trois chaises, et de plusieurs corps de bibliohèque avec une échelle double pour monter à l'assautt des rayons. Traducteur infatigable de textes grecs qu'il ne comprend pas toujours bien, mais dont il saisit le sens d'instinct et comme à vol d'oiseau; prétendant, quand il a passé à côté du sens, que c'est l'auteur grec qui s'est trompé, l'intrépide Sincou dicte et dicte toujours à son secrétaire harassé, qui doit recueillir les moindres paroles sorties de sa bouche. Un jour que le malheureux est arrivé en retard, voyez avec quels reproches majestueux il l'accueille :

« Souvenez-vous, lui dit-il, que le monde appartient à ceux qui se lèvent matin. Le soleil, qui, par une grâce sans cesse renouvelée, ou plutôt par une création continue de la Providence, renaît chaque jour pour réchauffer la terre, rafraîchit en même temps les esprits des hommes et verse dans nos intelligences réveillées les clartés sereines de ses rayons... Pour moi, si j'ai pu contribuer à la gloire de notre chère patrie et répandre quelques idées utiles parmi les peuples, si j'ai tenu haut et ferme le flambeau sacré de la philosophie, c'est que tous les matins, au retour de l'aurore, nous nous sommes régulièrement vus, le soleil et moi, face à face, éclairant chacun le monde de la lumière qui nous est propre. Le

sommeil est l'image de la mort, et le lit est le tombeau de la pensée... »

Nous nous arrêtons ici, croyant en avoir assez dit pour intéresser le lecteur à l'infortuné Étienne Moret, secrétaire de l'illustre professeur Sincou.

L'Orient. — Il ne sera pas dit que les seuls journaux politiques auront actuellement le droit de parler de l'Orient. Nous aussi nous en voulons dire notre mot, mais c'est pour signaler un intéressant volume d'un jeune voyageur, M. Jean Sigaux, qui nous raconte ses impressions sous le titre de *Souvenirs d'Orient.* On sent que le narrateur a bien vu, et son récit respire une admiration sincère et émue qui se communique au lecteur. Le livre est exécuté avec une élégance tout elzevirienne, et sur la couverture, imprimée en bleu, l'auteur a fixé un reflet du beau ciel sous lequel il a voyagé.

A propos du Tartufe. — La nouvelle édition de *Tartufe* qui va paraître dans la collection des *Pièces originales de Molière,* publiée par la Librairie des bibliophiles, est pour nous l'occasion de rappeler les différentes étymologies qu'on a voulu donner au nom de ce personnage. Les uns pensent que Molière a pris tout simplement *tartuffes,* synonyme de *truffes;* les autres, qu'il l'a tiré du vieux verbe *truffer,* qui signifie tromper. Ceux-ci veulent qu'il l'ait forgé avec le nom de *Montufar,* tiré

d'une nouvelle de Scarron; ceux-là, avec celui de *Tartufo*, qui, dans le *Malmantile* de Lippi, est un homme méchant et rusé.

M. Hippolyte Lucas a découvert dernièrement à la Bibliothèque de l'Arsenal un recueil d'estampes du graveur Lagnier, parmi lesquelles il s'en trouve une qui porte pour titre *La Tartufe*, et qui représente une hypocrite de la race des Macettes, tenant à la main un livre ouvert, dans lequel elle lit sans doute des maximes relatives à la profession qu'elle exerce. Le graveur Lagnier, ainsi que le fait remarquer M. Paul Lacroix dans sa *Bibliothèque molièresque*, ayant publié bon nombre de ses estampes avant que Molière se fût fixé à Paris avec sa troupe, il se pourrait faire qu'il eût ainsi fourni à notre grand auteur comique le nom d'un de ses principaux personnages.

Au bas de l'estampe en question se trouvent les vers suivants :

Cette vieille *Medus* a le teint si farouche,
L'estomac si mauvais qu'il ne sort de sa bouche
Qu'une haleine puante et des crachats gluants.
Elle voudroit pourtant encor bien en découdre ;
Mais son teint jaune, pasle, et ses yeux de chats-huants,
N'en rencontrent pas un qui veuille s'y resoudre.

Si ces vers ne sont pas savoureux, ils sont au moins très-caractéristiques.

Un triolet de Lhéritier. — La *Revue britannique* a publié, sous le titre de *Réminiscences d'un vieil habitué*, de très-curieux souvenirs sur les artistes du théâtre du Palais-Royal. Nous y voyons que Lhéritier, non content d'être un comédien consommé, est de plus un excellent caricaturiste, mais un caricaturiste à la Gavarni, pour le dessin et pour les paroles. On a de lui des esquisses fort piquantes de trois de ses camarades, Grassot, Hyacinthe et Brasseur, sur lesquels il a composé, en 1855, le triolet suivant, ou, comme il l'appelle, le *trio laid :*

En acceptant ce trio laid,
D'un peintre et poëte incomplet
Vous ferez le bonheur complet.
Oui, franchement, ce trio l'est,
Laid ; mais enfin, si tel qu'il est,
Grâce à l'indulgence, il vous plaît,
Vous ferez mon bonheur complet
En acceptant ce triolet
D'un peintre et poëte incomplet.

Ce que deviennent les bibliothèques. — C'est une joie pour les uns, une douleur pour les autres, de voir la dispersion qui se fait presque toujours des grandes bibliothèques à la mort, et parfois même du vivant de leurs propriétaires. Soit dégoût, soit véritable besoin d'argent, soit aussi, hélas ! désir de spéculation, on voit encore assez souvent les collectionneurs de livres *réaliser* tout ce qu'ils ont réuni, et perdre en quelques heures le résultat de plu-

sieurs années de soin et de recherches. En effet, nous avons aujourd'hui, à côté du *bibliomane* et du *bibliophile*, le *bibliopole*, qui n'achète jamais qu'avec l'esprit de revente.

Heureusement il n'en est pas ainsi de toutes les bibliothèques curieuses. Celle de Jules Janin, conservée avec un soin pieux par sa veuve, qui se propose de l'augmenter encore au lieu de la soumettre aux injures de l'enchère publique, avait d'abord été offerte par elle à l'Académie française. La docte assemblée, peu sensible aux joies du tirage à petit nombre sur papier spécial, n'aurait pas, paraît-il, accueilli cette offre princière avec un empressement suffisant: si bien que la curieuse collection de l'illustre critique ira définitivement à la Bibliothèque de l'Arsenal, où, sous l'œil vigilant de l'excellent bibliophile Jacob, une salle spéciale va lui être préparée. — La ville de Saint-Étienne aurait bien désiré recueillir la précieuse bibliothèque de celui qu'elle avait vu naître, mais Mme Janin n'a pas voulu exposer les doux papiers de Chine et les tendres vélins aux fumées de cette patrie du charbon de terre et de l'usine, et de cela les Parisiens ne se plaindront pas.

Une autre bibliothèque plus importante, que son possesseur vient de quitter, *invitus invitam*, celle de M. Ambroise-Firmin Didot, a tenté, paraît-il, les instincts bibliographiques du duc d'Aumale, qui en a offert 1,200,000 francs. La famille Didot a résisté aux

séductions de ces sept chiffres, et l'on ne peut que l'en féliciter... si tant est qu'elle ait l'intention de ne pas disperser la collection du célèbre typographe.

Quelques pensées de Humboldt. — M. N. Martin, le sympathique auteur du *Presbytère*, et qui a donné l'année dernière le poëme très-remarqué de *Julien l'Apostat*, va publier prochainement un choix des pensées de Humboldt, dont il vient de faire la traduction. Nous offrons à nos lecteurs les suivantes, que M. Martin a bien voulu nous communiquer à l'avance :

— Quand la mort nous prend un être cher, nous devenons cohabitants de deux mondes.

— Ce n'est pas dignement honorer les morts que de moins s'intéresser aux vivants.

— Le chagrin qui veut qu'on le console n'est pas le plus grand; il ne vient pas des entrailles du cœur.

— Le bien lui-même ne doit pas être exposé sur le bord de l'abîme.

— Quand nous avons le bonheur de vivre près d'une âme supérieure, il descend d'elle sur nous comme un souffle vivifiant et céleste.

— L'actualité est une puissante déesse : elle se montre rarement rebelle à qui sait la saisir avec une certaine hardiesse.

— La mort d'un enfant a quelque chose de plus émouvant que celle d'une grande personne : ne pouvant encore se protéger lui-même, il s'était abandonné aux autres ; et il semble alors qu'on ait trompé son ingénuité confiante.

— J'ai la confiance que, malgré certaines éclipses, la pensée et le sentiment ne s'anéantiront pas. Ils sont trop vivaces, trop incorruptibles, pour ne pas renfermer le germe de l'éternité. Un amour profondément, mutuellement éprouvé, ne saurait mourir : la force qui fait éclater la tombe est en lui.

— La Providence n'a point de favoris. La profondeur de son équité apparaît, au contraire, dans le soin qu'elle prend de faire triompher en tout et partout ce qui est juste et bon.

— On ne saurait saisir, comprendre la vie et le monde par trop de côtés : quelle misère de rouler toujours dans la même ornière, de couver éternellement le même œuf !

— La vieillesse est un état naturel de l'homme : Dieu lui a donné des sentiments qui lui sont propres et qui portent en eux leurs consolations et leurs joies.

GEORGES D'HEYLLI.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

ROMANS.

Carné (Jules de). Marguerite de Kéradec. In-18. 3 fr. 50.

Noriac (Jules). La Maison Verte. In-18. 3 fr. 50.

Monselet (Ch.). Scènes de la vie cruelle. In-18. 3 fr. 50.

Chandeneux (Claire de). Les Ménages militaires. 3e série : Le Mariage du Trésorier. In-18. 2 fr. 50.

HISTOIRE.

Chantelauze (R.). Marie Stuart, son procès et son exécution. In-18. 8 fr.

Merle d'Aubigné (J. H.). Histoire de la Réformation en Europe au temps de Calvin. Tome VII. In-18. 7 fr. 50.

Héricault (Ch. d'). La Révolution de thermidor. In-18. 7 fr. 50.

Chotteau (Léon). Les Français en Amérique. In-18. 3 fr. 50.

VOYAGES.

Toutain (Paul). Un Français en Amérique. In-18. 3 fr.

Raffray (Ach.). L'Abyssinie. In-18 avec gravures. 4 fr.

BEAUX-ARTS.

Bocher (Em.). Les Gravures françaises du XVIIIe siècle. In-4, pap. vergé. 3e fascicule : Chardin. 20 fr.

Ephrussi (Ch.). Notes biographiques sur Jacopo de Barbary. In-4, pap. vergé. 10 fr.

Les Châteaux historiques : Chambord. In-folio. 50 fr.

Cernesson (L.). Grammaire élémentaire du dessin. Fascicule I, 1re partie. In-4 jésus. 10 fr.

DIVERS.

Fauriel. Dante et les origines de la langue et de la littérature italiennes. 2 vol. in-8. 14 fr.

Monselet (Ch.). Les Oubliés et les Dédaignés. Nouv. édit., définitive. In-18. 3 fr. 50.

Paris, imprimerie Jouaust, rue Saint-Honoré, 338.

GAZETTE ANECDOTIQUE

NUMÉRO 9 — 15 MAI 1876

SOMMAIRE.

Le Salon de 1876. — A propos de Pigault-Lebrun. — Industrie de la réclame et reclame de l'industrie : Chasseurs aux timbres-poste et vendeurs de secrets ; l'Homme à la fourchette. — Théâtres.

Varia — L'École française moderne dans les ventes de tableaux. — La Question des modes. — L'Hôtel Pomereu — Les *Cahiers* de Sainte-Beuve. — M. Jules Troubat. — Skating-Ring — Deux Lespinasse. — Le Gilet de Théophile Gautier — Parodies de Coppée. — L'Amour du crime. — Pour se venger. — Bibliographie.

LE SALON DE 1876. — Nous passerons rapidement sur le Salon, le cadre de cette petite Gazette ne nous permettant pas de longues stations ni des études bien étendues ; nous constaterons cependant que les objets exposés, — tableaux, dessins ou statues, — sont plus nombreux que l'année dernière. Le livret de 1875 comprenait 3,862 numéros seulement ; celui de cette année n'en a pas

moins de 4,033, qui se répartissent de la manière suivante :

Peinture.	2,095
Dessins	934
Sculpture	622
Gravure, etc.	382

Nous nous bornerons à donner quelques détails de curiosité au sujet des toiles qui attirent plus particulièrement l'attention du public.

M. Paul-Léon Aclocque, qui a exposé un tableau représentant le *Fumoir de l'Assemblée nationale,* est député de l'Ariége. Pourquoi le livret n'en fait-il pas mention?

Mme Alix Énault, née Duval, qui a exposé l'*Invocation de la Mariée*, est la femme du romancier Louis Énault.

M. Alphonse Hirsch, qui a si agréablement peint les enfants du comte de Camondo, est le beau-frère du poëte Eugène Manuel, l'ancien secrétaire général du ministère de l'instruction publique sous M. Jules Simon.

Nous avons lu dans un journal que M. Henri-Eugène Delacroix, dont la vigoureuse étude *les Anges rebelles* attire si fort l'attention, était le fils d'Eugène Delacroix. Or l'illustre peintre n'a jamais été marié et n'a jamais eu d'enfant : M. Henri-Eugène Delacroix, qui a un nom artistique si lourd à porter, est tout simplement le fils d'un marchand de nouveautés de Cambrai.

M. Charles Lahalle, auteur du portrait exposé sous le n° 1161, est chef d'escadron d'état-major et officier

de la Légion d'honneur, ce que ne mentionne pas le livret.

Voici également quelques détails biographiques sur certains artistes qui, véritables fils de leurs œuvres, ont dû à eux-mêmes, à leur volonté et à leur travail, le renom dont ils jouissent aujourd'hui.

L'un des plus célèbres, M. Paul Baudry, membre de l'Institut et commandeur de la Légion d'honneur, qui n'expose cette année que deux portraits, est le fils d'un sabotier de Napoléon-Vendée, où il est né en 1828.

Léon Bonnat, non moins célèbre, et dont la jolie toile *le Barbier nègre à Suez* attire toujours la foule, avait pour père un marchand de Bayonne, où il est né en 1833.

L'illustre paysagiste Daubigny était peintre de naissance, mais dans un genre moins relevé que celui auquel il a dû sa réputation. Il est fils d'un peintre en bâtiments de la rue du Temple, à Paris, où il est né en 1817.

Pierre-Auguste Cot, qui n'a donné cette année que des portraits, et que son joli tableau *le Printemps* a popularisé, est né en 1837 à Bédarrieux, où son père était corroyeur et sa mère revendeuse.

Jean-Marie-Paul Laurens, auteur de la toile d'histoire *François de Borgia devant le cercueil d'Isabelle de Portugal*, exposé sous le n° 1206, et qui a été décoré il y a deux ans, est le fils d'un manouvrier de Fourquevaux (Haute-Garonne), où il est né en 1838.

Enfin Carolus Duran, qui a exposé ce lumineux por-

trait d'Émile de Girardin, le meilleur certainement du Salon de cette année, et qui ne se nomme exactement ni *Carolus* ni *Duran*, est né en 1837 à Lille, où son père était aubergiste. La véritable orthographe de son nom est *Durant*, et il se prénomme en réalité *Charles-Auguste-Emile*. Rappelons, comme complément de renseignements, qu'il a épousé la sœur de Mlle Croizette.

Quelques artistes dramatiques ont également exposé. Citons d'abord Mlle Sarah-Bernhardt, de la Comédie française, qui est très-envahissante cette année. Elle a exposé un groupe, *Après la tempête*, qui est fort discuté, ce qui prouve sa valeur, et un buste en bronze. Elle est en outre elle-même représentée deux fois dans la section de peinture, une première fois par son inséparable amie Mlle Louise Abbema, que l'orthographe de son nom place la première en tête du livret, une seconde fois par le peintre Georges Clairin.

Un autre artiste de la Comédie française, que le livret ne fait pas connaître comme tel, M. Auguste Joliet, a exposé une gravure sur bois représentant une vue de la campagne de Rome, d'après Chifflart.

Nous avons aussi le fils de l'illustre comédien Mélingue, Lucien Mélingue, qui a paraphrasé sur toile l'un des plus plaisants passages de Brantôme.

Nous trouvons encore Gustave Haller, sculpteur, qui est bien l'artiste le plus rempli d'aptitudes diverses que l'on puisse imaginer. En effet, Gustave Haller a joué la

comédie à l'Odéon, puis au Théâtre-Français; il est ensuite devenu relieur émérite à Londres; puis il a abordé la sculpture; enfin il s'est fait auteur dramatique, et tout récemment romancier. Comme George Sand, Gustave Haller a deux sexes, l'un pour la ville, et l'autre pour l'art : à la ville, Gustave Haller est Mme Gustave Fould, belle-fille de l'ancien ministre des finances; à l'Odéon et au Théâtre-Français, elle a joué la comédie avec infiniment de finesse, de verve et d'esprit, sous le prénom de Valérie, qui ne lui appartient pas plus que le nom fabriqué de Haller, car elle est née Wilhelmine-Joséphine Simonin.

Voici en quelques lignes sa vie artistique tout entière :

Élève de Samson au Conservatoire, elle en sort en 1852 avec le premier prix de comédie et débute à l'Odéon, où elle crée le rôle de Lucile dans *l'Honneur et l'Argent*. Le 20 juillet 1853, elle débute avec grand succès au Théâtre-Français par le rôle de Lisette du *Jeu de l'Amour et du Hasard*. Elle quitte la Comédie française en 1859, épouse M. Gustave Fould et s'en va à Londres, où elle exerce le métier de la reliure d'art. Deux ans avant, elle avait exposé, sous son nom de théâtre une *Tête de bacchante* qu'on avait remarquée. Elle était alors élève de Mathieu Meusnier, et elle est devenue depuis élève de Carpeaux C'est en janvier 1870 qu'elle inaugure le pseudonyme de Gustave Haller au théâtre Cluny, où elle fait

jouer une comédie, le *Médecin des Dames,* qui ne réussit pas. A la fin de l'année 1875, elle publie un roman, *le Bluet*, orné d'une fleur symbolique dessinée par son maître Carpeaux, et enfin elle va donner, dans une dizaine de jours, un deuxième roman, *Sternina.*

Nous nous rappelons trop la vive impression produite à la Comédie française par le talent si brillant de Mlle Valérie dans les rôles de soubrettes pour ne pas reconnaître que c'est encore au théâtre que cette intelligente artiste a le mieux réussi.

A propos de Pigault-Lebrun. — Un procès tout récent, intenté au sujet de la propriété des ouvrages de Pigault-Lebrun, a donné lieu à de fort curieuses plaidoiries. Il s'agissait de savoir si les œuvres de l'amusant et souvent grivois écrivain étaient tombées dans le domaine public. M. Barba, cessionnaire primitif de Pigault-Lebrun, et aujourd'hui représenté par son petit-fils, disait non; M. Degorce, éditeur, qui a cru pouvoir publier un ou plusieurs romans de l'auteur de *Monsieur Botte*, disait oui. Le tribunal a donné, en définitive, raison aux descendants de Pigault-Lebrun. Ceux-ci jouiront donc du bénéfice des lois nouvelles qui ont si considérablement étendu en faveur des héritiers d'un auteur les droits de propriété de ses œuvres.

Nous relevons dans la plaidoirie de Me Henri Celliez, avocat de M. Barba, une fort intéressante anecdote re-

lative au contrat qui liait Pigault-Lebrun à son éditeur.

« Si l'on veut se rendre compte, a dit Me Celliez, des relations de Barba, l'aïeul, avec Pigault-Lebrun, on lira avec intérêt l'extrait suivant d'un livre publié en 1846 sous ce titre : *Souvenirs de Jean-Nicolas Barba*, ancien libraire au Palais-Royal, avec le portrait de l'auteur et celui de Pigault-Lebrun :

« Pigault-Lebrun (Guillaume-Charles-Antoine) est né « à Calais le 8 avril 1752, et est mort le 24 juillet 1835.

« Pigault-Lebrun était un homme franc et probe par « excellence, religieux observateur de sa parole, d'une « exactitude sévère envers les autres et envers lui, d'un « désintéressement rare, d'une brusquerie extrême, mais « qui n'allait cependant pas jusqu'à la rudesse.

« Je n'ai jamais traité avec lui que sur parole, et « jamais il n'y eut entre nous la plus légère contestation.

« Lorsque les romans de Pigault-Lebrun eurent « obtenu un éclatant succès, je lui fis la proposition « d'augmenter le prix primitivement convenu pour le ma- « nuscrit de chaque ouvrage ; mais Pigault resta huit ans « sans vouloir que de nouvelles conditions fussent faites. « Il y consentit cependant ; je crois que c'est à l'occasion « du roman de *Monsieur Botte*. L'auteur voulait faire seule- « ment deux volumes ; je me plaignais de l'exiguïté. « Eh « bien ! dit Pigault, paye-moi 60 francs la feuille, ou « 2,400 francs par roman, et je ferai quatre volumes. »

« J'y consentis de grand cœur, et ce prix servit de base « pour les publications ultérieures.

« L'auteur avait son couvert mis chez moi, et il ve- « nait dîner souvent. Un jour, je lui offris spontanément « de lui faire une pension de 1,200 francs lorsqu'il y « aurait quarante-huit volumes publiés (il n'y en avait « alors que vingt-quatre). Lorsqu'il y eut trente-sept ou « quarante volumes parus, Pigault me dit en plaisantant :

« Tu me dois une pension. — Non, répondis-je, je « ne la devrai qu'à la publication du quarante-huitième « volume — Tu veux donc te dédire? — Non, car « j'accepte. »

« La pension courut à partir de ce jour, et fut payée « par moi, pendant quinze ans, sans autre traité que « ma parole. « Nous vieillissons, la mémoire peut nous « manquer, dit Pigault, il faut écrire. Deux hommes « comme nous ne doivent jamais se brouiller. » En con- « séquence, plus tard un acte fut rédigé.

« La pension a été servie à l'auteur jusqu'à sa mort ; « elle est encore payée à sa veuve[1] par Gustave Barba, « mon fils, acquéreur des œuvres de Pigault (1846). »

Nous trouvons, établie bien nettement, dans cette même affaire, la filiation directe des héritiers de Pigault-Lebrun. Sa fille unique, qui devint Mme Augier, a eu trois enfants : un fils, M. Émile Augier, membre de l'Aca-

1. Mme veuve Pigault-Lebrun est morte le 18 février 1850.

démie française, et deux filles, qui ont épousé, l'une M. Déroulède avoué à Paris, et l'autre un avocat, M. Guiard. Les fils de ces deux sœurs de M. Émile Augier se sont fait eux-mêmes un nom très-estimé dans les lettres.

L'un M. Paul Marie-Joseph Déroulède, né le 2 septembre 1846 à Paris et décoré à l'issue de la guerre comme officier d'infanterie, est l'auteur de ces *Chants du Soldat* (2 vol. in-32, Michel Lévy) si patriotiquement émus et dont le vif succès dure encore. M Déroulède est également l'auteur d'un petit drame en vers, *Juan Strenner*, joué pour la première fois au Théâtre-Français le 9 juin 1869, et qui a eu la bonne fortune de n'avoir pour interprètes que des sociétaires : MM. Delaunay, Maubant, Coquelin, Lafontaine, et Mme Madeleine Brohan.

L'autre neveu de M. Augier est M. Émile-Georges-Lucien Guiard officier d'artillerie pendant la guerre, et également chevalier de la Légion d'honneur. Né le 4 décembre 1850 à Paris, M. Émile Guiard a été, comme poëte, couronné par l'Academie française.

INDUSTRIE DE LA RÉCLAME ET RÉCLAME DE L'INDUSTRIE : *Chasseurs aux timbres poste et vendeurs de secrets.*— L'industrie de la réclame a fait, dans notre siècle, de bien étranges progrès, et a presque atteint, peut-on dire, son perfectionnement ; elle s'exerce de toutes les manières, à tout propos, et tous les moyens lui sont bons pour dauber le public, lequel s'y laisse prendre avec

une facilité bien encourageante pour la race, d'ailleurs peu timide, des exploiteurs.

Un procès récent vient de percer à jour les mystères de l'une de ces industries clandestines, qui tendait ses piéges aux lecteurs trop bénévoles du *Petit Journal* : elle avait naturellement choisi pour l'insertion de ses réclames une feuille d'un tirage considérable et lue par un public dont la confiance et la crédulité sont proverbiales. La manière d'opérer était bien simple. Ainsi le 6 janvier dernier parut dans le *Petit Journal* l'annonce suivante, qui fut reproduite pendant plusieurs jours :

Avis aux personnes désireuses de se faire une belle position sans frais ni dérangements. On offre dans toutes les villes de France une position très lucrative et indépendante, avec participation aux bénéfices, à toute personne honnête, homme ou femme. Très-sérieux et très-pressé. Pour recevoir instructions, envoyer 1 fr. 50 en timbres-poste à M..., etc...

Il paraît que les bonnes âmes qui ont donné dans ce piége grossier s'élèvent à un chiffre considérable. « En une seule matinée, déclare le concierge de l'agence, il est venu pour elle jusqu'à 235 lettres ! » Ladite agence prenait les timbres-poste que ces lettres contenaient, en faisait de l'argent et était assez imprudente pour ne pas répondre aux envoyeurs, d'où le procès qui a mis fin à son estimable commerce.

Un autre industriel de la même agence réclamait, par

la voie du même journal, l'envoi d'un franc pour indiquer quatre moyens infaillibles de gagner vingt francs par jour. Un autre avait trouvé mieux encore ; voici deux annonces choisies dans le nombre de celles à l'aide desquelles il attirait son public :

1° Vin avarié, vert, piqué, amer, moisi ou aigre. Guérison sûre, secret : 20 francs. Écrire à..., etc.

2° Je ne touche ni au tabac, ni au cigare, et détruis la nicotine, poison violent. Secret : 8 francs. Bière et vin à 5 centimes le litre. Secret : 10 francs. Écrire à..., etc.

La nomenclature de ses recettes se terminait de la manière suivante :

Une seule de mes recettes suffit pour faire fortune dans tous les pays du monde ; ce que j'offre constitue un véritable trésor. Toutes mes recettes réunies : 200 francs.

Et l'instruction constate qu'il s'est trouvé des gens assez bonasses pour envoyer les 200 francs ! Enfin un dernier de la bande, nommé Amaudry, avait annoncé :

Quatre moyens de gagner de 5 à 30 francs par jour. Envoyer 75 centimes en timbres-poste. Affranchir. Ama, à Nogent-sur-Marne.

Comme le président lui demandait pour quelle raison il avait changé de nom : « C'est, dit-il, qu'*Ama* est plus court qu'*Amaudry*, et que cela me coûtait alors moins cher dans mes insertions. »

Nous n'avons pas besoin d'ajouter que tous ces exploiteurs ont été condamnés, ce qui n'empêchera pas le public de continuer sa confiance à leurs trop nombreux collègues encore en exercice.

L'Homme à la fourchette. — A propos de réclames, citons celle d'un magasin bien connu à Paris — réclame qui n'a certes pas, il s'en faut de tout, le caractère délictueux des précédentes, car au moins le magasin en question existe et paye de mine ! mais réclame cependant tout à fait originale et piquante.

Ce magasin, qui est doré sur toutes les coutures, a eu pour commis le fameux jeune homme à la fourchette, — cette fourchette si invraisemblablement avalée par ce commis et qui, par le fait, s'est trouvée exister réellement dans son estomac à ce point que le docteur Labbé vient, par un miracle d'opération chirurgicale, de l'en extraire ces jours derniers. Le susdit magasin ne pouvait laisser échapper une pareille occasion de réclame inespérée : aussi a-t-il fait insérer bien vite à la 4e page du journal *l'Estafette*, que M de Villemessant venait de lancer, et à la suite d'une annonce de ses marchandises, le rapport tout entier du docteur Labbé, en le faisant précéder des lignes suivantes, qui sont vraiment dignes d'être conservées à la postérité :

« *M. Jules Jaluzot*, propriétaire et fondateur des GRANDS MAGASINS DU PRINTEMPS, croit devoir publier, dans un in-

térêt que tout le monde appréciera et pour répondre aux milliers de lettres qui lui ont été adressées, le compte rendu *in extenso* de l'operation pratiquée SUR L'HOMME A LA FOURCHETTE, évenement extraordinaire dont les journaux de toutes les parties du monde se sont occupés et dans la publication duquel plusieurs ont vu un moyen inedit de publicité contre lequel *M. Jules Jaluzot* a le devoir de protester.

Voilà certes la réclame élevée à sa plus haute puissance, le chef-d'œuvre de la réclame ! Et pourtant comme le procédé est simple et facile à formuler :

Faire une réclame pour déclarer qu'on a horreur de la réclame !

THÉATRES. — M. Lesueur, l'excellent comédien du Gymnase, est mort le 1er mai, à l'âge de 57 ans. C'est une perte très sensible pour l'art ; Lesueur avait parfois de véritables éclairs de génie, et il a composé certains rôles, tels que ceux de Mercadet dans la pièce de Balzac, Poirier dans *le Gendre de Monsieur Poirier*, le maréchal des logis du *Fils de famille*, Grinchu de *Nos Bons Villageois*, etc., avec une science et une originalité remarquables.

Il avait joué dans sa jeunesse, au petit théâtre Saint-Marcel, sous un pseudonyme assez bizarre ; il se l'était fabrique avec le nom même de son théâtre, et se faisait appeler *Francisque de Saint-Marcel.*

— La représentation de retraite de Mme Plessy a eu lieu, comme nous l'avons annoncé, et au jour dit, le lundi 8

mai. Elle a été véritablement solennelle. L'affluence était énorme, malgré le prix très-augmenté des places. A la fin de la représentation, Mme Plessy, entourée de tous ses camarades, est venue dire d'une voix très-émue, mais cependant très-ferme, les *adieux* suivants, composés en vue de la solennité par M. Sully Prudhomme :

La douleur de l'adieu m'est par vous embellie,
Mais en abandonnant cette scène à jamais,
Pourrais-je déserter, comme un toit qu'on oublie,
Sans un mot de tendresse et de mélancolie,
Sans filial soupir, la maison que j'aimais ?

Nous avons si longtemps fêté Molière ensemble,
Tant de fois vos regards cléments m'ont fait oser,
Quand j'épelais ses vers comme un écho qui tremble ;
Je vous ai tant montré mon âme qu'il me semble
N'avoir plus en partant de masque à déposer.

Les heures d'idéal, les seules fortunées,
Je vous les dois : j'aurais à renaître, aujourd'hui,
Je choisirais encore entre les destinées
Celle où les visions peuvent être incarnées,
Où le cœur bat toujours avec les cœurs d'autrui.

Tout le deuil est pour moi qui m'en vais solitaire ;
Pour vous les soirs passés auront des lendemains.
Le temps ne force pas les chefs-d'œuvre à se taire.
Des flambeaux du génie, humble dépositaire,
Ma main lasse les cède à de plus jeunes mains.

Du moins, je viendrai voir, au travers de mon voile,
Si l'ancien feu sacré luit toujours sur l'autel ;

Et, palpitante encore aux frissons de la toile,
Applaudir avec vous plus d'un lever d'étoile,
Car la France est féconde et l'art est immortel!

La recette exacte de cette belle soirée a été de 19,982 francs.

VARIA. — *L'école française moderne dans les ventes de tableaux.* — Un riche Hollandais, M. Van Walchren van Vadenoyen, avait une magnifique collection de tableaux, dont la valeur était beaucoup plus dans la qualité que dans la quantité des œuvres qui la composaient; elle ne comprenait, en effet, que 80 toiles seulement qui ont été vendues récemment à l'hôtel de la rue Drouot. La plupart de ces toiles appartenaient à l'école française moderne, et voici les chiffres que certaines d'entre elles ont atteints :

Ary Scheffer : *Dante et Béatrice*, 40,000 fr. — Meissonier : *Deux Lansquenets*, 36,300 fr. — Rosa Bonheur : *En route pour le marché* (paysage et animaux), 48,100 fr. — Troyon : *Paysan conduisant des bestiaux*, 40,000 fr. — Saint-Jean : *Bouquet de fleurs*, 25,100 fr. — Brascassat : *Paysage et Taureaux*, 20,500 fr. — Gérôme : *Rembrandt dans son atelier*, 19,000 fr. — Gallait : *Glaneurs et Glaneuses*, 16,000 fr. — Paul Delaroche : *Hérodiade*, 15,500 fr. — Marilhat : *Caravane*, 15,600 fr. — Decamps : *Pifferaro devant une Madone*, 10,750 fr. — Hébert : *la Malaria* (réduction), 9,200 fr.

Le total de cette belle vente a été de 532,355 francs. Notre école moderne est d'ailleurs en pleine faveur aujourd'hui.

Voici encore la vente Jacobson, qui vient de se terminer et qui a produit pour un petit nombre de toiles le respectable chiffre de 456 370 francs, et dans laquelle nous relevons les prix suivants :

Le *Poëte Florentin* de Cabanel, 56.000 fr. — *Aglaé*, du même, 26,000 fr. — *Saint François d'Assise*, de Bénouville, 19,500 fr. — Le *Taureau couché*, de Rosa Bonheur : 17,000 fr. — *Napoléon Ier*, de Paul Delaroche, 31,000 fr. — Le *Enfants d'Édouard*, du même, 12,800 fr. — La *Lecture*, de Meissonier, 35,000 fr. — Les *Roses blanches*, de Saint Jean, 20,100 fr. — Les *Plaintes de la jeune fille*, d'Ary Scheffer, 17,000 fr. — Un *Taureau au pâturage*, de Brascassat, 12,500 fr. — Le *Corps de garde turc*, de Decamps, 12,100 fr.

La Question des modes. — L'observateur qui veut se rendre un compte exact des folies du jour n'a qu'à suivre les grandes messes de mariage à l'église de Saint-Philippe du Roule. Comme le terrain est sérieux, l'appréciation n'y saurait être exagérée, et on en retire ce que les calculateurs appellent une bonne *moyenne*. Eh bien ! nous croyons que le mouvement singulier auquel nous assistons depuis 1866 arrive à son apogée : on ne saurait aller plus loin. Comment définir ce crescendo,

ou plutôt cette rage de complications, de surcharges et d'ornementations à outrance ? Elle ne s'explique que par un motif : celui de faire gagner le plus d'argent possible aux divers corps de métier qui exploitent les vanités féminines. Autrefois la mode avait ses caprices tranchés, et c'est la succession de ces caprices qui la caractérisait. Une année faisait prédominer les plumes, une autre les galons, une autre les boutons, une autre les dentelles, une autre les effilés, une autre les nœuds ou les boucles. Aujourd'hui ce n'est plus cela : plumes, fleurs, dentelles, galons, boutons, effilés, aiguillettes, nœuds, boucles, plaques de jais, agrafes d'argent, colibris, scarabées, lames d'or, nids d'oiseaux, on accumule tout cela sur le corps de la première petite Parisienne venue. Quant à une étoffe quelconque, sa vue seule ne saurait se supporter : il faut qu'elle soit chiffonnée, coquée, pliée, drapée de mille façons. Il y a des robes plissées qui exigent aujourd'hui quarante mètres (les méchants écrivent *maîtres*), et une femme vue de dos semble promener une moitié de baldaquin. Nous savons bien que les jolies seront toujours jolies, et que six mille soldats défilant habitueront l'œil à l'uniforme le plus ridicule ; mais à l'heure où la mode, — ce qui est heureusement son essence, — imposera une réaction salutaire, les costumes d'aujourd'hui donneront une étrange idée de l'époque.

Et, à ce sujet, faut-il croire ce que répètent les

ennemis d'une honorable maison de librairie? Est-il vrai que son journal de modes, le plus répandu qui soit en France, nous offre des clichés allemands comme nouveautés parisiennes? Faut-il croire que nos Françaises sont Berlinoises, sans le savoir, depuis la fondation du journal, c'est-à dire bien avant la guerre? Sans attacher à ce bruit plus d'importance qu'il n'en mérite, nous serions heureux de pouvoir le démentir, et nous croyons, s'il était fondé, qu'il indiquerait une cause de décadence dans le goût français. Prendre chez nos amis les ennemis ce qui est bien, passe encore : l'art n'a pas de frontière; mais prendre tout servilement et de seconde main, ce n'est plus la même chose. Le journal est assez riche pour résilier son traité, s'il est lié par un traité outre-Rhin.

L'Hôtel Pomereu. — Depuis vingt ans, Paris à vu bâtir de merveilleux hôtels. L'ancienne *Revue Anecdotique* en parlait volontiers, et nous ferons comme elle à l'occasion. Pour aujourd'hui, il s'agit d'un édifice qui sort des cendres de la Commune. Ancienne demeure des Rohan, l'hôtel Pomereu, situé à l'angle de la rue de Poitiers, avait le malheur d'avoir pour voisin le Conseil d'État. Il fut brûlé avec lui et pillé avec lui. Un pillage sérieux, où les dentelles disparues représentent la somme ronde de douze cent mille francs! Il est vrai que les Pomereu ont succédé aux d'Aligre, de richesse proverbiale.

Mais revenons à l'hôtel. La réédification fut assez originale dans ses préliminaires. En 1871, un jeune architecte reçoit l'invitation de se rendre de bon matin rue de Lille et de demander « Monsieur Alexis ». Il part pour la maison indiquée. « Ah! Monsieur demande M. Alexis, fait le concierge, je vais le conduire. » On monte à l'entresol, on traverse en trébuchant plusieurs pièces où des entassements de bibelots poussiéreux semblaient annoncer une succursale de l'Hôtel des ventes. Enfin le visiteur est mis en présence de M. Alexis, qui, d'un air bonhomme et caustique à la fois, débute *ex abrupto* : « On dit, Monsieur, que tous les architectes sont des voleurs. Cependant j'ai entendu parler de vous, et je me risque — A votre gré, Monsieur. Je tâcherai de vous voler le moins possible, et suis à votre disposition. » A telle demande telle réponse. Celle-ci ne déplut pas, et, cinq minutes après, la voiture de M. Alexis l'emmenait avec M. David de Pennarum (c'était le nom de l'architecte) sur le terrain des constructions futures. Aujourd'hui, M. Alexis de Pomereu est mort, mais son frère n'a rien changé à ses plans, du moins en ce qui regarde la pensée principale. S'il conserve pour lui cette simplicité d'allures qui est héréditaire dans la famille, il agit princièrement dans les questions d'art. On s'en aperçoit à première vue de l'édifice, qui a dédaigné de s'élever au-dessus du premier étage. C'est un hôtel Louis XV, du bon Louis XV de la première période, alors que la grandeur d'aspect, l'élé-

gance des détails et l'harmonie riante des dispositions intérieures semblaient se donner la main. Nous avons vu la partie achevée. Il y a là un grand escalier de pierre, véritable entrée de palais, qui offre un triple et merveilleux aspect. Le seuil en est gardé par un roi et une reine maures, deux statues de marbre noir et d'onyx que Venise avait envoyées jadis au garde-meuble des d'Aligre, et que le sculpteur Boisseaux a restaurées fort habilement. Nous avons dit que l'escalier avait un triple aspect : il est consacré par trois stations assez habilement ménagées pour permettre la vue des peintures du plafond, si on peut appeler plafond l'espace immense qui recouvre cette portion de l'édifice. L'air et la lumière entrent à flots par de grandes baies. C'eût été un jour superbe pour une peinture vigoureuse si la tonalité uniformément blanche des murailles ne la proscrivait sous peine de produire un écrasement. La tâche avait ses dangers avec ses tentations. Le peintre (M. Faustin Besson) a dû le comprendre ; il a tourné habilement l'écueil, et son œuvre a tout l'*éthéré*, toutes les grâces, les délicatesses qu'on pouvait souhaiter. Après ce tour de force, n'oublions point une rampe de fer monumentale, où il n'y a d'or que juste ce qu'il en faut : cette preuve de goût devient si rare !

Si j'ai satisfait la curiosité du lecteur, il me faut apprendre quelque chose à M. de Pomereu, pour compenser mon indiscrétion. — C'est que la portion achevée de son hôtel à suffi pour faire augmenter le prix des

appartements voisins. Il y a six mois, je cherchais un logis à l'autre angle de la rue. On me montre un *premier* nauséabond, coté 1,200 francs. Je proteste indigné.

« Mais vous n'avez là que deux pièces, et votre salle à manger est l'antichambre.

— Je ne dis pas, fait le concierge d'un air pincé; Mais il y a aussi la vue... Vous avez en face l'hôtel Pomereu. »

Les Cahiers de Sainte-Beuve. — Ils trouveront dans ce livre nouveau leur affaire, ceux qui aiment à démêler la pensée d'un maître dans des croquis plus ou moins intelligibles pour les profanes. Il y a deux cents pages de notes, longues ou courtes, grasses ou maigres, personnelles ou impersonnelles. Picorons un peu, de droite et de gauche, quelques personnalités; ce sera pour les gens qui n'ont pas le temps de découvrir des perles :

Cousin est un étourdi de génie... Il court, il triomphe, il se glorifie, il monte continuellement au Capitole... Il fait de la politique en tout, il a du manége. — *Guizot.* Thiers dit de Guizot : Guizot est un grand orateur mais... en politique Guizot est bête. — *Thiers.* Causeur admirable qui, avec bien de la justesse, n'y voit goutte. — *Hugo, Lamartine,* ne font que transporter sur les matières politiques leur faculté lyrique ou descriptive... En faisant cela, ils se croient des hommes politiques. Erreur d'enfant. — *Viennet.* Brusque original, qui pour un maître

sot, a parfois de l'esprit. — *Villemain.* Il a une flûte admirable et il en joue à ravir. . Esprit bien solide? Non pas. — *Mérimée.* Observateur malin, précis, charmant et parfait conteur, mais jamais personne en causant n'a fait moins de dépense d'idées proprement dites. — *Laprade* et *Ponsard.* De beaux vers, mais ces beaux vers sont prudents et froids. — *Charles Nodier.* Je n'ai jamais vu d'homme aussi dépourvu de jugement et ayant aussi peu la juste mesure des choses. — *Béranger.* Homme calculé, faux bonhomme, comédien; ayant d'ailleurs du patriotisme sincère. — *Saint-Marc Girardin.* Ce qu'on appelle un homme d'esprit, c'est surtout un bel esprit, mais ce n'est ni un bon esprit, ni une intelligence vigoureuse.

Comment M. Troubat devint secrétaire de Sainte-Beuve. — L'éditeur des jugements intimes qu'on vient d'entrevoir est le dernier secrétaire de Sainte-Beuve, M. Troubat. Il fut, comme on sait, son légataire et le dépositaire de ses manuscrits. Le legs, autour duquel il a été fait beaucoup de bruit, a son importance, mais les enfants du légataire en profiteront seuls. Des rentes à servir n'en feront pour longtemps qu'une nue propriété, et il a fallu vendre la bibliothèque pour payer les frais. Quant aux derniers manuscrits, il en donne une pincée de temps à autre, ce qui n'est pas maladroit. Cela permet de les mieux savourer et perpétue le souvenir du maître.

Il y a peu de Méridionaux blonds et timides, mais il y en a. M. Troubat est un de ces rares. Un accident po-

litique le fit Parisien vers 1858. M. Gavini, alors préfet de l'Hérault, aujourd'hui député, avait fait emprisonner quatre mois M. Troubat, alors très-jeune, pour détention non autorisée de caractères d'imprimerie et pour excitation à la haine du gouvernement de l'Empire. Il faut chercher sans doute dans cette persécution première le point de départ de certaines infidélités de M. Troubat à la vraie littérature.

Parti de Montpellier sans un sou, M. Troubat vint partager à Paris la vie précaire de son compatriote Bonaventure Soulas, mort depuis, qui griffonnait alors un peu de tout, des correspondances étrangères, des brochures contre l'invasion des Normaliens dans les lettres, d'autres brochures pour le comte de Castiglione (le mari de la fameuse Comtesse), qui ne dédaignait point l'emploi des *teinturiers*. Si multiples qu'ils fussent, ces divers exercices n'auraient pas mené l'ami de Soulas à la fortune; mais, présenté par lui à Champfleury, il s'éprit pour cet écrivain d'une amitié profonde qui devait décider de son avenir. Le médecin de Champfleury, Veyne, était aussi celui de Sainte Beuve; il entendait si souvent parler du dévouement et de la douceur de Troubat qu'il le fit entrer au titre de secrétaire dans la petite maison de la rue Montparnasse, — un ermitage dont la légende serait aussi bien curieuse si on pouvait la faire.

Skating-Ring. — On commençait à se lasser des vélo-

cipèdes. Vive le patin à roulettes ! Cela tient moins de place, et puis c'est anglais, cela touche au sport, cela fait bien... Il y a vingt-cinq ans, si Meyerbeer avait fait patiner des sportsmen dans le *Prophète,* il n'en eût pas fallu davantage. Mais le mot nouveau de *skating* ne charmait pas encore nos oreilles, et le patin à roulettes est resté dans le magasin aux accessoires de l'Opéra. Aujourd'hui c'est à qui en vend et à qui en tâte. Partout on ouvre des établissements de patinage, et la foule était telle à une des dernières inaugurations de ce genre, qu'il a fallu descendre une partie des spectateurs par les fenêtres pour leur éviter un étouffement. Il est vrai qu'on n'est pas aussi pressé partout et que le patinage reprend alors son cours naturel, témoin ce triolet malin.

VIEUX-NEUF.

O parquet glissant de Bullier [1],
Où le *Skating-ring* emménage,
Le grand écart t'est familier.
O parquet glissant de Bullier
Il est chez lui, le patinage,
O parquet puissant de Bullier
Où le *Skating-ring* emménage !

Deux Lespinasse. — Depuis quelques années, nous sommes en pleine renaissance littéraire ; on multiplie

1. On dit Bullier par abréviation. Le jardin Bullier est le bal préféré des étudiants.

les éditions de nos vieux conteurs et de nos poëtes les plus ronsardisants. Le XVIIIe siècle lui-même paraît entrer en danse. Voici la correspondance émue de Mlle de Lespinasse, qui nous est présentée à la fois par deux journalistes : MM. Asse et Isambert. Isambert rime avec d'Alembert (le célèbre *patito* de cette impressionnable demoiselle), Asse rime avec Lespinasse. N'était-ce pas une tentation trop forte pour les coureurs de triolets? Nous avons remarqué ce joli douzain dans la *Vie littéraire* :

La demoiselle Lespinasse
A le caprice plus tenace
Que l'héroïne de Flaubert.
Faut-il donc qu'on la cadenasse,
Cette infidèle Lespinasse,
Qui lâcha Mora pour Guibert?
Les lettrés, espèce bonasse,
Toujours tomberont dans sa nasse.
La reconnais-tu, d'Alembert,
Caquetant avec Eugène Asse,
Quand, chez l'éditeur du Parnasse,
Croyait la tenir Isambert?

SILVIUS.

Je serais bien surpris si le pseudonyme de Silvius ne cachait pas M. Emmanuel des Essarts, aujourd'hui perdu dans une faculté d'Auvergne, mais qui n'en est pas moins resté très-Parisien. Il est un des rares qui sachent encore trousser ces petites pièces mordantes qui faisaient la joie de nos aïeux. Si le genre est perdu, ce

n'est pas qu'il ait cessé de plaire. M. des Essarts l'a ramené le premier dans l'ancienne *Revue anecdotique*, où presque toutes les épigrammes non signées sont de lui.

M. Asse, duquel il est ici question, est un des rares journalistes politiques qui ait des penchants franchement littéraires. Très-doux, très-modeste, il est énergique à ses heures. On ne saurait oublier que, pendant la Commune, il fut le seul rédacteur du *Moniteur* à Paris, et ne cessa de faire, en signant ses articles, l'opposition la plus courageuse et la plus dangereuse. C'est un courage civil qui n'est pas donné à tous.

Le Gilet de Théophile Gautier.—Il était d'un beau rouge au bon temps du romantisme, et une plaquette fort instructive de M. Maurice Tourneux vient, grâce au ciel, d'en conserver l'image pour les jeunesses futures. C'est d'après un portrait du poëte fait par lui même. Pas de barbe encore mais la crinière est drue; l'œil, séducteur et bridé, paraît un peu ouvert à ceux qui ont connu plus tard ce pacha de lettres, mais ils reconnaissent bien sa cravate sans col et son gilet montant.

Le gilet de satin montant n'a point péri tout entier, il revit ailleurs que dans les plaquettes de bibliophile, sur la poitrine de Paul Lacroix. Sans se laisser intimider par les *plastronneurs* [1] du jour, l'auteur envié du moyen

1. On nomme ainsi les élégants qui se montrent aujourd'hui en chemise sous prétexte de paraître habillés.

âge et de la Renaissance maintient en tous lieux la dignité du gilet romantique. — Seulement il le fait tailler dans du satin noir. Il faut bien marcher avec son siècle.

Nous venons de citer le nom de M. Maurice Tourneux, il n'en est pas à son coup d'essai et continue avec plus de mesure et de tact la tradition investigatrice de Quérard. Par un temps de production comme le nôtre (30,000 publications par an pour la France seule), la bibliographie devient un grade de plus en plus nécessaire.

Parodies de Coppée. — Nous trouvons dans le feuilleton de quinzaine de M. Jules Claretie à l'*Indépendance belge* la citation d'une amusante parodie du faire et de la manière du poëte Coppée, qui est tout à fait réussie. Il s'agit de *dizains* dont voici deux curieux spécimens :

IDÉAL.

Celle qui m'apparaît, quand j'ai clos mes yeux las,
Tricote un bas de laine. Elle a des bandeaux plats.
Elle a passé la fleur de ses jeunes annees
Dans des salons proprets aux couleurs surannées,
Rêvant d'épouser un ambitieux grivois.
Elle chante avec un petit filet de voix
Le départ d *Alcindor*, les pleurs de son *amante*....
Son corsage montant et sa petite mante
Cachent probablement un corps fièvre et fiévreux....
Il n'est pas étonnant que j'en sois amoureux.

RÊVE.

Enclavé dans les rails, engraissé de scories,
Leur petit potager plaît à mes rêveries :
Le père est aiguilleur en gare de Lyon.
Il fait honnêtement et sans rébellion
Son dur métier. Sa femme, hélas ! qui serait blonde,
Sans le sombre glacis du charbon, le seconde.
Leur enfant, ange rose éclos dans cet enfer,
Fait des petits châteaux avec du mâchefer.
A quinze ans il vendra des journaux, des cigares...
Peut-être le bonheur n'est-il que dans les gares !

M. Claretie donne, dans ce même feuilleton, l'analyse d'une autre pièce également parodiée et qui a pour titre l'*Omnibus*. C'est un drame parisien, dit-il ; le poëte attend l'omnibus : anxiété, rêverie, espoirs, battements de cœur... Enfin l'omnibus apparaît :

Mais quand *elle* arriva, malheur !... *elle* était *pleine !...*

L'Amour du crime. — A en juger par les apparences, la majorité de notre population a l'amour du crime, ou du moins elle trouve un ragoût singulier dans tout ce qui en rappelle l'idée. Un grand vol la récrée, un assassinat la passionne. Qu'un caissier belge prenne des millions, voici la France et l'Europe occupées de ce monsieur. Sa maîtresse Lolo passe à la postérité, ainsi que la femme de chambre de ladite Lolo. Mais voici qu'à Pontoise un mauvais gamin étrangle sa bonne... Vite on

délaisse Lolo pour courir sus au moutard, absolument comme la foule des foires délaisse un premier pitre pour un pitre plus amusant.

Les reporters multiplient leurs renseignements. Sous des prétextes de psychologie qui sont un outrage à la science, on compte les brindilles de la moustache naissante du jeune criminel, on mesure ses sourcils, on donne *in extenso* ses devoirs de collége, et la foule déguste avec bonheur ces révélations stupides. Il y a cent ans qu'on laissait ces misérables à leurs égouts et à leurs charniers ; c'est à peine si un Cartouche obtenait la dixième partie de la publicité qui comble aujourd'hui le jeune homme de Pontoise. Et qu'on ne s'y trompe pas, ce jeune homme trouvera des envieux de ce triomphe, de cette publicité. Grisés par cette renommée malsaine, ils se sentiront des envies de tuer aussi pour avoir leur jour de célébrité. Nous créons des Érostrates.

A cette monstruosité morale, à ce goût dépravé, on ne peut, en raisonnant froidement, assigner que deux causes : 1° l'accroissement démesuré du public des lecteurs, public neuf, sans grande instruction, sans grande éducation, qui court au crime dans le journal comme le voyou court à la guillotine dans la rue, parce que son goût n'est pas formé, et parce qu'il se formera péniblement sous l'influence de feuilles périodiques ne cherchant pas à diminuer la grossièreté de ses instincts ; 2° la possession presque exclusive des grands journaux par des capita-

listes qui veulent gagner de l'argent à tout prix et qui disent: « Plus on parle de crimes et plus on vend. Pouvons-nous négliger cette source de bénéfices? Il y a peut-être là un danger social, comme vous dites; mais que voulez-vous que j'y fasse? Les affaires avant tout. »

De cette curiosité spéciale, de cet engouement pour les gredins à une indulgence déraisonnable, il n'y a qu'un pas; et ce pas est franchi. Vous trouvez beaucoup de philanthropes sérieux qui déclarent qu'un criminel n'est pas un coupable, mais un homme qui n'a pas eu conscience de ses actes. Gardez-vous de le punir, mais soignez-le, tâchez de le guérir, et rendez-le à cette société coupable qui lui doit bien une réparation. Je ne plaisante pas, je n'exagère rien; les preuves fourmillent, et toutes ne sont pas d'aujourd'hui. Je n'en citerai qu'une, parce-qu'elle est amusante au point de vue excessif: c'est la plaidoirie de Me Lardière, l'avocat de Dumollard, qui, lui aussi, étranglait les bonnes, mais sur une grande échelle. On en trouvera un notable fragment dans le dictionnaire Larousse.

Pour se venger! — Pendant que nous moralisons, parlons d'un autre travers. Celui-ci n'est pas dangereux et n'affecte que la colonie galante de Paris Il fut un temps où les courtisanes exerçaient le métier de charmer sans se demander au juste pourquoi. Manon Lescaut n'avait pas de prétentions philosophiques; la Dame aux camélias ne songeait pas non plus à récriminer contre la société:

elle se dévoue même pour son amant. Aujourd'hui, ce n'est plus cela : les filles ne sont plus des filles ; elles sont des vengeresses qui ont un compte à régler avec la société... Séduites par un homme, elles ont juré d'en ruiner dix mille, et même davantage, rien que pour se venger. Joyeux soupers, folles nuits, étalages de toilettes, ne sont plus que les actes nécessaires de la mission. Ah ! vous croyez que c'est pour leur plaisir qu'elles fument la cigarette, qu'elles boivent du champagne, qu'elles se roussissent les cheveux, qu'elles vont à Monaco... et au pays de Cythère ! Erreur profonde : elles se vengent. Pas autre chose !.. Si ces créatures paraissent s'amuser, ne vous y trompez pas, c'est par sentiment du devoir, devoir terrible, fatal... Et quand vous les voyez accompagnées à Mabille ou ailleurs, vous n'avez plus qu'à murmurer humblement : *Laissez passer la justice de la femme.* Cet aimable prétexte à galanterie est consacré en ce moment par une pièce (*l'Étrangère*) et par un roman (*Isola*) dont notre avant-dernier numéro a nommé l'auteur féminin. Dieu nous garde d'assimiler autrement le livre à la pièce ! Nous ne le citons qu'à l'appui de notre dire.

L'*Histoire vraie d'une candidature* in-8°), par M. E. de Rancy, est un livre tout actuel, bien curieux et bien vivant. Son auteur, ancien officier supérieur de l'armée, ancien colonel de la garde nationale pendant le siége, commandeur de la Légion d'honneur, avait, aux dernières

élections, tenté à Paris les chances du scrutin. Il n'a pas réussi, et sa fort piquante relation nous retrace toutes les péripéties de sa candidature. M. de Rancy nous donne en même temps, avec une bonne humeur et une franchise qui nous rendent tout à fait sympathique ce candidat malheureux, les détails édifiants de la fameuse carte à payer qui termine en général aujourd'hui toutes les élections, quel qu'ait été d'ailleurs leur genre de succès, détails assez étendus et qui sont vraiment fort instructifs et parfois bien amusants.

— *Marie Stuart, son procès et son exécution.* — Tel est le titre d'un nouvel ouvrage de M. Chantelauze, qui vient d'obtenir un franc et légitime succès. Ce qui lui donne d'ailleurs un grand attrait de curiosité en dehors de sa propre valeur, c'est qu'il a été composé à l'aide du *Journal inédit de Bourgoing*, médecin de la reine, dont M. Chantelauze a eu la bonne fortune de faire l'inestimable découverte, et qu'il nous donne en entier aux appendices de son volume. Ce journal se rapporte aux sept derniers mois environ de la vie de Marie Stuart, et M. Chantelauze met sous les yeux du lecteur toutes les preuves de son authenticité. Il constitue en somme un document capital et vraiment précieux à ajouter au dossier, déjà si fourni, de la réhabilitation complète de Marie Stuart.

GEORGES D'HEYLLI.

Paris, imprimerie Jouaust, rue Saint-Honoré, 338.

GAZETTE ANECDOTIQUE

NUMÉRO 10 — 31 MAI 1876

SOMMAIRE.

Funérailles de Michelet. — Héritage littéraire de Michelet. — Alphonse Esquiros. — Édouard d'Anglemont. — Petits Portraits, par Sainte-Beuve. — Théâtres : Recettes et droits d'auteur.

Varia. — *Le Santon* de Gérome. — Le Prix Thérouanne. — Comment on parfait un sonnet. — Une Manie du jour. — Le Lit de Mme de P.... — Femmes et Navires cuirassés. — A Propos de porcelaines. — L'Homme-Femme. — Le Préjugé du vendredi.

FUNÉRAILLES DE MICHELET. — Les funérailles de Michelet, décédé à Hyères le 9 février 1874, ajournées par suite des procès auxquels sa mort a donné lieu, ont été le gros événement de la quinzaine. Quelques jours avant la cérémonie, Mme Michelet avait adressé aux journaux la lettre suivante :

Monsieur le directeur,

Depuis deux ans, les journaux ont assigné au retour de M. Michelet les dates les plus diverses.

Aujourd'hui, grâces à Dieu, rien n'est plus vrai que ce retour; l'heure de la réparation est enfin arrivée!

Les funérailles, qui se feront au Père-Lachaise, seront simples, comme il l'a voulu. Qu'elles soient aussi vraiment dignes de lui par le recueillement!

Modeste travailleur de la pensée, si sa bouche pouvait s'ouvrir encore et nous parler, il demanderait à ses chères écoles qui pendant cinquante années ont reçu son enseignement, à Paris où il est né, où il a voulu être enterré, le calme religieux dont les peuples doivent entourer les funérailles de ceux qui les ont servis.

Le convoi aura lieu le 18 mai, à midi très-précis. On se réunira à la maison mortuaire[1], rue d'Assas, 76.

Veuillez agréer, monsieur le directeur, mes sentiments les plus distingués.

A. J. MICHELET.

A peine la nouvelle a-t-elle été connue que toutes les universités de France et de l'étranger se sont comme excitées mutuellement à prendre part à une grande manifestation en l'honneur de l'illustre défunt. Certes, l'initiative était aussi noble que possible, mais on pouvait redouter que les honneurs mêmes à rendre à Michelet ne devinssent le prétexte d'autres manifestations moins dignes de la funèbre cérémonie qui se préparait. On savait aussi, — Mme Michelet ne le disait pas dans sa lettre, mais elle l'avait fait dire ou laissé dire, — que les funérailles seraient faites civilement, et l'on pouvait

1. Ceci est inexact; M. Michelet n'est pas mort à Paris, mais bien à Hyères.

craindre encore que les amateurs de la libre pensée ne se donnassent rendez-vous autour du cercueil pour faire une montre trop bruyante de leurs opinions. Ces appréhensions faillirent même apporter un sérieux obstacle aux honneurs officiels que l'Institut devait rendre à Michelet.

Comme il avait appartenu à l'Académie des sciences morales et politiques, Mme Michelet avait demandé à la compagnie dont son mari avait fait partie d'assister à ses obsèques. Le bureau de l'Académie n'aurait pas, à ce qu'il paraît, accueilli immédiatement cette demande. On faisait remarquer que le transport du corps de M. Michelet de la rue d'Assas au cimetière du Père-Lachaise tendait à prendre le caractère d'une démonstration à la fois révolutionnaire et antireligieuse; que si les règles et les précédents commandaient à l'Académie d'être représentée par son bureau à l'enterrement de l'un de ses membres, il n'en était plus ainsi dès qu'il ne s'agissait que d'une exhumation déjà bien éloignée de l'époque du décès. Un membre répondit à l'objection que, vingt-cinq ans auparavant, le même fait s'étant présenté, l'Académie avait assisté aux obsèques d'un collègue également décédé depuis longtemps; que, dans cette circonstance, il n'y avait pas à se préoccuper du caractère que les partis pouvaient vouloir donner à une cérémonie funèbre, et enfin, sur l'insistance toute particulière de M. Mignet, secrétaire perpétuel, il fut décidé

que l'Académie des inscriptions et belles-lettres serait représentée aux funérailles de Michelet.

Des obsèques brillantes et tumultueuses n'étaient pas d'ailleurs conformes aux idées du grand historien. Il aurait voulu, au contraire, qu'elles se fissent avec simplicité et dans le recueillement, sans le concours bruyant de la multitude.

« Je ne suis plus, disait-il en ses dernières années, le tribun du Collége de France; ces temps d'orage sont passés et je ne voudrais pas les recommencer. Je suis l'historien de la France, et mon histoire ne se vend guère à plus de douze cents exemplaires, qui sont la plupart achetés par des étrangers. Je suis donc peu connu, continuait-il avec une modestie qui nous paraît bien excessive, peu populaire, peu célébrée par les journaux. Pourquoi convoquerait-on à ma mort tant de gens qui ignorent même mon nom? .. Pour que mon corps s'en aille rejoindre paisiblement le dernier asile, où rien ne viendra plus nous troubler, il me suffit d'être accompagné par quelques lecteurs méditatifs et fidèles et par ceux qui m'ont aimé! »

Et, d'autre part, Michelet était-il aussi éloigné des idées religieuses qu'on a bien voulu le dire? On ne sait, en effet, comment concilier ces opinions si absolues et si répulsives pour toute manifestation religieuse autour de son cercueil, dont sa veuve a pris pour ainsi dire la responsabilité, avec celles que Michelet avait émises sur

le même sujet à une époque bien antérieure? On lit, en effet, dans l'*Introduction de l'Histoire universelle* (édition de 1843) : « J'ai baisé de bon cœur la croix de bois qui s'élève au milieu du Colisée, vaincu par elle. De quelles étreintes la jeune foi chrétienne dut-elle la serrer lorsqu'elle apparut dans cette enceinte entre les lions et les léopards! Aujourd'hui encore, quel que soit l'avenir, cette croix, chaque jour plus solitaire, n'est-elle pas pourtant l'unique asile de l'âme religieuse? L'autel a perdu ses honneurs, l'humanité s'en éloigne peu à peu; mais, je vous en prie, — oh! dites-le moi si vous le savez, — s'est-il élevé un autre autel? »

Et cependant, à la maison de la rue d'Assas, où était déposé le cercueil, il n'y avait pas une croix, si petite qu'elle fût, ni sur les tentures ni sur le cercueil même, et le corps de Michelet s'en est allé tout droit au cimetière. Les funérailles ont toutefois eu lieu avec plus d'ordre et de recueillement que les plus optimistes n'avaient osé l'espérer. Les faiseurs de manifestations en ont été pour leurs frais de déplacement, et la jeunesse des écoles, qui était venue si nombreuse et si enthousiaste, a fait preuve d'un grand esprit de sagesse et de raison par la dignité et le calme de sa tenue. Au cimetière, où l'encombrement était immense, il y a eu un moment de trouble devant la fosse même, mais l'ordre a été rapidement rétabli, et les orateurs, qui ont prononcé successivement les derniers adieux au nom des divers corps qu'ils représen-

taient, ont pu parler — deux heures durant — au milieu d'un silence respectueux, interrompu seulement par les bravos qui accompagnaient leurs conclusions à la fois éloquentes et émues.

On a entendu ainsi M. Bersot, pour l'Institut; M. Ed. Laboulaye, pour le Collége de France; M. Havet, pour l'École normale; M. Quicherat, pour l'École des chartes; M. Challemel-Lacour, pour les anciens élèves de Michelet; M. G. Cottrau, pour les étudiants italiens; M. Cantacuzène, pour les étudiants roumains; M. Meurgé, étudiant en droit, au nom de la jeunesse des écoles, et enfin M. Monod, ami de la famille, lequel, parlant au nom de Mme Michelet, a résumé très-exactement l'esprit de calme, de conciliation et de dignité, qui, malgré bien des appréhensions, n'a pas cessé de présider à la cérémonie.

On a relevé, dans le discours prononcé par M. Laboulaye, une erreur historique assez curieuse à signaler. L'orateur a dit, en effet, en parlant des mésaventures administratives de Michelet, que le coup d'État l'avait enlevé à sa chaire du Collége de France. Or ce n'est pas l'Empire qui a supprimé le cours de Michelet; l'arrêté ministériel qui l'a suspendu est du 12 mars 1851, et par conséquent antérieur de plusieurs mois au coup d'État. En voici la teneur :

Le ministre, etc.,

... Attendu qu'il est constant que M. Michelet s'est livré dans son enseignement à des écarts dont l'opinion publique

s'est vivement et justement émue, que des avertissements répétés lui ont été donnés et qu'il n'en a point tenu compte;

Attendu qu'il importe de faire cesser immédiatement un tel état de choses :

Art. 1er. Le cours de M Michelet, professeur d'histoire et de morale au Collége de France, est suspendu jusqu'à nouvel ordre.

Art. 2. M. l'administrateur du Collége de France est chargé de l'exécution du présent arrêté.

GIRAUD.

Or, sait-on quel était, à ce moment, l'administrateur de service qui était chargé de l'exécution du précédent arrêté ?

C'était M. Barthélemy-Saint-Hilaire.

L'HÉRITAGE LITTÉRAIRE DE MICHELET.—Un jugement rendu par le tribunal civil de la Seine, le 2 mai courant, entre Mme veuve Michelet et les héritiers de son mari, nous donne des détails assez curieux et fort authentiques sur les sommes qu'aurait produites la vente des derniers ouvrages de M. Michelet.

L'*Oiseau*, jusqu'à la mort de M. Michelet, lui aurait rapporté. . . . . 21,250fr. »

L'Insecte. . . . . 18,000 »

La Mer 25,445 75

La Montagne avait été vendue à l'éditeur Lacroix, pour vingt ans, moyennant 25,000 francs.

Quant aux produits postérieurs au décès, c'est-à-dire

aux droits de jouissance et de propriété littéraire appartenant à la succession sur ces quatre ouvrages, ils ont été adjugés pour le prix de 15,981 fr. 15.

C'est donc une somme totale d'environ 105,000 fr. qu'auraient rapportée à leur auteur, ou plutôt à leurs auteurs, ces quatre ouvrages; soit un peu plus de 26,000 francs par ouvrage.

Nous disons *à leurs auteurs,* car le tribunal a reconnu que Mme Michelet avait collaboré à ces quatre ouvrages, et qu'à ce titre elle avait droit à la moitié des sommes qu'ils avaient produites.

Voici les termes mêmes de son jugement sur ce point :

« Attendu que la collaboration de la veuve Michelet ne saurait être sérieusement déniée; qu'elle a été reconnue dans les deux testaments de Michelet du 1er juillet 1865, et des 1er février et 28 juillet 1872;

« Que si l'on peut supposer au testateur placé en face des héritiers la pensée d'assurer à sa femme un avantage excessif, on ne peut soupçonner l'auteur, s'adressant au public, d'un mensonge fait aux dépens de sa propre renommée;

« Que dans la préface de l'*Oiseau* et de l'*Insecte* et dans la dédicace placée en tête de l'édition illustrée du premier ouvrage, Michelet a déclaré que ses livres d'histoire naturelle avaient été non-seulement inspirés, mais dictés et même en partie écrits par sa femme;

« Qu'au dos du dernier de ces livres (*la Montagne*),

les trois précédents sont catalogués sous cette rubrique : « Ouvrages de M. et Mme Michelet » ;

« Attendu, d'ailleurs, qu'il résulte du rapport des experts pour examiner et classer les papiers de Michelet, que plusieurs liasses se composent de notes, extraits, etc., de la main de la veuve Michelet, réunis pour la composition des ouvrages dont il s'agit ;

« Qu'enfin dans une lettre de 1857, Poullain-Dumesnil, auteur des héritiers Michelet, proclamait lui-même que la part de Mme Michelet dans ces travaux y était sensible, surtout pour lui... »

Cette collaboration, ainsi reconnue, autorisait-elle Mme Michelet a prélever sur la succession de son mari la moitié des sommes touchées pendant le mariage pour prix des quatre ouvrages ci-dessus? Le tribunal ne l'a pas pensé ; il n'a vu dans l'encaissement de ces sommes par le mari qu'une perception de fruits rentrant dans les prévisions de l'article 1530, d'après lequel, quand les époux ont déclaré se marier sans communauté (et c'était le cas de M. et Mme Michelet), les fruits des biens de la femme sont censés apportés au mari pour soutenir les charges du mariage.

C'était un point de jurisprudence littéraire fort délicat ; peut-être n'est-il pas encore définitivement fixé.

Alphonse Esquiros. — On a enterré civilement, le 14 mai, M. Henri-Alphonse Esquiros, sénateur élu du

département des Bouches-du-Rhône, décédé le 12, à l'âge de soixante-deux ans. C'est conformément à sa volonté expresse que ses restes ont été portés directement de la maison mortuaire au cimetière.

Nous pourrions parler longuement des œuvres connues de M. Esquiros, de son *Histoire des montagnards*, de ses *Vierges martyres, folles et sages*, de son *Évangile du peuple*, et enfin de son meilleur ouvrage, publié dans la *Revue des Deux Mondes*, puis en quatre volumes in-8°, *les Anglais et la Vie anglaise;* mais tout le monde a plus ou moins lu ces divers ouvrages ou en a entendu parler. Nous nous bornerons donc à citer, avec quelques détails, et comme curiosité bibliographique, le premier livre publié par M. Esquiros sous ce titre : *Les Hirondelles*, poésies. Ce recueil, — bien oublié certes aujourd'hui, et depuis longtemps même, — parut en 1834. M. Esquiros n'était alors âgé que de vingt ans, et avait, ainsi que nous l'allons démontrer par des citations empruntées à son livre, — beaucoup plus d'illusions, surtout en matière de religion, qu'il ne lui en était resté à sa dernière heure.

La préface du volume, — car alors tous les livres avaient des préfaces, Victor Hugo les ayant mises à la mode, — est tout empreinte d'idées poétiques et élevées, et surtout religieuses :

« ... Le devoir du poëte, dit-il, est de faire retentir

dans les âges cette voix solennelle de Dieu dont les lèvres du poëte sont dépositaires. »

Plus loin, il promet « de regarder toujours avec gravité les hommes et les choses; n'ayant de haine pour personne, il ne devait attaquer que ce qui tend à matérialiser la pensée, à pilorier l'intelligence et à paralyser la marche du progrès ».

Il conclut modestement en déclarant qu'il sait bien que ses vers auront peu de lecteurs; mais, ajoute-t-il, « ils ne seront pas perdus, puisqu'ils vont de mon âme à Dieu ».

Enfin, dans cette préface même, nous relevons encore une accentuation plus forte de l'idée religieuse qui hantait alors l'esprit d'Esquiros, dont elle a délogé si vite :

Tu cherches le printemps, hirondelle légère,
Et l'homme le bonheur;
Tu dois l'aller trouver sur la rive étrangère,
Et lui dans le Seigneur!

Mais depuis!... *quantum mutatus ab illo*. Et pour l'édification complète des amis d'Esquiros, qui se préparent à consacrer sa mémoire par l'érection d'un tombeau, citons encore ces derniers vers dans lesquels il exprime lui-même, à ce sujet, un désir... qui ne sera certainement pas exaucé :

Lorsque dans le cercueil il me faudra descendre
Sous vos froids monuments n'écrasez pas ma cendre;

Surtout n'y gravez pas mon nom !
N'importe quel mortel a passé sur la terre,
Pourvu que le chrétien, par la croix solitaire,
Y reconnaisse un compagnon !...

Édouard d'Anglemont. — Avec Éd. d'Anglemont vient de mourir le dernier représentant de la poésie famélique en habit noir. Sans le savoir, il est le seul homme au monde qui ait empêché le baron Brisse de déjeuner une fois dans sa vie. Invité une première fois au hasard de la fourchette [1], il était revenu s'attabler le lendemain, puis le surlendemain. Le quatrième jour, il reparaît encore, mais le baron gastronome lui serre la main en disant d'un ton piteux :

« Ah ! cher ! que je suis heureux de vous voir. Vous allez me faire passer sans trop de douleur l'heure du déjeuner.

— Vous êtes trop bon...

— Figurez-vous que mon médecin sort d'ici. Il a déclaré que l'obésité me serait fatale si je ne supprimais pas résolûment mon premier repas. Je me sens déjà un creux terrible... Mais enfin, votre aimable causerie fera diversion. A deux, le jeûne est moins lugubre. »

Il était midi. D'Anglemont, pâlissant, n'attendit pas cinq minutes et battit en retraite pour chercher à déjeuner ailleurs ; mais, flairant quelque ruse, il feignit de se

1. En ce temps-là, le baron demeurait quai Voltaire. Aujourd'hui, il ne sort guère de sa maisonnette de Fontenay-aux-Roses.

tromper de porte, et, une fois dans l'antichambre, il se jeta dans la cuisine pour voir s'il n'y avait réellement rien sur les fourneaux. Manœuvre sublime, mais inutile !... En vrai tacticien, le baron Brisse avait déjà fait enlever les casseroles par sa fidèle Constance. Le pauvre d'Anglemont avait trouvé son maître.

Un trait achèvera de le peindre au point de vue littéraire. Lorsque l'auteur apprécié de la *Fille de Roland* débuta dans les lettres par un volume de vers, d'Anglemont offrit au vicomte de Bornier, fort jeune alors, son concours fraternel : « Laissez-moi, lui dit-il, laissez-moi donner le dernier coup d'œil à vos épreuves. Il y a certaines habiletés typographiques dont vous n'avez pas le secret et qui sont d'un effet capital. Je me charge de tout. »

Il court en effet chez l'imprimeur. Quelques jours après, le volume voyait le grand jour de la publicité, et M. de Bornier reconnaissait avec stupéfaction qu'en tête de chacune de ses pièces se prélassait une épigraphe empruntée aux œuvres de... Édouard d'Anglemont. Ce trop obligeant confrère n'avait servi que lui-même.

Petits Portraits, par Sainte-Beuve. — Nous avons déjà donné à nos lecteurs quelques portraits à la plume extraits des *Cahiers* de Sainte-Beuve. Le dernier volume publié sous le nom de l'éminent critique, et qui a pour titre *Chroniques parisiennes,* en contient une bien

plus grande quantité. Nous avons relevé la plupart de ces portraits, et nous les donnons ci-après dans l'ordre alphabétique de leurs originaux. Le lecteur doit se souvenir, en les lisant, que les *Chroniques parisiennes* de Sainte-Beuve ont été adressées par lui — anonymement — à la *Revue suisse* qui se publiait à Lausanne, et seulement pendant les années 1843, 1844 et 1845. La valeur de ces portraits consiste précisément dans leur concision et dans la rapidité d'expression de l'auteur, qui peint un homme en quelques lignes et le plus souvent en quelques mots, la plupart du temps fort malicieux, pour ne pas dire méchants.

Béranger. — A été le poëte du peuple ou des malins... A dans sa vie privée et dans toute sa conduite bien du calcul et de l'arrangement; il tient, par exemple, à amener les autres à lui en n'allant jamais à eux.

Berryer. — Ampleur d'éloquence que lui seul possède et qui le fait écouter et presque applaudir dans les questions mêmes où ses opinions ont le moins de faveur.

Colet (Mme). — La poésie de Mme Colet, c'est un je ne sais quoi qui est parfois le simulacre du bien, qui a un faux air de beau. Sa poésie a un assez beau *busc* ou buste, si vous voulez : c'est comme la dame elle-même.

Combalot (L'abbé). — Ne se distingue pas par le goût, par le jugement, et il a de singulières saillies d'imagination.

Delavigne (*Casimir*). — N'a été que poëte et n'a voulu

être que cela. C'est peut-être là le trait qui l'honore le plus... A été proprement le poëte de la classe moyenne; il lui allait en tout; elle ne laissa jamais rien échapper de ses mérites, car rien chez lui ne la dépasse.

Dumas (*Adolphe*). — (A propos de son drame *Mademoiselle de La Vallière.*) Cet Adolphe Dumas n'est pas sans feu ni sans talent, mais pas un grain de goût; tout fumée.

Dumas (*Alex.*). — Talent réel, mais presque physique cet esprit qui semble résider dans les *esprits animaux*, commme on disait autrefois. — (A propos des *Demoiselles de Saint-Cyr.*) C'est comme tout ce que fait l'auteur, assez vif, entraînant, amusant à moitié, mais gâté par l'incomplet, par le négligé, par le commun... De tous les feuilletonistes romanciers, c'est encore lui qui l'emporte pour le quart d'heure par sa verve intarissable et son entrain, du moins amusant.

Dupin. — Le plus spirituel des esprits communs... Bon sens un peu vulgaire, mais franc et incisif.

Gautier (*Th.*). — Le plus spirituel de nos cyniques.

Girardin (Mme de). — Ressemble à Mme de Sévigné, à ce génie de femme si franc, si cordial et si sensé, à peu près comme Alexandre Dumas ressemble à Raphaël.

Gozlan (*Léon*). — Fait bien de jolis articles de revue... C'est tout à fait un homme de la littérature du jour.

Guizot. — Ferme, positif, va au fait. Sa renommée aura réellement gagné à aborder la politique. Pour lui,

elle est devenue une grande carrière et le complément de sa destinée d'historien.

Hugo (*Victor*). — (A propos des *Burgraves*.) Il paraît que c'est beau, mais *surtout solennel*, écrit Janin : en bon français, *ennuyeux*. On écoutait, mais sans aucun plaisir. « Si j'étais ministre de l'intérieur, disait Janin en plein foyer à qui voulait l'entendre, je donnerais la croix d'honneur à qui siffflerait le premier... » A la quatrième ou à la cinquième représentation, le public a tant sifflé vers la fin qu'on a fait baisser la toile... La préface, comme toutes les préfaces d'Hugo, surpasse la pièce.

Janin (*Jules*). — Théophile Gautier disait un jour de Janin : « On a beau dire, il y a un fameux tempérament dans ce style-là. »

Lacordaire. — A d'ordinaire de l'éclat, de l'imagination, du talent, mais un esprit peu judicieux, des rapprochements historiques forcés, toute l'emphase du jour ; sa parole lui échappe, il ne la gouverne pas.

Lamartine. — C'est une comète ; il a certes une queue brillante et immense, mais a-t-il un noyau?... Il fait, en politique comme en tout, de vastes plans improvisés, des esquisses rapides, crayonnées à peine ; il n'achève pas... Homme éloquent, généreux, naïf, qui se croit plus fin que les violents et qui s'expose, à l'occasion, à être croqué par eux.

Lamennais. — Esprit rapide et impétueux.

Laprade. — Son talent me semble une sorte de composé d'André Chénier, d'A. de Vigny et de Ballanche. Combiner trois maîtres, c'est une façon encore d être original.

Latouche (De). — L'éditeur premier d'André Chénier. Il aurait bien voulu passer tout bas pour n'y avoir pas nui et pour en avoir fait plus d'un vers; mais, depuis qu'on connaît les siens propres, il n'y a plus moyen de se faire illusion.

Louis-Philippe. — Ses idées particulières sont celles du XVIIIe siècle, mais sa politique vise bien plutôt à la paix du présent qu'à l'avenir et aux longues pensées. Homme pratique consommé, habitué à compter beaucoup sur le hasard, qui, pour peu qu'on lui laisse de chances et d'espace, déjoue bien des prévisions et des espérances.

Mérimée. — Romancier distingué et surtout conteur accompli. Plus d'une de ses petites histoires sont des chefs-d'œuvre... C'est un maître.

Méry. — Spirituel conteur et improvisateur. A le genre d'esprit marseillais au plus haut degré...

Montalembert.— Homme de conscience et de talent. N'a pas évité jusqu'ici l'exagération et la violence... Comme orateur à la Chambre des pairs, il a de l'élégance, du bien dire et une sorte de grâce altière. Il parle haut les yeux baissés, et il lance le dédain avec politesse.

Musset (A. de). — La vraie originalité de Musset est

d'avoir ramené l'esprit dans la poésie en y mêlant la passion; son tort grave est d'avoir relâché et presque dissous la forme... Il croit servir le sens, il se trompe; le sens lui-même souffre de ce sans gêne. Maintes fois, chez Musset, j'aperçois bien ce qu'il veut dire, mais il ne le dit pas. Quant à sa prose, elle est décidément charmante.

Nisard. — Écrivain de talent, sérieux et peut-être un peu trop occupé de le paraître.

Patin. — La littérature de Patin est classique, excellente, bien digérée. Il aime le délicat, mais il ne hait pas le faible... Patin, qui professe avec distinction la poésie latine, est un charmant et fluide improvisateur; mais il en porte trop les habitudes dans ce qu'il écrit. Ses phrases, à force de longueurs et d'incidences, ne présentent plus aucun courant... Esprit de tout temps très-délicat, il est arrivé, à force d'études, de suite et de soin, à une grande distinction critique.

Ponsard. — (A propos de *Lucrèce.*) C'est un vrai poëte qui se lève; celui qui a fait ces cinq actes pourra bien des choses.

Pyat (*Félix*). — A de la vigueur, de la verve, mais le trait un peu gros, le ton cru, une exaltation un peu confuse et désordonnée.

Quinet. — (A propos d'une réponse à l'archevêque de Paris.) Vous aurez pu remarquer que, quand il discute les rapports de l'Église et de l'État, sa logique n'est pas forte.

Saint-Marc Girardin. — Homme d'esprit avant tout... conseiller railleur, familier, de sang-froid, vif et même hardi d'expression et de franc parler, et frondant les goûts et les ferveurs alors en vogue dans les jeunes générations... Littérairement, il a réagi depuis dix ans avec une grande vivacité et persistance contre le lyrisme et surtout contre le drame moderne.

Soulié (Fréd.). — Il écrit toujours, mais de plus en plus obscurément. Les chiffres en disent plus que le reste : on ne le vend plus qu'à cinq cents exemplaires.

Soumet. — Poëte habile, rompu à l'art des vers, mais pauvre d'idées et infecté de faux goût.

Vatout. — Homme d'esprit et joyeux convive plutôt que littérateur.

Véron. — C'est une manière de financier artistique et littéraire.

Veuillot. — L'une des plus insolentes plumes du parti.

Villemain. — Orateur habile, langue dorée et fine... On n'est pas plus grand, plus éloquent littérateur que Villemain... Il aime les lettres, et par elles tout... Il n'est pas moins vrai qu'au milieu de toutes les grâces brillantes et mondaines dont il a su recouvrir sa nature première, il reste foncièrement un esprit universitaire, une fleur et une lumière de rhétorique et d'académie... l'homme le plus littéraire de France.

Théâtres. — *Recettes et Droits d'auteurs.* Le dernier bulletin de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques publie un tableau comparatif très-intéressant sur l'état des recettes des théâtres, ainsi que des droits perçus par les auteurs eux-mêmes, pour l'exercice avril 1875 à mars 1876.

Opéra. — Les recettes brutes de l'Opéra, qui s'étaient élevées pour l'exercice précédent à 1,849,372 fr., se totalisent l'année suivante par 3,651,264 fr., c'est-à-dire par une différence en plus de 1,801,892 fr. Il ne faut pas oublier que, sur les douze mois de cet exercice (celui de 1874-75), trois seulement appartiennent au nouvel Opéra, et les neuf autres à la salle Ventadour. La moyenne de la recette de la nouvelle salle est de 20,000 fr. par représentation. Les droits d'auteurs, à l'Opéra, se sont naturellement élevés en proportion, et ils ont donné, pour la même période, une plus-value de 115,736 fr.

Théâtre-Français. — Les recettes de 1874-75 ont été de 1,474,927 fr., et celles de 1875-76 de 1,514,803 fr., soit une élévation de recettes de 39,876 fr. en faveur du dernier exercice. Les droits d'auteurs ont produit également 12,153 fr. de plus.

Odéon. — Ici l'écart est encore plus sensible, vu le prodigieux succès des *Danicheff.* Les recettes de 1874-75

avaient été de 503,304 fr.; celles de 1875-76 ont été de 628,868 fr., soit une différence en plus de 125,564 fr., et le théâtre a payé en droits d'auteurs 22,904 fr. de plus que l'année précédente.

Vaudeville. — C'est ce théâtre qui a, relativement, le plus prospéré pendant la susdite période. Ses recettes, qui avaient été pendant l'exercice 1874-75 de 330,963 fr., ont monté, pour 1875-76, et cela grâce au *Procès Vauradieux* et à *Madame Caverlet*, au chiffre de 946,230 fr., soit une augmentation de 615,267 fr. Les droits d'auteurs ont également subi une augmentation de 72,659 fr.

En somme, voici, sans entrer dans les mêmes détails pour les autres théâtres le tableau, par plus et par moins, de la prospérité de nos diverses scènes :

1° Théâtres dont les recettes ont été, pendant la période 1875-76, supérieures à celles de la période 1874-75 : Opéra, Théâtre-Français, Odéon, Vaudeville, Gymnase, Renaissance, Théâtre-Historique, théâtre Beaumarchais, Athénée ;

2° Théâtres dont les recettes, pendant 1875-76, ont été inférieures à celles de 1874-75 : Opéra-Comique, Variétés, Palais-Royal, Porte-Saint-Martin, Gaîté, Ambigu, Châtelet, Folies-Dramatiques, Château-d'Eau, Cluny, Déjazet, Folies-Marigny, théâtre des Arts, théâtre de la Tour-d'Auvergne, Grand-Théâtre-Parisien, Délassements-Comiques, théâtre Saint-Pierre.

Quant aux auteurs de toutes les pièces jouées sur nos différents théâtres pendant l'année dramatique écoulée, leur situation financière n'est pas à plaindre : elle a, en effet, subi une augmentation de droits de 122,806 fr. sur l'année précédente.

VARIA. — *Le Santon de M. Gérome.* — Il est au Salon de cette année une toile qui, en dehors de sa valeur artistique, intrigue singulièrement le public par le sujet que le peintre y a traité et que le livret n'explique en aucune façon : c'est du *Santon à la porte d'une mosquée* de M. Gérome qu'il s'agit. On se demande, en effet, ce que peut bien signifier la posture de cet homme nu qui, devant une mosquée, a l'air de garder les chaussures qui sont à la porte.

M. Gérome n'a cependant fait que reproduire avec une grande fidélité les traits et l'attitude d'un homme qui vit encore à Constantinople, et dont voici la curieuse histoire :

Le santon dont il est ici question n'est autre qu'un fou, considéré comme sacré par toute la population en raison même de l'origine de sa folie. Le surnom de *santon* qui lui a été donné veut dire littéralement, en langue turque, *le fou saint*. Ce malheureux, qui a aujourd'hui cinquante ans, était il y a dix ans architecte et ingénieur du sultan. Il avait reçu de son souverain l'ordre de lui construire un palais à sa résidence d'Arnikeni. Il

se mit immédiatement à l'œuvre, et en moins d'un an ce palais, merveilleux en tous points, se trouva achevé. Mais, hélas ! la veille même du jour où le commandeur des croyants devait venir le visiter, un incendie le réduisit en cendre en quelques heures.

A la vue du feu qui anéantissait son chef-d'œuvre, le malheureux ingénieur perdit la raison en même temps que la parole. Depuis ce moment, il parcourt les rues et les bazars de la ville entièrement nu, et tout bon Turc lui fait l'aumône en inclinant la tête comme devant un saint. Quant à lui, il remercie par un grognement qui n'a rien d'humain, et il continue vivement son chemin. Des objections ont déjà été faites, paraît-il, au sultan, au sujet de la tenue peu convenable du santon; mais le sultan, en mémoire des services que lui avait rendus son ingénieur favori, a donné les ordres les plus précis pour qu'il ne soit jamais inquiété relativement à la nudité dans laquelle il persiste à demeurer depuis dix ans.

Le Prix Thérouanne. — M. Marius Topin est le favori de l'Institut, qui vient de le couronner pour la quatrième fois en accordant le prix Thérouanne, de la valeur de 3,000 francs, à sa belle étude historique *Louis XIII et le Cardinal de Richelieu,* dont nous avons parlé à nos lecteurs lors de sa publication en volume. Cette étude avait d'abord paru dans le *Correspondant.*

Le premier ouvrage couronné de M. Topin était une

étude sur le *Cardinal de Retz, son génie et ses écrits*, qui obtint de l'Académie le prix d'éloquence en 1863; un second prix, le prix Thiers, lui fut donné en 1868 pour son livre *l'Europe et les Bourbons sous Louis XIV*, et enfin l'Académie couronna, en 1870, l'*Homme au masque de fer*, qui demeure le travail historique le plus important que M. Topin ait publié jusqu'à ce jour.

Comment on parfait un sonnet. — Boileau a chanté les mérites du sonnet sans défaut; mais il n'en a pas fait un lui-même, et n'a pas non plus enseigné, et pour cause, la manière d'en faire un. Nous la trouvons dans une lettre inédite de Joséphin Soulary à Alfred Delvau, qui lui avait demandé quelques vers pour ses *Sonneurs de sonnets*, un charmant et curieux petit volume, sorti des presses de notre imprimeur, et qui est devenu rarissime aujourd'hui. Voici la *recette* indiquée par le chantre lyonnais.

Pondre un sonnet, mon cher Delvau, la belle *couïonnade!* Le tout est de le faire tenir droit sur ses jambes. On n'y parvient qu'en bourrant ce petit avorton de nourriture, et encore faut-il la choisir avec soin et l'accommoder à son tempérament. Un sonnet pléthorique est aussi désagréable à voir qu'un sonnet exsangue. Je laisse habituellement dormir ces petits monstres un mois avant de les peigner, — le temps nécessaire pour les oublier un peu. Ce temps écoulé, je les reprends et je leur fais leur toilette; c'est le plus difficile. On n'est plus sous l'influx de l'inspiration première; on juge sévèrement, parce qu'on juge de sang-froid, et il est rare qu'on ne retouche

pas son petit monstre de pied en cap; heureux encore si on ne le tue pas à force de le bouchonner.

La lettre d'où nous tirons ces lignes vient d'être publiée par le *Conseiller du Bibliophile*, une nouvelle revue dont on peut dire, sans sourire, que le besoin s'en faisait généralement sentir, vu le nombre toujours croissant des amateurs de livres. Un semblable recueil pourra leur rendre de grands services s'il tient consciencieusement la promesse de son titre.

Une manie du jour. — Un journal faisait dernièrement les honneurs de sa première page à la pensée que voici : « La prodigieuse crédulité des Français sur leurs succès n'a d'égale que leur prodigieuse incrédulité sur leurs revers. »

Nous en sommes fâchés pour l'auteur anonyme de cette appréciation, mais elle n'est ni neuve ni vraie. Le souvenir de nos revers n'est que trop vivant, et si l'on exagère dans notre pays, c'est souvent à notre propre désavantage. Les chiffres du grand ouvrage publié par l'état-major prussien sur les pertes de l'armée allemande en disent plus long que nous n'en avons jamais dit sur la résistance d'une armée aussi petite et aussi mal conduite que l'était l'armée du Rhin. Il faut lire les comptes rendus des journaux allemands pour bien connaître l'héroïque défense du Bourget pendant le siége de Paris; et cependant on a cru et beaucoup de gens

croient encore que les Prussiens n'ont eu qu'à y ramasser des mobiles plus ou moins ivres dans les caves.

Dans ces derniers temps, combien n'avons-nous pas entendu de Français déclarer, avec une sorte d'orgueil, que *la France était pourrie*, qu'*elle ne se relèverait jamais*, etc., etc.! Il est entendu que ces hommes sévères font en faveur d'eux-mêmes une exception tacite. Malheureusement leur nombre devient très-considérable, et ils se condamnent sans le savoir, car, au train dont ils vont, il y aura bientôt en France autant de juges que de justiciables. C'est une vraie dépréciation nationale. Le chauvinisme, si ridiculisé, valait mieux, n'en déplaise à nos modernes Jérémies. Exagération pour exagération, nous préférons le patriote qui croit son pays capable de tout au prétendu philosophe déclarant que son pays n'est capable de rien.

Le Lit de madame de P..... — On a célébré son hôtel, on s'est prosterné devant son escalier, mais on n'a pas parlé de son lit. Il a cependant coûté tout aussi cher. Ouvrons donc pour un instant la porte devant laquelle la chronique indiscrète a dû s'arrêter ; vieillissons-nous de quinze ans, et faisons pénétrer avec nous le lecteur dans la chambre à coucher.

La chambre est royale : les motifs des serrures, modelés par nos premiers sculpteurs, ont coûté deux mille francs pièce; le plafond est une œuvre de Faustin Besson ;

seulement les meubles ne sont pas encore en place. Debout, carnet en main, deux personnages en établissent le devis.

« Que faisons-nous pour le lit ? demande l'un d'eux, qui doit être nécessairement l'architecte.

— Cinquante mille francs, est-ce bien ? lui est-il simplement répondu.

— Mais, sans doute, il n'y aura pas à Paris un seul lit dans ces prix-là, » fait l'architecte en prenant sa note.

A peine a-t-il fini qu'intervient Mme de P. elle-même. Elle n'a pu arriver à temps pour assister à l'opération, et désire qu'on la mette au courant. On recommence donc meuble par meuble, et, après avoir fait le tour de l'hôtel, on revient au point de départ, c'est-à-dire à la chambre à coucher.

« Et le lit, combien ? demande Mme de P.

— Cinquante mille... »

Mme de P. regardait en ce moment-là du côté de la croisée ; elle se retourne brusquement et dit tout étonnée.

« Cinquante mille francs ! Mais vous-voulez donc que j'aie des punaises !!!... Il faut cent mille francs, ou rien !!!

— Inscrivez, » dit le premier personnage sans s'émouvoir de l'incident... L'architecte inscrivit ; nous n'avons pas son carnet, mais nous garantissons l'histoire. Elle confirme tout ce qu'on a débité sur cette ruineuse demeure ; ajoutons que de tels sacrifices avaient un autre

mobile que celui dont on se borne généralement à parler. Le personnage qui n'hésitait pas à mettre une centaine de mille francs dans un lit se plaisait à dire que l'intelligence remarquable de Mme de P. lui avait fourni les moyens de décupler une fortune déjà colossale.

Femmes et navires cuirassés. — Il est tout à fait dans le rôle de la *Gazette anecdotique* de signaler les modes nouvelles, afin d'en garder la trace pour plus tard. Aussi ne voulons-nous pas laisser s'évanouir, sans la rappeler ici, celle des robes à cuirasse, qui consiste dans un corsage d'une autre couleur que les manches. Grâce à cette bigarrure, nos élégantes paraissent de loin, si les manches sont plus claires que le corsage, se promener en manches de chemise ; et si au contraire le corsage est le plus clair, on croirait volontiers qu'elles n'ont mis que les manches de leur robe. Du jupon, faut-il en parler? On le fait étroit, collant, dessinant les formes à chaque mouvement des jambes, et un peu relevé en bouffant sur les parties sous-lombaires, procédé imaginé sans doute par les personnes que la nature a le moins favorisées de ce côté, et qui est un véritable trompe-l'œil. Mais aussi l'œil n'a rien à faire par là.

Donc la mode est aux cuirasses, aussi bien pour les navires que pour les femmes. On dit que les navires en seront plus imprenables, et nous le croyons facilement; mais les femmes?... C'est ce qu'il faudra voir.

Le Question des passages. — Une compagnie vient de proposer à la ville de Paris de convertir la future avenue de l'Opéra en un passage immense. C'est trop beau sans doute, mais, pour commencer, ne pourrait-on donner à Paris des passages vraiment dignes de ce nom? L'Empire, si prodigue en matière de constructions, n'a rien fait pour eux. Tous ceux que nous avons datent de la Restauration ou de la monarchie de Juillet. Et cependant combien ils sont précieux par le froid, par le vent, par les averses! Leur nécessité égale celle des squares. Le commerce n'y est pas assez prospère, objecte-t-on. Nous répondons qu'il prospère toutes les fois que la voie répond à un vrai besoin de communication. Se plaint-on au passage Jouffroy? Prolongez le passage Vivienne et le passage des Panoramas jusqu'à la Bourse, et vous m'en direz des nouvelles. Enfin, il est honteux pour Paris d'en être encore à l'admiration des galeries de Saint-Hubert de Bruxelles.

A propos de porcelaines. — Chacun sait maintenant que M. de Juigné a vendu à un colonel anglais, pour cinquante mille francs, trente et une assiettes de vieux sèvres, que ce collectionneur a voulu ensuite rendre les assiettes et rattraper son argent, mais qu'il a été débouté par arrêt en bonne forme. Mais le gagnant donnerait de bon cœur les cinquante mille livres pour qu'on n'ait pas lu à l'audience une lettre de lui à Mme Charles Laffitte.

Après avoir parlé avec détails des fameuses assiettes, il termine ainsi : « En voilà trop long sur ce sujet *casuel.* »

Casuel a fait rire, *casuel* a donné fort à penser, car nous ne sommes plus au temps où il était de bon ton d'ignorer sa langue ; ce temps-là est passé comme celui du vieux sèvres, et il est défendu à notre aristocratie de se livrer avec nos grisettes aux mille et un caprices de la cacographie.

L'Homme-Femme. — La liberté des théâtres-concerts contribue chaque jour davantage à relever notre niveau moral. Ceux qui en douteraient sont priés de contempler une affiche qui étale depuis un mois ses séductions sur tous les murs. En tête, on lit :

Tous les soirs, au concert de ***

et au-dessous :

L'HOMME-FEMME

Soprano

Pour plus d'alléchement, l'*homme-femme* promis montre son buste dans un médaillon. Coiffé en femme, cuirassé d'un corsage rouge, il chiffonne sa gorgerette en jetant aux passants un œil égrillard...

Le Préjugé du vendredi. — Il paraît que le vendredi n'est pas considéré dans tous les pays comme un jour

fatal, pendant lequel ceux qui entreprennent ou accomplissent un des actes quelconques de la vie habituelle sont exposés à de grands malheurs. On sait, en effet, que, chez nous, grâce à la crédulité et à la superstition populaire, le vendredi est un jour spécialement marqué d'une croix noire pour un grand nombre de personnes. Les statistiques ont constaté que, ce jour-là, il y a en France un ralentissement sensible dans une série de transactions de tous genres, et que beaucoup de gens poussent même le scrupule et le respect de la tradition jusqu'à ne pas sortir de chez eux avant le lendemain.

Les Américains regardent, au contraire, le vendredi comme un jour privilégié, et le *New-York Times* nous démontre même, par les citations suivantes de dates empruntées à l'histoire de l'Amérique, que les actes les plus considérables relatifs à la découverte et à l'indépendance du nouveau monde se sont tous accomplis un vendredi :

« C'est un vendredi, le 3 août 1492, que Christophe Colomb a fait voile du port de Palos pour le nouveau monde. C'est un vendredi, le 12 octobre 1492, qu'il aperçut la terre, après soixante-cinq jours de navigation. C'est un vendredi, le 4 janvier 1493, qu'il repartit pour l'Espagne afin d'annoncer aux rois catholiques sa glorieuse découverte. Il débarquait en Andalousie un vendredi, le 15 mars 1493. Le vendredi 13 juin 1494, il découvrait le continent américain.

« Le vendredi 5 mars 1497, Henri VII, roi d'Angleterre, donnait à Jean Cabot la mission qui amena la découverte de l'Amérique du Nord. C'est un vendredi, 7 septembre 1565, que Melendez fondait Saint-Augustin, la ville la plus ancienne des États-Unis. C'est un vendredi, le 10 novembre 1620, que le *Mayflower* débarquait les émigrés dans le port de Princetown. C'est un vendredi, le 22 décembre 1620, que les derniers émigrés arrivaient à Plymouth-Rock.

« C'est un vendredi, le 22 février, que naquit George Washington. C'est un vendredi, le 16 juin, que fut pris Bunker-Hill. C'est un vendredi, le 7 octobre 1781, qu'eut lieu la reddition de Saratoga ; cet événement contribua beaucoup à procurer aux États-Unis l'appui de la France. La trahison d'Arnold fut découverte un vendredi, le 22 septembre 1780. Yorktown se rendait un vendredi d'octobre 1781. Enfin, le vendredi 7 juin 1781, Richard Henry Lee lisait au Congrès la déclaration d'indépendance des États-Unis. »

GEORGES D'HEYLLI.

Paris, imprimerie Jouaust, rue Saint-Honoré, 338.

GAZETTE ANECDOTIQUE

NUMÉRO 11 — 15 JUIN 1876

SOMMAIRE.

Académie française : Réception de M. J. B. Dumas. — Ventes artistiques. — La Comédie française : L'Anniversaire de Corneille. — Théâtres : Caricaturistes-Auteurs. — L'éditeur Bernard Latte. — Cellarius, ses premières élèves. — Nécrologie : George Sand, etc.

Varia. — Quelques Sultans. — Le poëte d'Anglemont. — Un Billet de Ch. Nodier à Dumas. — Rien de nouveau sous le soleil. — Un Catalogue tentateur. — La Poésie aux banquets de Bordeaux en 1874. — La Carte à payer d'une réception officielle.

ACADÉMIE FRANÇAISE. — *Réception de M. J. B. Dumas.* — Ce qu'il y avait de plus curieux dans la réception de M. Dumas à l'Académie française, c'était de voir un homme de science, illustre surtout comme chimiste et à ce titre l'un des premiers savants de l'Europe, sortir tout à coup de sa spécialité, et nous apparaître pour la première fois comme littérateur. Le discours de M. Dumas a ravi, nous pourrions même dire a surpris tout le monde. On ne s'attendait pas à un style aussi vraiment

littéraire et académique de la part d'un homme qui n'avait jusqu'à ce jour brillé que dans un ordre d'idées tout différent.

C'est donc le jeudi 1er juin que M. Dumas est venu prendre séance, et qu'il s'est assis définitivement dans le fauteuil de M. Guizot. L'ancien ministre a d'ailleurs dû tressaillir d'aise au fond de sa tombe, s'il a pu entendre les deux orateurs qui l'ont successivement loué de la manière la plus ingénieuse et la plus délicate. Tous deux ont abordé, M. Dumas surtout, l'éloge de M. Guizot par tous les côtés à la fois ; il y avait d'ailleurs matière à discourir longuement et d'une manière intéressante. M. Guizot a été, en effet, grand historien, grand orateur et grand politique ; il s'est même jeté avec une prodigieuse élévation de vues et d'idées dans les discussions religieuses, et il a mérité, sur ce point, que son successeur lui consacrât les parties les mieux venues et les plus applaudies de son discours.

M. Dumas n'est pas un orateur, mais il dit clairement, sans précipitation, un peu lentement peut-être, et, malgré son accent méridional (il est né à Alais), il s'est fait entendre de tout le monde. Nous ne citerons de son discours qu'une anecdote à la fois curieuse et touchante et qui se rattache tout à fait aux souvenirs de la vie intime de M. Guizot.

M. Dumas nous parle de l'illustre historien après son reoutr d'Angleterre, vers 1850, alors que les haines

suscitées contre lui par la révolution de 1848 commençaient à s'apaiser :

« Il vécut alors beaucoup pour sa famille et un peu pour le monde : car à côté du professeur, du premier ministre et de l'orateur, il y avait le patriarche aimant et laborieux, l'hôte délicat et recherché des salons. Dans son intérieur, au milieu de sa famille, cet austère mais attrayant esprit se déployait dans toute sa liberté et laissait voir alors la richesse inépuisable de sa mémoire. Permettez-moi de citer ce détail intime, qui n'est peut-être pas inutile à connaître quand on veut pénétrer le secret de sa large forme oratoire. M. Guizot avait tout lu, il n'avait rien oublié ; à ses heures de repos, il répétait volontiers une tragédie entière de Racine ou de Corneille, n'ayant jamais besoin qu'on vînt au secours de sa mémoire troublée.

« Un jour cependant, et ce fut le premier avertissement, pour ses proches, de l'état grave auquel il devait succomber, cette mémoire si sûre laissa voir une certaine défaillance : redisant à demi-voix quelques morceaux de *Nicomède*, qu'il affectionnait, et, arrivé à ce passage :

Attale doit régner, Rome l'a résolu ;
C'est aux rois d'obéir, alors qu'elle commande,

au lieu d'ajouter avec Corneille :

Attale a l'esprit grand, le cœur grand, l'âme grande,

il murmurait avec anxiété, hésitant devant la rime :

Attale a l'esprit grand, le cœur beau, l'âme belle.

« Hélas ! il s'était appliqué jadis avec une religieuse émotion, à l'occasion de la perte prématurée de son fils aîné, les vers touchants que Molière adressait à son ami La Mothe Le Vayer, frappé d'un deuil semblable :

Je sais bien que mes pleurs ne ramèneront pas
Ce cher fils que m'enlève un imprévu trépas;
Mais la perte par là n'en est pas moins cruelle.
Ses vertus de chacun le faisaient révérer;
Il avait le cœur grand, l'esprit beau, l'âme belle,
Et ce sont des sujets à toujours le pleurer.

« Les pressentiments d'une fin prochaine font revivre aux yeux des mourants le souvenir de ceux qu'ils ont aimés ; il était parvenu à ce moment solennel où la mémoire de l'intelligence s'obscurcit tandis que la mémoire du cœur se réveille plus lucide.

. . . . . .

« A l'heure suprême, au moment où sa belle âme allait se séparer de sa dépouille terrestre, entouré de sa famille en pleurs, attentive à saisir les moindres lueurs de cette lumière éclatante qui s'éteignait pour toujours, M. Guizot mourant exprimait encore en quelques paroles entrecoupées les mêmes sentiments, les sentiments de

toute sa vie... « Il faut servir la France !... C'est un grand « pays... pays malaisé à servir, inconstant et incertain..., « mais il faut le bien servir !... »

Ventes artistiques. — Plusieurs ventes artistiques viennent d'avoir lieu successivement à l'hôtel des ventes ; mais une chose triste à dire, c'est que celles de ces ventes qui se rattachaient à de grands ou à de chers souvenirs, et où les questions de sentiment pouvaient exercer plus d'influence sur l'élévation des enchères que la valeur même des objets que l'on vendait, ces ventes-là — celles de Frédérick-Lemaître, de Déjazet, d'Éd. Moriac — n'ont produit que de maigres résultats.

Celles de Frédérick et de Déjazet ne se composaient guère que de défroques, illustres certainement, mais plus ou moins usées et hors d'état de pouvoir servir : costumes de *Don César de Bazan* ou du *Marquis de Létorières*, falbalas déchirés, épées rouillées, tabatières et cottes de mailles, et même des râteliers. Tout cela a passé devant un public assez indifférent et beaucoup plus curieux de voir que d'acheter. La vente de Déjazet n'a pas atteint 5,000 francs, et celle de Frédérick n'en a pas dépassé 2,500 ! On a vendu 30 francs un lot de lettres autographes adressées au grand artiste, et 47 francs tous ses râteliers, qui en avaient coûté plus de 700 !.. A 9 francs la tabatière de *Robert Macaire*, et à 15 francs une collection de couronnes triomphales qu'on avait jetées un peu partout au

puissant artiste sur les scènes diverses où il avait paru!... *Sic transit gloria mundi !*

A la vente de notre regretté confrère et ami Édouard Moriac, si prématurément enlevé il y a quelques semaines, diverses curiosités littéraires ont été assez vivement disputées, et entre autres une collection d'articles et de notes, de tous temps et de toutes époques, relatifs à des personnages politiques ou littéraires célèbres aujourd'hui. C'est M. de Villemessant qui a acquis, moyennant 2,000 francs, ce lot intéressant qui nous promet, pour le *Figaro* ou l'*Estafette*, de piquantes révélations rétrospectives sur les susdits personnages. Quelques livres et des autographes de médiocre valeur, et enfin des faïences anciennes que ce pauvre Moriac avait collectionnées avec une véritable passion, ont fait monter à 5,000 francs, et en deux vacations, le produit total de la vente.

On a encore vendu, ces derniers jours, la collection d'autographes de Paul Foucher, et, relativement, ç'a été là une belle vente. Le catalogue était d'ailleurs intéressant, et les nombreuses relations de l'ancien critique de la *Presse* lui avaient valu des correspondances fort nombreuses, dont quelques-unes offraient même un haut intérêt de curiosité. Ainsi on a vendu une lettre de Th. Gautier 75 francs; une autre d'Alfred de Musset, datée du château de Cogners (sept. 1833), 150 francs; une lettre de Déjazet (sept. 1838), 110 francs; une autre lettre de Th. Gautier,

contenant une chanson inédite (nov. 1834), 300 francs; une pièce de vers inédite du même, 300 francs; une lettre en vers d'Alfred de Musset, 199 francs; une lettre de George Sand, contre le régime impérial (1854), 100 francs; une lettre de Talma (1821), 100 francs. — Le total de la vente a été, en somme, de 4,113 fr. 50 centimes.

Mais c'est la vente de la belle collection de tableaux du chevalier Adolphe Liebermann, dirigée par Me Charles Pillet, qui a été la plus considérable du mois de mai. Elle a produit 546,985 francs. Elle comprenait des toiles de toutes les écoles; les peintres français y figuraient en assez grand nombre, et nous ne citerons ici que quelques chiffres atteints par les principaux tableaux qui représentaient notre école dans cette illustre galerie.

En attendant une audience, de Meissonier, 27,300 francs; *Blanchisseur à Antibes*, par le même, 21,000 francs; *Faneuses*, de J. Breton, 17,000 francs; *Paysage au printemps*, de Corot, 2,205 francs; *Environs d'Anvers*, de Daubigny, 5,850 francs; *le Cours de la Marne*, du même, 3,420 francs; *Jeune Fille au bain*, de Chaplin, 2,150 francs; *Henri III et le duc de Guise*, de Comte, 3,400 francs; *Armée en marche*, de Decamps, 7,050 francs; *Chasse aux lions*, de Delacroix, 19,300 francs; *la Mort d'Hassan*, du même, 7,100 francs; *Intérieur de forêt*, de J. Dupré, 8,500 francs; *Caravane traversant un gué*, de Fromentin, 26,500 francs; *la Halte*, du même, 6,000 francs; *Un Gladiateur*, de Gérome, 5,900 francs;

l'Absolution, d'Heilbuth, 10,500 francs; un *Paysage*, de Th. Rousseau, 28,000 francs; *Pâturage de Normandie*, de Troyon, 35,200 francs; *la Rixe apaisée*, de Vautier, 38,000 francs; *le Couvent sous les armes*, de Vibert, 11,600 francs; *Vue de Venise*, de Ziem, 9,100 francs; *le Grand Canal*, du même, 6,300 francs; *Un Intérieur de forêt*, de Diaz, 7,520 francs; etc...

La Comédie française. — Beaucoup de mouvement, pendant la dernière quinzaine, dans le personnel de la Comédie française : deux sociétaires de plus, une rentrée au bercail et enfin un mariage.

Les deux sociétaires sont MM. Barré et Mlle Blanche Barretta, qui ont tous deux brillé d'abord à l'Odéon. Léopold Barré, qui est né en avril 1819, appartient à la Comédie française depuis le 21 juin 1858, jour où il y a débuté par le petit rôle de Pierrot dans le *Festin de Pierre*. C'est un artiste consciencieux et dévoué, qui a repris presque tous les rôles de Provost le père, et dont le sociétariat aurait dû depuis longtemps déjà récompenser les précieux services.

Quant à Mlle Blanche Barretta, elle est encore une enfant, mais c'est bien la plus charmante, la plus fine et — voyez-la dans le *Mariage de Victorine* — la plus émue des jeunes premières. Elle est née le 22 avril 1856 à Avignon, à l'*Hôtel du Palais-Royal*, que dirigeait alors son père, M. Jules Barretta. Élève de Regnier au Con-

servatoire, Mlle Barretta y a obtenu le second prix de comédie le 30 juillet 1872. Elle a débuté au Théâtre-Français le 18 septembre dernier, par le rôle de Victorine dans la reprise du *Philosophe sans le savoir*.

Une autre sociétaire, Mlle Catherine-Julie Jouassain, se marie. Née le 3 décembre 1829, à Saint-Léonard (Haute-Vienne), Mlle Jouassain a débuté au Théâtre-Français le 17 décembre 1851, par le rôle de Céphise dans *Andromaque*. Cette intelligente artiste s'est vouée, toute jeune encore, à l'emploi des rôles marqués et des duègnes. Elle est sociétaire depuis le 1er janvier 1863. Elle épouse un officier de marine en retraite, M. Albert-Olivier-Édouard Detournière, ancien lieutenant de vaisseau, officier de la Légion d'honneur, né à Caen le 3 décembre 1831.

Signalons enfin la rentrée au Théâtre-Français de M. Coquelin cadet, qui s'en était éloigné l'an passé, à la suite d'un coup de tête qu'il a bien regretté depuis.

Ernest Coquelin, dit Coquelin cadet, n'est cadet qu'au théâtre. Son frère Gustave, qui s'occupe d'affaires de bourse, est le véritable cadet. C'est le 10 juin 1868 qu'Ernest Coquelin a débuté à la Comédie française, dans le rôle de Petit-Jean des *Plaideurs*. Il avait cependant déjà affronté la scène de la rue Richelieu en une curieuse circonstance et dans un genre assez différent de celui où il devait briller. Un soir, le 12 août 1867, on jouait *Hernani*. M. Chéry, qui remplissait le rôle du

duc, se trouve subitement indisposé au moment d'entrer en scène. Que faire? On n'avait personne sous la main, lorsque parut tout à coup Coquelin cadet, qui errait mélancoliquement dans les coulisses. On l'habille en duc à la minute, on lui met la brochure à la main, on le pousse en scène, et le voilà, pour un soir, près d'un an avant ses débuts effectifs, transformé en acteur de tragédie.

L'Anniversaire de Corneille. — La Comédie française a célébré, le 6 juin, le 270e anniversaire de la naissance de Corneille par une représentation de *Polyeucte* et du *Menteur*. M. Maubant a lu, entre les deux pièces, une poésie de M. Lucien Paté, en l'honneur du grand poëte. Nous en extrayons le passage suivant, qui a été le plus applaudi :

. . . . . .
Parle, tu peux parler : on est las de descendre
Les marches sans clarté de l'abîme sans fond;
Que ton hardi langage encor se fasse entendre
Dans sa sublimité qui toujours nous confond!
Non, le poison jamais n'a coulé de tes lèvres :
C'est la force qu'on puise en ton mâle entretien.
Viens rallumer l'ardeur des héroïques fièvres
Au cœur de ces vaincus dont le sang est le tien!
Sans doute il a subi de bien rudes épreuves,
Ce peuple qui plia, mais n'a point succombé ;
Bien des fils ont péri, bien des femmes sont veuves;

Mais l'espoir est debout, si l'orgueil est tombé!
Verse ton divin baume à ses larges blessures;
Fais naître des héros que tu fasses pleurer :
Les cœurs sont toujours vrais, les larmes toujours sûres,
Et c'est avoir grandi que savoir t'admirer!

THÉATRES. — *Caricaturistes-Auteurs.* — M. André Gill, le spirituel caricaturiste de l'*Éclipse*, et qui se nomme de son vrai nom Louis-Alexandre Gosset de Guines, vient de faire représenter au théâtre de l'Odéon, sous le titre de *la Corde au cou*, un petit acte en vers, excellemment joué par Porel, mais qui n'a cependant qu'à moitié réussi. Les jolis costumes de la pièce, qui se passe au dernier siècle, ont été dessinés par M. Gill lui-même, qui ne pouvait, on en conviendra, frapper à meilleure porte qu'à la sienne, et ils ont eu plus de succès que sa comédie.

Nous relevons, à ce propos, dans une chronique de M. Pierre Véron, quelques curieux détails sur les aptitudes littéraires et dramatiques de certains caricaturistes de ce temps.

Ainsi on a retrouvé dans les papiers de Gavarni le plan d'un roman et de deux ou trois pièces qui ne virent pas le feu de la rampe par suite de circonstances indépendantes de la volonté de leur auteur.

Grévin, qui a dessiné de si jolis costumes de féeries et de ballets, fera jouer un de ces soirs une pièce intitulée *le Bonhomme Misère*, qu'il a écrite en collaboration avec

d'Hervilly. Grévin tient de plus en réserve une idée de grande féerie, en je ne sais combien de tableaux, qui a le point de départ le plus original du monde.

Un autre caricaturiste, qui dessine également des costumes de théâtre, Stop (de son vrai nom Louis Morel de Retz), écrit des chansons pour Judic, et il a également, dans quelque coin, un petit plan d'opérette qui verra bientôt le jour.

Quant à Cham, le théâtre est pour lui un véritable entraînement. S'il s'écoutait, il délaisserait le crayon pour piocher le scenario à perpétuité. Le *Serpent à plumes* et le *Myosotis* ont prouvé d'ailleurs que le spirituel dessinateur ne met pas tout son esprit dans ses légendes et qu'il en conserve pour ses pièces. Mais ce n'est rien auprès de ce qu'il rêverait de faire, car son cerveau est traversé à chaque instant par quelque nouvelle idée de drôlerie fantasque, idée qu'il tâche aussitôt d'agencer pour la scène.

Daumier seul est resté toujours insensible aux séductions de la littérature; mais ses autres confrères en caricature ont à peu près tous, sans exception, des velléités théâtrales.

Rappelons encore, pour compléter la série, que Henri Meilhac, avant d'être l'auteur de *Frou-frou*, du *Roi Candaule*, de *Loulou* et de tant d'autres pièces charmantes et applaudies, fut un caricaturiste distingué sous le pseudonyme de Talin. On peut retrouver ses œuvres, assez

considérables, dans la collection du *Journal amusant*, qui en ce temps-là se nommait le *Journal pour rire*.

L'Éditeur Bernard Latte. — L'éditeur de musique Bernard Latte, qui avait, au passage de l'Opéra, puis rue de Richelieu, un magasin longtemps célèbre, vient de mourir à Paris aussi misérable et oublié qu'il avait été jadis riche et connu. C'était un homme instruit, parlant plusieurs langues, maniéré jusqu'au bout des ongles, généreux comme un gentilhomme, très-spirituel d'ailleurs ; on citait ses mots dans les gazettes du temps. Voici, sur ce curieux et prodigue éditeur, quelques notes recueillies dans les biographies que viennent de lui consacrer les journaux :

Bernard Latte, que — vu son obésité proverbiale — ses amis avait surnommé *Bernard* qui se *dit Latte*, avait les plus belles relations artistiques. Il recevait chez lui Roqueplan, Halévy, Meyerbeer, Rossini, Ancelot, Donizetti, etc. ; il donnait de splendides soirées où l'on voyait aussi les principaux critiques du temps, Janin, Ch. Maurice, Th. Gautier, Fiorentino, etc. C'était l'époque de la grande vogue de Donizetti à Paris. Bernard Latte, qui venait d'éditer la *Favorite*, avait déjà sur ses catalogues les partitions les plus importantes de l'école moderne : *Guillaume Tell*, *le Chalet*, *Lucie*, etc. On sait que ce dernier opéra fut d'abord joué à Paris au théâtre de la Renaissance. L'Académie royale de musique ne voulait pas le monter, et Bernard Latte, qui était, pour

les artistes qu'il connaissait, d'une prodigalité infinie, ne trouva rien de mieux, pour obliger le directeur de l'Opéra à jouer *Lucie*, que de faire lui-même les frais des décors, des costumes et de la mise en scène. Il se substitua pour un moment au régisseur et au directeur du théâtre en dirigeant les répétitions de la pièce, en faisant le service aux journaux, en s'occupant, en un mot, de tous les détails relatifs à cette importante représentation.

Le jour de la première arrive; Donizetti, qui avait très-peur, se tenait caché dans le fond du théâtre. Pendant ce temps, Bernard Latte réunit ses amis et organise une ovation que Donizetti dut subir malgré lui; on le saisit à bras-le-corps, on le porte en triomphe, on le promène à la lueur des flambeaux, et on le reconduit chez lui en chantant les principaux motifs de l'opéra nouveau.

Cette petite fête coûta cher à Bernard Latte; mais il jetait volontiers l'argent par les fenêtres; malheureusement pour lui, cet argent ne rentrait pas toujours par la porte. Un jour, on ferma le magasin, on vendit à la criée toutes les partitions des chefs-d'œuvre; la vente produisit une somme énorme, qui fut pourtant insuffisante à payer toutes les dettes du trop prodigue éditeur.

La seconde partie de son existence, bien moins brillante que la première, est cependant plus curieuse encore. Nous allons pénétrer ici dans les mystères d'une

de ces existences parisiennes jadis décrites par Privat d'Anglemont dans son *Paris inconnu*. Bernard Latte disparut d'abord, à la suite de sa ruine, de la circulation parisienne. Quand on le retrouva, quelque temps après, il était métamorphosé ; le viveur et l'homme à la mode avaient fait place à un homme nouveau, tout plein de philosophie et de sagesse, et qui acceptait froidement, mais avec cœur, les nécessités d'une carrière plus obscure et surtout plus laborieuse. Il recommença en quelque sorte sa vie. On put le voir, revêtu d'une vieille redingote, coiffé d'un chapeau râpé et les jambes dans un pantalon de couleur indécise, courir tout Paris avec une activité infatigable. Il fit en quelque sorte vœu de pauvreté, et, au lieu d'être le brillant éditeur que tout Paris avait connu, il se fit « courtier en musique » et pour ainsi dire « coureur » pour le compte de ses anciens confrères, qui avaient pu jadis envier sa haute fortune. Il allait chez eux leur vendre les morceaux nouveaux qu'il avait édités avec les quelques louis qu'il avait pu sauver de son vaste naufrage. Il tomba quelquefois sur d'heureuses veines; il édita ainsi la *Polka des Buveurs*, qui lui rapporta une dizaine de mille francs, le *Rondeau du Printemps* et divers autres morceaux qui eurent plus ou moins de vogue. C'est lui qui ouvrit l'Alcazar avec Meyer, qui inventa Rigolboche, qui édita les premières chansonnettes de Thérésa. Il était toujours à la piste des succès, et cependant, bien qu'il eût du

flair et qu'une sorte de chance lui eût fait rencontrer quelques opérations heureuses, il mourut tout à fait pauvre.

Cependant il avait une existence simple et surtout sobre. On ne lui connaissait pas de domicile et on ne pouvait le trouver qu'au café de Malte, où il déjeunait invariablement tous les jours avec deux croissants et une bavaroise, donnant là ses audiences et y traitant ses affaires. Tout le monde a pu l'y voir, son parapluie légendaire à la main, ses bras surchargés de paquets de musique, la mine souriante, mais l'air toujours pressé et harassé. Pauvre homme ! il est mort à la peine, et sa vie, qui se compose de deux parts si distinctes, et dont l'une semble avoir été la compensation et comme la peine de l'autre, sa vie peut servir de leçon aussi bien que d'exemple.

Cellarius. — *Ses premières élèves.* — Le « professeur de danse noble », Henri Cellarius, c'est ainsi qu'il s'était lui-même surnommé, vient de mourir à Paris. C'est lui qui a été l'initiateur, dans notre pays, de cette fameuse danse hongroise, la polka, rapportée en France en 1844, à la suite d'une excursion artistique, par les deux célèbres ballerines Fanny et Thérèse Elssler. C'était rue Vivienne que Cellarius donnait alors ses leçons chorégraphiques, et la danse nouvelle eut une vogue prodigieuse, laquelle d'ailleurs ne fut pas éphémère, puisqu'elle dure

encore aujourd'hui. On la dansa partout, et elle servit de prétexte à des exhibitions de tous les genres. On la mit même en scène dans un vaudeville joué aux Variétés, *les Trois Polkas,* pour les débuts de l'une des filles du danseur Coralli, la jolie Maria Volet, qui se retira du théâtre pour épouser, vers 1849, le baron Devaux (du Cher), plus tard préfet de l'Aube. Hélas! la jeune et ravissante préfète mourut des suites de ses premières couches. La *Polka en province,* amusante bouffonnerie d'Amédée Achard, représentée au Palais-Royal, est de la même époque.

On publia également, sur cette fameuse polka, nombre d'articles de journaux, de pièces de vers de toutes sortes, et même des brochures. L'une d'elles nous est récemment passée sous les yeux. Elle a pour titre : *les Polkeuses,* poëme par Nick Polkmal, avec portraits d'après nature par Drouard, et une épigraphe de Charles Narrey : *Honni soit qui mal y polke!* Cette brochure contient beaucoup de détails sur les élèves qu'avait alors Cellarius, et qui se nommaient : Laure Lambert, Adèle Blaye, Blanche Colbert, Fretillon, Clo Clo, Clarisse la Bordelaise, Marquette, Boulo, la Desmarre, Nini, Fanfarnou, Marie Mariano, et enfin les fameuses Pomaré et Mogador.

Beaucoup de vers aussi dans la brochure, et d'abord une pièce à l'adresse de Mogador (depuis Mme de Chabrillan) :

C'est d'abord
Mogador
Qui s'élance dans l'arène.
Deux velours
Pendent lourds
A ses longs cheveux d'ébène.

Puis vient Rose Sergent, dite Rosita, dite surtout Pomaré, à laquelle le poëte adresse un compliment qui contient une allusion politique ayant trait à l'île où régnait — et où règne encore — la véritable Pomaré :

Paré de fleurs, ton trône chez Mabille
A pour soutien tous les joyeux viveurs.
Mieux vaut cent fois régner là que sur l'île
Où vont cesser de flotter nos couleurs!

Enfin il y avait encore des vers à l'adresse d'une grosse fille brune innomée, et

Dont la face arrondie est semblable à la lune
Pâle et dans tout son plein au milieu de l'hiver.

La brochure parut sous les galeries de l'Odéon, chez Paul Masgana, l'éditeur de toutes les nouveautés qui pouvaient avoir surtout de l'attrait et du piquant pour la jeunesse étudiante du quartier Latin.

Nécrologie. — *George Sand.* — La littérature française vient de faire une grande perte : Mme George Sand

est morte à Nohant le jeudi 8 juin, à dix heures du matin.

Ses funérailles ont été célébrées le samedi matin 10 juin, à Nohant, contrairement au bruit qui avait d'abord couru que le corps de l'illustre écrivain serait ramené à Paris. On ne saurait trop louer le sentiment qui a inspiré M. Maurice Sand en cette circonstance. Les funérailles de Mme Sand eussent certainement donné lieu à une de ces manifestations trop souvent exploitées depuis quelque temps, et contre lesquelles elle avait chaleureusement protesté.

La foule qui accompagnait le cortége funèbre à travers la campagne était considérable, malgré une pluie torrentielle. Les paysans étaient venus de tous les environs. Les cordons du poêle étaient tenus par le prince Napoléon, Alexandre Dumas, et MM. Simonnet et Cassamajou, neveux de la défunte. On remarquait, dans le nombre des amis venus de Paris, Renan, Meurice, Flaubert, V. Borie, Cadol, le peintre Lambert, Claretie, Armand Sylvestre, Mme Valérie Fould, etc.

Au cimetière, deux discours ont été prononcés : l'un est de M. Périgois, ami de Mme Sand, membre du conseil général de l'Indre, et l'autre de M. Victor Hugo, mais c'est M. Meurice qui l'a lu sur la tombe en l'absence du maître. Ce discours n'est pas — tant s'en faut — l'un des meilleurs qui soient sortis de la plume de l'illustre écrivain ; aussi nos lecteurs voudront-ils bien nous pardonner de

ne pas leur donner ici un extrait de cette étrange élucubration, qu'ils pourront lire tout au long dans les journaux qui l'ont publiée. Mais nous nous proposons de revenir assez longuement, dans notre prochain numéro, sur l'inimitable écrivain qui vient de nous être enlevé.

— La veuve du général Caulaincourt, duc de Vicence, vient de mourir à Paris, âgée de plus de quatre-vingt-dix ans. On sait que Caulaincourt a été, sous le premier empire, ambassadeur à Saint-Pétersbourg, et qu'il fut le dernier ministre plénipotentiaire de Napoléon auprès des alliés, lors du congrès de Châtillon, en 1814.

La duchesse de Vicence était la fille du marquis de Canisy ; sa mère, la marquise de Canisy, était l'amie particulière de Madame Élisabeth, sœur de Louis XVI, et elle fut guillotinée le même jour que cette infortunée princesse. La duchesse de Vicence, tout enfant, avait partagé les jeux du dauphin (celui qu'on a appelé depuis Louis XVII) et de la princesse royale, qui devint plus tard la duchesse d'Angoulême. Elle avait été fort remarquée, sous le premier empire, pour sa grande beauté, et avait brillé d'un très-vif éclat à la cour de Napoléon et des deux impératrices Joséphine et Marie-Louise. C'était d'ailleurs une femme d'un grand esprit, d'une conversation séduisante, et ayant conservé tous ses souvenirs avec une grande fidélité et une incroyable sûreté de mémoire.

— L'Institut vient de perdre M. de Cailleux, membre libre de l'Académie des beaux-arts depuis 1845.

M. de Cailleux a débuté par la peinture, qu'il n'a guère cultivée que quelques années (il n'a exposé qu'une seule fois, au salon de 1822); il a fait ensuite du dessin, puis de la littérature, et il est enfin entré dans l'administration. Il a été successivement, de 1825 à 1848, secrétaire général des Musées, directeur adjoint et enfin directeur général des Beaux-Arts. M. de Cailleux avait altéré l'orthographe de son véritable nom, car il est né de Cailloux (Alexandre-Achille-Alphonse), le 31 décembre 1788.

— Un acteur de drame, qui a eu une certaine popularité dans les théâtres du boulevard, M. Desrieux, vient de mourir à Paris. Il a joué à la Porte-Saint-Martin et à la Gaîté, et même passagèrement au Gymnase et au Vaudeville. M. Desrieux était le mari de la célèbre Mme Marie Laurent.

Voici sur les noms de ces deux artistes — qui ne sont que des pseudonymes — quelques curieux détails.

Desrieux se nommait, en réalité, Maurice Benite; on lui avait fabriqué son pseudonyme en province, à l'occasion d'une représentation de la *Dame aux Camélias,* où il allait jouer le rôle d'un M. de Rieux. Sa femme, née Marie-Thérèse-Désirée Alliouze-Luguet, avait épousé en premières noces un baryton de l'ancien Théâtre-Lyrique, connu sous le nom de Pierre Laurent, et dont le vrai nom était Pierre-Marie Quilleveré. Elle a eu de lui deux enfants. Mme Marie Laurent ne s'est donc jamais légale-

ment nommée ni Laurent ni Desrieux ; mais son état civil régulier l'a faite successivement veuve Quilleveré, *dite* Laurent, et veuve Benite, *dite* Desrieux. Ajoutons qu'elle est sœur de M. René Luguet, du théâtre du Palais-Royal, lequel a épousé la fille de la fameuse Marie Dorval.

Varia. — *Quelques Sultans.* — C'est surtout vers les affaires politiques que l'attention publique s'est portée dans la dernière quinzaine, et c'est la chose qui doit ici nous occuper le moins. Nous n'envisagerons donc qu'au point de vue purement historique et anecdotique les faits graves qui viennent de se passer en Orient, et qui ont eu pour résultats la déposition d'Abdul-Aziz-Khan, sultan des Turcs, et son remplacement sur le trône des Osmanlis par son neveu Mourad V.

Le prince Mourad V — ou Amurat, comme on a aussi appelé ses prédécesseurs — est le trente-cinquième empereur des Ottomans. Le dernier sultan qui ait porté ce nom est l'empereur Mourad IV, décédé — de sa belle mort et dans son lit, ce qui est rare en Turquie — en 1640. Amurat ou Mourad Ier avait été tué sur un champ de bataille, en 1389; Mourad II, qui fut le père du fameux Mahomet II, dont M. Benjamin Constant nous a si grandiosement montré la triomphale entrée à Constantinople (en 1453) au Salon de cette année, Mourad II mourut en 1451, et Mourad III, qui fut le plus sangui-

naire des sultans et qui ne monta sur le trône qu'après avoir massacré successivement ses cinq frères, mourut en 1595.

Abdul-Aziz-Khan est le huitième sultan qui ait été déposé depuis l'existence de l'empire turc. Bajazet II fut renversé par son deuxième fils, Sélim, en 1512, puis empoisonné par lui. Tous les empereurs qui ont régné sous le nom de Mustapha ont fini d'une manière étrange. Mustapha Ier a été étranglé en 1639; Mustapha II, déposé en 1703, puis relégué au sérail, y est mort mystérieusement dans la même année; Mustapha III mourut subitement en 1774, et le bruit courut aussi qu'il avait été empoisonné; enfin Mustapha IV, empereur le 29 mai 1807, fut déposé le 28 juillet 1808 et étranglé le 14 novembre suivant. Citons encore Mahomet IV, déposé en 1687 et mort naturellement en 1691; Sélim III, déposé en 1807 et étranglé en 1808; et terminons cette liste, par le nom d'Abdul-Aziz lui-même, qui s'est suicidé, dit-on, le 4 de ce mois, dans le palais où son successeur le tenait sous sa garde.

Le nouveau sultan, Mourad V, est le fils du sultan Abdul-Medjid, au profit duquel eut lieu la guerre de Crimée. Ce jeune prince est venu en France en 1867, avec son oncle, lors de l'Exposition universelle, et il n'est pas indifférent de rappeler qu'il parle admirablement notre langue.

Le poëte d'Anglemont. — Encore quelques mots sur le

poëte Scipion d'Anglemont, dont nous avons parlé dans notre dernier numéro, et qui vient de mourir à l'âge de 78 ans.

Nous rappellerons d'abord qu'il avait été chargé du premier livret français sur lequel fut adaptée la musique de Rossini en France, celui de *Tancrède*, qui fut en effet représenté à l'Odéon le 7 septembre 1827. Nous signalerons aussi le volume rarissime de poésies, publiées en 1840 par d'Anglemont; sous le titre d'*Euménides*, un peu avant la cérémonie du retour des cendres de Napoléon Ier, et sans doute à cette occasion. D'Anglemont, qui était cependant légitimiste, avait inséré dans ce recueil chaleureux, et où abondaient les pièces politiques, une ode, *A l'arc de triomphe de l'Étoile*, qui était singulièrement exaltée et compromettante pour un homme de son parti. Nous en citerons une strophe suffisamment caractéristique.

C'est à l'arc de triomphe lui-même que le poëte s'adresse sur le ton lyrique que voici :

Je t'aime déroulant les pages de ton livre,
Tes pages de granit, dont l'ensemble nous livre
Les récits dont frémit la gloire des Romains!
Récits qu'un jour, peut-être, on aura peine à croire,
Récits où pâlit toute gloire
Devant Napoléon, le plus grand des humains!...

Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que d'Anglemont, qui chantait les Napoléons en 1840, les traîna dans la

boue après 1870, alors qu'il écrivit ses pamphlets de *Sedan* et de la *Revanche*, qui ne brillaient ni par leur impartialité, ni même par leur convenance.

D'Anglemont est mort au n° 12 de la rue du Colisée; il habitait seul un petit appartement au cinquième étage et faisait assez piteuse mine. Ses voisins pouvaient voir, tous les jours, ce long et maigre vieillard allant prendre ses repas dans une gargote située non loin de son domicile, et où il se contentait d'une misérable pitance, bien insuffisante pour rendre des forces à son grand corps délabré.

Un Billet de Ch. Nodier à A. Dumas. — L'*Intermédiaire* cite, dans l'un de ses derniers numéros, un spirituel billet de Charles Nodier adressé à A. Dumas.

« En 1832 ou 1833, des émeutes fréquentes bouleversaient, à Paris, ces pavés

Que les larmes, le sang, ont trop souvent lavés.

« Alexandre Dumas, je le crois bien, ne se montra jamais derrière aucune barricade, mais ses opinions le rangeaient alors dans ce qu'on appelait le parti du mouvement. Le lendemain de la triste affaire du Cloître Saint-Merry, Charles Nodier lui adressa le billet suivant, qui a passé sous mes yeux :

Mon cher Dumas,

Le bruit court que vous avez été saisi parmi les rangs des émeutiers et passé par les armes. Si vous n'avez pas été fu-

sillé, venez ce soir dîner avec nous, et si vous avez été fusillé, venez tout de même.

CH. NODIER.

Rien de nouveau sous le soleil. — Le *Figaro!* dans son numéro supplément du 28 mai, publie, sous le titre d'*Un Homme timide*, un fragment très-intéressant des *Impressions de voyage en Suisse* d'Alexandre Dumas père.

L'épisode figure en effet tout au long dans les *Impressions,* où il a été fort goûté.

Mais il figurait longtemps auparavant, pour la plupart de ses détails les plus piquants, les plus bouffons, dans les œuvres de je ne sais quel humoriste anglais. Il en avait même été extrait pour trouver place dans les *Leçons anglaises de Littérature et de Morale*, qui parurent à la fin de la Restauration, en 2 vol. in-8°, ouvrage classique calqué sur les *Leçons françaises* de Noël et de La Place, qui ont eu tant d'éditions.

L'épisode de l'*Homme timide* n'est donc point l'œuvre originale d'Alexandre Dumas, mais tout bonnement une traduction.

A ajouter, si on ne l'a déjà fait, à la liste déjà si longue de ses emprunts littéraires.

Un Catalogue tentateur. — Les bibliographes les plus malins n'ont qu'à bien se tenir. Voici les libraires qui commencent à leur faire concurrence. Nous tenons en

mains le catalogue de la librairie Liseux (un nom prédestiné), et nous devons reconnaître que M. Liseux lit les volumes avant de les mettre en vente. Ceci donne à ses annonces un attrait de séduction tout particulier. On en jugera par ces quelques échantillons :

POSTEL (Guillaume). *Les très-merveilleuses victoires des Femmes du Nouveau-Monde; à la fin est adjoustée: La Doctrine du Siècle doré. Sur l'imprimé à Paris, chez Jehan Ruelle,* 1553.

Réimpression très-rare, faite dans les premières années du XVIIIe siècle. C'est dans ce fameux livre que Postel célèbre sa *Mère Jeanne*, Messie femelle qui doit sauver les femmes comme Jésus-Christ a sauvé les hommes. Pourquoi pas?

LA PORTE. *Les Épithètes de M. de la Porte, Parisien. Lyon, Benoist Rigaud,* 1593.

« Ouvrage curieux et fort recherché. » (*Brunet.*) Une main pudique (ne sais pourquoi) a effacé les épithètes de deux mots, aux lettres C. et V. Heureusement, ce barbouillage est fait avec de l'encre de la Petite-Vertu : un peu de sel d'oseille remettra les pièces en leur état naturel.

BÈZE (Théodore de). *Theodori Bezæ Vezelii Poemata. Lutetiæ, Conrad. Badius,* 1548. *Portrait de Bèze à l'âge de* 29 *ans.*

ÉDITION PRINCEPS, presque introuvable, de ces fameuses poésies. Elle est précédée d'une épître de l'auteur à Melchior Wolmar, son précepteur. On sait le bruit que les écrivains catholiques ont fait longtemps à propos de cette jolie pièce, où Théodore de Bèze, éloigné de sa petite maî-

tresse Candide et de son petit ami Audebert, et ne sachant qui des deux il doit rejoindre d'abord, se décide enfin pour le garçon. Converti peu de temps après au calvinisme, il eut grand soin de faire disparaître cette édition, et de la remplacer par d'autres plus innocentes.

VIRGINITÉ. *Pauli Cerrati Albensis Pompeiani de Virginitate libri III.*

« Paul Cerrato, d'Alba, a laissé des poésies qui méritent d'être conservées. » (*Brunet.*) Si l'on en croit Scaliger (cité par Baillet, *Jugements des Savants*, éd. in-4°, tome IV, page 333), il s'était tellement accoutumé au grand style qu'il ne lui était pas possible de descendre de cette élévation, lors même qu'il traitait de matières basses : il avait d'ailleurs du nerf, qualité essentielle pour attaquer un sujet comme la *Virginité.*

La Poésie aux banquets de Bordeaux en 1874. — Il y a des gens que la poésie ennuie, et nous ne savons en vérité pourquoi. Si elle est bonne, cela vaut une musique de maître ; si elle est mauvaise, c'est souvent un régal. Aussi nous recommandons aux esprits mélancoliques un petit poëme rimé à propos d'une des dernières sessions du Conseil général de la Gironde. Cette session, présidée par le duc Decazes, fut signalée par trois banquets qui ont inspiré sans doute la muse d'un conseiller du cru. Ajoutons que ce conseiller est encore effrayé par notre République, et qu'il déteste M. Fourcand, la tête du parti républicain bordelais. Maintenant voici le lecteur à même de déguster ces trois extraits. Nous nous en pourléchons encore :

Dîner offert par le Préfet au Conseil général.

. . . . . .

Nombre de radicaux brillaient par leur absence.
On aperçut pourtant quelques républicains
Assister au repas; d'autres, en vrais Romains,
Dédaignant d'accepter un festin si splendide,
Au fond obéissaient à leur presse perfide.
Je n'entreprendrai pas de peindre ce banquet,
Qui produisit en ville un excellent effet.

. . . . . .

Le Préfet, en cela, suivait l'antique usage,
Qui, du temps de nos rois, avait son avantage.
De Villèle et Montbel donnaient de grands dîners,
Et ces réunions n'offraient point de dangers.
C'était un bon moyen d'amadouer les hommes,
Qui sont, pour la plupart, gourmets ou gastronomes.
Ce repas du Préfet fut le commencement
De bien d'autres dîners vus successivement.
Fourcand n'eût pas été l'auteur de ces journées
Rappelant de nos rois les plus belles années.
Seuls, les conservateurs prouvent suffisamment
Qu'ils peuvent arranger tout convenablement.
On ne voit pas régner en temps de République
Le luxe, l'opulence et le goût artistique.
Pauvres républicains, vous ne saurez jamais
Ce qui convient le mieux au bonheur des Français.
Mais, à la Préfecture, on vit avec ivresse
S'étaler à nos yeux la pompe et la richesse.
Ce fut comme un dîner du fameux Balthazar :
Les grands mets, les grands vins, coulaient de toute part.

Dîner offert à Decazes par la Chambre de commerce.

. . . . . .

On s'entretint surtout de la vente des vins,
Qui venaient par leurs prix embellir nos destins.
Combien étaient heureux tous les propriétaires,
Ayant vendu si cher les produits de leurs terres!
La salle, décorée, à nos yeux présentait
Un coup d'œil ravissant que le gaz reflétait.
Les mets les plus exquis, poules dindes truffées,
De vins rouges et blancs constamment arrosées;
Les gibiers, les poissons, le service élégant,
Les lustres et flambeaux, c'était resplendissant.
Parlerai-je des vins que fournit la Gironde?
Chacun sait que ce sont les meilleurs vins du monde.
Le Médoc, le Sauterne, et d'autres vins parfaits
Arrosaient à grands traits les gosiers satisfaits.

. . . . . .

Dîner offert par Decazes à la Chambre de commerce.

. . . . . .

La Chambre de commerce et tout le Tribunal
Assistèrent en masse à ce grand festival.
Le duc se surpassa dans sa munificence :
Rien ne fut épargné, le luxe, l'opulence,
Tout ce qu'on put trouver de meilleur à Bordeaux,
Les mets les plus exquis, les gibiers les plus beaux,
Service somptueux, cuisine succulente,
Un splendide coup d'œil et table ravissante;
Elle était, m'a-t-on dit, de quatre-vingts couverts,
Qu'éclairaient, jaillissants, mille flambeaux divers.
La joie et la gaîté régnaient chez les convives;

Les paroles toujours agréables et vives.
On vidait les flacons, et des valets soudain
En de brillants cristaux faisaient couler le vin.
. . . . . .
Le duc enfin, parlant de sa reconnaissance
Des honneurs qu'il reçoit en cette circonstance,
Proposa la santé du brave Mac-Mahon,
Et chacun répéta ce toast dans le salon;
Un membre proposa celle du duc Decaze,
Elle fut accueillie avec beaucoup d'emphase.
Ainsi se termina ce banquet fastueux,
Qui pour les assistants fut un jour très-heureux.
Sans esprit de parti, voyez la différence :
Admettons que Fourcand ait eu la présidence,
Aurions-nous vu surgir ces repas successifs,
Qui de nombreux profits ont été des motifs?
Allez donc vous cacher, républicains farouches,
Et ne nous parlez plus de vos nouvelles couches ;
Vous êtes, comme a dit si bien monsieur Fourtou,
Incapables de rien et capables de tout.

La Carte à payer d'une réception officielle. — La *Gazette anecdotique* n'a pas d'opinion politique, ce qui serait absolument contraire à son tempérament ; mais elle ne se refusera jamais à rire un peu des événements contemporains chaque fois qu'ils prêteront à rire, sans s'inquiéter du parti qui est mis en cause, estimant, avec l'auteur des *Guêpes*, que « plus ça change, plus c'est toujours la même chose ».

Nous avons trouvé dernièrement dans le *Petit Lyonnais* le récit, sans doute un peu partial, d'une réception

de Napoléon III à Lyon, en 1860, avec la carte à payer de cette fête officielle, dont voici quelques articles :

« Décorations, tapisseries, pavoisage, etc., par un entrepreneur de Paris. . . . . 66,600 fr.
« Illuminations, éclairage. 40,000
« Feu d'artifice. 15,000
« Frais de banquet payés à Letondeur, de Paris. 15,000
« Logement des équipages. 35,000
« Sablage des rues. 50,000
« Eau de Cologne, parfumerie, etc . . 21,000
« Distribution aux bureaux de bienfaisance. 30,000
« Etc., etc. »

Cinquante mille francs de sable ! c'est beaucoup, même pour les rues d'une ville comme Lyon ; mais les vingt et un mille francs d'eau de Cologne, à quoi ont-ils pu passer ? Peut-être à arroser les cinquante mille francs de sable !

GEORGES D'HEYLLI.

Le Gérant : D. JOUAUST.

Paris, imprimerie Jouaust, rue Saint-Honoré, 338.

GAZETTE ANECDOTIQUE

NUMÉRO 12 — 30 JUIN 1876

SOMMAIRE.

Académie française : Réception de M. Jules Simon. — George Sand : Sa généalogie et sa famille. Principes d'éducation. Mme Sand poëte. — Chez M. Guizot : Livres et manuscrits. Objets d'art. — Nécrologie.

Varia. — Derniers Échos du Salon. — Les Aneries célèbres. — La Folie parnassienne — Romanciers contemporains. — Il n'y a plus de Pyrénées. — Les Mariages d'artistes.

Feuilleton rétrospectif : Le *Parnassiculet contemporain.*

ACADÉMIE FRANÇAISE. — *Réception de M. Jules Simon* (jeudi 22 juin) — Très-brillante séance et nombreuse assistance, malgré la chaleur et la saison avancée. Il a été fait grand bruit, dans la presse, du discours de M. Jules Simon . on a bien un peu trop politiqué à son sujet, mais il était difficile qu'il en fût autrement. Jamais morceau littéraire ne fut aussi malicieusement politique que le discours lu par le nouveau récipiendaire ; mais lu com-

ment? Comme personne ne peut lire, avec un art oratoire et un talent dramatique incomparables. Car il y a du grand comédien dans ce grand orateur. Regnier et Coquelin, qui assistaient à la séance, n'ont pas été des moins attentifs, et ils n'ont certes pas perdu leur temps.

Un autre assistant dont la présence a donné du piquant à la solennité, c'est notre plus récent sénateur, M. Buffet. Placé en face de M. Jules Simon, auquel faisaient escorte M. Thiers et M. Legouvé, il semblait être venu là exprès pour servir de cible aux traits politiques décochés par l'orateur. Une grande partie du discours a été, naturellement, consacrée à l'éloge de M. Thiers ; mais il paraît que nous n'en avons eu qu'une édition très-discutée et fortement revue et corrigée par les porte-ciseaux de la docte assemblée.

Donnons aussi notre coup de ciseau, non pour supprimer, mais pour mettre en lumière le morceau le plus justement applaudi. C'est un étincelant tableau de la jeunesse française sous la Restauration.

« J'ai toujours éprouvé pour la jeunesse de la Restauration une admiration que les derniers événements de notre histoire ont encore augmentée. Libérale et sensée ; amie de la Révolution sans être révolutionnaire ; déployant dans tous les sens son activité féconde ; ne trouvant rien de trop hardi pour son courage, ni de trop difficile pour sa noble ambition ; voulant à tout prix avoir une croyance, mais une croyance librement formée, librement débattue ;

aimant le plaisir comme le veut son âge, mais préférant le travail au plaisir ; un peu enfiévrée de ses succès, ce qui ne messied pas aux jeunes et aux combattants ; gardant au milieu de cette lutte ardente la grâce et la fleur des jeunes années ; refaisant la France par son travail mieux que les hommes d'État ne la refaisaient par leurs lois ; reprenant en Europe la direction de la pensée, avant même d'avoir discipliné sa propre pensée : voilà comme je la vois, et comme M. de Rémusat m'en représente la vive image. Combien de fois nous tous, depuis nos désastres, avons-nous demandé à Dieu qu'il nous envoie une jeune génération digne de celle qui a lutté pour la France et pour la liberté, de 1815 à 1830 ! »

Condamné à répondre au discours de M. Jules Simon, M. de Viel-Castel s'en est acquitté avec une conscience, une patience et une résignation dont l'exemple a été trop peu suivi par les assistants. En effet, entre les deux discours, il s'est produit vers les portes une furieuse poussée, à faire croire que la salle allait être vidée en quelques minutes. L'Académie n'est pas un théâtre à la porte duquel on achète en entrant des droits de toute sorte ; on est là dans une réunion où les invités sont tenus à plus de politesse envers les maîtres de la maison.

« Mais, me dira-t-on, après le discours de M. Jules Simon...

— Sans doute !

— Et, en vérité, le discours de M. de Viel-Castel...

— Tout ce que vous voudrez! Mais il fallait rester. On ne mange pas toujours son pain blanc le dernier. »

George Sand. — *Sa généalogie et sa famille.* — Armandine-Lucile-Aurore Dupin, qui a illustré le pseudonyme de *George Sand*, descendait d'Auguste II, roi de Pologne. Ce prince, l'un des plus galants de l'histoire, eut de la fameuse comtesse de Kœnigsmark un fils qui fut plus tard le maréchal de Saxe.

Ce fils, nommé Maurice, vint très-jeune en France et il arriva rapidement aux premiers grades de l'armée; il fut nommé maréchal de France en 1736. Ce célèbre guerrier était l'amant en titre d'une comédienne qui jouissait alors d'une grande réputation, Adrienne Lecouvreur. Il en avait eu une fille, Marie-Aurore, qui se maria, en 1763, au comte Harvid-Bernard de Horn, ancien président de la Diète suédoise et bâtard du roi Louis XV. Au bout de trois ans de ménage, la comtesse de Horn devint veuve et se retira à l'Abbaye-au-Bois, où elle ouvrit un salon qui fut très-fréquenté. Un fermier général de l'époque, M. Dupin de Francueil, se montra l'un des plus assidus, et bientôt il épousa la jolie veuve en secondes noces (1778).

Un fils issu de ce mariage s'engagea comme volontaire en 1793, devint rapidement colonel, et mourut à Nohant, d'une chute de cheval. C'était Maurice Dupin, père de George Sand, et c'est par la veuve du comte de

Horn elle-même, fille du maréchal de Saxe, que fut élevée l'illustre écrivain. Elle se trouvait donc descendre directement des rois de Pologne, et, ainsi qu'elle se plaisait à le raconter elle-même, elle était aussi,— de la main gauche, il est vrai, — proche parente des rois Louis XVIII et Charles X.

En 1822, Mme Sand épousa le baron Dudevant, ancien officier, et dont le père avait été colonel sous l'Empire. Ce mariage ne fut pas heureux et les deux époux se séparèrent après quelques années de ménage. Deux enfants issus de leur union furent laissés par jugement à Mme Sand. L'un, Maurice, est connu en littérature et dans les arts sous le pseudonyme de sa mère; il a épousé la fille du graveur Calamatta. L'autre, Solange, est devenue la femme du sculpteur Clésinger, de qui elle vit depuis longtemps séparée.

Principes d'éducation. — On nous a communiqué une fort curieuse lettre inédite de Mme Sand, relative à l'éducation de sa fille encore enfant, éducation qui lui causa bien des ennuis en raison de l'irrésolution où elle fut longtemps sur la direction qu'elle devait lui donner.

Mme Sand ne datait généralement pas ses lettres; celle dont nous allons reproduire un long passage remonte à 1840, alors que Mme Sand était en relations suivies d'existence et de correspondance avec Chopin, à qui cette lettre même était sans doute adressée. Nous ferons re-

marquer aussi qu'elle a été écrite alors que Mme Sand était comme « imprégnée » de la philosophie proudhonienne, dont se ressentent aussi les romans qu'elle publia vers la même époque :

J'ai changé d'avis depuis hier, mon ami, à la suite d'une nouvelle scène avec Solange, et je suis bien décidée, quoi que vous m'ayez dit, à ne plus garder Mlle Suez. C'est une détermination réfléchie, croyez-le bien, et sur laquelle — l'ayant prise ainsi — je ne veux plus revenir. Je mettrai donc Solange en pension. Ce n'est pas que j'aie grand goût — par souvenir sans doute — pour ces éducations en commun où l'instruction est dispensée, parfois sans grande intelligence, à une quantité d'enfants qui la reçoivent et s'en pénètrent comme elles peuvent, sans que la dose qui doit convenir et revenir à chacune d'elles lui soit suffisamment distribuée ; mais, en y songeant bien, c'est vraiment le seul parti convenable. Solange ne fait rien chez moi, et son institutrice a épuisé ses peines à la vouloir diriger comme je l'entendais. Quant à penser à lui donner moi-même des leçons, ainsi que je l'avais d'abord entrepris, c'est le dernier moyen que je veuille employer aujourd'hui. Je m'userais, moi aussi, à vouloir obtenir d'elle moins de légèreté et plus d'attention, et j'aurais tous les jours une véritable lutte à soutenir. Il n'est point d'ailleurs, selon moi, de pire institutrice qu'une mère : nous n'avons en nous, tant nous sommes désireuses de voir progresser nos enfants, ni le calme ni le sang-froid nécessaires pour savoir modérer nos préceptes, graduer nos leçons et surtout contenir nos impatiences. L'esprit de Solange était d'ailleurs devenu trop indépendant pour que je pusse espérer reprendre sur lui une domination que je n'avais jamais complétement exercée. La discipline lui est inconnue, et ce n'est que chez les autres, et dans une maison où elle est de règle absolue et immuable,

que je puis espérer voir rendre à cet esprit en révolte sa pondération et sa mesure.

.... Soyez bien persuadé cependant qu'en confiant son éducation à des étrangers et hors de chez moi, je surveillerai de loin le programme de son propre travail. Je ne veux pas qu'on la fatigue, ni qu'on remplisse de trop de choses son esprit si impressionnable; je ne veux pas non plus qu'on la pousse trop en dehors des voies de la philosophie et de la religion naturelles, et j'entends qu'elle reçoive une éducation religieuse qui ne soit ni routinière ni absurde. L'image de Dieu a été entourée par le culte de tant de subterfuges et d'inventions étranges, que je désire qu'autant que possible sa pensée n'en soit pas imprégnée. Je tolérerai qu'elle suive, mais seulement jusqu'à sa première communion, les exercices de piété en usage dans la maison. Le mysticisme dont la religion, ainsi qu'on nous la présente, a enveloppé la figure sublime du Christ dénature tout à fait les causes premières de la grande mission qu'il avait à remplir sur la terre, mission qu'on a travestie pour la faire servir à des intérêts et à des passions de toutes sortes! L'étude philosophique et vraie de sa vie a démontré, au contraire, le néant de la plupart des traditions qui sont venues jusqu'à nous sous son nom, et je ne veux pas pour Solange d'un enseignement de ce genre trop prolongé, et dans lequel elle pourrait puiser et conserver dans un âge plus avancé des principes d'exclusivisme et d'intolérance dont je crois qu'il est de mon devoir de la garantir.

La lettre que nous venons de citer se rapporte au premier essai de pension fait pour sa fille par Mme Sand. L'illustre écrivain raconte, au 10e volume de l'*Histoire de ma vie*, qu'elle laissa peu de temps sa fille dans cette première pension et qu'elle la plaça ensuite dans une

autre institution. Le mari de la maîtresse de cette seconde pension y faisait de remarquables cours de littérature et d'histoire, et Mme Sand lui écrivait de fréquentes lettres, relatives au programme de l'éducation qu'elle entendait voir donner à sa fille. Nous citerons encore la conclusion de l'une de ces lettres, écrite pendant les vacances de Solange Sand et qui date de la fin de l'été de 1841 :

.... Puisque vous me demandez des nouvelles de mon travail à moi, je vous dirai que je viens de finir un gros et lourd roman, plein, comme à l'ordinaire, de bonnes intentions, et vide de beaux résultats. Je ne me décourage pas pour si peu. Mes ouvrages seront l'amusement d'un jour et passeront avec moi. Il suffit à mes forces et à mes ambitions qu'en ces jours de lutte et d'incertitude, qui passeront aussi, ils servent à entretenir le rêve de quelques beaux sentiments dans quelques âmes plus fortes d'ailleurs et plus efficaces que la mienne. Croyez bien que vos approbations et votre sympathie me sont douces et encourageantes... Solange a sur le chantier, depuis huit jours, une lettre pour votre femme et deux autres pour des compagnes qui lui ont écrit ; mais il passe tant d'enivrements, tant de papillons, tant de petits chiens et d'enfantillages dans sa cervelle, que je ne veux pas attendre davantage la fin de son courrier pour vous envoyer le mien.

Madame Sand poëte. — Mme Sand n'a été poëte que par occasion, et seulement à l'époque de ses premiers debuts dans les lettres. Voici, comme spécimen de son talent en ce genre, deux strophes d'une ballade, *la Reine Mab*, qu'elle composa en 1832 :

Quand la lune se lève,
Sur le pâle rayon
Elle vient comme un rêve,
Dansante vision.
Le duvet que promène
Le souffle d'un lutin
Est le char qui l'emmène
Au retour du matin.

Au bord des lacs humides,
Dans la brume des soirs,
De ses ailes rapides
Effleurant les flots noirs,
Sur un flocon d'écume
Que le vent fait vaguer,
Molle comme une plume,
Elle aime à naviguer.

Chez M. Guizot. — La réception à l'Académie française de M. J. B. Dumas, succédant à M. Guizot, a appelé de nouveau l'attention sur cet illustre homme d'État. Un ancien familier de son château de Val-Richer et de sa maison de la rue Billault, qui a été la dernière demeure de M. Guizot à Paris, nous a communiqué de curieux détails sur les objets rares et précieux qui ornaient ces deux habitations et sur la destination que certains ont reçue depuis la mort de l'ancien ministre de Louis-Philippe.

1° *Livres et manuscrits.* — M. Guizot possédait dans ses bibliothèques privées de Paris et de Val-Richer

diverses raretés bibliographiques, au nombre desquelles nous citerons :

Les *Œuvres de Washington,* magnifique édition américaine (Boston, 12 vol. in-8°), et les *Œuvres de Franklin* (Boston, 10 vol. in-8°), données à M. Guizot par leur éditeur, M. Gared-Sparke, et qui appartiennent aujourd'hui à M. Cornélis de Witt ;

Une collection complète des cartes de France dressées par l'état-major français, actuellement à M. Conrad de Witt ;

Un merveilleux exemplaire du *Corpus Poetarum omnium latinorum*, ayant appartenu à Malherbe et portant sa signature. Ce précieux livre est devenu la propriété de M. Guillaume Guizot, ainsi qu'une *Vie de Walter Scott* (in-4°), signée et donnée par le romancier anglais à M. Armand Bertin, qui l'avait léguée à M. Guizot. C'est également à M. Guizot fils qu'appartient aujourd'hui le *Salluste*, en espagnol, d'Ibarra, que le prince de Guaqui avait donné en 1819 au prince de Laval de Montmorency. Le baron de Montmorency, héritier de ce dernier, avait légué en 1837 cet incomparable exemplaire au comte d'Aberdeen, qui fut ministre des affaires étrangères d'Angleterre, et dont le fils le donna à M. Guizot après la mort de son illustre père, en 1861 ;

Un fort bel exemplaire des *Œuvres complètes de Pauline de Meulan,* femme de M. Guizot, formant vingt-huit volumes de divers formats, et appartenant aujourd'hui à

Mme Conrad de Witt, qui possède également un fort curieux et rarissime exemplaire lithographié des œuvres manuscrites (in-4°) et inédites (in-8°) du duc de Broglie, l'ancien ministre de Louis-Philippe, formant sept volumes, ainsi que l'exemplaire des *Fragments inédits de religion et de morale* de la duchesse de Broglie, sa femme, ouvrages donnés par le duc à M. Guizot;

Enfin Mme Conrad de Witt est également possesseur du grand in-folio comprenant l'*Œuvre d'Ary Scheffer*, et que Mlle Temminck avait légué à son illustre père.

Citons encore la belle *Collection des chefs-d'œuvre classiques français*, publiée par Pierre Didot et dédiée aux amis de l'art typographique, qui figurait dans la bibliothèque de M. Guizot à Paris, et que possède aujourd'hui M. Cornélis de Witt, et le magnifique *Dictionnaire des sciences naturelles* (7 vol. in-8°), devenu la propriété de son frère Conrad.

M. Guizot avait de fort curieux manuscrits personnels : un volume in-4° de Mme Guizot, intitulé *Extraits de lecture*, appartenant aujourd'hui à Mme Conrad de Witt; des *Fragments inédits* de Mme Élisa Dillon, sa seconde femme, qui formaient un splendide exemplaire sur grand papier vélin relié en veau, actuellement à M. Cornélis de Witt; plusieurs manuscrits au crayon, tous de la main de M. Guizot, et dont les principaux sont des articles parus sous les titres suivants : 1° *De la Démocratie en France;* 2° *Des Trois Générations;* 3° *De*

l'Histoire de la révolution d'Angleterre; 4° *Notices sur MM. Vitet et de Barante,* appartenant à M. Guillaume Guizot, et enfin les manuscrits, également au crayon, des *Notices sur Mesdames de Boigne et Récamier*, devenues la propriété de Mme Lenormant, nièce de cette dernière.

Quant à la fameuse *Histoire de France racontée à mes petits-enfants*, elle est aujourd'hui la propriété des cinq petites-filles de M. Guizot, qui s'en partagent les bénéfices.

2° *Objets d'art.* — Ils consistaient surtout en portraits de famille, miniatures, gravures, etc., ayant tous une grande valeur, soit intrinsèque, soit d'origine.

Mme Conrad de Witt possède aujourd'hui les portraits officiels, qu'avait reçus en don M. Guizot, du roi Louis-Philippe et de la reine Marie-Amélie, de la reine Isabelle d'Espagne et de la duchesse de Montpensier, puis ceux de lord Aberdeen, du prince de Metternich, de Washington, etc., portraits qui ornaient tous le salon de Val-Richer. Elle possède également le portrait de feu son frère François, peint par Hesse; celui de la princesse de Lieven, œuvre de Mme Gabriel Delessert, et une fort belle aquarelle de Couder, représentant la deuxième femme de M. Guizot, et qui se trouvait dans sa chambre à Paris.

M. Cornélis de Witt est actuellement propriétaire d'un portrait peint par Ary Scheffer et représentant Mme Guizot (Élisa Dillon), et de deux jolis tableaux de genre du

même maître : l'un a pour sujet la première Mme Guizot (Pauline de Meulan), malade, sur un canapé, avec son fils François à ses côtés, assis et lisant; le second représente la deuxième femme de M. Guizot devant son mari endormi.

On voyait dans le cabinet de Val-Richer deux grands portraits de M. et Mme de Meulan, beau-père et belle-mère de M. Guizot, qui appartiennent aujourd'hui à M. Guizot fils, ainsi qu'une merveilleuse miniature du duc d'Orléans, par Mme de Mirbel, que M. Guizot avait toujours auprès de lui dans son cabinet de travail. Le magnifique portrait de M. Guizot, peint par Paul Delaroche en 1837, et que la gravure a popularisé, est aussi la propriété de M. Guizot fils, qui possède encore le beau portrait de Mme Guizot mère, d'Ary Scheffer; quatre grands dessins à la plume représentant les quatre grandes tribunes oratoires du monde, et que M. Guizot avait fait spécialement exécuter pour lui, et enfin un petit buste de Voltaire, en ivoire, donné par lui à Condorcet, qui l'avait légué à Mme de Meulan mère.

M. Cornélis de Witt a aujourd'hui chez lui le beau portrait de Mme Guizot mère, peint par Couder, et à Mme Conrad de Witt appartient une miniature de la même, œuvre exquise de Mme de Mirbel. Quant aux portraits du duc de Broglie et de lord Holland, que l'on voyait dans le cabinet de M. Guizot à Paris, ils ont passé depuis dans celui de M. Cornélis de Witt.

On voyait encore chez M. Guizot le portrait de son fils Guillaume, peint par Baudry, lequel lui est naturellement revenu. D'autres portraits et tableaux, notamment la *Constance de Marmion*, d'Ary Scheffer, qui était dans le cabinet de M. Guizot au Val-Richer; des portraits des filles de M. Guizot, par Couder et Mme Trubert; un tableau d'Ary Scheffer représentant les adieux de M. Guizot à sa première femme, etc., appartiennent aujourd'hui aux petits-enfants de l'ancien ministre.

Enfin l'Académie française est devenue propriétaire du buste de M. Guizot, de Robinet, qui était placé sur la grande bibliothèque au Val-Richer.

Nécrologie. — Un écrivain dont le nom vivra grâce à un petit livre, Théophile Silvestre, vient de mourir à Paris, à l'âge de cinquante-trois ans. Ce livre, *Histoire des artistes vivants français et étrangers* (études d'après nature), 1856, in-8°, démontre suffisamment que, si Théophile Silvestre l'eût voulu, il fût devenu l'un des premiers critiques d'art de notre temps. Mais le livre n'est malheureusement qu'ébauché et ne contient qu'une douzaine de portraits, parmi lesquels on a surtout remarqué ceux d'Ingres et de Delacroix.

La politique avait aussi attiré Silvestre, qui, sous l'Empire, écrivait dans les feuilles dévouées, telles que le *Dix Décembre* et le *Nain jaune*, acheté et transformé par lui. Silvestre recevait de la cour une somme de

1,000 fr. par mois pour son attachement aux intérêts de l'empereur, et cette somme il en demandait sans cesse l'augmentation. Le 2 janvier 1867, il écrivait à M. Mocquard une lettre qui a été publiée dans les *Papiers et correspondance de la famille impériale*, et dont voici le début : « Il est de notoriété que je suis l'une des trois ou quatre plumes qui ont résisté au relâchement universel des lettres... » Il sollicitait, dans la même lettre, la place d' « historiographe de l'Empire »... Il est curieux de dire aussi, — comme rapprochement, — que Silvestre avait été, en 1848, un républicain fougueux, et qu'il avait rempli, comme tel, les fonctions de commissaire de la République.

VARIA. — *Derniers Échos du Salon. — Les Portraits.* — Le Salon de 1876 est l'un de ceux qui auront vu exposer le plus de portraits ; il n'en renfermait pas moins de 575, qui se décomposaient de la manière suivante :

Portraits d'hommes : 217.
— de femmes : 209.
— de jeunes filles : 132.
— d'enfants : 27.

Voici, sans ordre et un peu au hasard du livret, les principaux portraits « connus » du Salon qui a fermé le 20 de ce mois :

Le duc d'Aumale (sur porcelaine) et la duchesse de

Chartres; le duc Decazes (au fusain); M. de Lesseps, l'initiateur du canal de Suez; le sénateur Magne, l'ancien ministre comte de Rémusat, le docteur Ricord, la duchesse de Maillé, M. Wallon, l'ancien ministre de l'Instruction publique; Emile de Girardin, le sénateur Emmanuel Arago, le docteur Bouillaud, Philippe Rousseau, Tourguéneff, le publiciste russe; les docteurs Barthez et Demarquay, le sénateur Schœlcher, le comte de Chambrun, le vice-amiral de Gueydon, le général Vinoy, Mme Anaïs Ségalas, le dessinateur Allongé, le général et la comtesse de Palikao, etc.

Le monde artiste était également représenté au Salon; les auteurs d'abord : Émile Augier, Verconsin, Alphonse Daudet; puis des comédiens ou des chanteurs : Capoul, la Sangalli (pastel), Mlle Tholer, moins jolie que nature; Mlle Sarah Bernhardt (deux portraits, dont l'un, celui de M. Clairin, a fait grand tapage), Taillade (dans son rôle du rémouleur, des *Deux Orphelines*), Delaunay et Truffier, de la Comédie française; Mmes Pierson et Gueymard-Lauters, le chanteur Bonnehée; et enfin, en dehors des théâtres, le plus grand pianiste du siècle, l'abbé Listz.

Le chef de l'État, qui est généralement plusieurs fois représenté, n'avait cette année qu'un seul portrait au Salon; et encore n'était-ce qu'une peinture sur porcelaine, que le livret déclare appartenir à la duchesse de Magenta.

Le Masque. — La statue de M. Christophe, *le Masque*, a été fort remarquée à l'Exposition des Champs-Élysées ; elle lui a valu une médaille de 3e classe.

Beaucoup de visiteurs et de journaux se sont extasiés sur la nouveauté, l'originalité de l'idée : derrière un masque riant se cache une tête abîmée dans la douleur ; tête et corps de femme.

« Cela se voit tous les jours dans la vie », dit-on ;— cela se voit aussi ailleurs, car il existe une statuette de M. Le Harivel du Rocher, exprimant absolument la même idée, la même douleur se dérobant derrière le même masque.

Seulement, dans la statuette, la femme est assise et elle s'appelle *la Comédie humaine* au lieu de s'appeler *le Masque.*

Elle fut exposée à Paris, ou en province, — nous ne savons plus, — il y a une quinzaine d'années. On la goûta fort. Comme dans l'œuvre de M. Christophe, on loua la nouveauté et l'originalité de l'invention.

Le bronze de cette statuette décore aujourd'hui la promenade publique de la petite ville de Bellême (Orne). L'inauguration en fut faite l'an dernier avec une certaine solennité.

Personne, croyons-nous, n'a relevé cette... coïncidence, trop étrange pour être fortuite.

Les Aneries célèbres. — Dernièrement, l'*Intermédiaire*

remettait sur le tapis la question de savoir si Jules Janin avait bien appelé le homard le « cardinal des mers ». Plusieurs personnes attestent l'avoir lu, mais nul ne peut dire en quel endroit. Consulté un jour à ce sujet par un ami, Jules Janin lui répondit : « Je ne me rappelle nullement avoir écrit cela ; mais, l'eussé-je écrit, où serait le grand mal, et la grande erreur? Un cardinal n'est-il pas un évêque qui a passé du violet au rouge? C'est justement le fait du homard, qui de bleu violet devient rouge quand il a reçu les honneurs du court-bouillon. »

Le cardinal des mers nous amène tout naturellement à l'écrevisse, « petit poisson rouge qui marche à reculons ». Combien de personnes n'ont pas cru et répété que cette définition se trouvait dans une édition du dictionnaire de l'Académie! Il est presque superflu de dire qu'elle n'y a jamais été. Mais voici ce qu'on raconte à ce sujet :

Un des quarante aurait en effet proposé cette définition. A quoi Nodier, prenant la parole, aurait objecté :

Mon cher collègue, l'écrevisse n'est pas un poisson; elle n'est pas rouge, elle ne marche pas à reculons, ou ne le fait que lorsque cette façon de se mouvoir lui est plus commode. A part tout cela, votre définition est excellente. »

De Nodier, l'homme anecdotique par excellence, on ne raconte jamais une anecdote toute seule. Voici donc

la seconde, qui d'ailleurs ne nous fait pas sortir du temple des immortels.

Il s'agit toujours du fameux dictionnaire. Nodier veut qu'après le mot *action* (ou tout autre en *tion*) on ajoute que le *t* se prononce comme un *c*. « Inutile! s'écrie un cher collègue (peut-être l'homme au petit poisson rouge); tout le monde ne connaît-il pas cette prononciation du *t* devant l'*i*? — Hélas! cher collègue, riposte Nodier, prenez pi*cié* de mon ignorance, et faites-moi l'ami*cié* de me répéter seulement la moi*cié* de ce que vous venez de dire. »

Puisque nous en sommes sur le chapitre des âne...cdotes, citons la dernière distraction de M. John Lemoinne, qui s'est imaginé l'autre jour que l'île de Man était reliée à l'Angleterre par un pont. Les Anglais, qui n'aiment pas M. John Lemoinne, parce qu'il connaît leur caractère et leurs défauts beaucoup mieux qu'il ne connaît leurs ponts, ont saisi la bévue au bond, et l'on a beaucoup ri de l'autre côté de la Manche, ce qui n'arrive pas tous les jours. — Dans un club de Londres, notre récent académicien a été, à distance, l'objet d'une ovation comique, à la suite de laquelle on a voté des fonds destinés à lui acheter une géographie de l'Angleterre et un plan du Pont-Euxin, destiné à servir de modèle au futur pont de l'île de Man.

Mais qui de nous n'a pas eu des distractions de ce genre? Si nous lisions les journaux des Anglais aussi

souvent qu'ils lisent les nôtres, les occasions de rire ne nous manqueraient pas non plus ; mais le rire n'est pas chez nous un article d'importation.

La Folie parnassienne. — Quoique d'éclosion assez récente, elle existe bel et bien aujourd'hui à l'état épidémique et contagieux. Entre les cas pathologiques par lesquels elle s'est manifestée dans ces derniers temps, nous relevons le plus remarquable, celui de l'auteur de la *Matinée du faune.* Tel est le titre d'un soi-disant poëme qui semble être un défi porté à l'intellect humain. Les vers suivants, qui en sont tirés, nous dispensent de toute appréciation :

LE FAUNE.

Ces nymphes, je les veux perpétuer.
Si clair,
Leur incarnat léger, qu'il voltige dans l'air
Assoupi de sommeils touffus.
Aimai-je un rêve ?
Mon doute, amas de nuit ancienne, s'achève
En maint rameau subtil, qui, demeuré les vrais
Bois mêmes, prouve, hélas ! que bien seul je m'offrais
Pour triomphe la faute idéale de roses —
. . . . . .
Faune, l'illusion s'échappe des yeux bleus
Et froids, comme une source en pleurs, de la plus chaste :
Mais, l'autre tout soupirs, dis-tu qu'elle contraste
Comme brise du jour chaude dans ta toison ?
Que non ! par l'immobile et lasse pâmoison
Suffoquant de chaleurs le matin frais s'il lutte,

Ne murmure point d'eau que ne verse ma flûte
Au bosquet arrosé d'accords; et le seul vent
Hors des deux tuyaux prompt à s'exhaler avant
Qu'il disperse le son dans une pluie aride,
C'est, à l'horizon pas remué d'une ride,
Le visible et serein souffle artificiel
De l'inspiration, qui regagne le ciel.

Et cela, paraît-il, est écrit sérieusement; cela s'appelle, si je ne me trompe, de la poésie impressionniste. Car nous avons aujourd'hui des impressionnistes en littérature comme en peinture et en musique. Mais que peut bien vouloir dire ce mot barbare? Je n'oserais vous le préciser. Les impressionnistes sont, du moins nous le croyons, des gens qui se bornent à rendre les impressions qu'ils ressentent, et à les réunir sans ordre ni méthode, ne se préoccupant nullement de savoir si leur assemblage exprime un sens ou représente une idée.

De cette école sont les Parnassiens. Une brochure due à la collaboration de gais esprits, *le Parnassiculet contemporain*, a donné une ravissante parodie de leurs divagations poétiques; mais, malgré toute l'ingéniosité des auteurs, la parodie est restée bien au-dessous des originaux dont nous venons de donner un échantillon. On en jugera en se reportant à notre feuilleton rétrospectif, qui donne aujourd'hui des extraits de cette étourdissante fantaisie.

Romanciers contemporains. — C'est M. Topin qui

nous les présente dans un intéressant volume qu'il vient de publier sous le titre précité. Ne parlons pas des illustres, que l'auteur a du reste étudiés avec le plus grand soin, et voyons de quels traits il a esquissé les jeunes.

Voici Ferd. Fabre, l'auteur du célèbre roman *l'Abbé Tigrane*, qui « a obtenu l'originalité, comme il convient, sans la poursuivre »; Alph. Daudet, qui « a au plus haut degré la faculté de voir le côté poétique des choses, et qui a aussi l'aptitude à être ému »; Émile Zola, un de ceux dont les livres sentent l'huile, qui a beaucoup de réflexion et une opiniâtreté invincible »; Gaboriau, « qui est un logicien de premier ordre, un analyste remarquable »; Eug. Chavette, « qui a perfectionné les procédés de Gaboriau »; André Theuriet, « dont le talent est plus poétique et délicat que viril »; etc., etc.

Il n'y a plus de Pyrénées. — Que le grand roi nous pardonne de lui emprunter cette phrase : ce n'est pas pour lui faire concurrence, et la politique est absolument étrangère à l'événement. Nous voulons tout simplement signaler une concurrence aux Pyrénées qui vient de surgir en plein Paris. *Surgir* est bien le mot, car il s'agit d'une source, celle des eaux thermales de... Belleville. Oui, dans Belleville même, dans le Belleville de Rochefort et autres Nouméens, s'est ouvert un établissement thermal, avec bains, douches, inhalations, pulvérisations, et tout ce qui en général forme le bagage des

stations thermales des Pyrénées. Quoique manquant de gaves, de pics neigeux et autres attractions qui rendent les eaux des Pyrénées si efficaces pour les esprits malades, celles de Belleville pourront bien avoir une sérieuse vertu curative; mais nous avons peine à penser qu'elles attirent jamais beaucoup cette partie élégante de notre population à qui ses loisirs et sa fortune donnent le temps d'être malade et la faculté de se soigner. Quelle que soit l'efficacité de la nouvelle source, nos belles dames ne pourront, nous semble-t-il, s'empêcher de lui trouver une forte odeur de pétrole.

Les Mariages d'artistes.— Nous trouvons dans l'*Ordre*, à propos du mariage de Mlle Waldmann, une liste des artistes femmes que de brillantes unions ont fait entrer dans la haute société :

« 1825. — Mlle Ménétrier, coryphée : marquise de Cussy.

1830. — Mlle Sontag, cantatrice : comtesse Rossi.

1832. — Marie Taglioni, danseuse : comtesse Gilbert des Voisins.

1846. — La Sota, danseuse : épouse un frère du roi d'Espagne.

1847. — Lola Montès, danseuse : contracte un mariage morganatique avec le roi Louis de Bavière, et est créée comtesse de Landsfeld.

1848. — Mlle Maria, danseuse : baronne d'Hermeville.

1853. — Mlle Alboni, cantatrice : comtesse Pepoli.

1853. — Adélaïde Ristori, tragédienne : marquise del Grillo.

1853. — Mlle Dumilâtre aînée : comtesse Clarce del Castillo.

1854. — Thérèse Elssler, danseuse : épouse le frère du roi de Portugal. »

1854. — Sophie Cruvelli, cantatrice : baronne Vigier.

1868. — Adelina Patti : marquise de Caux.

1870. — Fanny Elssler, danseuse : épouse don Fernando, frère du roi de Portugal.

Nous compléterons ces renseignements en rappelant que Mme Stoltz, baronne de Ketschendorf par un nouveau mariage, est devenue, en troisièmes noces, comtesse de Lesignano. Elle s'est mariée, de plus, au spiritisme, dont il est à craindre qu'elle ne soit jamais veuve.

GEORGES D'HEYLLI.

Le Gérant : D. JOUAUST.

FEUILLETON RÉTROSPECTIF.

LE PARNASSICULET CONTEMPORAIN.

Nous donnons ci-après les extraits du *Parnassiculet contemporain* que nous avons annoncés page 373 de ce numéro. Cette plaquette, publiée d'abord par les soins d'Alfred Delvau, l'un des collaborateurs, parut en 1867, et fut réimprimée en 1872 avec neuf pièces nouvelles. Les deux éditions ont été très-promptement épuisées.

Dans un avis au lecteur, l'éditeur s'exprime en ces termes:

L'éditeur du Parnassiculet contemporain, *afin d'empêcher les curieux de trébucher et se casser le nez dans le corridor du Charentonneau où il les voit se précipiter avec un si louable empressement, croit de son devoir de placer à l'entrée un lampion qui en éclaire un peu les ténèbres, et d'expliquer par quelques lignes très-nettes les quelques pages, sans cela inintelligibles, qu'il publie aujourd'hui à ses risques et périls.*

On sait le bruit, disproportionné avec leur mérite, qu'ont fait récemment une trentaine de poëtes de tous poils avec un volume de vers nouveaux présentés par eux au public comme l'expression de la poésie contemporaine[1].

Une demi-douzaine d'autres poëtes, à bon droit scanda-

1. Nous écrivons trente au lieu de trente-sept, désirant mettre en dehors de notre critique quelques *anciens*. — Pourquoi diable en sont-ils ?—Que les enfants de chœur fassent la cabriole derrière l'autel, passe encore! Mais des chanoines!

lisés d'une si énorme prétention, ont voulu ramener à plus d'humilité leurs frères en Apollon, en leur démontrant que les premiers venus pouvaient accoucher d'une aussi petite souris qu'eux, sans pousser les mêmes cris de montagne en mal d'enfant.

D'où les neuf ou dix pièces de vers qu'on va lire, toutes aussi remarquables par leur beauté que par leur incohérence, et la critique la plus fine, la plus ingénieuse et la plus probante du gros volume dont elles sont l'exacte photographie.

Mais l'éditeur ne se fait pas illusion sur les effets psychologiques de sa publication.

L'éditeur du Parnassiculet contemporain *n'ose pas espérer que cette spirituelle critique, renouvelée des Spartiates, qui grisaient leurs ilotes pour détourner les enfants de l'ivresse, aura sur ces voltigeurs du romantisme, plus ambitieux que coupables, l'efficace résultat qu'il souhaiterait d'en obtenir. Cependant, comme quelques-uns d'entre eux lui paraissent être plus sainement doués que les autres, il y a des chances pour qu'ils rejettent au vestiaire de Babin les costumes bizarres dont ils se sont affublés pour ne pas ressembler à tout le monde, et qu'ils comprennent enfin qu'il vaut mieux être original en français que ridicule en sanscrit.*

Voici maintenant quelques-unes des pièces de cet amusant recueil, que nous voudrions citer tout entier. Nous avons placé

entre parenthèses, au-dessous de chacune d'elles, le nom de leur auteur anonyme. d'après les indications fournies dernièrement par le *Conseiller du bibliophile.*

MÉLANCOLIE ÉQUATORIALE.

Le Midi sur les bois étend sa langueur lourde;
Et l'on n'entend plus rien, — rien que la rumeur sourde
Des baisers du Soleil à l'humus Gabonnais.

Rien! — Au loin seulement, reproche horrible et triste,
Le cri d'un Nhsïégo qui se tord et résiste
Dans le piége de fer d'un chasseur Kroumanais.

Tout dort. Le roi M'Pongo Bétani dans sa case,
Sur le tissu très-frais d'un tapis du Caucase
Couché, songe, en mâchant un morceau de Kolar.

C'est un vieillard vêtu d'un ancien uniforme
De fantassin danois un peu large de forme,
Qu'à bord d'un négrier autrefois il vola.

Il songe et dit: « Je suis, de la mer aux montagnes
Del Crystal, fameux. J'ai près de trois mille pagnes
Commandés par six chefs extrêmement méchants;

« Quarante et un hameaux; soixante-quatre femmes;
Cent cinquante-huit enfants; vingt canots de dix rames;
Et, pour ensemencer et cultiver mes champs,

« Cinq cent trente Bouloux pris aux tribus voisines,
Superbes et luisants. Pendus dans mes cuisines,
Huit neptunes tout neufs ; un colossal grelot ;

« Dix couteaux de Sheffield ; un sabre, une cravache ;
Pour serrer mes habits, un coffre en cuir de vache
Sur lequel est écrit le nom de Γοδιλλοτ ;

« Cinq gilets de Satin Bajatupot, Romale,
Korot et Chiloet ; un très-grand singe mâle ;
Et, pour chasser d'ici les sinistres esprits,

« Sur un tronc de Khaya mon Fétiche se dresse,
Montrant ses rouges dents. Avec beaucoup d'adresse
J'ai constellé son front de mes nombreux gris-gris.

« Un Oukoundou puissant, fait des os d'une Morte
Qui fut ma Sœur, je crois, est caché sous ma porte
Et défend ma maison. Le jour de mon trépas,

« En mon honneur seront, aux sons doux, aux sons graves
Des Ibékas Goumbis, égorgés cent esclaves.
Mes femmes pleureront et danseront un pas.

« Par Mikombo ! je suis un chef terrible et riche !
Pourtant, je donnerais mon coffre et mon Fétiche,
Mes gilets, mon gorille et mes femmes en sus,

« Pour être ce traitant, ce mulâtre imbécile
Qu'on nomme Orassengot, et dont le domicile
Est plus pauvre et plus nu que son vieux pardessus. »

. . . . . .

Une femme Pahoine, ayant les dents en pointe,
Écoutait le chef noir, caressant sa chair ointe
D'huile. Elle dit : « O roi ! pourquoi tremble à ton œil

« La perle de tes pleurs ? Parle sans défiance.
N'as-tu plus d'Oulougou, ni de pipe en faïence,
Pour que sur ton esprit s'amasse tant de deuil ?

« Qu'a-t-il donc d'étonnant, ce fils de la Havane
Qui sans toi serait mort de faim dans la savane ? »
Bétani répondit : « Enfant au cœur ouvert,

« Lorsqu'il se rend à bord des navires en rade,
Il a, ce Sang-Mêlé, pour chapeau de parade
Un shako d'artilleur orné d'un pompon vert ! »

(Renard.)

PANTHÉISME.

C'est le Milieu, la Fin et le Commencement,
Trois et pourtant Zéro, Néant et pourtant Nombre,
Obscur puisqu'il est clair, et clair puisqu'il est sombre,
C'est Lui la Certitude et Lui l'Effarement.

Il nous dit Oui toujours, puis toujours se dément.
Oh! qui dévoilera quel fil de Lune et d'Ombre
Unit la fange noire et le bleu firmament,
Et tout ce qui va naître avec tout ce qui sombre?

Car Tout est tout! Là-haut, dans l'Océan du Ciel,
Nagent parmi les flots d'or rouge et les désastres
Ces poissons phosphoreux que l'on nomme des Astres,

Pendant que dans le Ciel de la Mer, plus réel,
Plus palpable, ô Proteus! mais plus couvert de voiles,
Le vague Zoophyte a des formes d'étoiles.

(Jean du Boys.)

GAEL'IMAR AU GRAND PIED.

Dans un grand lit sculpté, sur deux larges peaux d'ours,
L'écuyer Gaël'Imar près de la reine Edwige
Repose. — Ainsi que la loi danoise l'exige,
Ils ont entre eux, veuf de sa gaîne de velours,

L'acier d'un glaive nu qui les tient à distance.
Le vieux roi fait la guerre en Chine; il a chargé
Gaël'Imar d'épouser sa femme en son absence.
« Oh! qui m'arrachera du cœur l'ennui que j'ai?

« Je meurs si je n'obtiens ce soir un baiser d'elle,
Et le roi me tuera, certes! si je le prends! »

Dit Gaël'Imar, seigneur très-sage et très-fidèle.
« Qu'il est beau! dit Edwige, et qu'il a les pieds grands!

« Comme il sied aux héros qui vont à la bataille,
Il est couvert de fer forgé..., casqué de fer...,
Ganté de fer..., chaussé de fer..., et puis l'entaille
Qui lui trancha la joue est charmante! » — L'Enfer

Inspire aux amoureux un désir âpre et sombre...
Tout sommeille... L'un vers l'autre les beaux enfants
Se sont tournés. « Je t'aime! » ont dit deux voix dans l'ombre.
Mais le grand sabre: « Holà! moi, je vous le défends! »

Comme un puissant baron qui chasse dans les plaines,
La Luxure en leur cœur sonne ses olifants.
Ils se cherchent... déjà se mêlent leurs haleines...
Mais le grand sabre: « Holà! moi, je vous le défends! »

Ce fut toute la nuit des angoisses mortelles,
Un loup toute la nuit près des portes hurla,
Et la lune en passant ouït des choses telles
Qu'elle en pâlit... Mais quand finit cette nuit-là,

A l'heure où le soleil dans la neige se cabre,
Où le renard bleu rentre au fond des antres sourds,
Dans le grand lit sculpté, sur les larges peaux d'ours,
Ils étaient froids tous trois: Lui, la Femme et le Sabre.

(Paul Arène.)

MADRIGAUX SUR LE MODE THÉBAIN.

I

Amère et Farouche Hétaïre,
Je chanterai sur ma syrinx
De buis jaune le froid délire
Que me versent tes yeux de sphinx.

Tu caches le corps noir d'un lynx
Dans ton cœur de souple porphyre,
Et sur ta sandale on peut lire :
Zeuxis, *cher à Kithérè*, *pinx*...

II

Sur ta peau — soyeux papyros —
Les sœurs blondes, les trois Kharites,
En lettres grecques sont écrites
Par le doigt fin du jeune Éros.

Plus douce que le nénuphar
Dans l'eau claire, une aurore blanche
Baise ton pied rose et ta hanche
Ivoirine, Ω Ζυλμα Βουφαρ !

(ALPHONSE DAUDET.)

Alfred Delvau, le prosateur de cette bande poétique, fit précéder le recueil d'une *Séance littéraire à l'hôtel du Dragon bleu*, qui est un chef-d'œuvre de verve fantaisiste. Nous regrettons que sa trop grande étendue nous empêche de la donner ici.

Paris, imprimerie Jouaust, rue Saint-Honoré, 338.

AP
20
G25
année 1
t.1

Gazette anecdotique,
littéraire, artistique
et bibliographique

PLEASE DO NOT REMOVE
SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY